

EST

1887

1







L'ESPRIT

SAINTE THERISE



L'ESPRIT

DE

**SAINTE THÉRESE.**

THE UNIVERSITY OF CHICAGO



L'ESPRIT

DE

**SAINTE THÉRÈSE,**

RECUEILLI

DE SES ŒUVRES ET DE SES LETTRES,

**AVEC SES OPUSCULES.**

OUVRAGE ÉGALEMENT UTILE AUX PERSONNES RÉGULIÈRES  
ET SÉCULIÈRES QUI ASPIRENT A LA PERFECTION.

**PAR M. ÉMERY,**

SUPÉRIEUR GÉNÉRAL DE SAINT-SULPICE.

*Nouvelle Édition,*

corrigée et augmentée d'une notice sur l'auteur.

---

TOME SECOND.

---

**PARIS,**

SOCIÉTÉ REPRODUCTIVE DES BONS LIVRES,  
rue St.-Hyacinthe-St.-Michel, 8.  
*En Belgique et dans les Départements,*  
aux bureaux de la Société.

1838.

TRISTAN

SAUVAGE THÉÂTRE

UN ACTE

DE SES ŒUVRES ET DE SES LETTRES

AVEC SES DISCOURS

PAR M. DE LA HARPE, ACADEMIEN DE FRANCE, ET M. DE LA FAYETTE, ACADEMIEN DE BRUXELLES.

PAR M. DE LA HARPE

ACADEMIEN DE FRANCE, ET M. DE LA FAYETTE, ACADEMIEN DE BRUXELLES.

Par la Société de la Librairie

chez les Citoyens de la Nation, au Salon de la Bibliothèque Nationale, sous le Vestibule.

TOUS LES JOURS

PARIS

SOCIÉTÉ RÉPUBLICAINE DES BONS LIVRES

au Salon de la Bibliothèque Nationale, sous le Vestibule.

chez les Citoyens de la Nation, au Salon de la Bibliothèque Nationale, sous le Vestibule.

1773

L'ESPRIT  
DE  
SAINTE THÉRÈSE.

---

QUATRIÈME PARTIE.

LETTRES CHOISIES DE SAINTE THÉRÈSE.

---

LETTRÉ PREMIÈRE.

A DOM LAURENT DE CÉPÈDE , FRÈRE DE LA SAINTE ,  
RÉSIDENT AU PÉROU.

Elle lui rend grâces d'une somme considérable qu'il lui avoit fait tenir dans le temps qu'elle étoit le plus embarrassée pour la fondation du couvent de Saint-Joseph d'Avila, le félicite sur le dessein qu'il avoit de se retirer du monde, et lui rend compte de l'état actuel de sa famille en Espagne.

JÉSUS (1).

QUE l'Esprit-Saint soit toujours avec vous ,  
MON CHER FRÈRE , et vous récompense de la grande

(1) C'étoit l'usage de la sainte de mettre le nom de *Jésus* à la tête de toutes ses lettres; il suffit que nous en prévenions, pour être dispensés de répéter ce divin nom à chaque lettre.

diligence que vous avez apportée à nous secourir tous ! j'espère que par-là vous gagnerez beaucoup devant le Seigneur ; en vérité, la nécessité où se trouvoient tous ceux à qui vous avez envoyé de l'argent, étoit telle, que ce secours ne pouvoit leur venir plus à propos. J'ai eu en mon particulier une grande consolation ; c'est Dieu, sans doute, qui vous a inspiré de me faire tenir une si grosse somme ; car pour une pauvre petite religieuse telle que moi, qui, grâces à Dieu, tiens à honneur de porter un habit rapiécé, c'étoit assez de ce que j'avois déjà reçu pour me fournir le nécessaire pendant quelques années.

Mais, comme je vous l'ai déjà écrit plus au long, j'avois grand besoin de ce secours pour l'affaire que j'ai entreprise par des motifs auxquels je n'ai pu me refuser, Dieu me les ayant inspirés. Je n'ose m'expliquer ici plus clairement ; je vous dirai seulement que des personnes saintes et savantes me croient dans l'obligation de bannir toute timidité, et de faire tout ce que je pourrai pour la réussite de cette affaire. Il est question, comme je vous l'ai marqué, de la fondation d'un monastère, où il n'y aura que treize religieuses, sans que le nombre en puisse être augmenté, qui garderont une perpétuelle clôture, ne parleront à personne que le voile baissé, et s'adonneront principalement à l'oraison et à la mortification. J'entrerais dans un plus grand détail dans la lettre que je vous écrirai par monsieur Moran, quand il partira d'ici.

Il est venu me voir, et sa visite m'a fait grand plaisir ; il m'a paru homme de mérite, franc et intelligent, et m'a appris de vous des particularités bien consolantes. Je regarde comme une des plus

grandes grâces que Dieu m'ait faites, de vous avoir fait comprendre le néant du monde, et de vous avoir inspiré le dessein de vous retirer. Que je suis contente, MON CHER FRÈRE, de savoir que vous prenez le chemin du Ciel ! c'est ce que je desirois le plus d'apprendre, et jusqu'à présent cela m'avoit donné de grandes inquiétudes. Gloire soit rendue à celui qui est l'auteur de tout bien, et qu'il vous fasse la grâce d'avancer toujours de plus en plus dans son service. Puisque la récompense qui nous attend doit être sans mesure, nous ne devons pas nous arrêter en chemin ; il faut, au contraire, aller toujours en avant, et faire au moins quelques pas chaque jour avec ferveur, en sorte qu'il paroisse que nous sommes à la guerre (comme c'est la vérité), et que nous ne voulons ni nous reposer, ni rien négliger que nous n'ayons remporté la victoire.

Ma sœur dona Marie m'envoya hier la lettre ci-jointe pour vous la faire tenir : elle doit m'en envoyer une autre, quand elle aura reçu l'argent ; ce secours lui est venu bien à propos. C'est une bonne chrétienne, que son mari en mourant a laissée dans de grands embarras ; ses enfans seroient ruinés si monsieur d'Ovaillé s'avisoit de vouloir les plaider. L'objet n'est pourtant pas aussi considérable que celui-ci se le figure, quoiqu'au fond on ait mal fait de vendre l'héritage et d'en dissiper l'argent ; mais feu monsieur de Gusman, à qui Dieu fasse miséricorde, ne laissoit pas d'avoir ses raisons ; et la justice lui avoit donné gain de cause, je crois pourtant assez mal à propos. Quoi qu'il en soit, je ne puis souffrir qu'on veuille aujourd'hui revendiquer un bien que feu mon père a vendu, et d'autant plus que ma sœur dona

Marie seroit bien en peine, si on revoyoit le procès que son mari a gagné. Dieu me préserve de ces vues intéressées qu'on ne peut remplir qu'en faisant tort à ses parens ; mais c'est ainsi qu'on se gouverne dans ce monde en matière d'intérêt, et ce seroit merveille de voir le père et le fils s'accorder ensemble, ou le frère avec le frère. Aussi les poursuites de monsieur d'Ovaillé ne m'ont-elles point surprise ; je suis même étonnée qu'il les ait suspendues pour l'amour de moi. Il me paroît être d'un fort bon naturel ; mais en cette matière, je ne voudrais pas m'y fier ; et je serois d'avis, quand vous lui enverrez les mille écus, que cette somme ne lui fût remise qu'à condition qu'il s'engagera, par écrit, à en remettre la moitié à sa belle-sœur, le jour même qu'il recommencera ses poursuites.

Ma sœur dona Juana est assez bien mariée ; elle a acquis tant de mérite, et a si bien su s'attirer l'estime générale de tout le monde, qu'il y a de quoi en louer Dieu : c'est une âme vraiment angélique. Je suis, moi, la plus méchante de toutes, et je ne mériterois pas, vu le peu que je vau, que vous m'avouassiez pour votre sœur. Je dis ceci dans la sincérité de mon cœur, et je ne conçois pas sur quel fondement on m'aime tant. Pour revenir à dona Juana, elle a essuyé mille traverses, et les a supportées avec une constance admirable. Si vous pouviez, MON CHER FRÈRE, sans vous incommoder, lui envoyer quelque chose, ne différez pas de le faire, quand ce seroit peu à la fois.

Venons présentement à madame Juana, votre épouse, ma très chère sœur : quoique je la nomme ici la dernière, elle ne tient assurément pas la dernière place dans mon cœur, et je suis bien aise

de vous dire que je prie Dieu d'aussi bon cœur pour elle que pour vous ; trouvez bon que je lui fasse mille très humbles remerciemens de toutes les bontés qu'elle a pour moi ; je ne sais comment les reconnoître , si ce n'est en recommandant notre petit bonhomme , comme je le fais tous les jours , aux prières des bonnes âmes que je connois , telles que le Père Pierre d'Alcantara , les Pères jésuites , et plusieurs autres personnes que Dieu sans doute exaucera. Plaise à sa divine Majesté le rendre encore meilleur que ses père et mère ! ce sont des personnes vertueuses , mais je demande encore quelque chose de plus pour lui. Entretenez-moi toujours , je vous en prie , dans vos lettres , de la bonne union qui règne entre vous et votre chère femme ; rien ne peut me faire tant de plaisir. Je ne puis assez la remercier de son magnifique présent ; c'est dommage que je ne porte plus d'or sur moi ; car la figure est si bien faite , que j'aurois eu toutes les envies du monde de la garder. Je prie Dieu de vous conserver long-temps l'un et l'autre , et de vous combler de ses bénédictions dans l'année nouvelle où nous allons entrer , étant plus véritablement que personne ,

MON CHER FRÈRE ,

Votre très humble servante ,

DONA THÉRÈSE D'AHUMADE.

*Ce 30 décembre 1561.*

---

 LETTRE II.

A MADAME GUYOMAR PARDO ET TAVERA.

La sainte la console sur la maladie de madame sa mère, et lui marque l'utilité des afflictions.

LA grâce du Saint-Esprit vous accompagne incessamment, MADAME. La lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire m'apprend de si tristes nouvelles, qu'elles m'ont ôté la joie que m'auroit donnée cette marque obligeante de votre souvenir. Cela me fait sentir que Dieu ne veut pas que j'aie aucun plaisir qui ne soit mêlé d'amertume : qu'il en soit béni à jamais !

Il paroît, MADAME, que toute votre illustre famille aime véritablement le Seigneur, puisqu'il a soin de lui envoyer tant de diverses afflictions, qui sont en cette vie la récompense de cet amour ; afin que, soutenues comme vous les soutenez avec une patience invincible, elles lui soient un nouveau motif de la combler de plus en plus de ses dons ineffables. Pour moi, je suis persuadée que ce ne seroit pas une des moindres grâces de Dieu, si de fâcheux événemens vous faisoient comprendre mieux que vous ne faisiez, le peu de cas qu'on doit faire de cette vie périssable, qui nous menace perpétuellement de la mort, et qui ne cesse point de nous faire sentir fort vivement son peu de consistance et son effroyable misère : car cette persuasion vous porteroit à désirer tous les jours plus ardemment cette vie qui n'aura point de fin.



Nous ne manquerons point, MADAME, de demander à Dieu, par d'instantes prières, le rétablissement de la santé de madame Louise de la Cert, et de dom Jean, que je souhaite avec ardeur : je me flatte que vous aurez la bonté de me tirer de l'inquiétude que votre lettre m'a donnée, en m'apprenant de leurs nouvelles dès qu'ils se porteront un peu mieux.

Je vous conjure au nom de Dieu, MADAME, de ne vous point laisser abattre, mais plutôt d'animer votre courage, afin d'en inspirer à madame votre mère, et de la soutenir par votre constance et votre fermeté dans cette rude épreuve que le Seigneur lui a envoyée. Ma pensée est que ce seroit tenter Dieu que de demeurer plus long-temps dans un lieu où vous ne cessez point d'être malade. Je le supplie de vous soutenir de sa main, et de vous combler de ses bénédictions, et madame Catherine aussi, que je salue très respectueusement. Je suis, pleine d'une véritable estime,

MADAME,

Votre indigne servante,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

*C'est aujourd'hui le 22 octobre.*

---

 LETTRE III.

A DOM FRANÇOIS DE SALCÈDE , GENTILHOMME D'AVILA.

La sainte lui fait d'aimables complimens, et l'éloge du bienheureux Jean de la Croix.

JÉSUS soit toujours avec vous, MONSIEUR. Dieu soit loué de ce qu'après avoir écrit sept ou huit lettres d'affaires accablantes et indispensables, il me reste un moment pour me délasser de cette fatigue en m'entretenant avec vous, et pour vous assurer que je reçois toutes vos lettres avec une vraie joie.

Ne pensez donc pas, s'il vous plaît, que ce soit temps perdu de m'écrire; sûrement j'ai quelquefois besoin que vous me donniez cette consolation, à condition cependant que vous ne me répétiez point sans cesse que vous êtes vieux. Ce discours me chagrine d'autant plus, que je ne crois pas les jeunes gens plus assurés de vivre long-temps. Je souhaite que Dieu vous conserve jusqu'à ce que je meure : mais comptez que, dès que je serai morte, je le prierai ardemment de vous appeler à lui au plus tôt, afin de ne me pas trouver sans vous en l'autre monde.

Obligez-moi, MONSIEUR, de parler au père Jean de la Croix, et de le favoriser de tout votre pouvoir dans l'affaire dont il s'agit. Il est très petit de corps, mais il est très grand aux yeux de Dieu, fort sage et fort judicieux. Il pratique depuis quelque temps de si étranges austérités, que je le crois

très propre à notre saint ordre, auquel il paroît que Dieu l'appelle. Sa conduite est si édifiante, qu'on ne peut douter que Dieu ne le soutienne perpétuellement de sa main ; car, bien que je me sois quelquefois fâchée contre lui, et que, dans l'accablement d'affaires où nous sommes à présent, nous ayons eu bien des occasions d'offenser Dieu, je n'ai pas remarqué en lui la moindre imperfection : il n'y a pas un des religieux qui ne l'estime et qui ne s'en loue : il ne manque pas de courage, et il a bien besoin d'en avoir pour soutenir seul, comme il l'est, de si rudes commencemens. Je m'attends qu'il vous dira des nouvelles de nos affaires : ainsi je ne vous en dirai pas davantage.

Soyez cependant persuadé que je ne compte pas pour peu que vous ayez voulu donner six ducats pour me venir voir, quoique je puisse vous assurer que je donnerois avec plaisir une bien plus grosse somme, si je l'avois, pour avoir la consolation de vous entretenir : et ce seroit avec justice ; car vous valez infiniment plus que moi. De-bonne foi, quel cas peut-on faire d'une pauvre religieuse, telle que je le suis, qui n'est bonne à rien, et qui ne possède rien ? Je suis avec mille respects,

Votre véritable servante,

THÉRÈSE DE JÉSUS, carmélite.

*Septembre 1568.*

Encore une fois, MONSIEUR, ayez la bonté de parler au père Jean de la Croix, et de lui conseiller ce que vous jugerez convenable à sa manière

de vie. Dieu lui a donné une grandeur d'âme admirable ; sa ferveur est ravissante , elle m'anime et m'encourage au dernier point ; et la vertu qu'il fait éclater en des occasions très difficiles , me persuade que Dieu comblera de ses bénédictions de si heureux commencemens. Il est homme de grand esprit et de grande oraison. Plaise au Seigneur de l'y perfectionner de jour en jour !

---

#### LETTRE IV.

A MADAME JEANNE D'AHUNADE , SA SOEUR.

Elle lui recommande la confiance en Dieu , et la prie de ne point l'engager dans les affaires du monde.

JÉSUS soit toujours avec vous , MA CHÈRE SOEUR. Des affaires importantes ont appelé ici monsieur votre mari , malgré l'extrême appréhension que nous avons qu'il fit ce voyage. Peut-être sera-t-il obligé de le faire une seconde fois pour recevoir l'argent que vous savez, qu'on pourroit cependant lui faire tenir très aisément, s'il le souhaitoit. Il vous apportera, MA CHÈRE SOEUR, des nouvelles de monsieur votre fils. Quelque joie que j'aie que vos affaires temporelles soient en bon état, je souhaite infiniment davantage que celles de votre salut leur soient préférées. Ne manquez donc pas, je vous prie, de vous confesser à Noël, et de vous souvenir de moi dans vos prières.

Oserai-je vous dire que je ne suis point contente que monsieur votre mari soit toujours hors

de chez lui? N'est-il pas vrai qu'il dépense dans ses voyages plus qu'il ne gagne, et qu'il vous laisse seule dans la maison toute triste et désolée, et ses affaires extrêmement dérangées? Que n'attendons-nous en patience ce que le Seigneur veut faire, nous efforçant d'accomplir sa divine volonté? Si nous ne songions qu'à lui plaire, il auroit un soin particulier de tout ce qui nous regarde. Surtout, MA CHÈRE SŒUR, bannissez de votre cœur la crainte que vous pouvez avoir que vos enfans ne viennent à manquer. Croyez-moi, ils ne tomberont jamais dans ce malheur, s'ils font ce que je leur recommande ici. N'oubliez pas aussi de considérer souvent que tout passe et s'enfuit de nous avec une rapidité inconcevable.

Permettez-moi, MA CHÈRE SŒUR, de vous demander une grâce : c'est de ne me point compter pour vous rendre service dans les affaires du monde, mais seulement pour vous offrir au Seigneur, car malgré le sentiment de monsieur Godinez, je ne m'en mêlerai de mes jours. J'ai un directeur qui a soin de ma conscience, et je ne me gouverne pas par les conseils de toutes sortes de personnes. Cette déclaration n'est point pour vous donner de la peine, mais afin que vous puissiez répondre à ceux qui blâmeront ma conduite en ce point, que j'ai de bonnes raisons d'en user comme j'en use; que tout ce qu'on me donne appartient tellement à l'ordre, qu'il ne doit être employé qu'en des choses qui lui soient utiles, et dont il puisse disposer.

Mon dessein aussi est de vous faire comprendre que, de la manière dont le monde est fait, et dans l'état où il a plu à Dieu de me mettre, il y va de sa gloire et de mon repos particulier, qu'on

ne croie pas que je fais quelque chose pour vous et pour votre famille : car, bien que ce que je fais soit moins que rien, si l'on venoit à s'apercevoir de la moindre chose, je suis sûre qu'on diroit aussitôt de moi ce que j'entends dire de tant d'autres personnes ; c'est pourquoi je dois plus que jamais m'observer à cet égard.

Faites-moi la justice, MA CHÈRE SOEUR, d'être persuadée que cela ne vient point de froideur pour vous, puisque personne ne vous aime et ne vous chérit si tendrement que moi. J'essaie quelquefois de vous donner des marques de mon amitié, en vous rendant certains petits services qui ne vous déplairoient pas si je vous les racontois. Encore une fois, soyez persuadée, je vous prie, que quiconque est aussi exposé que je le suis aux yeux du monde, doit extrêmement prendre garde de quelle manière il pratique même la vertu. Vous ne croiriez jamais la peine que j'ai à vous refuser ces sortes d'assistances : comme je la souffre pour plaire à Dieu, j'espère fermement qu'il aura soin de vous, MA CHÈRE SOEUR, et de tout ce qui vous appartient. Je finis en le suppliant de vous conserver ; car je me suis beaucoup arrêtée, et l'on sonne matines. Toute à vous,

THÉRÈSE DE JÉSUS, carmélite.

*A la fin de l'année 1569.*

J'embrasse tendrement Béatrix, ma chère nièce.

## LETTRE V.

A MADAME AGNÈS NIETO.

La sainte lui parle de l'usage de la prospérité, et de la réception d'une fille dans une de ses maisons.

La grâce du Saint-Esprit soit toujours avec vous, MADAME. Quoique je ne me sois pas donné plutôt l'honneur de vous écrire, soyez sûre que la négligence n'a nulle part à mon retardement ; j'ai un soin tout particulier de vous recommander à Dieu dans mes foibles prières, et comme une véritable amie, j'ai pris toute la part qu'on peut prendre à votre bonheur. Plaise à Dieu de vous en faire jouir un grand nombre d'années consommées à son service ! car les biens de la terre ne sont pas absolument incompatibles avec le culte souverain que nous devons à Dieu, quoiqu'ils y forment souvent d'extrêmes obstacles.

Tout ce qu'on appelle biens dans cette misérable vie, ne mérite pas d'en porter le nom, puisque la plupart ne sont pas des biens, mais de véritables maux. Ainsi, MADAME, ce n'est pas pour vous un petit avantage de vous être appliquée les années précédentes avec tant de ferveur aux exercices de la piété, parce qu'à la faveur des lumières que vous avez puisées dans celui qui en est la source intarissable, vous pouvez faire un juste discernement de ce qui est digne d'estime ou

de mépris , et ne vous pas attacher à ce qui passe comme un ombre.

On ne peut, MADAME, être plus reconnoissante que je le suis, de l'image que vous avez eu la bonté de m'envoyer; je prie Dieu de vous récompenser d'un si magnifique présent; faites-moi le plaisir de le garder jusqu'à ce que je vous le demande; ce sera lorsque je pourrai m'en servir, et demeurer constamment dans quelqu'un de nos monastères. En attendant, je ne cesserai point de demander au Seigneur de vous combler de tous les biens spirituels que vous désire celle qui est, pleine de respect,

Votre indigne servante,

THÉRÈSE DE JÉSUS, carmélite.

*Ce 28 décembre 1569.*



## LETTRE VI.

A DES DEMOISELLES QUI DÉSIROIENT D'ÊTRE  
CARMÉLITES.

La sainte leur donne de sages avis pour surmonter les obstacles qu'on formoit à l'exécution de leur dessein.

LA grâce du Saint-Esprit fasse éternellement sa demeure dans vos âmes, et vous affermisse de plus en plus dans le dessein qu'elle vous a fait concevoir de vous consacrer pour jamais au service de Dieu.



Croyez-moi, MESDEMOISELLES, il n'est pas aussi aisé qu'il vous paroît de prendre l'habit de la religion malgré sa famille. Pouvez-vous me répondre, après avoir pris cet habit fort courageusement, d'être assez parfaites pour n'avoir pas ensuite bien du chagrin de vous être attiré la disgrâce de tous vos proches? Il vaut donc bien mieux ne rien précipiter, recommander cette affaire à Dieu, et tâcher, par des prières ardentes, d'obtenir de sa bonté qu'il fasse agréer cette entreprise à messieurs vos parens. Il a tout pouvoir sur les cœurs; il les manie et les remue comme il lui plaît : ainsi j'ose espérer qu'il les fera consentir à seconder votre pieux dessein; et que, lorsque vous y penserez le moins, il fera tourner les choses d'une manière qui vous surprendra, et dont tout le monde sera également content.

Vivez donc, MESDEMOISELLES, dans l'attente de cet heureux jour, vous soumettant aux ordres de Dieu, dont les desseins sont souvent très différens des nôtres. Contentez-vous aussi, pour le présent, de la promesse que je vous fais de vous garder des places, et jetez avec confiance toutes vos inquiétudes dans le sein de Dieu, afin qu'il dispose de vous et de tout ce qui vous regarde, selon son bon plaisir : c'est en cela que consiste la perfection; et tout ce que vous entreprendriez sans cet abandon seroit une pure illusion.

Faites-moi cependant la justice d'être persuadées que, si votre réception dépendoit de moi uniquement, je ne différerois pas à vous accorder cette grâce, que vous me demandez avec tant d'instance; mais je suis obligée, comme je vous l'ai fait voir, d'avoir bien des égards. Plaise au Seigneur de faire réussir ce projet à sa plus grande

gloire, de vous conserver et de vous faire croître, de jour en jour, en grâce et en sainteté ! Je suis toute à vous en qualité de votre indigne servante, etc.

*Cette lettre n'a point de date.*



## LETTRE VII.

A DOM LAURENT DE CÉPÈDE, SON FRÈRE.

Elle le confirme dans le dessein qu'il avoit de repasser en Espagne, lui rend compte de l'emploi de l'argent qu'il lui avoit envoyé, et le console de la mort de sa femme.

LE Saint-Esprit soit toujours avec vous, MON CHER FRÈRE. Je vous ai écrit par quatre voies différentes, et dans trois il y avoit aussi une lettre pour dom Jérôme de Cépède ; et comme il n'est pas possible que quelqu'une de ces lettres ne vous soit parvenue, je ne vous répondrai point à bien des articles auxquels j'ai déjà répondu. Je n'ajouterai rien non plus à ce que je vous ai dit sur la bonne résolution que Dieu vous a inspirée, dont je lui ai rendu grâces du meilleur de mon cœur. Vous ne pourriez mieux faire assurément ; et par les raisons que vous m'avez marqué qui vous y engageroient, je conjecture que vous pouvez en avoir d'autres. J'espère que ce sera pour la plus grande gloire de Dieu, et pour votre plus grand bien. On ne cesse de le prier pour vous dans toutes nos maisons, afin qu'il vous ramène heu-

rensement dans votre patrie , puisque c'est votre intention de vous attacher à lui , et qu'il vous fasse prendre le parti le plus avantageux , tant pour votre âme que pour vos enfans.

Je vous ai déjà mandé que nous avions six couvens de religieuses fondés , et deux de religieux ; ceux de religieux sont des séminaires de perfection ; et quant à ceux de religieuses , ils sont en tout si semblables à celui de Saint-Joseph d'Avila , qu'on diroit qu'ils ne font tous six qu'une même maison : vous ne sauriez croire combien je suis encouragée de voir le zèle et la pureté avec lesquels Dieu est servi dans ces maisons.

J'eus quelques accès de fièvre quarte il y a un an ou environ , mais je ne m'en suis que mieux portée depuis. J'étois alors à Valladolid , occupée de la fondation d'un de nos monastères ; et j'y étois si bien traitée par les soins de madame Marie de Mendoza , veuve de dom de Los-Cobos , secrétaire-d'état , que j'en étois excédée : c'est une dame qui a bien de l'amitié pour moi. Je conclus de là que Dieu nous envoie la santé ou la maladie , selon qu'il juge que l'une ou l'autre est avantageuse à notre salut ; qu'il soit béni à jamais ! J'étois fort en peine de votre mal d'yeux ; c'est quelque chose d'extrêmement incommode : Dieu soit loué de ce que cela va beaucoup mieux.

Il m'est échappé dans mes précédentes lettres de vous marquer les commodités que nous avons à Avila pour l'éducation de la jeunesse : les Pères jésuites y ont un collège où on enseigne la grammaire ; ils font aller leurs écoliers à confesse tous les huit jours , et ils en font des sujets merveilleusement vertueux. Quant à la philosophie et à la théologie , on les enseigne à Saint-Thomas , et l'on

y trouve, sans sortir de la maison, tous les secours qu'on peut désirer, tant pour la vertu que pour l'étude. Le peuple même est si dévot dans cette ville, que les étrangers en sont édifiés. On ne voit partout que des gens en oraison, ou aux pieds des confesseurs, et des séculiers qui mènent la vie la plus retirée et la plus recueillie; le bon François de Salcède est de ce nombre.

Je vous ai aussi mandé, MON CHER FRÈRE, combien le secours que vous avez fait passer à ma sœur étoit venu à propos. J'ai toujours admiré son courage et sa vertu dans les afflictions et l'indigence par lesquelles Dieu a voulu l'éprouver; sans doute il veut aujourd'hui la consoler. Pour moi, je n'ai besoin de rien; j'ai plus qu'il ne me faut: ainsi, de tout ce que vous avez eu la générosité de m'envoyer, je lui en donnerai une partie, et j'emploierai le reste en d'autres bonnes œuvres, à votre intention. Il faut pourtant vous dire qu'une partie de cet argent m'a fait grand plaisir par rapport à certains scrupules que j'avois; car dans toutes les fondations de nos monastères, il se présente souvent des difficultés à aplanir, que je ne manque jamais de communiquer aux plus habiles jurisconsultes que je puis trouver sur les lieux: ç'a toujours été mon usage dans tout ce qui peut intéresser ma conscience; et quoique ce soit pour une plus grande exactitude et pour le bien de la chose, je me reproche quelquefois la dépense que je fais pour les honoraires de ces consultations, qui peut-être seroit plus modique en d'autres mains que les miennes, d'autant plus que je consulte souvent sur des riens. J'ai donc pris pour cette fois la dépense de mes consultations sur l'argent que vous m'aviez

envoyé, et je me suis épargné en même temps le désagrément d'en emprunter, quoique je n'eusse pas manqué de gens qui m'eussent ouvert leur bourse. Il m'en coûte un peu davantage qu'à un autre, mais aussi j'en suis plus libre avec ces messieurs, et je leur explique mon affaire tout à mon aise. En vérité, le monde est si intéressé, que cela me donne de l'horreur pour l'argent; aussi ne veux-je rien garder pour moi de celui-ci : j'en donnerai quelque chose à l'ordre, et je disposerai du reste avec liberté pour les usages que je viens de dire. Heureusement j'ai toutes sortes de permissions du Père général et du Père provincial, soit pour recevoir des religieuses, soit pour les changer, soit même pour assister une maison du bien des autres.

Il faut que le monde soit bien aveugle et bien prévenu en ma faveur; croiriez-vous (et je ne sais pas trop pourquoi) que mon crédit est si bien établi, qu'on me confie jusqu'à mille et deux mille ducats? de manière qu'avec toute mon aversion pour l'argent et pour les affaires, je ne suis occupée d'autre chose; ce n'est pas là une petite croix, mais qu'y faire? cela n'aura qu'un temps. Plaise à Dieu que je puisse le servir dans tous ces embarras!

Tout de bon, j'imagine que ce sera une grande satisfaction pour moi de vous posséder ici. J'en reçois si peu de toutes les choses de la terre, que peut-être Notre Seigneur veut-il que j'aie celle-ci, et que nous nous réunissions pour travailler ensemble à sa gloire et au salut des âmes. Je suis touchée plus que je ne puis vous le dire, d'en voir tant qui se perdent, et vos pauvres Indiens me font une peine extrême : Dieu veuille les éclai-

rer ! Il faut convenir qu'il y a bien de la misère partout le monde, aussi-bien ici que là-bas. J'ai occasion de voir différens pays, et de parler à quantité de gens ; et la plupart du temps, tout ce que je puis en dire, c'est que les hommes sont pires que des bêtes ; oui, il faut que nous n'ayons pas la moindre idée de la dignité de notre âme, pour la dégrader au point que nous le faisons, par l'attachement aux choses méprisables de la terre. Prions Dieu qu'il nous éclaire.

Je n'aurois pas cru être si longue ; je souhaite de tout mon cœur que vous compreniez la grâce que le Seigneur vous a faite, en donnant une si belle mort à madame votre chère femme. Nous avons bien prié Dieu ici pour elle, et on lui a fait un service dans chacune de nos maisons. J'espère qu'elle n'a plus besoin de prières, et que Dieu l'a déjà mise en lieu de repos. Efforcez-vous, MON CHER FRÈRE, de surmonter votre chagrin. Considérez qu'il n'appartient qu'à ceux qui ne croient pas à la vie éternelle, de s'affliger si excessivement sur le sort de ceux qui vont en jouir en sortant de la misérable vie de ce monde. Mille complimens, je vous prie, à mon frère dom Jérôme de Cépède. Cette lettre servira pour vous deux. J'ai bien de la joie d'apprendre qu'il prend des arrangemens pour venir ici dans quelques années ; si cela étoit possible, je voudrois bien qu'il ne laissât pas ses enfans là-bas, j'aimerois bien mieux que nous nous réunissions tous ici, et que nous nous prêtassions des secours mutuels pour nous rejoindre un jour dans l'éternité.

Il y a déjà beaucoup de vos messes de dites, et j'aurai soin de faire dire les autres. Je vous dirai que j'ai reçu une religieuse pour rien, et que

je voulois lui donner jusqu'au lit, dans l'intention que Dieu vous fasse la grâce de revenir en bonne santé, vous et vos enfans : embrassez-les pour moi. J'en reçois une autre de même à l'intention de dom Jérôme, et ce ne sont pas les seules ; il me suffit qu'elles soient spirituelles. Notre Seigneur prend soin de nous en amener d'autres qui nous apportent du bien, et tout s'arrange de cette façon. Je compte que vous aurez bien du plaisir à tout cela. Je suis avec respect, etc.

*Ce 17 Janvier 1570.*

---

### LETTRE VIII.

A MADEMOISELLE ISABELLE CHIMÈNE, A SÉGOVIE.

La sainte la fortifie dans le dessein qu'elle avoit de se faire carmélite, et lui donne son agrément.

QUE l'Esprit-Saint soit toujours avec vous, MADEMOISELLE, et vous fasse la grâce de comprendre combien vous êtes redevable au Seigneur. C'est en éclairant votre âme de sa divine lumière, qu'il vous a fait souhaiter d'échapper aux affreux périls qui vous environnent, je veux dire la jeunesse, les grands biens et la liberté. C'est par sa miséricorde que la pénitence, la clôture et la pauvreté, tous objets qui inspirent ordinairement l'horreur et l'épouvante, n'ont fait d'autre impression sur vous, que de vous donner une haute idée des biens célestes, et un souverain mépris pour les biens trompeurs et dangereux de

ce monde ; Dieu en soit béni à jamais ! Il ne m'en faut pas davantage pour me persuader que vous êtes un excellent sujet , que vous avez les qualités requises pour entrer dans notre saint ordre , et que vous serez une digne fille de la sainte Vierge. Dieu vous fasse la grâce d'avancer toujours dans vos saints désirs , et dans la pratique des bonnes œuvres , en sorte que je n'aie que des grâces à rendre au Père Jean de Léon. Son témoignage me suffit , je n'ai pas besoin d'une plus ample information ; et j'ai si fort dans l'esprit que vous serez un jour une grande sainte , que je ne voudrois d'autre caution que vous-même.

Je prie Dieu de vous rendre l'aumône que vous avez résolu de faire au couvent où vous entrerez. Elle est considérable , et c'est pour vous un grand motif de consolation de suivre si exactement le conseil du Seigneur , en vous donnant à lui sans réserve , et tout ce que vous possédez aux pauvres , pour l'amour de lui. Il est vrai qu'à la vue de tant de grâces que vous avez reçues de sa miséricorde , vous ne pouviez moins faire pour lui marquer votre reconnoissance ; mais aussi c'est beaucoup plus faire que de faire tout ce qu'on peut ; et sans doute ce Dieu puissant , qui n'est jamais en reste , récompensera votre zèle par de nouveaux bienfaits.

Puisque vous avez vu nos constitutions et notre règle , il ne me reste rien à vous dire , sinon que vous pouvez vous rendre dans celle de nos maisons qui vous conviendra le mieux , si vous persistez dans votre résolution. C'est le moins que je puisse faire pour le Père Jean de Léon que de vous en laisser le choix. La vérité est que je serois charmée que vous prissiez l'habit dans le



couvent où je serois , parce que j'ai grande envie de vous connoître; mais je remets le tout entre les mains de Dieu, et le prie d'en ordonner pour sa plus grande gloire. Je suis avec respect, etc.

*Entre 1570 et 1573.*

---

## LETTRE IX.

AU RÉVÉREND PÈRE DOMINIQUE BAGNEZ, DE L'ORDRE DE SAINT DOMINIQUE, L'UN DE SES CONFESSEURS.

La sainte lui rend compte de l'excellente vocation d'une fille qu'il l'avoit priée de recevoir sans dot, et lui donne quelques avis.

LA grâce du Saint-Esprit soit toujours avec vous et avec moi, MON RÉVÉREND PÈRE. Je ne suis plus étonnée des grandes choses qu'on entreprend pour l'amour de Dieu, puisque l'amitié que j'ai pour le Père Dominique est capable de me faire trouver bon tout ce qu'il trouve bon, et de me faire vouloir tout ce qu'il veut. Je ne sais pas trop où aboutira cet enchantement.

Nous sommes extrêmement contentes de la fille que vous nous avez présentée; elle est tellement ravie de joie depuis qu'elle est entrée ici, qu'elle nous fait bénir Dieu à chaque instant de l'avoir reçue. Je crois que je n'aurai jamais le courage d'en faire une sœur du voile blanc, surtout voyant ce que vous avez fait pour elle. J'ai résolu de lui faire apprendre à lire, et suivant le progrès qu'elle fera, nous nous déterminerons.

Elle a pénétré ma façon de penser, sans que je lui aie parlé; et depuis qu'elle est ici, elle s'est si fort avancée dans l'oraison, que plus d'une religieuse lui porte envie. Vous ne sauriez croire, MON PÈRE, le doux plaisir que je ressens quand je reçois quelque fille qui n'apporte rien, et que je la prends seulement pour l'amour de Dieu. Quand je rencontre de ces pauvres filles qui souhaitent sincèrement de se consacrer à Dieu, et qui ne peuvent suivre leur vocation faute d'argent, je regarde comme une faveur singulière que Dieu me fait de me les adresser, et de se servir de moi pour les aider. Quelle satisfaction pour moi, s'il étoit possible de les recevoir toutes de cette façon-là! Je ne me souviens pourtant pas d'en avoir refusé aucune, pour n'avoir rien à donner, lorsque j'en étois d'ailleurs contente.

J'ai eu une joie toute particulière de la grâce que Dieu vous a faite de vous employer à des œuvres si saintes, et de voir avec quelle ardeur vous vous portez à celle-ci. Vous êtes devenu le père de ceux qui peuvent peu, et votre charité me charme à tel point, qu'il n'y a rien que je ne fasse pour vous seconder en pareille occasion, du moins autant que je le pourrai.

La compagne de cette fille ne pouvoit se résoudre à la quitter. Je crus qu'elle ne finiroit point de pleurer. Je ne sais à quelle intention vous m'avez envoyé cette compagne; cependant le Père visiteur a déjà donné la permission pour la faire entrer: c'est un commencement pour en obtenir davantage avec l'aide de Dieu; et peut-être pourrai-je prendre encore cette pleureuse si vous le souhaitez; mais ce ne sera pas pour Ségovie, car mon nombre est plus que complet.

Je prie Dieu qu'il fasse de vous un grand saint ; mais j'ai grande envie d'avoir avec vous une conversation au sujet de ces vaines appréhensions qui vous embarrassent l'esprit. Vous perdez le temps à vous y arrêter, et vous manquez d'humilité à ne vouloir pas me croire là-dessus. Je suis bien plus contenté du Père Melchior ; car pour une fois que je lui ai parlé à Avila, il a la bonté de dire qu'il a beaucoup profité avec moi, et qu'il m'a perpétuellement devant les yeux. C'est, en vérité, un saint religieux et une âme qui doit être bien agréable au Seigneur ; je ne puis vous dire combien il m'a édifiée ; mais ne dirait-on pas que je n'ai à vous parler que de la piété des autres ? Demeurez toujours uni avec Dieu, et priez-le de ne pas permettre que je fasse jamais rien contre sa volonté. Vous connoissez le sincère et respectueux attachement avec lequel je suis pour la vie, etc.

1574.

---

 LETTRE X.

A DOM TUTONIO DE BRAGANCE, DEPUIS ARCHEVÊQUE  
D'ÉBORA.

La sainte lui donne des avis utiles, le console, et le remercie de quelques aumônes.

LA grâce de l'Esprit saint soit avec vous, MONSIEUR. J'apprends avec bien du plaisir que vous êtes arrivé heureusement et en bonne santé ; mais pour un si long trajet que celui que vous venez de faire, je trouve votre lettre bien courte ; encore ne

me dites-vous pas si vous avez réussi dans l'affaire qui étoit l'objet de votre voyage.

Ce n'est pas chose si étrange que vous soyez mécontent de vous-même, et vous ne devez point être alarmé de ce que vous éprouvez un peu de tiédeur. C'est une suite de l'embarras et de la fatigue du voyage, qui ne vous ont pas permis de régler votre temps sur la route, comme vous avez coutume de le faire : mais vous ne serez pas plus tôt rendu à vous-même, que la paix se rétablira dans votre âme.

Ma santé est assez passable, du moins en comparaison de ce qu'elle a été. Si j'avois, comme vous, le talent de me plaindre, je vous ferois convenir que mes maux sont fort au-dessus des vôtres. J'ai été surtout extrêmement malade pendant deux mois, et mes douleurs étoient si violentes, que l'intérieur s'en ressentait, au point que je ne savais si j'existois encore. L'intérieur va bien présentement, mais l'extérieur est toujours à peu près le même, malgré les secours que vous voulez bien me procurer, à moi et à mes sœurs, dont je prie Dieu de vous donner la récompense. J'en ai ici quelques-unes qui sont arrivées de Pastrane fort malades, parce que la maison étoit trop humide ; mais, grâce à vos charités, elles se portent beaucoup mieux. Ce sont de fort bonnes âmes avec qui vous auriez bien de la consolation de communiquer, surtout la Mère prieure.

Je savais déjà la mort du roi de France. J'envisage avec douleur les maux que cet événement va trainer après soi, et combien d'âmes sont menacées d'être la proie du démon ; Dieu veuille y remédier. Si nos prières y pouvoient quelque chose, nous ne les épargnons pas. Je ne cesse aussi de le

supplier de vous rendre avec usure tout le bien que vous faites à notre ordre.

La Mère prieure se recommande à vos prières; toutes nos sœurs ont déjà bien prié, et continuent de prier le Seigneur pour vous. On en doit faire autant à Médine, et partout ailleurs où l'on voudra me faire plaisir. La mauvaise santé du Père recteur me fait peine; je prie Dieu qu'il lui en donne une meilleure; et à vous, MONSIEUR, toutes les grâces spirituelles dont vous pouvez avoir besoin pour votre sanctification.

Je suis avec beaucoup de respect, etc.

*Juin 1574.*

---

## LETTRE XI.

A LA RÉVÉRENDE MÈRE MARIE-BAPTISTE, PRIEURE  
DU MONASTÈRE DE VALLADOLID.

La sainte lui annonce l'espérance qu'elle a conçue de voir bientôt la fin de la longue persécution qu'elle avoit éprouvée à Séville, lui apprend les secours qu'elle a tirés de son frère, dont elle fait l'éloge, ainsi que celui des carmélites de cette ville, et traite divers autres sujets détachés.

LA grâce du Saint Esprit soit avec votre révérence, MA CHÈRE FILLE. Le courrier part demain, et je ne pensois pas à vous écrire, parce que je n'avois rien de bon à vous mander; mais on m'a envoyé dire ce soir, un peu avant que nous fermassions notre porte, que celui qui occupoit la maison où nous devons passer, consent que nous

y allions après-demain, qui sera le jour de Saint-Jacques et Saint-Philippe ; ce qui me fait croire que Notre Seigneur veut enfin apaiser la tempête qui nous agite depuis si long-temps.

Envoyez, je vous prie, la présente lettre, la plus tôt que vous pourrez, à la Mère prieure de Médine ; je crains que celle que je lui ai écrite en dernier lieu ne l'ait trop inquiétée, quoique cette lettre ne renfermât qu'un léger crayon de nos souffrances. Je puis bien dire que toutes les persécutions que nous avons essuyées depuis la fondation de Saint-Joseph d'Avila, n'ont rien été en comparaison de celle-ci. Quand vous saurez le détail de ce qui s'est passé ici, vous conviendrez que j'ai raison et que c'est un grand effet de la miséricorde de Dieu, si nous en sortons à notre satisfaction : c'est cependant ce que nous avons tout lieu d'espérer présentement. Que béni soit le Seigneur qui sait tirer de tout un bien : vous ne sauriez croire le contentement que j'ai eu d'un changement si subit ; mais si mon frère n'eût pas été ici, nous serions encore dans le même embarras. Le pauvre homme a beaucoup souffert ; il a dépensé son argent, et supporté tous les revers avec une générosité et un courage dont nous ne saurions trop louer et remercier le Seigneur : c'est bien avec raison que nos sœurs l'aiment ; car nous n'avons eu de secours que de lui seul, et tout le monde étoit contre nous. Il est présentement réfugié dans un couvent par rapport à nous ; et il n'a tenu à rien qu'on ne l'ait trainé dans la prison de la ville, qui est une espèce d'enfer. Il n'y a point de justice à attendre de ces gens-ci ; on nous demande ce que nous ne devons pas, et on s'en prend à lui comme à notre caution. Nous espérons

faire cesser cette vexation, en portant l'affaire en cour ; car ici nous n'en verrions jamais la fin. Pour mon frère, il est enchanté de souffrir quelque chose pour Dieu ; il est actuellement chez les carmes avec notre père ; et quoique les peines et les chagrins tombent sur lui comme de la grêle, il est encore plus touché de ce que nous souffrons, que de ce qu'il souffre lui-même, en quoi il n'a pas tout-à-fait tort ; c'est ce qui m'engage à lui déguiser nos maux autant que je le puis.

Pour vous en donner quelque idée, MA CHÈRE FILLE, vous avez déjà vu par une de mes lettres les faussetés que publioit de nous cette novice qui est sortie ; hé bien ! ce n'est rien en comparaison de ce qu'elle nous a imputé depuis : vous en entendrez bientôt parler. Tout ce que je puis vous dire, c'est que Dieu m'a fait la grâce d'écouter toutes ces calomnies, comme si c'eussent été les choses du monde les plus agréables ; et j'avois beau me représenter les grands maux qui en pouvoient résulter sur toutes nos maisons, cette idée affligeante n'empêchoit pas que la joie ne prit le dessus dans mon cœur. C'est quelque chose de bien satisfaisant que le témoignage d'une bonne conscience, et l'on est bien aguerri quand on n'a rien à se reprocher.

L'autre novice est entrée dans un autre monastère, et l'on me dit hier que la tête lui avoit tourné, rien que de nous avoir quittées. Considérez, je vous prie, la profondeur des jugemens de Dieu : tôt ou tard il fait triompher la vérité ; et sans doute il fera bientôt connoître l'extravagance des mauvais bruits qui ont couru de nous, comme de dire que nous attachions les religieuses par les pieds et par les mains, et qu'après nous les fouettions. Et

plût à Dieu qu'on n'eût rien dit de plus ! mais on a publié mille horreurs contre notre sainte réforme ; et les choses ont été portées à un tel excès , que je n'ai pas douté un seul moment que le dessein de Dieu ne fût de nous mortifier pendant quelque temps , pour ensuite terminer tout à notre plus grand avantage : mon attente n'a point été trompée. Ne soyez donc point en peine de nous.

Nos sœurs d'ici sont des filles d'une vertu sublime , la prieure surtout ; je n'ai jamais vu un courage pareil au sien : j'en suis tout étonnée. Vraiment c'est bien un autre sujet que moi. Ce n'est pas qu'elles ne se soient bien trouvées de m'avoir chez elles , car les plus grands coups sont tombés sur moi. La prieure a de plus le jugement très sain , et , selon moi , elle possède éminemment toutes les qualités requises pour être prieure en Andalousie. Bien nous en prend d'avoir si bien choisi toutes ces sœurs. Ah ! la mauvaise année que j'ai passée dans ce pays-ci !

N'oubliez pas d'envoyer ma lettre à la Mère prieure de Médine , qui ensuite l'enverra à la prieure de Salamanque , de manière que la même lettre servira pour vous trois. Dieu vous rende sainte , MA CHÈRE FILLE. Je vous avoue que les gens de ce pays-ci ne m'accrochent point , et que je souhaite ardemment de me voir dans la terre de promesse , si Dieu veut m'en faire la grâce. Si je savois cependant lui être plus agréable en demeurant ici , il n'est pas douteux que j'y resterois de bon cœur : c'est à lui d'en ordonner. Je suis toute à vous , etc.

*A Séville , le 23 avril 1576.*



## LETTRE XII.

A LA RÉVÉRENDE MÈRE MARIE DE SAINT-JOSEPH,  
PRIEURE DE SÉVILLE.

La sainte reçoit ses excuses avec bonté, l'assure de son amitié, et lui recommande le soin de sa santé.

Jésus soit avec votre révérence, MA CHÈRE MÈRE. Si vous regrettez ma compagnie, je vous rends bien le change, je vous assure. Comme j'achevois d'écrire la lettre qui accompagne celle-ci, j'ai reçu les vôtres; elles m'ont fait plaisir jusqu'à m'attendrir. Vous êtes bien bonne de me demander tant de pardons; pourvu que vous m'aimiez autant que je vous aime, je vous pardonne le meilleur de mon cœur tout ce que vous pouvez m'avoir jamais fait, et tout ce que vous pourriez me faire à l'avenir. Le plus grand sujet de plainte que vous m'avez donné, c'est d'avoir paru peu satisfaite de vous trouver avec moi; mais je suis persuadée que ce n'est point votre faute, et je l'ai même dit à la prieure de Malagon. Sans doute cela n'est arrivé que par la permission de Dieu, qui, au milieu des peines et des afflictions qu'il m'a envoyées durant mon séjour à Séville, a voulu me sevrer de la consolation que j'aurois reçue des témoignages de votre amitié. Je tiendrois ces peines pour bien récompensées, et je voudrois en avoir souffert encore davantage, si je pouvois me flatter à ce prix de vous avoir procuré quelque soulagement à vous et à nos sœurs. Croyez que je

vous suis extrêmement attachée, et que, pourvu seulement que vous m'aimiez, je regarde le reste comme une bagatelle qui ne mérite aucune attention. Je vous avoue que lorsque j'étois à Séville, et qu'à l'occasion de vos affaires, je traitois avec vous comme avec ma fille bien-aimée, il m'étoit bien dur de m'apercevoir que vous n'usiez pas avec moi de la même franchise et de la même amitié; mais soyez sûre que votre lettre a effacé tout cela de ma mémoire, et qu'il ne m'est resté que ma tendresse pour vous, qui est même si vive, que j'aurois besoin du souvenir des choses passées pour en modérer l'excès.

Je ne puis vous exprimer, MA CHÈRE FILLE; combien je suis contente du bon succès de vos affaires. Croyez-moi, ne perdez point de temps à passer la transaction, quoiqu'il n'y ait pas une sûreté entière pour l'avenir: car c'est une triste chose pour des religieuses, que de plaider, surtout dans les commencemens d'un établissement. Mettez-vous bien cela dans l'esprit, et que nous nous trouverons toujours mieux d'un accommodement que d'un procès, quelque bon droit que nous puissions avoir.

Vous ne direz pas, je l'espère, que je suis paresseuse à vous écrire. Écrivez-moi aussi souvent; vous savez le plaisir que me font vos lettres. Je ne me souviens plus à laquelle de nos sœurs j'ai recommandé de prendre soin de vous; j'en charge la Mère sous-prieure. Prenez garde à lui obéir ponctuellement, et ménagez votre santé pour l'amour de moi; rien ne sauroit me faire plus de peine que si elle venoit à vous manquer. Dieu veuille vous en donner une aussi parfaite que je le désire! Bien des complimens à la Mère Béatrix

et à Delgade. La prieure vous fait les siens. Toutes nos sœurs sont charmées d'apprendre le bon état de vos affaires. Je souhaite que cela continue, et je suis bien tendrement,

MA RÉVÉRENDE MÈRE,

Votre servante,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

2 juillet 1576.

L'écclésiastique qui m'a apporté vos lettres est arrivé comme j'étois à la messe, et est reparti aussitôt après avoir dit la sienne. Je n'ai pas laissé de lui parler un moment; s'il eût resté ici, j'aurois fait de mon mieux pour le bien recevoir.

---

### LETTRE XIII.

À LA RÉVÉRENDE MÈRE MARIE DE SAINT-JOSEPH.

Sa tendresse pour cette Mère.

LA grâce du Saint-Esprit soit toujours avec votre révérence, MA CHÈRE FILLE. Faites-moi la justice d'être persuadée que vos lettres ne m'ennuient jamais, et que je les reçois toutes avec une joie sans égale. Pour preuve de cette vérité, je vous dirai qu'après avoir lu votre dernière avec bien du plaisir, je crus qu'il n'y en avoit point d'autres; un moment après, je trouvai votre seconde lettre, qui ne me donna pas moins de joie

que si je n'avois point lu la première. J'en fus surprise, ne croyant pas vous aimer avec tant de tendresse. Ne doutez donc point que vos lettres ne me soient très agréables, et qu'elles ne me donnent bien de la consolation. Mettez cependant, s'il vous plaît, dans un papier séparé, les choses de conséquence qui demandent réponse, afin que je ne perde point de temps à les chercher dans une grande lettre.

J'ai un vrai chagrin que vous n'ayez pas terminé votre affaire avant la mort de la personne que vous savez : j'ignore cependant si d'un autre côté ce n'est point un bien pour vous. Quoi qu'il en soit, soyez persuadée de ce que je vais vous dire, et ne l'oubliez pas, s'il vous plaît : c'est qu'il vous sera toujours mille fois plus avantageux de vous accommoder que de plaider, non-seulement parce que votre cause n'est pas bonne, au sentiment d'un des plus habiles hommes de la cour, mais aussi parce que rien ne sied plus mal à des religieuses que de plaider. Je vous conjure donc, MA CHÈRE MÈRE, de n'y plus songer, et de n'oublier jamais cet avis que je vous donne.

Ma nièce Thérèse se porte bien : nous sommes dans l'admiration de la sagesse qu'elle a fait paroître dans le voyage : elle s'y est conduite comme une personne d'une vertu et d'une prudence consommées, n'ayant pas voulu coucher une seule nuit hors du monastère. Sans mentir, si vous avez eu bien de la peine à l'élever, elle vous fait à présent bien de l'honneur d'avoir si bien profité de vos saintes instructions. La reconnoissance qu'elle en a est très grande ; elle ne cesse point de s'en louer à tout le monde, et de parler de la bonne éducation que vous lui avez donnée. Je

prie Dieu , MA RÉVÉRENDE MÈRE , de vous conserver et de vous rendre toutes de grandes saintes. On ne peut être plus à vous que je le suis , etc.

*Le 9 août 1576.*

---

## LETTRE XIV.

A DOM LAURENT DE CÉPÈDE , SON FRÈRE.

Elle lui écrit avec amitié , et lui donne d'excellens avis pour le gouvernement de sa famille.

LA grâce du Saint-Esprit soit toujours avec vous , MON CHER FRÈRE. Je ne puis exprimer combien les quinze derniers jours qui se sont passés sans recevoir de vos nouvelles , m'ont paru longs. Dieu soit loué de vous avoir conservé en santé , et de ce que vos affaires sont si bien réglées ; car je ne vois rien à réformer dans ce que vous marquez de votre maison , de vos meubles et du service que vous avez acheté.

Que j'ai de chagrin , MON CHER FRÈRE , de votre indisposition ! Il me paroît que c'est de bonne heure que le froid vous incommode. Pour moi , je suis mieux , Dieu merci , que je n'ai été depuis plusieurs années : et pour vous rendre compte de tout , je vous dirai que j'ai une petite cellule fort jolie et fort retirée , dont la fenêtre regarde dans le jardin. Les visites ne m'importunent pas beaucoup. Si les lettres que je ne puis me dispenser d'écrire n'étoient pas en si grand nombre , et que vous fussiez ici , il ne me manqueroit rien , et je

serois si à mon aise, qu'il seroit impossible que je restasse long-temps dans cette situation ; car dès que je commence à goûter un peu le repos, il m'échappe à l'instant. Ma consolation, dans votre absence, est la santé que Dieu vous donne : je le prie de vous la conserver et de vous récompenser de l'intérêt que vous avez la bonté de prendre à la mienne.

Je me fais un vrai plaisir de ce que notre éloignement vous donne du chagrin : j'ose espérer qu'il ne sera pas long, et que bientôt je sentirai, comme vous, le froid d'Avila. Je crains si peu le mal qu'il me doit faire, que je n'en retarderai pas mon départ d'un seul jour, persuadée que Dieu donne partout de la santé quand c'est son bon plaisir ; outre que, désirant cette santé beaucoup plus pour vous que pour moi, je ne puis appréhender une incommodité qui nous sera commune.

Je serois au reste très fâchée, MON CHER FRÈRE, que vous oubliassiez une chose que je veux vous marquer ici de peur qu'elle ne m'échappe ; c'est que, si vous n'avez dès à présent un très grand soin de mes neveux, ils pourront bien, avant qu'il soit peu, fréquenter les gens les plus éventés et les moins rangés d'Avila. Si donc vous voulez prévenir un si grand mal, il est à propos de les envoyer au plus tôt au collège des jésuites. L'éducation des jeunes gens est très importante et très difficile ; à Dieu ne plaise que mes frères négligent de telle sorte celle de leurs enfans, qu'ils deviennent vicieux et libertins !

Souvenez-vous surtout, au nom de Dieu, que je vous ai conseillé de ne pas arrêter sitôt un confesseur, et de n'avoir dans votre maison que le

moins de domestiques que vous pourrez. Croyez-moi, il vaut beaucoup mieux en augmenter le nombre, que d'être forcé de le diminuer. N'oubliez pas non plus de mortifier cette inclination naturelle qui vous porte sans cesse au faste et à l'éclat. Encore une fois, n'écoutez pas, s'il vous plaît, ce que l'on vous dira pour vous exciter à faire une grosse dépense. Considérez souvent qu'on s'abîme presque sans y penser, et qu'il vaut bien mieux, selon Dieu et selon le monde, ne pas faire toute la dépense qu'on souhaiteroit de faire, et avoir de quoi donner l'aumône : cela sera sans comparaison, plus avantageux à vous et à vos enfans. Je suis, avec bien du respect,

Votre servante,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

Octobre 1576.

---

## LETTRE XV.

AU RÉVÉREND PÈRE MARIAN DE SAINT-BENOIT,  
CARME DÉCHAUSSÉ.

Elle lui fait réponse au sujet de deux postulantes qu'il lui avoit recommandées, et en qui elle ne trouvoit pas les qualités suffisantes.

LA grâce de l'Esprit saint soit avec votre révérence. Il paroît bien, MON RÉVÉREND PÈRE, que vous ignorez les obligations que j'ai au Père Olea, et l'amitié que je lui porte, puisque vous prenez la peine de m'écrire sur les mêmes choses dont il

est question, ou dont il a été question entre lui et moi. Vous savez que ce n'est pas mon défaut que l'ingratitude. Je puis vous assurer que l'affaire dont vous me parlez seroit déjà terminée, s'il n'y alloit que de mon repos ou de ma santé : mais quand la conscience y est intéressée, il n'y a amitié qui tienne ; je dois plus à Dieu qu'à qui que ce soit.

Et plutôt à Dieu qu'il n'y eût d'autre inconvénient que celui de la dot ! Vous savez (ou si vous ne le savez pas, tout le monde vous le dira) que nous avons dans nos maisons beaucoup de religieuses qui n'ont rien apporté ; et d'ailleurs c'est une assez bonne dot que cinq cents ducats : il n'y a point de monastère où cette fille ne puisse être reçue pour ce prix-là. Le Père Olea ne connoît point nos sœurs, ainsi je ne suis point étonnée de son incrédulité ; mais, moi, qui sais que ce sont de vraies servantes de Dieu, et qui connois toute leur candeur, je ne croirai jamais qu'elles soient capables d'ôter l'habit à une novice, sans de bonnes raisons. Je sais jusqu'où elles portent le scrupule sur cet article ; et assurément ce n'est pas sans sujet qu'elles ont pris une telle résolution. Comme nous sommes en petit nombre dans chaque maison, le trouble que causent celles qui ne sont pas propres pour la religion, est quelque chose de si insupportable, que la conscience la moins timorée se fera toujours un scrupule d'en recevoir de pareilles ; à plus forte raison, quiconque craindra de déplaire en rien à Notre Seigneur. Dites-moi, je vous prie, si nos sœurs lui refusent leurs suffrages, est-ce que je puis leur faire prendre une religieuse par force ? Aucun supérieur n'auroit ce pouvoir.

N'allez pas vous imaginer que le Père Olea soit



personnellement intéressé dans cette affaire ; il m'a lui-même écrit qu'il ne prend pas plus d'intérêt à cette fille, qu'à une personne qui passeroit par la rue ; mais ce sont mes péchés qui sont cause qu'il s'est mis dans la tête d'exercer sa charité dans une chose qui n'est pas faisable, et où je ne puis l'obliger, dont je suis, en vérité, bien fâchée. Au bout du compte, quand la chose seroit faisable, on ne rendroit pas un bon office à cette fille de lui faire passer sa vie avec des personnes qui ne veulent point d'elle. J'ai peut-être même plus fait dans cette occasion que la raison n'auroit voulu, puisque j'ai engagé nos sœurs à la garder encore un an contre leur gré, pour l'éprouver davantage, et pour m'instruire par moi-même de toutes choses, s'il arrive que je passe par ce couvent en allant à Salamanque. Je ne l'ai fait que par considération pour le Père Olea, et pour lui donner satisfaction ; car je suis bien persuadée que les religieuses m'ont accusé vrai ; et vous savez vous-même combien elles ont d'éloignement pour le mensonge, dans les choses même les plus légères.

Vous savez aussi qu'il n'est pas nouveau de voir des novices sortir de nos maisons, c'est chose assez ordinaire ; et celle-ci n'en sera pas moins estimée, quand elle dira que sa santé ne lui a pas permis de soutenir l'austérité de la règle ; du moins je n'en ai encore vu aucune qui ait rien perdu par-là de sa réputation. Je vous réponds que ceci me servira de leçon, et que dorénavant j'y regarderai de plus près que je n'ai encore fait ; et, par exemple, j'empêcherai qu'on ne reçoive la demoiselle que propose le seigneur Nicolas, quoiqu'il paroisse que cela vous feroit

plaisir, parce que je suis informée d'ailleurs que ce n'est point un sujet qui nous convienne, et que je ne veux pas me faire des ennemis en cherchant à obliger mes patrons et mes amis. C'est une chose étrange que de me demander, comme vous faites, pourquoi donc j'ai consenti qu'on me parlât de la réception de cette demoiselle; il faut bien se parler pour connoître les sujets : comment voudriez-vous qu'on fit autrement? J'avois grande envie d'obliger le seigneur Nicolas; mais on m'avoit dit d'abord les choses d'une façon, et j'ai appris depuis qu'elles étoient toutes différentes. D'ailleurs, je suis persuadée que le seigneur Nicolas a plus à cœur le bien général de nos maisons, que l'avantage particulier d'un sujet, et qu'il n'a jamais prétendu que cette demoiselle fût reçue, qu'autant qu'elle nous conviendrait.

Ne m'en parlez donc plus, pour l'amour de Dieu, MON RÉVÉREND PÈRE; avec une dot aussi bonne que celle qu'on lui donne, elle peut bien entrer dans un autre couvent; mais elle ne convient nullement dans le nôtre, où nous ne devons prendre que des sujets choisis, attendu notre petit nombre. Et si jusqu'à présent il nous est arrivé d'être moins exactes à l'égard de quelques-unes, dont le compte est facile à faire, nous nous en sommes si mal trouvées, qu'à l'avenir nous y prendrons garde de plus près. Surtout n'allez pas nous brouiller avec le seigneur Nicolas, en lui persuadant d'insister, car il éprouveroit un second refus.

Vous me faites rire, MON RÉVÉREND PÈRE, de dire que vous connoitriez le caractère de cette demoiselle, rien qu'à la voir; croyez-moi, nous

ne sommes pas si faciles à connoître, nous autres femmes; et tel a confessé une femme pendant plusieurs années, qui est étonné après ce temps-là de l'avoir méconnue. Cela vient, sans doute, de ce que les femmes, la plupart du temps, ne savent pas même se confesser, et que les confesseurs ne peuvent porter leur jugement que sur ce qu'on leur dit. Enfin, MON PÈRE, quand vous voudrez que nous fassions quelque chose pour vous dans nos maisons, présentez-nous des sujets qui aient les qualités convenables, et vous verrez que nous serons bientôt d'accord sur la dot : autrement ne comptez point sur nous. Je suis, avec respect,

MON RÉVÉREND PÈRE,

Votre indigne servante,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

21 octobre 1576.

## LETTRE XVI.

AU RÉVÉREND PÈRE GRATIEN DE LA MÈRE-DE-DIEU.

La sainte l'exhorte à ne chercher que la gloire de Dieu, et le prie de maintenir le réglemeut qui défend de manger aux parloirs des carmélites.

La grâce du Saint-Esprit vous accompagne incessamment, MON RÉVÉREND PÈRE. Je vous écris la semaine passée, qui étoit celle de l'octave

de la Toussaint. Avec quel plaisir et quelle satisfaction j'ai reçu votre dernière lettre, quoiqu'elle fût fort succincte.

Le grand Dieu d'Israël veut être loué et adoré de ses créatures : nous devons donc, à votre imitation, MON PÈRE, avoir toujours devant les yeux son honneur et sa gloire, et ne penser jamais à la nôtre, dont il prendra soin lui-même, si c'est son bon plaisir : notre partage est de nous humilier, et par un profond abaissement de rehausser, autant que nous le pouvons, sa grandeur infinie et sa souveraine majesté. Mais ne suis-je pas ridicule de vous parler de la sorte ? Et n'aurez-vous pas sujet de rire et de vous moquer de ma simplicité, surtout si je vous dis que je considère d'un œil jaloux le bonheur de nos sœurs de Séville qui vous possèdent si tranquillement, et qui jouissent avec tant de plaisir d'un bonheur qui me coûta ici tant de peines ? J'ai néanmoins de la joie qu'elles aient trouvé le moyen de procurer à Paul quelque soulagement d'une manière qui ne peut être improuvée.

Mais que ne dira-t-on point de la défense que j'ai faite de manger jamais aux parloirs des carmélites ? Sûrement on l'accusera de rigueur, faute de comprendre que j'ai voulu par-là fermer la porte à un relâchement tellement inévitable, qu'il vaut mieux, MON RÉVÉREND PÈRE, si vous ne pouvez point vous y accoutumer, que vous ne leur disiez plus la messe. Quelque grandes que soient les peines que j'ai souffertes dans cet établissement, je m'en tiendrais infiniment dédommée, si je pouvois affermir un point de régularité si nécessaire et si avantageux. Je loue Dieu de ce que par sa grâce nous commençons un peu à

respirer, sans avoir besoin du secours des séculiers. Je prie Dieu de vous conserver, MON RÉVÉREND PÈRE, aussi long-temps que le désire votre indigne servante et fille, etc.

10 novembre 1576.

---

## LETTRE XVII.

A LA RÉVÉRENDE MÈRE MARIE DE SAINT-JOSEPH.

La sainte veut qu'on préfère dans ses maisons la simplicité à la science.

MA FILLE, le Saint-Esprit soit avec votre révérence. J'ai reçu votre lettre du *trois* novembre. Je puis vous assurer que toutes celles que je reçois de vous, loin de me fatiguer, me procurent au contraire le plus agréable délassement. Mais j'ai trouvé fort plaisant que vous ayez mis la date en toutes lettres; Dieu veuille que ce ne soit pas pour vous épargner la petite humiliation de faire voir vos mauvais chiffres!

Avant que cela m'échappe, il faut vous dire que j'aurois trouvé fort bien la lettre pour le Père Marian, sans tout ce latin dont elle étoit chargée. Dieu préserve toutes mes filles de cette vanité ridicule de parler latin; que cela ne vous arrive plus, je vous prie, et ne le permettez à personne. J'aime beaucoup mieux que mes filles se piquent de simplicité, comme il convient à de saintes, que de vouloir passer pour des rhétoriciennes.

Voilà ce qu'on gagne à m'envoyer ces lettres tout ouvertes.

Engagez la communauté à recommander à Dieu mon nouveau confesseur. J'en suis extrêmement satisfaite, et ce n'est pas peu pour moi, qui ne me contente pas aisément. Ah! que vous avez bien fait de ne pas appeler, pour vous confesser, celui qui m'a tant tourmentée quand j'étois à Séville. Dieu ne vouloit pas, sans doute, que j'eusse la moindre satisfaction dans ce pays-là; car celle que j'aurois pu recevoir de la présence de notre Père provincial étoit empoisonnée d'une infinité de chagrins et de crève-cœur; et celle que vous auriez dû me donner, comme étant la personne dont le commerce me plaît davantage, vous me la refusiez; au reste, je suis bien charmée que vous soyez enfin persuadée de la tendresse que j'ai pour vous. J'ai tant de lettres à écrire, que je ne puis vous en dire davantage. Dieu vous conserve toutes, et fasse de vous des saintes. Je suis bien tendrement, etc.

*Ce 19 novembre 1576.*

Je me réjouis, MA CHÈRE FILLE, de ce que vous éprouvez aussi la pauvreté dans votre maison, et de ce que Dieu y pourvoit : qu'il soit béni à jamais. Je n'approuve point votre toile, moitié lin et moitié laine, pour les chemises. L'usage de cette toile ne serviroit qu'à ouvrir la porte au relâchement et à l'infraction de la règle. J'aime mieux qu'on se serve tout naturellement de toile de lin dans le cas de nécessité, parce que ce cas ne tire jamais à conséquence. Dailleurs, cette toile

mêlée seroit presque aussi incommode pour la chaleur que la serge; en sorte que ce seroit s'écarter de la règle sans aucune utilité. Ainsi n'en parlons plus.

---

## CHAPITRE XVIII.

AU RÉVÉREND PÈRE JÉRÔME GRATIEN.

La sainte le félicite de la spiritualité de ses lettres et de ses grands travaux. Elle lui parle des carmélites.

JÉSUS soit toujours avec votre révérence, MON PÈRE. Ce jour est fort heureux pour moi, puisque le Père Marian de Saint-Benoît m'a fait tenir vos lettres.

J'ai loué Dieu, MON RÉVÉREND PÈRE, de la manière agréable et spirituelle avec laquelle vous écrivez, mais surtout de l'édification et de la piété dont vos discours sont remplis. Que les paroles dont vous vous servez pour exciter à la pratique de la vertu sont puissantes! qu'elles ont de force et de douceur! et que mon âme en reçoit de joie et de consolation! Il me paroît que, quand nous ne serions pas fidèles à Dieu par le désir des récompenses qu'il promet à ceux qui gardent ses divins commandemens, mais seulement par la crainte des châtimens dont il menace les prévaricateurs de sa loi, ce ne laisseroit pas d'être un bien.

Il est visible, MON RÉVÉREND PÈRE, que Dieu

est avec vous, qu'il vous remplit de force et de lumière, et qu'il vous comble de ses grâces; je l'en remercie avec autant de reconnoissance que s'il me les faisoit à moi-même. Ne craignez donc point, je vous prie, de ne pas réussir dans les grandes entreprises où ses intérêts vous engagent. Que votre bonheur est grand, et que je vous porte envie, et au Père Antoine de Jésus, d'empêcher par vos prédications que Dieu ne soit si offensé, tandis que je demeure ici avec de simples désirs! Je ne sais quand je commencerai à le servir.

Je n'ai jamais été plus convaincue qu'à présent des merveilleux effets d'une oraison pure, fervente et persévérante, et du pouvoir qu'elle a d'obtenir tout, lorsque l'âme qui prie ne cherche uniquement que la gloire de Dieu et le salut du prochain. Soyez donc persuadé, MON RÉVÉREND PÈRE, comme je le suis moi-même, que Dieu commence à accomplir le dessein qu'on a eu, en établissant ces monastères, d'assembler des personnes qui ne cessassent point de demander à Dieu, par de ferventes prières, son secours et son assistance pour les prédicateurs de sa parole, puisque des filles, telles que je suis, ne sont pas capables d'autre chose. Je me confirme de plus en plus dans cette persuasion; quand je considère la vertu et la perfection des carmélites; et je ne doute point qu'elles n'aient assez de crédit auprès de Dieu, pour en obtenir de très grandes grâces.

J'approuve fort, MON RÉVÉREND PÈRE, la réforme que vous avez faite de leur habit; dans un an on pourra le donner à toutes de cette manière; et cette réforme, une fois établie, subsistera ensuite sans nulle peine. Peut-être excitera-t-elle



d'abord un peu de bruit : si cela arrive, il n'y aura qu'à punir un peu sévèrement une seule des plus mutines, pour faire taire toutes les autres, tant la plupart des femmes sont naturellement timides.

Que j'ai été étonnée de la rigueur dont le Père Antoine de Jésus a usé dans sa visite ! Elle pouvoit être utile à quelqu'une des sœurs, mais non pas à toutes : j'en puis parler sûrement, parce que je les connois, et que je sais de quelle manière il les faut conduire. Dieu veuille qu'une telle sévérité leur soit avantageuse, et qu'elle les porte à éviter les moindres imperfections ! La rigueur est quelquefois nécessaire aussi-bien que la douceur, surtout à l'égard des opiniâtres. C'est ainsi que Notre Seigneur se sert de divers moyens pour nous engager à son service. Dieu vous conserve, MON RÉVÉREND PÈRE, aussi long-temps que je l'en supplie.

*Mi-décembre 1576.*

---

## LETTRE XIX.

AU RÉVÉREND PÈRE LOUIS DE GRENADE, DE L'ORDRE  
DE SAINT-DOMINIQUE.

La sainte lui témoigne l'envie qu'elle auroit de le voir, et se recommande à ses prières.

LA grâce du Saint-Esprit soit toujours avec vous, MON RÉVÉREND PÈRE. J'ai l'avantage de tenir ma place parmi ce grand nombre d'amis en

Notre-Seigneur, que la sainteté et l'utilité de votre doctrine vous attirent de toutes parts, et qui remercient Dieu de vous avoir fait naître pour le salut de leurs âmes. Il me semble qu'il n'y a point d'obstacle que je n'eusse surmonté avec courage, pour aller jouir de la conversation d'un homme dont les écrits versent dans mon cœur une si douce consolation, si mon état et mon sexe me l'eussent permis. Sans cet inconvénient, quel besoin n'avois-je pas de chercher des personnes telles que vous, capables de calmer les alarmes dont mon âme a été agitée pendant si longtemps! Dieu ne m'ayant point jugée digne de cette faveur, je trouve du moins du soulagement dans l'ordre que dom Tutionio m'a donné de vous écrire; chose que je n'eusse osé faire de moi-même. La confiance que j'ai dans l'obéissance, me fait espérer de la bonté de Notre Seigneur, que cette lettre servira à me procurer le secours de vos prières. J'en ai un extrême besoin dans la circonstance où je me trouve, qui est de n'avoir aucun mérite, et d'être journellement exposée aux yeux du monde, sans pouvoir justifier en aucune manière, par ma conduite, la bonne opinion qu'on a de moi. Si vous saviez, MON RÉVÉREND PÈRE, jusqu'où cela est porté, c'en seroit assez pour vous exciter à m'accorder, par charité, la grâce que je vous demande, vous qui connoissez si bien la grandeur de Dieu, et qui concevez aisément ce qu'on doit souffrir à ma place, après avoir aussi mal vécu que je l'ai fait. J'ai pourtant osé, malgré mon indignité, adresser souvent mes prières à Dieu, pour votre conservation. Plaise à sa divine bonté vous accorder de longs jours, vous faire avancer de plus en

plus dans la perfection, et augmenter en vous son saint amour ! Ce sont les vœux les plus ardens de celle qui est avec la plus parfaite vénération ,

MON RÉVÉREND PÈRE,

Votre indigne et très humble servante ,

THÉRÈSE DE JÉSUS, carmélite,

An 1577.



## LETTRE XX.

A MONSIEUR DOM ALVARO DE MENDOÇA, ÉVÊQUE  
D'AVILA.

( On appelle cette lettre la lettre de la satire. )

La sainte y fait la critique de quatre petits ouvrages composés par différentes personnes, sur un sujet spirituel donné par l'évêque, à l'occasion d'une révélation qu'elle avoit eue.

MONSIEUR,

Si l'obéissance ne m'y forçoit, certainement je n'accepterois pas la qualité de juge, dont vous voulez m'honorer; et je ne manquerois pas de raisons pour la refuser. Ce ne seroit pourtant pas, comme le disent nos sœurs, parce que mon frère est du nombre des contendans; ce qui pourroit faire soupçonner que, par amitié pour lui, je donnasse en sa faveur une entorse à la justice.

Non ; ces messieurs me sont tous quatre également chers , m'ayant tous aidée à supporter mes travaux. Je conviendrai même que mon frère est venu le dernier , comme nous achevions de boire le calice des souffrances ; mais il en a eu sa part , et il en aura encore par la suite une meilleure , moyennant la grâce de Dieu.

Que Dieu me fasse aussi celle de ne rien dire qui mérite qu'on me dénonce à l'inquisition ; car franchement , je me sens la tête bien affoiblie par la quantité de lettres et d'autres choses qu'il m'a fallu écrire depuis hier au soir : mais l'obéissance peut tout sur moi. Ainsi , bien ou mal , je vais faire ce que vous m'ordonnez. J'aurois voulu seulement me réjouir un peu par la lecture de ces ouvrages ; mais vous ne permettez pas que je m'en tienne là. Il faut vous obéir.

D'abord , à ce qu'il paroît , les paroles dont il est question sont de l'époux de nos âmes , qui leur dit : *Cherche-toi en moi*. Je n'en veux pas davantage pour conclure que monsieur de Salcède a pris à gauche en disant , que cela signifie que Dieu est en toutes choses. Voyez un peu la belle découverte !

Il parle aussi beaucoup d'entendement et d'union : mais qui ne sait que dans l'union l'entendement n'agit pas ? Or , s'il n'agit plus , comment pourroit-il chercher ? J'ai été fort contente de ce verset de David : *J'écouterai ce que dit en moi le Seigneur* ; et certainement on doit faire grand cas de cette paix dans les puissances de notre âme , qui sont appelées *peuple* par le prophète ; mais comme je me suis fait un plan de ne rien approuver de tout ce qui a été dit , je soutiens que ce verset ne vient point à propos , par la raison

que les paroles en question ne disent point, *écoute, mais cherche-toi.*

Mais voici bien le pis, c'est que si monsieur de Salcède ne se dédit pas, je le dénoncerai à l'inquisition qui est ma voisine. Y pense-t-il? Tout du long de son écrit il ne cesse de dire et de répéter : *Ceci est de saint Paul : C'est le Saint-Esprit lui-même qui s'exprime de cette façon* : et après cela il finit par dire que son écrit n'est plein que de sottises. Oh ! qu'il se rétracte tout présentement ; sinon il verra beau jeu.

Pour le Père Julien d'Avila, il commence bien et finit mal ; ainsi il ne mérite aucune préférence sur ses concurrens. On ne lui demande pas ici qu'il nous explique comment la lumière créée et la lumière créée s'unissent ensemble, mais comment nous devons nous chercher en Dieu. On ne lui demande pas non plus qu'il nous dise ce que sent une âme lorsqu'elle est parfaitement unie à son Créateur, et si dans cet état elle diffère ou non de ce divin objet. Je ne pense point du tout que les paroles dont il s'agit, doivent donner lieu à de pareilles questions, puisque, pour les résoudre, il faudroit que l'homme pût reconnoître la différence qu'il y a du Créateur à la créature.

Que veut-il dire encore par cette expression : *Quand l'âme est épurée* ? Pour moi, je crois que les vertus et l'épurement ne suffisent point ici, parce qu'il s'agit d'un état surnaturel, et d'un don que Dieu fait à qui il lui plaît ; et si quelque chose y pouvoit disposer, ce seroit l'amour. Mais je lui pardonne ses écarts, en considération de ce qu'il a été moins long que le Père Jean de la Croix.

La doctrine de celui-ci pourroit être bonne à qui voudroit faire les exercices de la compagnie de Jésus ; mais elle est ici absolument déplacée. Nous serions bien à plaindre si nous ne pouvions chercher Dieu qu'après que nous serions morts au monde. Eh quoi ! la Madeleine, la Samaritaine et la Cananéenne étoient-elles déjà mortes au monde quand elles trouvèrent Dieu ? Il débite encore quantité de belles réflexions sur la nécessité de s'unir à Dieu , pour ne faire qu'une seule et même chose avec lui ; mais quand cela arrive , quand l'âme a reçu de Dieu cette faveur signalée , il ne peut plus lui dire de le chercher , puisqu'elle l'a déjà trouvé.

Dieu me délivre de ces gens si spiritualisés, qui veulent, sans examen et sans choix, ramener tout à la contemplation parfaite. Avec tout cela, il faut pourtant lui savoir gré de nous avoir si bien expliqué ce que nous ne lui demandions pas. Voilà ce qu'on gagne à parler de Dieu , on en tire souvent tel profit auquel on ne s'attendoit point du tout.

Quand au pauvre monsieur de Cépède (à qui nous sommes cependant bien obligées de ses vers et de sa réponse), il en a dit plus qu'il n'en savoit ; mais en faveur de la petite récréation qu'il nous a donnée, nous lui pardonnons volontiers son peu d'humilité , d'avoir voulu traiter des matières si fort au-dessus de sa portée, comme il en convient lui-même ; ce n'est pas pourtant qu'il ne méritât la correction pour le bon conseil qu'il donne aux âmes dévotes, de pratiquer l'oraison de quiétude, comme si la chose dépendoit d'elles. Dieu veuille qu'il tire quelque profit de sa témérité ! Son ouvrage n'a pas laissé de me faire

plaisir, quoiqu'au fond je trouve qu'il a eu grande raison d'en être un peu honteux.

Enfin, MONSEIGNEUR, on ne peut décider lequel de tous ces écrits est le meilleur, puisque, sans leur faire tort, aucun n'est exempt de faute. Dites-donc à ces messieurs qu'ils se corrigent; et peut-être ne ferai-je pas mal de me corriger moi-même, pour ne pas ressembler à mon frère dans son peu d'humilité. Il faut pourtant convenir que ces messieurs sont tous de très habiles gens, et qu'ils n'ont perdu que pour avoir trop beau jeu; car, (comme je l'ai observé) à une personne qui auroit obtenu la grâce de tenir son âme unie à Dieu, il ne lui diroit pas de le chercher, puisqu'elle le posséderoit déjà. Pour ne pas vous ennuyer davantage, MONSEIGNEUR, de mes extravagances, je ne répondrai pas pour le présent à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Je me contenterai de vous en remercier très humblement, et de vous renouveler les assurances du profond respect avec lesquels je suis,

MONSEIGNEUR,

DE VOTRE GRANDEUR

L'indigne et très soumise servante,

THERÈSE DE JÉSUS.

1577.

REMARQUES DE DOM JEAN DE PALLAFOX.

Voici dans quelles circonstances cette lettre (si l'on peut l'appeler ainsi) fut écrite.

Nous apprenons d'une autre lettre de la sainte, qu'elle entendit un jour dans son intérieur la voix de Dieu qui disoit à l'âme : *Cherche-toi en moi.* Elle

fit part de son secret à dom Laurent de Cépède, son frère, qui étoit alors à Avila, et le pria de lui dire ce qu'il en pensoit. La chose étant venue à la connoissance de l'évêque dom Alvaro, il voulut que ces paroles fissent le sujet d'une récréation spirituelle et profitable, et ordonna que chacun feroit ses réflexions, et mettroit par écrit ce qu'il entendoit que Dieu eût voulu dire par-là.

Il y eut donc quatre personnes chargées par l'évêque de cette explication, savoir : le vénérable Jean de la Croix, personnage d'une contemplation sublime, qu'on regardoit alors, et qu'on regarde encore aujourd'hui comme un oracle mystique; le sieur Julien d'Avila, prêtre séculier de la même ville, homme d'une éminente vertu, qui accompagnoit souvent la sainte dans ses voyages, et dont elle fait mention dans ses fondations; dom François de Salcède, gentilhomme d'une haute piété, et que la sainte appelloit le saint Cavalier; et le frère de la sainte, dom Laurent de Cépède, qui étoit dès-lors fort avancé dans la vie spirituelle. Chacun d'eux ayant apporté son ouvrage à l'évêque, il les remit tous à la sainte, et lui ordonna d'en faire la critique; ce qu'elle fit par obéissance, mais avec cette légèreté et cet agrément qui lui étoient naturels.



## LETTRE XXI.

A DOM LAURENT DE CÉPÈDE, SON FRÈRE.

Elle le reprend d'un vœu qu'il avoit fait trop légèrement, l'exhorte à prendre plus de soins qu'il ne faisoit de ses affaires domestiques, lui donne quelques avis de perfection, et lui envoie des couplets de sa façon.

JÉSUS soit avec vous, MON CHER FRÈRE. Vous faites donc des vœux sans m'en rien dire ! Voilà vraiment une plaisante obéissance ! Si d'un côté votre résolution m'a fait plaisir, elle m'a fait peine d'un autre côté, parce qu'il me paroît qu'il y a du danger dans ces sortes de promesses : informez-vous-en. Je crains que ce qui ne seroit qu'un péché véniel par soi-même, ne devienne un péché mortel, à cause du vœu. Je le demanderai aussi à mon confesseur, qui est un grand théologien.

Pour moi, je regarde un pareil vœu comme une simplicité. Ceux que j'ai faits à Dieu, sont bien différens par les circonstances. Je n'oserois jamais promettre ce que vous avez promis, sachant que les apôtres mêmes ont péché véniellement, et que la sainte Vierge seule en fut exempte. Je veux bien croire que Dieu aura pris votre intention en bonne part; mais je serois d'avis que vous fissiez changer ce vœu en quelque autre chose. Cela peut se faire aisément, en vous servant de la bulle, et je vous conseille d'y penser, tout au plus tôt, si vous ne l'avez déjà fait. Le temps du

jubilé vient fort à propos. Ah ! MON CHER FRÈRE , qu'il est facile de commettre le péché véniel ! on y tombe sans s'en apercevoir : Dieu nous fasse miséricorde. S'il ne nous impute pas ce péché à plus grande faute , c'est qu'il connoît toute notre foiblesse. Enfin , selon moi , vous ne sauriez trop tôt y remédier ; et je vous exhorte à ne plus faire de vœux aussi légèrement , attendu que rien n'est plus dangereux. Il me paroît tout simple et sans inconvénient , que vous communiquiez quelquefois à votre confesseur ce qui vous arrive dans l'oraison ; c'est un guide que vous avez sous la main , et qui vous conduira toujours mieux qu'un autre : de cette façon , vous ne courrez pas risque de vous égarer.

Savez-vous bien , MON CHER FRÈRE , que c'est le démon qui vous porte à vous repentir d'avoir acheté la terre de la Serne ; et cela pour vous détourner de remercier Dieu de la grande grâce qu'il vous a faite , en vous procurant cette acquisition ? Mettez - vous donc une bonne fois dans l'esprit , que par bien des endroits cette affaire étoit la meilleure que vous pussiez faire , puisque vous assurez du bien à vos enfans , et quelque chose de plus que du bien , de l'honneur : aussi n'y a-t-il personne qui en entende parler , qui ne vous en estime fort heureux. Pensez-vous donc que le recouvrement des rentes pût se faire sans le moindre travail ? Quoi ! toujours des exécutions ! dites-vous. Eh ! mais tous ceux qui ont du bien , sont dans ce cas-là. Encore un coup , prenez garde que c'est une véritable tentation ; et au lieu de vous repentir , ne pensez qu'à louer Dieu. N'allez pas vous imaginer que , si vous aviez plus de temps à vous , vous feriez plus d'oraison. Dés-

abusez-vous de cette idée : un temps aussi bien employé que celui qu'on passe à prendre soin du bien de ses enfans, ne nuit jamais à l'oraison. Quelquefois Dieu donne dans un moment d'oraison plus de grâces qu'il n'en accorde dans une oraison longue. La mesure du temps n'est pas celle de ses faveurs.

Tâchez donc, aussitôt après ces fêtes, d'examiner vos titres, et mettez-les en ordre. Le temps que vous emploierez à bonifier votre terre, sera un temps bien employé; et vous serez charmé, en été, d'y aller passer quelques jours. Abraham, Jacob et Joachim ne laissoient pas d'être saints pour prendre soin de leurs troupeaux; mais comme nous sommes naturellement ennemis du travail, le moindre nous fatigue. Il m'en arrive autant à moi-même; et c'est pour cette raison que Dieu permet que j'aie toujours mille affaires qui m'embarrassent. Prenez conseil dans tout ceci de notre ami monsieur de Salcède; car, pour ce qui est du temporel, je lui cède volontiers ma place.

C'est une grâce toute particulière que Dieu vous fait de permettre que vous ayez du dégoût pour une chose dont un autre que vous se feroit un plaisir : mais il ne faut pas pour cela perdre courage; car nous devons servir Dieu de la façon qu'il veut, et non pas à notre fantaisie.

Dites, s'il vous plaît, à Thérèse qu'elle ne craigne point que j'aime personne autant qu'elle; qu'elle distribue les images, à la réserve de celles que j'ai mises à part pour moi, et qu'elle en donne quelques-unes à ses frères : j'ai grande envie de la voir. Ce que vous avez écrit d'elle à Séville, m'a extrêmement édifiée; on m'a en-

voyé ici vos lettres qui ont beaucoup diverti nos sœurs, aussi-bien que moi : elles les ont lues à la récréation. Qui voudroit vous interdire la plaisanterie, MON CHER FRÈRE, ce serait vous ôter la vie; mais comme c'est à des saintes que vous avez affaire, vous n'y prenez pas garde de si près. Vous avez bien raison. Ce sont de véritables saintes que nos sœurs; elles me jettent à chaque instant dans la confusion.

C'étoit hier la fête du nom de Jésus, et nous eûmes grande réjouissance au couvent. Dieu vous rende votre présent : je ne sais comment reconnoître tous vos bienfaits, à moins que vous ne vouliez accepter en échange ces couplets que j'ai faits par ordre de mon confesseur, pour réjouir nos sœurs avec qui j'ai passé tous ces jours-ci la récréation du soir. L'air en est fort beau, et je voudrois que le petit François pût apprendre à les chanter. Ne voilà-t-il pas du temps bien employé? Avec tout cela, Dieu n'a pas laissé de me faire bien des grâces pendant ces saints jours.

Je suis dans l'admiration de celles qu'il vous fait continuellement; que son saint nom en soit à jamais béni! C'est fort bien fait, sans doute, que de désirer la ferveur; mais autre chose est la désirer, et autre chose la demander. Au surplus, croyez-moi, vous prenez le meilleur parti, qui est de vous résigner entièrement à la volonté de Dieu, et de remettre votre cause entre ses mains : il sait ce qui nous convient. Mais marchez toujours dans le chemin que je vous ai marqué; cela est plus important que vous ne pensez.

Quand il vous arrivera de vous éveiller la nuit avec ces mouvemens impétueux de l'amour de Dieu, il n'y aura point de mal de vous tenir quel-

que temps sur votre séant; mais bien entendu que vous ne retrancherez rien sur le temps que vous avez coutume de donner au sommeil : vous en avez besoin pour votre tête; et en voulant trop veiller, vous pourriez fort bien, sans vous en apercevoir, devenir absolument incapable de faire l'oraison. Tâchez aussi de ne point souffrir de froid; car cela ne vous accommoderoit pas avec vos coliques.

Je ne sais pourquoi vous désirez tant toutes ces craintes et ces frayeurs, puisqu'il plaît à Dieu de vous mener par la voie de l'amour. Ce n'est qu'au commencement qu'elles pouvoient vous être nécessaires. Ne pensez pas que ce soit toujours le démon qui vous empêche de faire l'oraison; c'est quelquefois un effet de la miséricorde de Dieu; et j'ose vous assurer que Dieu vous fait alors presque une aussi grande grâce que lorsqu'il vous donne le plus de goût et le plus de facilité, par bien des raisons que je n'ai pas le loisir de vous expliquer. Le genre d'oraison que Dieu vous donne, vaut beaucoup mieux, sans comparaison, que si vous vous occupiez de la pensée de l'enfer. Il ne dépend pas de vous de donner la préférence à celle-ci; et quand vous en seriez le maître, je ne vois pas ce qui pourroit vous y engager.

Je viens de relire votre lettre. Ce que vous me dites de l'envie que vous avez de vous lever la nuit, je ne l'ai pas entendu autrement que pour vous tenir sur votre séant, sans sortir du lit; et je trouve que c'est encore beaucoup, parce qu'il est pour vous d'une conséquence infinie que vous ne preniez point sur votre sommeil. Encore un coup, ne vous levez absolument pas, quelque ferveur que vous sentiez; et s'il vous arrivoit même de dormir plus qu'à votre ordinaire, ne

vous en faites point de scrupule. Je voudrois que vous eussiez entendu raisonner là-dessus le Père Pierre d'Alcantara, vous ne seriez pas si étonné que vous l'êtes de ces mouvemens impétueux, quand même vous les éprouveriez étant éveillé.

Je ne m'ennuie point de lire vos lettres; au contraire, elles me donnent une grande consolation; et c'en seroit une autre bien sensible pour moi de pouvoir vous écrire plus souvent; mais mes occupations sont si grandes, que cela m'est impossible. Je vous dirai même que, pour vous écrire cette lettre, j'ai manqué ce soir à faire oraison. Je ne m'en fais point de scrupule; mais franchement, j'ai grand regret de n'avoir pas plus de temps que j'en ai. Que Dieu nous en donne davantage, à vous et à moi, pour l'employer toujours à son service! Ainsi soit-il.

C'est un étrange pays que celui-ci pour les personnes qui font maigre. Malgré cela, je faisais réflexion, l'autre jour, qu'il y a quarante ans que je ne me suis si bien portée qu'à présent; et je ne laisse pourtant pas de faire comme les autres; ce qui me console beaucoup.

Je suis, de tout mon cœur,

MON TRÈS CHER FRÈRE,

Votre indigne servante,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

*Ce 2 janvier 1577.*

Je comptois que vous nous enverriez vos couplets. Ceux-ci n'ont ni pied ni tête, mais on ne laisse pas de les chanter. En voici d'autres qui me viennent dans l'esprit, et que je fis un jour

que j'étois bien absorbée en oraison. Il me sembloit, à mesure que je les composois, qu'une douce paix s'introduisoit dans mon âme. Je ne sais si je m'en souviendrai. C'est seulement pour vous montrer que, d'ici même, je cherche à vous procurer quelque délassement.

Vous triomphez, ô beauté sans seconde ;  
Pour vous j'éprouve un tourment enchanteur ;  
Et vos attraits me détachent du monde,  
Sans qu'il en coûte un soupir à mon cœur.

Qu'il est puissant ce nœud qui joint ensemble  
Les deux sujets les moins faits pour s'unir !  
Tant que ce nœud par vos soins les assemble,  
Les plus grands maux se changent en plaisir.

Le rien s'unit à l'Être par essence ;  
Et l'immortel me paroît expirant ;  
L'indigne objet de votre complaisance  
A peine existe, et vous le rendez grand.

Le reste ne me revient pas. Quelle cervelle de fondatrice ! Cependant je vous dirai que je croyois être fort censée quand je fis ces vers. Dieu vous pardonne le temps que vous me faites perdre. J'imagine que ces couplets pourront vous attendrir et augmenter votre dévotion. N'en dites rien à personne.

## LETTRE XXII.

A DOM LAURENT DE CÉPÈDE, SON FRÈRE.

La sainte continue la correspondance spirituelle qu'elle avoit avec son frère, et lui marque le chagrin qu'elle a que ses ravissements l'aient reprise. Elle lui apprend ce que c'est que cet état, où il commençoit à entrer lui-même; et à cette occasion elle lui explique les couplets qu'elle lui avoit envoyés par sa précédente lettre; lui donne des conseils de direction, et lui fait présent d'un cilice, en lui prescrivant la manière dont il doit s'en servir.

JÉSUS soit avec vous, MON CHER FRÈRE. Par rapport au secret que je vous ai recommandé, sur ce qui me regarde, je n'ai pas prétendu vous faire entendre que vous n'y pouviez manquer sans pécher. A Dieu ne plaise que cela fût ainsi, puisque ce secret pourroit fort bien vous échapper par inadvertance: mais c'est assez pour vous, je crois, que vous sachiez que j'en aurois du chagrin. Quant à votre vœu, mon confesseur m'avoit déjà dit qu'il étoit nul; ce qui m'a fait grand plaisir, car j'en étois aussi intriguée que vous.

Je lui ai aussi parlé de l'obéissance que vous voulez me garder, et lui ai même dit que je ne la trouvois pas fort à propos. Cependant il l'approuve, pourvu que vous ne vous y engagiez point par vœu, ni à moi, ni à personne. Je ne l'accepte donc qu'à cette condition, encore



n'est-ce pas sans répugnance; mais je la surmonte pour vous obliger.

Que ce grand Dieu a de bontés pour nous, MON CHER FRÈRE! je croirois volontiers qu'il veut faire éclater sa puissance, en élevant à un si haut degré de faveur, des sujets aussi peu méritans que vous et moi; car je n'en connois guère de plus indignes. Je vous dirai que depuis plus de huit jours, je suis dans tel état, que je ne vois pas comment je pourrois fournir aux affaires, si cela duroit plus long-temps. Dès auparavant ma dernière lettre, mes ravissemens m'ont reprise; ce qui n'a pas laissé de me mortifier, parce que cela m'est arrivé quelquefois en public, et même à matines. Il me prennent de façon, qu'il n'est pas en mon pouvoir, ni de résister, ni de dissimuler. Aussi je demeure après si honteuse, que je ne sais où je n'irois pas pour me cacher. Je prie Dieu, de tout mon cœur, pour obtenir de sa miséricorde que cela ne me prenne plus en public. Demandez-lui la même grâce pour moi. Il en peut arriver quantité d'inconvéniens; et dans le fond, ce n'est plus là l'oraison, à ce qu'il me semble. Je me suis sentie, tous ces jours-ci, à peu près comme une personne qui seroit ivre. Je sais que l'âme est alors en bon état; mais aussi, comme ses puissances ne sont pas libres, elle éprouve une sorte de peine à s'occuper de plus qu'elle ne voudroit.

J'étois demeurée près de huit jours auparavant dans une très grande sécheresse, à tel point que j'étais incapable d'avoir seulement une bonne pensée; et je vous dirai que d'une certaine façon, j'en étois charmée. En voici la raison: c'est que je m'étois trouvée précédemment dans le même

état où je suis à présent ; et que ce changement me faisoit connoître clairement le peu que nous pouvons par nous-mêmes. Que béni soit à jamais celui à qui tout est possible ! Ainsi soit-il.

J'en ai assez dit ; le reste ne se peut écrire ; ni même se dire de bouche. Nous devons, MON CHER FRÈRE, remercier Dieu l'un pour l'autre. Je vous prie au moins de le faire pour moi : car je suis dans l'impuissance absolue de lui marquer ma reconnaissance, comme je le devois, et comme je voudrois. Ainsi j'ai grand besoin que l'on m'aide.

Je ne sais trop que vous dire sur ce que vous me marquez qui vous est arrivé. Ce n'est pas chose qui soit à votre portée pour le présent ; mais ce sera, pour vous, une source de biens, à moins que vous ne les perdiez par votre faute ; j'ai éprouvé, moi-même, cette sorte d'oraison ; elle laisse une grande paix dans l'âme, et la porte quelquefois à des exercices de pénitence, surtout si le mouvement a été impétueux. L'âme alors ne peut souffrir elle-même, si elle ne fait quelque chose pour Dieu ; c'est un coup d'amour que Dieu lui donne ; et cet état si désirable vous donnera, avec le temps, si vous y faites du progrès, l'intelligence de l'endroit de mes couplets que vous dites n'avoir point compris. C'est précisément dans cet état que l'âme ressent une grande peine, une douleur bien vive, sans savoir d'où cela vient ; peine et douleur qui sont cependant pleines de délices. C'est dans cet état qu'elle se sent véritablement blessée de l'amour de Dieu, sans pouvoir dire ni où, ni comment, ni même si c'est une blessure qu'elle a reçue. C'est alors

que, partagée entre la douleur et la joie, elle se plaint amoureusement, en disant :

Pour vous j'éprouve un tourment enchanteur ;  
Et vos attraits me détachent du monde ,  
Sans qu'il en coûte un soupir à mon cœur.

En effet, quand l'âme vient à être véritablement frappée de l'amour de Dieu, elle ne sent pas la moindre peine à renoncer aux créatures, quelque attachée qu'elle leur fût auparavant; mais ôtez l'amour divin, plus l'âme est attachée aux créatures, plus elle a de peine; et cette peine devient bien plus grande lorsqu'il faut les quitter. Enfin, lorsque Dieu s'empare de l'âme, il la rend supérieure à tout ce qui est créé.

Vous vous plaignez de ce que cette présence de Dieu et cette joie de l'âme passent rapidement, sans qu'il en reste rien; cela peut être vrai quant aux sens extérieurs, à qui Dieu avoit bien voulu faire part du bonheur de l'âme; mais cela n'est point vrai quant à l'âme: Dieu ne l'abandonne pas; elle demeure enrichie de ses grâces, comme les effets le font voir avec le temps.

Par rapport aux agitations que vous éprouvez à la suite de l'oraison, n'en faites point de cas. Je n'ai jamais passé par-là, grâce à la bonté divine; mais je me persuade que cela vient du plaisir excessif dont l'âme est affectée, lequel se répand au-dehors; cela passera avec la grâce de Dieu, pourvu que vous ne vous y arrêtiez point: certaines personnes, à qui j'en ai parlé, m'en ont assurée. Vous serez aussi délivré de vos tremblemens, qui n'ont d'autre cause que l'étonnement de l'âme, à la vue d'un spectacle si nouveau pour elle; et certainement il y a bien de quoi s'étonner;

mais quand votre âme aura passé plusieurs fois par ces états, elle deviendra plus courageuse et plus disposée à recevoir les faveurs de son Dieu. Résistez, autant que vous le pourrez, à ces tremblemens, et à tous autres mouvemens extérieurs, de peur que vous n'en contractiez l'habitude; car cela est plus capable de nuire que de profiter.

Cette chaleur que vous dites que vous sentez, est, je crois, fort indifférente pour l'âme; mais je craindrois, si elle est excessive, qu'elle ne nuise à la santé; il faut espérer que cela s'en ira avec les tremblemens. Je m'imagine que ces sortes de choses viennent du tempérament, et que, comme vous êtes sanguin, la grande agitation de votre esprit rassemble toute la chaleur naturelle autour du cœur; mais, encore un coup, cela ne fait rien à l'oraison.

Je crois avoir répondu à ce que vous dites que, quand tout cela est passé, vous vous trouvez comme s'il ne vous étoit rien arrivé. Cela revient assez à ce que dit saint Augustin, si je ne me trompe, que l'esprit de Dieu passe sans laisser de marques, comme la flèche, qui ne laisse aucune trace dans l'air; mais, oui, je me souviens que j'ai répondu à cet article. Franchement, j'ai l'esprit bouleversé par la quantité de lettres que j'ai reçues depuis la vôtre, et à la plupart desquelles je n'ai point encore fait réponse, faute de temps.

Je vous envoie ce cilice, dont vous vous servirez quand vous aurez de la peine à vous recueillir pour le temps de l'oraison, ou quand vous aurez envie de faire quelque chose pour Dieu. Rien ne réveille plus l'amour; mais c'est à condition que vous ne le mettez point, ni quand vous serez entièrement habillé, ni quand vous

irez vous coucher : vous observerez seulement de le poser de façon que vous en sentiez l'incommodité. Je vous donne ce conseil avec quelque sorte de crainte ; car, comme vous êtes d'un tempérament sanguin, la moindre douleur est peut-être capable de vous échauffer le sang ; mais il y a tant de satisfaction, quand on aime Dieu, à faire quelque chose pour lui, ne fût-ce qu'une bagatelle, que je suis d'avis que nous fassions cette épreuve ; laissez passer l'hiver, et nous verrons à vous faire faire quelque autre petite chose. Je ne vous oublierai point. Ecrivez-moi comment vous vous trouverez de cette babiole ; car nous ne pouvons guère nommer cela autrement, pour peu que nous voulions nous rendre justice, et considérer ce que Dieu a souffert pour nous. Je ne puis pourtant m'empêcher de rire quand je fais réflexion que, pour les confitures et l'argent que vous m'envoyez, je vous fais présent d'un cilice.

Notre Père visiteur se porte bien, et est actuellement à faire ses visites. C'est quelque chose d'étonnant que la tranquillité qu'il a mise dans la province, et l'affection que tout le monde lui porte. Il fait bien éclater l'esprit d'oraison, la vertu et les talens que Dieu lui a donnés. Dieu vous conserve, MON CHER FRÈRE ; je ne puis finir quand je m'entretiens avec vous. Tout le monde vous fait mille complimens. Ne manquez pas de dire bien des choses pour moi à monsieur de Salcède : vous avez raison de l'aimer, car c'est un saint. Je me porte à merveille, et je suis avec toute la tendresse possible, etc.

*Ce 17 janvier. 1577.*



## LETTRE XXIII.

A DOM LAURENT DE CÉPÈDE , SON FRÈRE.

Elle lui rend compte de l'état de sa santé, et continue de lui donner des instructions pour la vie spirituelle.

JÉSUS soit avec vous, MON CHER FRÈRE. Ma faiblesse de l'autre jour m'a quittée; et depuis, comme je me suis sentie beaucoup de bile, et que j'ai craint que cela ne m'empêchât de jeûner ce carême, je me suis purgée; mais malheureusement ce jour-là il me survint tant d'affaires, et j'eus tant de lettres à écrire, que je fus obligée de veiller jusqu'à deux heures après minuit; ce qui me causa un grand mal de tête. Je crois pourtant que ce fut un avantage pour moi; car il est arrivé de là que le médecin m'a défendu d'écrire passé minuit, et m'a même ordonné de me servir, la plupart du temps, de la main d'une autre. La vérité est que cet hiver je me suis excédée à écrire, et qu'à cet égard je suis dans mon tort; car je prenois beaucoup sur mon sommeil, pour être libre le lendemain matin; et comme je me mettois souvent à mes lettres à la suite de mon vomissement, tout cela n'accommodoit pas ma santé. Je fus donc fort malade le jour de ma médecine; mais depuis ce jour-là, il me semble que je vais de mieux en mieux. Ne soyez point inquiet, car j'ai grand soin de moi: j'ai cru devoir vous faire ce détail, afin que vous

ne soyez point en peine , si par hasard on vous montrait à Avila des lettres de moi , écrites d'une main étrangère , et que vous ne vous étonniez pas non plus si celles que je vous écrirai dorénavant , sont plus courtes qu'à l'ordinaire.

Mettez-vous bien dans l'esprit que je me traite tout mieux que je puis. J'ai été fâchée du présent que vous m'avez envoyé : j'aurois beaucoup mieux aimé que vous en eussiez fait usage pour vous-même. Les douceurs ne sont pas faites pour moi ; j'ai pourtant mangé de celles-ci ; mais ne m'en envoyez plus , où je me fâcherai tout de bon. N'est-ce pas assez que je ne vous donne rien ?

Je ne sais comment vous l'entendez , avec ces disciplines que vous prenez pendant des *Pater*. Jamais je ne vous ai dit pareille chose. Relisez ma lettre , et vous verrez si je me trompe. De grâce , n'en prenez pas plus que je vous ai marqué ; je vous le permets deux fois la semaine ; et ce carême , un jour dans la semaine , vous mettrez le cilice , à condition que vous le quitterez , si vous apercevez que votre santé en soit dérangée ; car , comme vous êtes fort sanguin , c'est tout ce que je crains. Je ne vous permets rien de plus ; et il est bon que vous sachiez que dans ces commencemens , vous mériterez davantage à modérer votre pénitence , parce que vous rompez votre volonté. Ne manquez pas ; quand vous aurez pris le cilice , de m'avertir si vous vous en trouvez mal.

Quant à ces mouvemens sensibles , je vous ai dit ce qu'il y avoit à faire. Je trouve que cela est indifférent à l'oraison , et que le mieux est de n'y faire aucune attention. Je me souviens d'avoir

entendu dire à un grand théologien, qu'un homme l'étoit venu trouver un jour extrêmement affligé de ce que chaque jour qu'il communioit, il tomboit dans un état plus humiliant encore que celui dont vous vous plaignez. On lui avoit ordonné pour cette raison de ne communier qu'une fois l'année, seulement pour satisfaire au commandement. Le théologien, quoiqu'il ne fût pas homme d'oraison, reconnut la cause de la faiblesse de cet homme, lui conseilla de n'en faire aucun cas, et de communier tout les huit jours; et depuis ce temps, cet homme, débarrassé de ses craintes, fut aussi délivré de la tentation. Que cela ne vous inquiète donc en aucune manière.

Vous pouvez, au reste, vous ouvrir à Julien d'Avila; c'est un grand homme de bien. Il me marque qu'il vous rend visite quelquefois; je m'en réjouis. Voyez-le de temps en temps; et si vous voulez, faites-lui quelque largesse; car je sais qu'il est fort pauvre et fort détaché des biens de ce monde. C'est, selon moi, un des plus vertueux ecclésiastiques que nous ayons à Avila. Il y a toujours à profiter dans l'entretien de ces sortes de personnes; car, enfin, on ne peut pas toujours faire oraison.

Je vous dis et vous ordonne, MON CHER FRÈRE, de ne pas donner moins de six heures au sommeil. Considérez que nous autres personnes âgées, il faut nécessairement que nous prenions soin de notre corps, de peur que l'esprit ne vienne à s'affaiblir; ce qui est la chose du monde la plus triste. Vous ne sauriez croire le chagrin que j'ai eu tous ces jours-ci, de n'oser ni lire, ni faire oraison, quoique cependant cela aille beaucoup



mieux , comme je vous l'ai dit : je vous réponds que cela me rendra réservée pour l'avenir. Enfin , je vous recommande de dormir. Faites ce que l'on vous ordonne , et soyez sûr qu'en obéissant , vous serez agréable à Dieu.

Certainement je ne puis assez remercier Notre Seigneur des grâces qu'il répand sur vous , et des bons effets qu'elles produisent dans votre âme. Jugez par-là de la grandeur de Dieu , qui , en un moment , vous communique plus de vertu que vous n'en pourriez acquérir par un long et pénible travail. Souvenez-vous que le moyen de conserver sa tête , est de boire et de manger à son ordinaire. Encore un coup , faites ce que je vous dis. Je loue Dieu de la bonne santé qu'il vous donne , et je le prie de vous la conserver encore pendant plusieurs années , afin que vous puissiez les employer tout entières à son service.

J'ai eu aujourd'hui la visite du docteur Velasquez , mon confesseur. Je lui ai communiqué vos idées sur l'argenterie et la tapisserie ; car je ne voudrois pas que , faute d'assistance de ma part , vous manquassiez d'avancer dans le service de Dieu ; et sur cette matière , je ne m'en rapporte pas à moi-même. J'avois d'abord pensé comme vous ; mais il dit que ces sortes de choses ne font ni bien ni mal , pourvu que vous tâchiez de vous convaincre du peu de cas qu'elles méritent qu'on fasse d'elles , et que vous n'y soyez point attaché. Il ajoute qu'il est raisonnable , ayant , comme vous avez , des enfans à marier , que vous ayez une maison meublée selon votre qualité et vos moyens ; qu'il faut que vous preniez patience ; que Dieu ne manque jamais d'amener le temps

pour exécuter les bons désirs; et que par la suite il vous mettra à portée d'accomplir les vôtres. Je prie le Seigneur de vous conserver, et de faire de vous un grand saint. Je suis bien tendrement,

MON CHER FRÈRE,

Votre servante,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

*Ce 10 février 1577.*



## LETTRE XXIV.

A DOM LAURENT DE CÉPÈDE, SON FRÈRE.

Elle lui parle de ses dispositions de corps et d'esprit, et lui donne une espèce de direction pour la vie spirituelle.

JÉSUS soit toujours avec vous, MON CHER FRÈRE. De peur de l'oublier comme je l'ai déjà fait, je commence cette lettre par vous prier de dire à votre fils aîné qu'il me fera plaisir de m'envoyer de bonnes plumes bien taillées : celles d'ici sont si mauvaises, que j'ai de la peine à m'en servir. Obligez-moi aussi de ne lui pas défendre de m'écrire : il peut en avoir besoin, et une lettre, qui ne me fatigue presque point, le contente infiniment.

Je me flatte que la maladie que j'ai eue me sera avantageuse, parce qu'elle m'a accoutumée à me servir d'une main étrangère pour écrire mes lettres : je m'en trouve si bien, que j'ai envie de

continuer : je l'aurois pu faire il y a long-temps à l'égard des choses d'une mince conséquence, si je m'en étois avisée.

Je suis mieux, Dieu merci, que je n'ai été il y a long-temps ; on commence à me purger avec des pilules que j'ai prises aujourd'hui. La cause de mon mal est d'avoir trop tôt commencé à jeûner le carême ; car je n'ai pas seulement de grands maux de cœur, mais aussi une extrême foiblesse de tête : mes maux de cœur sont diminués, et ma tête, depuis deux ou trois jours, est un peu moins foible.

Cette foiblesse extraordinaire m'a donné de l'inquiétude, et m'a fait appréhender vivement de demeurer le reste de mes jours incapable d'application ; car, depuis que je suis tombée malade, je n'ai point fait oraison : ç'auroit même été une espèce de témérité de la vouloir faire dans l'état où je me suis trouvée. Dieu connoît bien l'impuissance où il m'a mise de m'y appliquer, et il sait que je ne pourrois faire oraison sans beaucoup préjudicier à ma santé.

Ne vous affligez point, MON CHER FRÈRE, de ma maladie ; j'espère qu'elle ne sera pas longue, et que peu à peu ma tête se fortifiera. J'ai un soin de moi que vous ne pourriez jamais imaginer ; et je fais tout ce que je crois pouvoir contribuer à mon rétablissement, sans considérer qu'on n'en fait pas tant pour nos autres malades. Comme c'est à vos dépens que je suis si bien traitée, j'ai un double intérêt d'être bientôt guérie, non-seulement pour faire oraison, mais aussi pour ne plus vous être à charge. De l'humeur dont je suis, je crains toujours d'incommoder et de faire la moindre peine. Mon mal cependant ne vient que d'é-

puisement, et d'avoir jeûné depuis la Sainte-Croix du mois de septembre. Le chagrin que j'ai de sentir que je ne suis plus propre à rien, est cause en partie que j'ai voulu jeûner; car je me fâche quelquefois contre moi-même, de ce que la foiblesse de ma complexion m'empêche de pratiquer les austérités et les bonnes œuvres que je voudrois et devrois faire.

Cette foiblesse cependant ne m'ôtera pas aujourd'hui la consolation de vous écrire de ma propre main, car je n'ai pas envie pour vous mortifier de me mortifier la première. Après donc vous avoir prié de me pardonner la liberté que je prends, je commencerai par vous défendre de porter le cilice que vous avez accoutumé de porter: les pénitences, vous le savez, ne doivent point être de notre choix: néanmoins, pour accorder quelque chose à votre ferveur, je vous envoie un cilice d'une autre façon, que vous pourrez porter deux jours de la semaine, depuis votre lever jusqu'à ce que vous vous couchiez: mais gardez-vous bien de le porter dans le lit; ce n'est qu'à condition que vous ne l'y porterez pas, que je vous permets de vous en servir.

Quand je vous permets de porter le cilice, j'entends, encore une fois, que ce ne soit pas le vôtre, que vous devez garder pour un autre temps, mais celui que je vous envoie. S'il descend jusqu'à la ceinture, mettez, s'il vous plaît, un mouchoir de toile sur votre estomac, autrement il nuiroit beaucoup à votre santé. Dans vos douleurs de reins ne le mettez point du tout, et ne prenez pas même la discipline; et lorsqu'en santé vous vous en servirez, ne le serrez pas sur vos reins: quand on le met tous les jours on s'y accoutume, et il n'est

pas si piquant que lorsqu'on ne le met que de fois à autres. Enfin, faites en sorte, je vous prie, qu'il ne vous fasse pas tomber malade.

Pour la discipline, le temps que vous la prendrez doit être si court, qu'elle se fasse sentir plus vivement. C'est l'ordinaire, lorsqu'elles ne sont pas longues, de faire plus de douleur et d'incommoder moins. Ne vous la donnez pas non plus d'une si grande force, et ne pensez pas qu'il y ait de l'imperfection à y aller un peu plus doucement. Ce n'est pas en cela, je vous en répons, que la perfection consiste. Je n'ai pu, au reste, m'empêcher de rire de ce que vous savez si bien compter les jours; il s'en faut bien que nos sœurs soient aussi habiles à calculer.

Ne manquez jamais, s'il vous plaît, de dormir un temps suffisant, et de faire une collation raisonnable. L'ardeur qu'on sent pour la pénitence, empêche quelquefois qu'on ne s'aperçoive du tort qu'une trop grande abstinence apporte à la santé; et souvent on s'efforce d'y remédier lorsqu'il n'y a plus de remède. Je dois, sur ce chapitre-là, avoir de l'expérience, et pour moi et pour les autres. La volonté de Dieu, MON CHER FRÈRE, est que vous vous conserviez par obéissance, et non pas que vous vous tuiez par des pénitences corporelles. Souvenez-vous de ce qui arriva à Saül; et faites, je vous prie, ce que je vous prescris. Croyez-moi, vous ne ferez pas peu en pensant ne rien faire, si vous supportez, avec fermeté, la mauvaise humeur de la personne que vous savez. J'attribue à pure mélancolie la peine qu'elle vous donne, et je ne pense pas qu'il y ait de sa faute: vous devez donc en avoir pitié, et rendre grâces à Dieu de vous avoir jugé digne d'une telle croix.

J'envoie avec votre agrément un cilice à Thérèse, avec une discipline qu'elle m'a fait demander : elle me prie qu'elle soit de celles qui font sentir plus de douleur. Faites-lui, je vous prie, mille amitiés de ma part. Le Père Julien d'Avila m'a écrit des merveilles de cette chère enfant : j'en ai remercié Dieu, et l'ai prié de la soutenir sans cesse de sa main en la comblant de faveurs ; il en fait une très sensible à toutes les personnes qui la chérissent.

Il faut vous dire que j'ai désiré, ces jours-ci, que Dieu vous fit sentir des sécheresses dans l'oraison ; et j'ai été ravie d'apprendre par votre lettre que mes vœux étoient exaucés, quoique ce que vous remarquez ne puisse pas vraiment porter ce nom. Ne vous imaginez pas que je vous aie fait un mauvais souhait ; rien n'est plus avantageux à la perfection, surtout Dieu vous faisant la grâce de les soutenir avec autant de courage et de fermeté que vous les soutenez, et de ne vous point chagriner de l'impuissance où il vous met de faire l'oraison aussi long-temps que vous le souhaiteriez : tout cela est une marque de votre soumission aux ordres de Dieu ; soumission qui est le fruit le plus excellent qu'on puisse tirer de l'oraison la plus éminente et la plus sublime. Je suis très respectueusement, etc.

28 février 1577.

## LETTRE XXV.

A LA RÉVÉRENDE MÈRE MARIE DE SAINT-JOSEPH.

La sainte loue le mérite d'un religieux de l'ordre de Saint-Dominique, et épanche familièrement et agréablement son cœur avec cette Mère.

JÉSUS soit toujours avec votre révérence, MA CHÈRE FILLE. De peur de l'oublier, je commence cette lettre par vous faire de vifs reproches de ne m'avoir encore rien dit du Père Barthélemi d'Aguilar, religieux de Saint-Dominique. Ignorez-vous, MA CHÈRE MÈRE, l'obligation que nous lui avons ? Ce saint homme est d'un mérite rare, plein de lumière et de capacité pour la conduite spirituelle des religieuses, qu'il fait avancer heureusement dans les voies de la perfection. Il a aussi plus d'expérience des choses de religion, que bien des gens qui se mêlent de diriger les religieuses. Vous pouvez donc, MA CHÈRE MÈRE, le consulter quelquefois ; c'est un avantage pour les maisons religieuses de suivre les conseils des personnes de son caractère et de sa capacité : par-dessus cela, c'est le meilleur ami du monde, le plus sage et le plus prudent. Obligez-moi de lui faire rendre la lettre que je me donne l'honneur de lui écrire.

J'ai trouvé fort plaisant que vous vous soyez avisée de m'envoyer un mémoire aussi exact des aumônes qu'on vous a faites, et de la grande quantité d'argent que vos filles ont gagné à travailler. Dieu veuille que cela soit exactement vrai, et que

vous n'avez usé d'aucun tour d'adresse pour me surprendre : vous êtes si adroite et si fine , que je me défie toujours de vous , jusque-là que je ne sais souvent si je dois ajouter foi à ce que vous me dites de votre santé , tant j'ai peur que vous ne me trompiez pour m'épargner le chagrin et l'inquiétude où vous savez que je suis lorsque vous êtes malade.

J'ai adressé à madame d'Antisco ce que vous m'avez prié de lui faire tenir : je n'en attends nulle réponse ; et vous ne devez pas , MA CHÈRE FILLE , négliger les moyens d'en savoir des nouvelles , ni faire difficulté de cultiver à si peu de frais les bonnes grâces des personnes à qui nous sommes si redevables. Il s'en faut bien que votre maison soit aussi incommodée qu'elle l'étoit dans les commencemens : vous pouvez donc , sans faire tort à vos filles , faire plaisir à de tels amis.

L'air que vous vous donnez , lorsque vous dites que vous m'envoyez les cantiques que nos sœurs ont composés , m'a fort divertie , persuadée qu'ils sont de votre façon. Je m'imagine aussi que vous n'êtes pas peu glorieuse de vous voir en quelque sorte la provinciale de l'ordre. Comme vous vous plaignez que personne ne vous reprend et ne vous mortifie , je veux aujourd'hui , MA CHÈRE FILLE , vous dire vos vérités , de crainte que , si je ne les disois pas , vous n'en fussiez moins humble. Je sais bien que vous avez tout le soin que l'on peut avoir de ne rien dire et de ne rien faire qui ne soit fort à propos , et que vous craignez beaucoup qu'on ne blâme votre conduite ; cette crainte n'est pas mauvaise , pourvu que notre intention soit droite , et que , dans tout ce que nous faisons , nous ne cherchions que la gloire de Dieu.



Mais ne suis-je pas ridicule de perdre mon temps, accablée que je suis de mille affaires, à vous dire des minuties ? Il faut pourtant que je continue, et que je vous dise encore que je vous pardonne de bon cœur la complaisance que vous aurez, si vous réussissez à l'égard de ce que vous souhaitez si fort, tant j'ai de passion de vous voir exempte de soins et d'inquiétudes. Je me flatte cependant qu'en quelque état que vous puissiez être, la charité de mon frère l'engagera toujours à vous secourir ; car il croît chaque jour en vertu et en sainteté.

Vos cantiques sont charmans et parfaitement bien faits : vous me ferez plaisir d'envoyer à mon frère les premiers et quelques-uns des derniers ; car ils ne sont pas également beaux. Vous pouvez aussi faire voir ces cantiques au saint vieillard, et lui dire que c'est à cela que vous vous occupez dans vos récréations : rien n'est plus juste que de donner ce petit divertissement à une personne à qui nous sommes si redevables. Comme ces cantiques sont très spirituels, il n'y a rien à craindre.

La lettre de ma chère Gabrielle, tout agréable qu'elle est, nous a extrêmement édifiées, de même que la ferveur et la mortification de monsieur votre confesseur. Mes amitiés, s'il vous plaît, à toutes nos chères sœurs : dites-leur, de ma part, que je sens tant de tendresse pour elles, que je voudrois leur pouvoir écrire à chacune en particulier ; que je ne cesse point de prier pour tous leurs besoins, et que je les aime plus que toutes mes autres filles : je n'en sais cependant pas la raison. Mes complimens à la mère de la sœur portugaise, et à la délicate. Je suis surprise que vous ne me parliez point de mademoiselle Lopez.

Je vous envoie, MA CHÈRE MÈRE, cette lettre à

cachet volant pour Paterne, afin que vous la lisiez et la châtiez, persuadée que, comme première prieure de ce monastère, vous réussirez mieux que moi dans ce qui le regarde. Je loue Dieu de tout ce que vous faites pour cette maison si délaissée : quelle consolation, encore un coup, n'est-ce point pour moi, que vous en preniez tant de soin ?

Mais n'aurez vous pas envie de rire de ce que je ne puis finir cette lettre ? Je crains que vous ne m'ayez enchantée, et que vous n'ayez enchanté le Père provincial aussi. Plaise à Dieu, MA CHÈRE FILLE, de nous ravir et de nous transformer toutes en lui ! Je suis, avec l'inclination la plus vive, toute à vous,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

L'an 1577.

---

## LETTRE XXVI.

AU ROI D'ESPAGNE, PHILIPPE SECOND.

La sainte implore la protection du roi, à l'occasion d'un mémoire présenté à SA MAJESTÉ, injurieux au Père Gratien et à la réforme.

JÉSUS.

LA GRACE DU SAINT ESPRIT SOIT INCESSAMMENT  
AVEC VOTRE MAJESTÉ.

SIRE,

J'AI appris qu'on a depuis peu présenté à VOTRE MAJESTÉ un mémoire contre le Père Gratien. Cette

nouvelle ruse du démon et de ses ministres me cause les plus cruelles alarmes. On ne se contente pas de diffamer ce serviteur de Dieu qui ne cesse de nous édifier, et qui, suivant ce qu'on me mande des monastères qu'il visite, les laisse tout remplis d'un nouvel esprit de ferveur, on tâche encore de déshonorer ces monastères où Dieu est si fidèlement servi.

L'un des principaux acteurs de cet odieux complot est un carme déchaussé, qui, avant de prendre l'habit, étoit domestique dans nos maisons, et qui, plus d'une fois, a donné des preuves de son peu de jugement. Les envieux du Père Gratien se sont servis de ce religieux et de quelques autres qui sont animés contre lui, parce que c'est à lui, comme visiteur, de les punir lorsqu'ils sont en faute. On leur a fait signer des choses si extravagantes, et je puis dire si monstrueuses pour des personnes de notre état, que si je n'étois alarmée du mal que le démon se propose d'en faire résulter, je serois la première à m'amuser des contes qu'ils débitent de nos carmélites. Au nom de Dieu, SIRE, ne permettez pas que des dépositions aussi scandaleuses soient portées dans les tribunaux de la justice. Le monde est fait de façon que bien des gens pourroient nous soupçonner d'avoir donné matière à la médisance, lors même que notre innocence seroit le mieux prouvée; et il est à craindre que la plus petite tache ne nuise au progrès de notre sainte réforme, sur laquelle, jusqu'à présent, Dieu a versé ses bénédictions.

VOTRE MAJESTÉ peut facilement instruire sa religion, en se faisant rendre compte d'une attestation que le Père Gratien a jugé à propos de faire faire. Cet acte renferme le témoignage de plusieurs

personnes également considérables par leurs lumières et leur vertu, qui communiquent avec nos religieuses. D'ailleurs, on peut découvrir, par le moyen d'une information juridique, le motif qui fait agir les auteurs du mémoire. Je supplie donc instamment VOTRE MAJESTÉ d'apporter son attention à cette affaire. La gloire de Dieu y est intéressée ; car si nos adversaires s'aperçoivent que l'on fait quelque cas de leurs allégations, ils ne manqueront pas, pour secouer le joug de la visite, d'accuser d'hérésie quiconque osera s'en charger ; et où la crainte de Dieu est presque bannie, l'on n'est point embarrassé de trouver des témoins.

Je suis sensiblement touchée de la persécution que souffre ce serviteur de Dieu, dont je connois la droiture et la vertu. C'est ce qui m'engage à conjurer VOTRE MAJESTÉ de le protéger, ou de donner ses ordres, pour qu'il ne soit plus exposé à de pareils dangers. Il a pris naissance dans une famille qui vous est particulièrement attachée, et il est assurément très méritant par lui-même. Je le regarde comme un homme envoyé du Ciel, et je ne doute pas que la sainte Vierge, en qui il a toujours eu une dévotion singulière, ne lui ait inspiré le dessin d'entrer dans notre ordre, pour venir à mon secours dans un temps où les forces commençoient à me manquer, après avoir travaillé seule pendant plus de dix-sept ans.

Peut-être, SIRE, abusé-je dans cette lettre des momens précieux de VOTRE MAJESTÉ ; mais le tendre et respectueux attachement que j'ai pour elle, me donne quelque droit à ses bontés ; et je considère que, puisque Dieu souffre mes plaintes indiscrètes, VOTRE MAJESTÉ voudra bien aussi les souffrir. Plaise à sa miséricorde d'exaucer les

prières que nos religieux et nos religieuses ne cessent de lui adresser pour la conservation de votre personne sacrée, qui est notre unique appui sur la terre.

Je suis, avec le plus profond respect,

SIRE,

DE VOTRE MAJESTÉ,

L'indigne servante et sujette,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

*A Avila, ce 13 septembre 1577.*

---

### LETTRE XXVII.

AU RÉVÉREND PÈRE GRATIEN, PREMIER VISITEUR  
ET PREMIER PROVINCIAL DES CARMES DÉCHAUSSÉS,  
DIRECTEUR DE LA SAINTE.

Elle répond à plusieurs de ses lettres, et fait des réflexions très judicieuses sur le caractère de la bonne oraison.

LA grâce du Saint-Esprit soit avec votre révérence, MON PÈRE. J'ai reçu aujourd'hui trois de vos lettres par la voie du directeur de la poste ; et hier je reçus celle dont Frère Alphonse étoit porteur. Dieu m'a bien récompensée de la peine que le retardement de celle-ci m'avoit causée : qu'il soit à jamais béni de vous avoir conservé en santé ! Je fus d'abord fort alarmée lorsqu'on apporta les paquets de la Mère prieure, et que, dans

l'un ni dans l'autre, il ne se trouva aucune lettre de vous pour moi. Imaginez-vous le chagrin que cela me fit; mais heureusement j'eus bientôt de quoi me consoler. De grâce, souvenez-vous de m'accuser la réception de mes lettres; la plupart du temps vous ne répondez point à ce que je vous écris, et encore oubliez-vous de dater les vôtres.

N'est-ce pas une merveille que Paul (1), avec autant d'occupations qu'il en a, puisse conserver toute sa tranquillité, en traitant avec Joseph? J'en bénis Dieu de tout mon cœur. Dites-lui, je vous prie, MON RÉVÉREND PÈRE, qu'il prenne son parti de se contenter de sa manière d'oraison, et qu'il ne s'embarrasse pas si son entendement reste sans action, quand c'est la volonté de Dieu de le favoriser d'une autre manière. Vous lui direz aussi, s'il vous plaît, que je suis fort contente de ce qu'il m'écrit. Le grand principe dans les matières intérieures et spirituelles, c'est que l'oraison la mieux faite et la plus agréable à Dieu, est toujours celle qui laisse après elle de meilleurs effets. Je n'entends point parler des grands désirs; car quoique ce soit une bonne chose que les désirs, ils ne sont pas toujours tels que notre amour-propre nous les présente. J'appelle de bons effets ceux qui s'annoncent par les œuvres; de sorte que l'âme fasse connoître le désir qu'elle a de la gloire de Dieu, par son attention à ne travailler que pour lui, à n'occuper sa mémoire et son entendement

(1) Il faut observer, pour l'intelligence de la lettre, que, sous le nom de Joseph, la sainte entend parler de la mère Marie de Saint-Joseph, prieure du couvent de Séville; et que sous celui de Paul elle désigne le Père Gratien lui-même. Elle déguisoit ainsi les noms pour donner le change à ceux qui auroient pu intercepter ses lettres, parce qu'elle écrivoit dans un temps de trouble et de persécution.

que de choses qui lui soient agréables, et à lui marquer, de plus en plus, l'amour qu'elle lui porte.

Oh ! que c'est bien là la véritable oraison, et non pas ces goûts qui n'aboutissent qu'à notre propre satisfaction. Quand l'oraison n'a pas le caractère que je viens de dire, il reste souvent dans l'âme beaucoup de lâcheté, de vaines frayeurs, et même de l'aigreur contre ceux qui font peu de cas de nous. Pour moi, je ne désirerois point d'autre oraison que celle qui me feroit croître en vertu. Quand elle seroit accompagnée de grandes tentations, de sécheresses et de tribulations, je la regarderois comme la meilleure, parce qu'elle me rendroit plus humble, et par conséquent plus agréable à Dieu. Car il ne faut pas croire que celui qui souffre ne prie pas, lorsqu'il offre à Dieu ses souffrances. Souvent il prie beaucoup plus que celui qui se rompt la tête dans un coin de sa cellule, pour s'exciter à l'oraison, et qui croit avoir beaucoup fait, s'il a tiré par force quelques larmes de ses yeux.

Pardonnez si je vous donne une commission aussi étendue pour Joseph. Je compte que l'amitié qu'il porte à Paul vous engagera de vous en charger, supposé que vous approuviez mes idées ; autrement ne lui en dites mot. Je dis seulement ce que je souhaiterois qui m'arrivât, et j'ajoute que ce sont deux grands articles que les bonnes œuvres et la bonne conscience. Je prie Dieu qu'il vous donne la paix et toute la sainteté que je vous désire ; et je suis toujours avec une parfaite vénération, etc.

*Ce 23 octobre 1577.*



## LETTRE XXVIII.

AU RÉVÉREND PÈRE GONZALE D'AVILA, JÉSUISTE, L'UN  
DE SES DIRECTEURS.

La sainte par obéissance lui explique de quelle manière elle entend que les supérieurs doivent se livrer aux affaires temporelles.

JÉSUS soit avec vous, MON RÉVÉREND PÈRE. La lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire aujourd'hui, m'a plus mortifiée qu'aucune autre que j'aie reçue de vous depuis long-temps. Je ne suis pas assez humble pour souhaiter d'être regardée comme une fille orgueilleuse ; et vous ne devriez pas, ce me semble, faire briller votre humilité si fort à mes dépens. Si j'eusse suivi mon premier mouvement, j'aurois déchiré votre lettre de bon cœur. Oui, je vous le répète, MON RÉVÉREND PÈRE, personne n'entend, comme vous, à me mortifier et à me faire comprendre ce que je suis, puisqu'il vous semble que je me crois capable d'enseigner les autres. Dieu m'en préserve, ni que la pensée m'en vienne seulement ; mais au bout du compte, je ne puis m'en prendre qu'à moi-même, ou plutôt au désir que j'ai de vous voir en bonne santé. C'est mon foible, je l'avoue, et c'est la source de toutes les impertinences que je vous débite journellement. Si je vous aimois moins, je ne vous parlerois pas si librement et avec aussi peu de circonspection. Je vous dirai même que l'autre jour, après vous avoir quitté, il me vint un



scrupule sur certains propos que je vous avois tenus ; et je puis bien vous assurer que , sans celui que je me fais de vous désobéir , je ne répondrois point à votre lettre , tant j'ai de répugnance pour ce que vous exigez de moi. Dieu veuille recevoir ceci comme un effet de ma soumission.

Un de mes plus grands défauts , MON RÉVÉREND PÈRE , c'est de juger les autres par moi-même dans les matières d'oraison : ainsi vous ne devez pas faire grand cas de ce que je vais vous dire. Dieu , sans doute , vous réserve des lumières supérieures à celles qu'il communique à une femmelette telle que moi.

Quand je considère la grâce qu'il me fait de permettre que je me tienne continuellement en sa présence , et qu'en même temps je jette les yeux sur cette multitude d'affaires qui me passent nécessairement par les mains , je trouve qu'il n'y a point de persécutions , ni de travaux qui me détournent tant que ces affaires. Lorsqu'elles sont de nature que l'expédition dépende de moi , il m'est arrivé (et c'est assez mon ordinaire) de me coucher à une et deux heures après minuit , et quelquefois plus tard , pour m'en débarrasser et mettre mon âme en état de donner toute son attention à l'objet divin , en la présence de qui elle a le bonheur d'être. Je sais que ces veilles ont considérablement altéré ma santé , et c'est ce qui me fait craindre que ce ne soit une tentation ; cependant il me semble que mon âme en devient plus libre ; et je me compare à quelqu'un qui , ayant dans la tête une grande affaire extrêmement essentielle pour lui , se dépêche d'expédier toutes les autres de moindre importance , pour n'en être plus dé-

tourné, et se livrer tout entier à celle qui lui importe le plus.

De là vient que tout ce que mes religieuses peuvent faire, je suis charmée de m'en décharger sur elles, quoiqu'il y ait bien des choses qui, en quelque sorte, iroient mieux si je m'en mêlois. Dieu, qui connoît mon motif, a la bonté de suppléer à mon défaut ; et plus j'ai d'attention à me dégager des soins du siècle, plus je trouve que je fais de progrès dans l'oraison.

Cependant, quoique je voie cela très clairement, mon attention ne se soutient pas toujours, et souvent il m'arrive de me laisser emporter par le torrent des affaires ; mais je ne suis pas long-temps sans m'apercevoir du tort que cela me cause ; je sens que je pourrois être plus attentive à m'en débarrasser, et que je m'en trouverois mieux.

Ceci ne doit pas s'entendre des affaires importantes que l'on ne peut éviter ; et c'est en quoi je me trompe souvent moi-même. Je suis persuadée, MON RÉVÉREND PÈRE, que vos occupations sont de cette nature ; et je pense que ce seroit mal fait de vous en décharger sur un autre ; mais comme je vois que ces occupations altèrent votre santé, je souhaiterois que vous en eussiez moins. En vérité, je ne puis m'empêcher de louer Dieu, quand je considère l'ardeur avec laquelle vous vous portez aux affaires de votre maison. Je ne suis pas si simple, que je ne comprenne bien tout le prix de la grâce que le Seigneur vous a faite, en vous donnant un pareil talent, et le mérite qu'il y a à le bien employer, comme vous faites. Que vos Pères sont heureux ! franchement, je leur porte envie et je voudrois bien avoir un supérieur tel que vous : mais puisque vous l'êtes de mon âme,

au moins vous devriez bien prendre pour elle autant de peine que vous en prenez pour cette fontaine dont vous me parlez si agréablement. C'est une chose si nécessaire dans votre maison qu'une fontaine, que quelque temps que cela vous prenne, l'importance de l'objet doit, ce me semble, vous ôter tout scrupule,

Je n'ai rien de plus à vous dire, MON RÉVÉREND PÈRE. Je vous parle dans la sincérité de mon cœur, comme je parlerois à Dieu même. Je pense que tout ce que fait un supérieur dans la vue de satisfaire aux devoirs de sa place, est si agréable à Dieu, qu'il lui donne en peu de temps et tout à la fois la même mesure de grâces qu'il lui auroit donnée par succession de temps. Ce que je vous dis là, je le sais par expérience, de même que tout ce que je viens de vous dire. Si je vous ai quelquefois parlé différemment, c'est sans y faire attention, et parce que j'ai regret de vous voir presque toujours accablé d'affaires; mais quand j'y réfléchis davantage, je vois, comme je l'ai déjà dit, qu'il y a une grande différence à faire de vous à moi; je tâcherai de me corriger, en ne mettant plus au jour mes premières pensées, puisque mon ingénuité me coûte si cher. Il y auroit un moyen d'écarter de moi cette tentation; ce seroit de vous bien porter: je le souhaite de tout mon cœur, et je prie le Seigneur de me l'accorder. Je suis avec beaucoup de respect, etc.

1578.

---

 LETTRE XXIX.

A MONSIEUR DOM TONIO DE BRAGANCE,  
 ARCHEVÊQUE D'ÉBORA.

Elle félicite ce prélat sur sa promotion, lui donne des conseils et l'encourage.

Jésus soit avec vous, MONSIEUR. Il y a plus de deux mois que je reçus une lettre de votre grandeur, et j'aurois bien voulu y répondre sur-le-champ. Si j'ai différé de le faire jusqu'à présent, c'est que, pour me conformer à votre lettre, j'attendois de jour en jour le moment où je pourrois vous mander que le calme auroit succédé aux furieux orages qui, depuis le mois d'août, nous agitent tous tant que nous sommes de religieux et de religieuses; mais ce calme est encore bien éloigné, puisque nos affaires vont toujours de mal en pis.

Je ne souhaiterois rien tant, MONSIEUR, que de pouvoir m'entretenir avec vous, de vive voix; car comment vous exprimer par écrit la satisfaction que m'a donnée la lettre que j'ai reçue de vous cette semaine, par la voie du Père recteur? Ce n'est pas que je n'eusse déjà appris de vos nouvelles (et même beaucoup plus clairement) il y a plus de trois semaines, et que la chose ne m'eût encore été dite depuis d'une autre part. En vérité, je ne conçois pas comment vous avez pu vous imaginer que votre promotion demeureroit secrète. Plaise à la divine Majesté que ce soit pour sa plus

grande gloire, et pour votre plus grand avancement dans la perfection ! Je l'espère, MONSEIGNEUR, et croyez que les prières que font pour vous en cette occasion tant de saintes âmes, uniquement animées du désir de la gloire de Dieu, ne peuvent manquer d'être exaucées. Pour moi, quoique je ne sois qu'une pécheresse, je ne laisse pas de prier pour vous très assidûment ; et nos sœurs, vos humbles servantes, en font de même dans tous nos monastères, où je trouve chaque jour des âmes dont la haute piété me couvre de confusion. On diroit que Notre Seigneur se plaît à les choisir, l'une ici, l'autre là, pour les faire venir dans nos maisons, des pays éloignés, où je ne sais qui a pu leur parler de nous.

Ainsi, MONSEIGNEUR, ayez bon courage, et ne doutez nullement que ce ne soit la volonté de Dieu. Croyez, au contraire (comme je le crois moi-même très fermement), que Dieu veut que vous mettiez présentement à exécution le désir que vous avez toujours eu de le servir. Vous n'avez été que trop long-temps sans emploi ; et Notre Seigneur a grand besoin de pasteurs vertueux pour le soutien de son Eglise. En effet, de quoi serions-nous capables, nous autres pauvres filles, qui n'avons d'autres mérites que de désirer sincèrement sa gloire, s'il ne suscitoit quelqu'un pour nous soutenir ? Nous vivons dans un siècle où la malice est montée à tel point, et où l'ambition est tellement autorisée par ceux-là même qui devoient la fouler aux pieds, qu'il semble que Notre Seigneur veuille s'aider de ses créatures, quoiqu'il soit bien assez puissant pour faire triompher la vertu sans ce secours ; et comme ceux qu'il avoit d'abord chargés de la défendre l'abandonnent :

moi & de les

remplacer par d'autres , dont le zèle et la vigilance lui sont connus. Tâchez donc , MONSEIGNEUR , de répondre aux desseins de Dieu sur vous. J'espère qu'il vous donnera la force, la santé, et toutes les grâces qui vous sont nécessaires pour réussir. Nos prières ne vous manqueront pas. C'est tout le service que nous pouvons vous rendre. Nous prions incessamment le Seigneur qu'il vous donne des coopérateurs embrasés du désir de procurer le salut des âmes, et sur qui vous puissiez vous reposer. J'ai bien de la joie d'apprendre que les pères jésuites vous sont dévoués. Ce sont gens dont vous pourrez tirer de grands secours en toutes choses.

Au reste , MONSEIGNEUR , il n'est pas bien étonnant que dans ces commencemens vous ne puissiez pas avoir tout le recueillement que vous désireriez ; mais Dieu vous en récompensera au double par la suite. C'est ainsi qu'il a coutume d'en user avec ceux qui sont obligés de quitter la retraite pour s'occuper de son service. Je voudrois cependant que vous vous réservassiez quelques momens dans la journée pour vous recueillir ; car c'est par le recueillement que nous avançons dans la vie spirituelle. Je suis, avec un profond respect,

MONSEIGNEUR ,

DE VOTRE GRANDEUR ,

L'indigne et très soumise servante ,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

16 Janvier, 1578.

## LETTRE XXX.

AU TRÈS RÉVÉREND PÈRE PROVINCIAL DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS, PROVINCE DE CASTILLE.

La sainte se lave du reproche que ce Père lui avoit fait par une de ses lettres, d'avoir voulu engager le Père de Salazar, jésuite, à quitter la compagnie, pour prendre l'habit des carmes réformés.

LA grâce du Saint-Esprit soit toujours avec vous, MON RÉVÉREND PÈRE. J'ai été, je vous l'avoue, étrangement surprise de la lettre que le Père recteur m'a remise de la part de votre révérence, où vous me reprochez d'avoir voulu persuader au Père Gaspard de Salazar de quitter votre compagnie pour passer dans notre ordre, et même de lui avoir fait entendre que telle étoit la volonté de Dieu, déclarée par une révélation.

Quand au premier point, Dieu sait, et l'on connoitra par la suite, que, loin d'avoir conseillé ce changement, je ne l'ai jamais désiré; et même, à la première nouvelle que j'eus du dessein de ce Père (non pas qu'il m'en ait jamais rien écrit), j'en fus si émue et si fâchée, que ma santé, qui n'étoit déjà pas trop bonne, en fut fort altérée. Je crois aussi, vu le peu de temps qu'il y a que j'en suis instruite, que vous devez l'avoir su long-temps avant moi. Pour ce qui est de la révélation, je ne vous dirai point si ce Père en a eu quelqu'une, puisque, encore une fois,

je n'ai point reçu de lettre de lui, et que je ne sa-vois rien de son dessein; mais en supposant que ce fût moi qui aurois eu cette révélation que vous appelez rêverie, je ne suis, en vérité, pas assez imprudente pour conseiller un changement de cette importance sur un pareil fondement. Je vous répons même que le Père de Salazar n'en auroit jamais rien su. Je n'ai pas vécu jusqu'à présent, sans avoir appris l'estime et le crédit que l'on doit donner à ces sortes de choses; et je crois d'ailleurs ce Père trop sensé pour s'y arrêter, s'il n'y avoit eu quelque chose de plus dans cette affaire.

Il faut, dites-vous, que les supérieurs vérifient ce qui en est. Ce sera fort bien fait; et je pense que vous pouvez donner sur cela vos ordres à ce Père; car il y a toute apparence qu'il ne fera rien sans votre permission, pour peu que vous lui fassiez connoître vos intentions.

Je ne disconviendrai jamais de la grande amitié que nous avons l'un pour l'autre, non plus que des obligations que je lui ai. Cependant il nous est arrivé d'être deux ans sans nous écrire; et je suis bien sûre que l'amitié a eu moins de part à tout ce qu'il a fait pour moi, que le zèle dont il est animé pour le service de Dieu et celui de sa sainte Mère. Il est également vrai que notre amitié est fort ancienne; et l'on sait qu'il y a eu des temps où je me suis trouvée dans un plus grand besoin de secours que je ne le suis aujourd'hui, surtout lorsque notre réforme n'avoit encore que deux religieux. C'étoit alors qu'on auroit pu me supposer quelque intérêt à solliciter le changement du Père de Salazar, et non pas aujourd'hui que nous avons, grâces à Dieu, plus



de deux cents religieux (si je ne me trompe), parmi lesquels il y a suffisamment de sujets capables de conduire de pauvres et simples filles telles que nous. Mais je n'ai pensé dans aucun temps que la main de Dieu dût être plus raccourcie pour l'ordre de sa sainte Mère, que pour les autres ordres.

Quant à ce que vous dites, MON RÉVÉREND PÈRE, que j'ai écrit des lettres pour faire répandre dans le public que je m'opposois à ce changement, je prie Dieu, si j'ai jamais eu cette pensée, de ne me point écrire dans le livre de vie. Qu'on permette cette expression à mon ressentiment. Je n'en puis trouver de trop fortes pour vous faire entendre que je suis incapable d'en user autrement avec votre compagnie, que comme quelqu'un qui lui est absolument dévoué, et qui donneroit volontiers sa vie pour l'obliger en tout ce qui pourroit s'accorder avec le service de Dieu. Ses secrets sont impénétrables ; mais il m'est témoin que je n'ai pas eu plus de part que je vous dis à l'affaire dont il s'agit ; et je voudrois bien n'y être pas plus mêlée par la suite. Au reste, qu'on me la mette sur mon compte tant qu'on voudra, ce n'est pas la première fois que je souffre pour des fautes que je n'ai point commises ; mais je sais par expérience que, lorsque Dieu est content, tout est bientôt arrangé. Je ne croirai jamais que Notre Seigneur Jésus, après s'être servi de sa compagnie pour réparer et renouveler l'ordre de sa sainte mère, permette que cette même compagnie s'élève contre cet ordre ; je ne dis pas pour un sujet aussi léger, mais même pour les sujets les plus importans ; et s'il le permettoit, je craindrois que ce que l'une des parties croiroit

gagner d'un côté, elle ne le perdit de plusieurs autres. Nous sommes tous sujets d'un même roi, quoique attachés les uns au fils, les autres à la mère. Dieu veuille que nous ne pensions les uns et les autres qu'à suivre l'étendard de notre roi, et à combattre sous ses ordres, comme des soldats courageux. Tant que les carmes s'acquitteront bien de leur devoir, il n'y a pas d'apparence que les jésuites les abandonnent, du moins je ne le puis croire, quoique j'en aie été souvent menacée.

Je sais, MON RÉVÉREND PÈRE, les bontés que vous avez toujours eues pour nous; et en revanche, je prie continuellement le Seigneur pour vous, tout indigne que je suis. Je vous supplie de vouloir bien en faire autant pour moi. Il y a six mois que les peines et les persécutions ne cessent de pleuvoir sur cette pauvre vieille; et cet événement-ci n'est pas, en vérité, un des moindres. Au reste, je vous donne ma parole que je ne dirai ni ne ferai jamais rien dire au Père de Salazar qui tende à le confirmer dans son dessein, et qu'à cet égard, je me conduirai toujours comme je l'ai fait jusqu'à présent; c'est de quoi je vous prie d'être persuadé, ainsi que des vœux que je fais pour votre conservation, comme étant avec la plus parfaite vénération,

MON RÉVÉREND PÈRE,

DE VOTRE RÉVÉRENCE,

L'indigne et très soumise servante,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

Ce 10 février 1578.

## LETTRE XXXI.

A LA RÉVERENDE MÈRE MARIE DE SAINT-JOSEPH.

Maladie de la sainte ; sa tendresse pour ses filles ; défense de recevoir des filles peu sensées ; répugnance à en admettre de fort jeunes ; avis au sujet de l'oraison , et divers autres sujets.

Jésus soit toujours avec votre révérence, MA CHÈRE MÈRE, pour vous combler vous et vos filles de ses plus précieux dons pendant ces saintes fêtes de Pâques.

J'ai appris avec une vraie joie le bon état de votre santé. La mienne est, comme à l'ordinaire, toujours assez mauvaise : mon bras cassé me fait sentir d'assez violentes douleurs, et j'ai de très grands maux de tête ; par-dessus tout cela, une extrême foiblesse, qui ne me permettra pas, MA CHÈRE FILLE, d'avoir l'innocent plaisir de vous entretenir aussi long-temps que je le désirerois, ni de donner à nos sœurs des marques de mon amitié, dont je vous prie de vouloir bien les assurer de ma part, surtout la Mère de Saint-François, à qui vous direz, s'il vous plait, que nous prenons bien du plaisir à lire ses lettres qui sont charmantes : elle s'est bien formée, et elle a bien profité dans la charge de prieure. Je ne sais pas encore quel remède on apportera à mon bras cassé : Dieu veuille que ce soit le plus convenable.

Que ne puis-je vous exprimer, MA CHÈRE FILLE, quelle est ma tristesse de me voir si éloignée de

vous ! Plaise à Dieu que notre éloignement ne soit pas de durée, et que bientôt nous nous rejoignons dans l'éternité ! Le souvenir de cette bienheureuse éternité me console de toutes mes peines, de même que la pensée que tout passera bientôt.

Au reste, je vous dirai que je ne trouve rien de plus plaisant que le défaut que vous avez remarqué dans les sœurs du père N. C'est une maladie si incurable et tellement insupportable que d'avoir du travers ou du foible dans l'esprit, qu'il ne faut pas songer à les recevoir pour peu qu'elles en aient, quand même leurs dots suffiroient pour payer votre maison. Vous savez, MA CHÈRE MÈRE, que nos constitutions nous défendent de prendre des filles sans jugement. Si donc celles-ci n'ont du bon sens, qu'on ne les reçoive point.

L'autre demoiselle, qui n'a que treize ans, est trop jeune : quelle peine n'a-t-on point à élever des enfans de qui il faut beaucoup souffrir ! Je vous laisse cependant la liberté de faire sur cela ce qui vous paroîtra le plus convenable ; car je ne désire que votre bien et votre satisfaction.

Je vous dirai ici, MA CHÈRE MÈRE, de peur de l'oublier, que je n'approuve nullement que nos sœurs écrivent ce qui se passe dans leurs oraisons ; j'y trouve des dangers que je voudrois avoir le temps de vous expliquer, mais dangers très considérables. Quand même il n'y en aurait point d'autre que la perte du temps, ce seroit toujours un obstacle à la parfaite liberté d'esprit à laquelle elles doivent aspirer ; mais il peut s'y glisser de l'illusion, et leur arriver de se figurer diverses choses. Je prierai donc le Père provincial, si je

puis m'en souvenir, de défendre à toutes nos sœurs d'écrire leurs oraisons : au cas que je l'oublie, ayez la bonté, MA CHÈRE MÈRE, de ne le pas permettre à celles qui sont sous votre conduite. Si les grâces qu'elles reçoivent dans l'oraison sont de véritables grâces de Dieu, elles ne s'effaceront jamais de leur mémoire ; si elles s'en effacent, elles ne s'en doivent point soucier, persuadées qu'elles ne doivent pas être écrites.

A l'égard de leurs scrupules, elles peuvent, MA CHÈRE MÈRE, s'adresser à vous lorsqu'elles en seront agitées. Je vous crois assez spirituelle et assez éclairée pour résoudre ces scrupules, et pour consoler celles qui vous demanderont conseil, pourvu qu'elles vous ouvrent leurs cœurs avec une entière confiance : Dieu est trop bon pour ne pas vous donner les lumières dont vous avez besoin pour les conduire à lui.

Dieu veuille que vous puissiez lire cette lettre : on me presse si fort de la finir, et j'ai de si mauvais papier, que je crains que vous ne puissiez venir à bout de la déchiffrer. Comptez, MA RÉVÉRENDE MÈRE, que je suis plus que je ne puis le dire, avec l'affection la plus ardente, toute à vous, etc.

28 mars 1578.



## LETTRE XXXII.

AU RÉVÉREND PÈRE JÉRÔME-GRATIEN.

Prise d'habit de la sœur de ce Père : souffrance et courage de la sainte.

JÉSUS soit toujours avec votre révérence, MON CHER PÈRE. J'appris hier avec une extrême joie l'arrivée de madame votre mère à Valladolid, et que la veille ou le jour même de Saint-Ange, on avoit donné l'habit à mademoiselle votre sœur. Plaise à Dieu que ce soit pour sa gloire, et qu'il la rende une grande sainte ! La Mère prieure de Médine-du-Champ m'écrivit qu'elle eût été ravie de le lui donner, si elle eût souhaité de le prendre chez elle : ma pensée est qu'elle a mieux fait de n'y point aller, comme je vous l'ai marqué dans l'une de mes lettres.

Nos sœurs de Valladolid sont désolées de ce que vous n'avez pas fait la cérémonie : je les ai flattées de l'espérance de vous voir bientôt : ce voyage me paroît nécessaire et sans nulle difficulté.

J'oublois de vous dire, MON RÉVÉREND PÈRE, que la femme est enfin venue remettre mon bras cassé : la Mère prieure de Médine m'a fait un vrai plaisir de me l'envoyer ; il lui en a coûté bien de l'argent, et à moi bien du mal. Comme j'avois le poignet perdu à cause de la longueur du temps qu'il y a que je tombai, la douleur qu'elle m'a faite a été excessive : je me réjouissois néanmoins,

au milieu de mes maux, de pouvoir participer un peu aux extrêmes souffrances de Notre Seigneur Jésus-Christ.

On prétend que je suis guérie, quoiqu'on ne puisse pas s'en assurer entièrement, à cause du tourment qu'une douleur si vive m'a fait souffrir : je remue la main, et je puis la lever jusqu'à ma tête. Il se passera néanmoins encore bien du temps avant que j'en aie un parfait usage. Si l'on avoit différé davantage à y remédier, je serois, dit-on, demeurée estropiée le reste de mes jours. Cela ne m'auroit donné nulle peine, si c'eût été la volonté de Dieu. Tout le monde couroit avec tant d'empressement au logis de mon frère pour voir cette femme et savoir de mes nouvelles, qu'il en étoit accablé.

J'ai tant souffert de toutes les façons depuis votre départ, que je ne puis l'exprimer. Le corps en est quelquefois abattu, et l'âme un peu affoiblie, lorsque les maux viennent sans interruption se succéder les uns aux autres ; mais la volonté, si je ne me trompe, est toujours ferme, et ne se lasse point de souffrir pour l'amour de Dieu. Je le supplie d'être incessamment avec vous, et de vous combler d'autant de grâces que vous en souhaitez, etc.



## LETTRE XXXIII.

A LA RÉVÉRENDE MÈRE MARIE DE SAINT-JOSEPH.

Elle lui parle de sa nièce, approuve le travail manuel pour fournir aux besoins de la vie, et lui donne des instructions pour la réception des sujets qui se présentent.

JÉSUS soit avec votre révérence, MA CHÈRE FILLE. J'ai tant de plaisir à lire vos lettres, que je désire continuellement d'en recevoir. Je ne sais d'où cela vient ; mais j'ai une tendresse particulière pour votre maison et pour toutes celles qui y demeurent. C'est peut-être parce que j'y ai beaucoup souffert. Je me porte assez bien présentement, Dieu merci, si ce n'est que je suis fort enrhumée ; mais la fièvre m'a quittée.

J'oublie toujours de garder les lettres où l'on me parle de Thérèse. Il n'y en a pas une où nos sœurs ne me mandent qu'elles sont confuses de voir les progrès qu'elle fait dans la vertu, et son inclination pour les plus bas emplois de la maison. Elle leur dit qu'on ne doit pas l'estimer davantage pour être nièce de la fondatrice, mais qu'au contraire on doit l'en estimer moins. Toutes nos sœurs l'aiment beaucoup, et disent d'elle mille jolies choses. Je vous rapporte tout cela à vous, MA FILLE, et à mes sœurs de Séville, parce que c'est chez vous qu'elle a puisé ces bons sentimens, et pour que vous en remerciiez Dieu. J'apprends avec une grande satisfaction que vous ne l'oubliez pas dans vos prières. J'aime beau-



coup son père assurément ; et malgré cela , croiriez-vous que je suis bien aise d'en être éloignée ? J'ai peine à me rendre raison à moi-même de cette situation d'esprit , à moins que cela ne vienne de ce que les douceurs de la vie me sont à charge , par la crainte que j'ai de m'y trop attacher ; ce qui m'en fait éviter l'occasion. Cependant , quant à présent , et pour n'être pas ingrate des services qu'il nous a rendus , je voudrois être auprès de lui seulement jusqu'à ce qu'il eût arrangé certaines affaires pour lesquelles il attend mon retour.

J'ai été charmée d'apprendre que vous vous occupez à faire des bas , et que vous y gagnez quelque chose. Pourvu que vous vous aidiez , Dieu vous aidera. Quant à la question que vous me proposez , savoir si vous ferez bien de vendre les rentes qui vous sont dues pour rembourser celles que vous devez , il n'est pas douteux que c'est toujours bien fait de se libérer.

Sur l'autre question , je réponds que , dans les circonstances où vous vous trouvez , c'est un coup bien hardi de recevoir une sœur sans dot ; mais que cependant cela se peut faire pour l'amour de Dieu. Considérez , je vous prie , que vous n'en avez encore reçu aucune de cette façon ; et que , si vous recevez celle qui se présente , Dieu vous assistera en vous en attirant d'autres , qui vous récompenseront de ce que vous aurez fait pour lui. Je suis d'avis cependant que vous attendiez que notre Père en soit si importuné qu'il se détermine à vous en parler , et que jusque-là vous n'en ouvriez pas la bouche. Mais ce que je vous recommande le plus , ma CHÈRE AMIE , c'est de ne jamais rien précipiter sur le choix de vos reli-

giieuses, parce qu'il y va de la vie de bien discerner celles qui sont propres pour notre état. A l'égard de celle que propose le Père Nicolas, je ne lui crois d'autre défaut que d'être un peu simple.

Je vous remercie aussi de votre eau de fleur d'orange, qui est arrivée bien conditionnée, et je suis bien obligée à la sœur Jeanne de la Croix, du voile qu'elle m'a envoyé. Passe pour cette fois; mais je vous défends expressément à vous, MA FILLE, et à nos sœurs, de m'envoyer de vous-mêmes quoi que ce soit. Soyez assurées que, quand j'aurai besoin de quelque chose, je vous en avertirai, et que je m'adresserai à vous avec autant et plus de franchise qu'à celles sur qui je compte le plus, parce que je vous connois à toutes un bon cœur.

Mes complimens à toutes celles et à tous ceux que vous jugerez à propos, et demeurez avec Dieu. Je suis charmée que vous vous portiez bien toutes, et vous principalement, MA CHÈRE FILLE; car je crains surtout pour les prieures, à cause du besoin que nous en avons. Dieu vous conserve, et croyez-moi bien tendrement,

MA RÉVÉRENDE MÈRE,

Votre servante,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

*Ce 7 septembre 1578.*

## LETTRE XXXIV.

A MONSIEUR DOM ALVARO DE MENDOÇA , ÉVÊQUE  
DE PALENCE.

La sainte le félicite du mariage de sa nièce, le remercie de quelques aumônes, et lui donne des avis utiles à sa perfection.

JÉSUS soit toujours avec vous, MONSIEUR. La nouvelle du mariage de mademoiselle votre nièce m'a fait tant de plaisir, que je ne l'aurois pas crue véritable, si vous-même ne m'aviez fait l'honneur de me la mander par votre dernière lettre, que j'ai reçue avec bien de la joie. Dieu soit loué de la consolation qu'il m'a donnée en vous déchargeant de ce soin embarrassant d'une manière si avantageuse : car on m'apprend que cette alliance, toute considérable qu'elle est, vous a coûté très peu. L'empressement où j'étois de voir votre grandeur dégagée d'une occupation si peu convenable, alloit, surtout depuis quelques jours, jusqu'à l'inquiétude et au chagrin. Ainsi je ne crois pas que rien au monde fût capable de me donner une joie plus sensible.

Pour l'âge du cavalier, ce n'est point, ce me semble, une chose désavantageuse à mademoiselle votre nièce, que d'épouser un homme qui ne soit plus jeune. Les femmes sont ordinairement plus heureuses avec de tels maris ; et je ne doute pas qu'étant si aimable et si accomplie, elle ne soit infiniment aimée et chérie de son époux, quoique

d'un âge si peu assorti. Plaise au Seigneur de les combler l'un et l'autre de ses grâces et de ses bénédictions !

La maladie de madame votre sœur me touche vivement. Dieu veuille exaucer nos vœux, et ne permettre pas qu'elle soit aussi longue et aussi fâcheuse que les précédentes. Nous aurons toutes, MONSEIGNEUR, un soin particulier de redoubler nos prières pour sa conservation, et de solliciter le Tout-Puissant de vous récompenser, selon sa magnificence infinie, de l'aumône que vous avez eu la charité de nous faire dans le temps d'une si pressante nécessité, que nous ne savions plus à qui avoir recours. Quoique notre pauvreté fût extrême, je n'en avois nulle inquiétude, ni nos sœurs non plus, accoutumées que nous sommes à nous reposer sur les soins de la Providence : mais pour dom François de Salcède, il s'en affligoit de telle sorte ; qu'il vint me trouver, il y a quelques jours, tout alarmé, pour me communiquer le dessein qu'il avoit d'écrire à votre grandeur, et de ne mettre dans sa lettre que ce peu de mots :

MONSEIGNEUR, nous n'avons point de pain.

J'empêchai l'exécution de ce projet, aimant mieux vous voir payer vos dettes, que si, pour soulager notre pauvreté, elles augmentoient tant soit peu. Je me flatte cependant que celui qui vous a inspiré tant de bontés pour nous, vous en récompensera par quelques autres voies : je le conjure de vous conserver, et de me faire naître par sa Providence quelques occasions de vous voir.

Je me réjouis, MONSEIGNEUR, d'apprendre que votre grandeur s'applique tout de bon à modérer son inclination un peu trop généreuse et trop libérale, et qu'elle évite avec soin les occasions qui

contribuent si fort à l'entretenir ; je souhaite que cette modération soit persévérante, et que Dieu vous conserve plus que moi-même, qui suis avec mille respects, etc.

7 septembre 1578.

---

### LETTRE XXXV.

AU RÉVÉREND PÈRE JÉRÔME-GRATIEN.

La sainte blâme la multiplicité des réglemens dans les visites des maisons religieuses.

Jésus soit toujours avec votre révérence, MON PÈRE. Je ne doute pas que vous ne soyez persuadé qu'il est impossible de garder cette multitude de réglemens que le Père Jean de Jésus a faits dans sa visite ; réglemens si durs et en si grand nombre, qu'il semble qu'il ait entrepris de composer des constitutions nouvelles, toutes différentes des constitutions que vous nous avez données. Je ne comprends pas les raisons de cette conduite, ni de quel esprit il a été poussé : mais je suis sûre que c'est précisément ce que nos sœurs ont tant appréhendé, et qu'elles ne craignent encore aujourd'hui rien davantage, que de voir venir un supérieur roide et sévère, qui leur impose un joug capable de les accabler et de les faire succomber sous son poids.

Pitoyable aveuglement que les visiteurs ne soient point contens de leurs visites, s'ils n'ont laissé quantité de réglemens nouveaux ! Agir de cette manière, c'est inutiliser une visite ; car, pour ne

parler que de ce qui concerne les récréations , s'il est vrai qu'on ne doit point se récréer les jours que l'on communie , et que cependant les prêtres disent tous les jours la sainte messe , n'est-il pas visible qu'ils n'auront jamais de récréations ? Que si l'on dispense ceux-ci de cette loi , est-il juste de la faire garder aux autres , qui étant plus jeunes ont aussi plus besoin de se réjouir.

Ce Père m'a écrit que , comme on n'a pas encore visité cette maison , il a été contraint d'user de cette sévérité. Je veux croire que ce n'a pas été sans quelque sujet : cependant je suis si lasse d'avoir seulement lu cette multitude de réglemens qu'il a faits , que je ne sais ce que je deviendrais si j'étois obligée de les garder. Croyez-moi , MON PÈRE , notre règle ne s'accommode pas de personnes austères ; elle l'est assez d'elle-même. Je suis , sans variation , etc.



## LETTRE XXXVI.

AU RÉVÉREND PÈRE MARIAN , CARME DÉCHAUSSÉ.

La sainte y marque son zèle et celui de ses filles pour la conversion des âmes et pour la gloire de Dieu ; elle y traite aussi de quelques pratiques régulières des religieux de son ordre.

JÉSUS soit toujours avec votre révérence , MON PÈRE. J'ai lu avec un vrai plaisir votre lettre et toutes celles qui l'accompagnoient : Dieu soit béni de tout !

Ma joie est sans égale lorsque j'apprends que Dieu a la bonté de se servir de quelques-unes de nous pour travailler au salut des âmes , et pour

empêcher qu'elles ne tombent dans le désordre. Quelque sensible cependant que soit cette joie, elle ne m'exempte pas d'une très grande peine, qui naît de ce que je ne puis rien contribuer à la gloire de mon Dieu. Car, que ne ferois-je point pour la procurer, cette gloire? Je voudrois marcher au milieu de mille périls et de mille morts, afin de partager les dépouilles que remporteront ceux qui s'y seront courageusement exposés, et qui auront combattu vaillamment. Ce n'est pas que, comme très imparfaite, je ne sois quelquefois bien aise de me voir ici en repos : mais cette lâcheté ne dure guère, parce qu'aussitôt que j'entends raconter les grands fruits que font à Paterne nos sœurs de Séville, je me consume du désir de les imiter ; et la joie que je sens de ce que Dieu les a choisies pour un si haut ministère, s'augmente de telle sorte, qu'elle est inexplicable.

Je trouve, au reste, le plus plaisant du monde, que le Père Jean de Jésus prétende que vous n'allez tous nu-pieds, que parce que je le souhaite, moi qui m'y suis toujours tellement opposée, que je l'ai même défendu très expressément au Père Antoine de Jésus. Peut-être auroit-on fait une faute de suivre en cela mon conseil. Je desirois de voir entrer dans notre ordre des gens de mérite et de distinction ; et de peur que l'austérité de la règle ne les dégoûtât, je ne voulois pas qu'elle fût excessive. Il était cependant nécessaire qu'elle fût telle qu'elle est, pour vous distinguer des Pères mitigés. J'ai pu dire que vous sentiriez autant le froid à moitié déchaussés que déchaussés entièrement, quoique je ne me souvienné pas de l'avoir dit ; mais je me souviens bien d'avoir fait peser, lorsqu'on agitoit cette matière, que rien ne siéroit

plus mal, et n'étoit de plus mauvaise grâce qu'un carme déchaussé bien monté. J'ajoutois aussi qu'on ne devoit pas le souffrir sans une vraie nécessité, lorsqu'on est obligé de faire un long voyage. J'ai vu venir ici sur des mules de jeunes religieux, qui, ayant peu de chemin à faire, pouvoient aisément venir à pied. Encore une fois, rien ne convient moins à des carmes déchaussés que de paroître à cheval et sur de belles selles. Pour la nudité des pieds, elle ne m'est pas même venue dans l'esprit : vous n'êtes que trop déchaussés. C'est pourquoi, ayez la bonté, MON RÉVÉREND PÈRE, d'en avertir le Père provincial, et de lui dire de ma part qu'il ne permette pas qu'on soit déchaussé autrement qu'on l'a toujours été.

Ce que j'ai fort à cœur, et ce dont je l'ai même prié, c'est que les religieux soient mieux nourris. Je me souviens de ce que vous m'avez dit sur ce chapitre, et j'en ressens une très grande peine. Hier elle étoit telle, que je fus contrainte de m'en aller devant Notre Seigneur pour me consoler à ses pieds, et le prier instamment d'affermir par sa grâce ce qu'il a fait en vous ; tant j'apprehende que cet excès de rigueur ne fasse périr de si heureux commencemens. J'espère cependant de la bonté de Dieu, qu'il vous soutiendra, et qu'il remédiera à tout. Je ne puis vous dire la joie que j'ai que vous soyez sur cela dans les mêmes sentimens que moi.

J'ai aussi prié le Père provincial de faire travailler les religieux, quand même ce ne seroit qu'à faire des paniers de joncs, ou quelque chose de semblable ; et que ce soit à l'heure de la récréation, lorsqu'ils n'auroient point eu d'autre temps à employer au travail. Dans les monastères où l'on



n'étudie pas, il faut nécessairement travailler ; car le travail est une occupation des plus importantes. Je suis d'humeur à presser extraordinairement les gens de s'appliquer sans relâche à acquérir la perfection, comme vous pouvez l'avoir remarqué par ce qui se pratique chez les carmélites ; mais j'ai de l'indulgence en ce qui concerne l'austérité corporelle : cela vient assurément de ce que je suis moi-même si peu pénitente.

Je rends grâces à Dieu, MON RÉVÉREND PÈRE, de ce qu'il vous donne tant de lumières sur des choses de cette importance. Qu'on est heureux de ne désirer dans tout ce qu'on fait, que son honneur et sa gloire ! Plaise à sa souveraine Majesté de nous faire la grâce de pouvoir pour cette gloire endurer mille et mille morts ! Je suis avec bien du respect, etc.

12 décembre 1578.

---

## LETTRE XXXVII.

AUX RELIGIEUSES CARMÉLITES DÉCHAUSSÉES DU  
MONASTÈRE DE SÉVILLE.

La sainte les félicite, les console et les encourage à l'occasion d'une violente persécution qui s'étoit élevée contre elles et contre la réforme.

LA grâce du Saint-Esprit soit avec vous, MES CHÈRES SOEURS ET MES CHÈRES FILLES. Je suis bien aise de vous dire que je ne vous ai jamais tant aimées que je vous aime présentement, et que vous n'eûtes jamais une si belle occasion de servir Notre Seigneur que vous l'avez à présent, qu'il

vous fait la grâce de vous associer pour quelque chose aux souffrances de sa croix , et de vous faire éprouver une partie de cet abandon général où il s'est trouvé lui-même sur le Calvaire. Heureux le jour où vous entrâtes à Séville , puisqu'un temps si favorable vous y étoit préparé ! Que je vous porte envie ! Rien n'est plus vrai , que le jour que j'appris tous ces changemens (car on eut grand soin de me rapporter tout cela très fidèlement), sur-tout lorsqu'on me dit qu'on vouloit vous chasser de votre maison , et quelques autres particularités dans ce goût-là , au lieu d'en être chagrine , j'en sentis au-dedans de moi une joie inexprimable , de voir que sans vous faire traverser les mers , Notre Seigneur vous faisoit découvrir des mines d'or qui alloient vous enrichir pour l'éternité , et dont vous pourriez aussi nous faire part à nous autres ; car je suis bien persuadée que Dieu , par sa miséricorde , vous fera surmonter toutes ces traverses , sans l'offenser en aucune manière. Ne vous affligez donc pas , si vous éprouvez en vous-mêmes un peu trop de sensibilité. Sans doute Dieu veut vous faire entendre par-là que vous présumiez trop de votre force dans le temps que vous desiriez tant de souffrir pour lui.

Courage , courage , MES CHÈRES FILLES ! Souvenez-vous que Dieu ne nous envoie jamais des peines au-delà de ce que nous pouvons en supporter , et qu'il habite avec ceux qui sont dans l'affliction. Si cela est certain , comme il n'est pas permis d'en douter , loin d'avoir rien à craindre , vous avez tout lieu d'espérer que Dieu , par sa miséricorde , fera connoître la vérité de toutes choses , et qu'avec le temps il dévoilera certaines manœuvres que le démon a tenues cachées jus-

qu'à présent, et qui me font plus de peine que ce que vous souffrez actuellement.

A l'oraison, MES CHÈRES SŒURS, à l'oraison ! C'est maintenant que doivent éclater votre humilité et votre obéissance, en montrant aux autres l'exemple de la parfaite soumission à l'autorité de la nouvelle supérieure qu'on vous a donnée, à commencer par l'ancienne prieure. Oh ! le bon temps pour cueillir le fruit de la résolution que vous avez prise, en vous consacrant à Notre Seigneur, de le servir en toute occasion ! Considérez qu'il se plaît souvent à éprouver les âmes, pour voir si les effets répondent aux promesses.

Tendez la main aux enfans de la Vierge qui sont vos frères, pour les aider à se retirer avec honneur de l'affreuse persécution qu'ils endurent. Si vous les secourez, le bon Jésus vous secourra. Il semble dormir sur la mer au plus fort de la tempête ; mais le moment viendra où il commandera aux vents de s'arrêter. Il veut que nous ayons recours à lui ; et il nous aime tant, qu'il va toujours cherchant ce qui peut nous procurer quelque avantage. Que son saint nom soit à jamais béni ! Ainsi soit-il. Ainsi soit-il. Ainsi soit-il.

On ne cesse de prier Dieu pour vous dans toutes nos maisons ; ainsi j'espère que vous verrez bientôt la fin de vos peines. Tâchez donc de vous tenir joyeuses, et considérez que, tout bien examiné, ce qu'on peut souffrir pour un Dieu si bon et qui a tant souffert pour nous, est toujours bien peu de chose. Car enfin, vous n'en êtes pas venues au point de verser votre sang pour lui ; vous n'êtes pas non plus en Alger ; vous êtes avec vos sœurs. Laissez faire à votre époux ; vous verrez bientôt la mer engloutir ceux qui nous font la guerre,

comme il arriva au roi Pharaon. Bientôt le peuple de Dieu recouvrera sa liberté, et l'amour des souffrances s'allumera de plus en plus dans vos cœurs à la vue des grands avantages que vous aurez retirés de vos afflictions passées. Je suis bien tendrement, etc.

31 janvier 1579.

---

### LETTRE XXXVIII.

A MADAME AGNÈS NIETO.

Lettre de condoléance sur l'emprisonnement de son mari : la sainte l'exhorte à la patience, à reconnoître les desseins de Dieu sur elle, et à penser à l'éternité.

LA grâce du Saint-Esprit soit toujours avec vous, MADAME, et vous donne la patience dont vous avez besoin pour soutenir courageusement l'affliction qu'il a plu au Seigneur de vous envoyer. Je la ressens cette affliction bien vivement, quelque persuadée que je sois que les malheurs et les disgrâces de cette vie sont des biens inestimables, dont Dieu favorise les personnes qu'il aime d'un amour de préférence ; car c'est le moyen que la divine sagesse a choisi pour les réveiller de leur assoupissement, pour leur faire mépriser les faux biens de ce monde, et pour qu'elles aspirent avec ardeur à ces vrais biens qui nous attendent dans la céleste patrie.

Il s'est élevé cette année tant de tempêtes et tant de persécutions contre des personnes innocentes, que j'ai été d'abord sensiblement touchée de l'em-

prisonnement de monsieur votre mari. Mais ayant appris depuis que son affaire est la même que celle de monsieur le duc d'Albe, je m'en suis en quelque sorte consolée, dans la confiance qu'elle n'aura pas de mauvaises suites, et que bientôt il sera en liberté. Permettez-moi, MADAME, de lui dire combien je l'honore, et de le prier de considérer souvent qu'il viendra un jour où il ne voudroit pas changer ses fers pour toutes les chaînes d'or qu'il y a dans le monde. Je prie Dieu de lui donner une santé parfaite ; elle lui fera soutenir plus tranquillement l'ennui de sa captivité.

Comptez, s'il vous plaît, MADAME, qu'on ne peut prendre plus de part que moi à tout ce qui vous regarde, et que je recevrai toujours le contre-coup de ce qui vous arrivera. J'ai un très grand soin de vous recommander l'un et l'autre à Notre Seigneur, quoique j'aie bien moins de compassion de vous, MADAME, que de monsieur votre mari ; persuadée que Dieu vous a donné une vertu à l'épreuve des plus durs événemens. Plaise à sa divine Majesté de vous conserver et de vous combler d'autant de grâces et de bénédictions que vous en souhaitez celle qui est avec bien de l'attachement,

Votre indigne servante,

THERÈSE DE JÉSUS.

Ce 4 février 1579.

---

 LETTRE XXXIX.

AU RÉVÉREND PÈRE JEAN DE JÉSUS ROCCA, CARMÉ  
DÉCHAUSSÉ, A PASTRANE.

La sainte lui marque la tranquillité dont elle jouit dans son couvent, où elle est retenue comme prisonnière, et le regret qu'elle a de voir souffrir les autres à cause d'elle.

QUE JÉSUS, Marie et Joseph soient dans l'âme de MON PÈRE JEAN DE JÉSUS. J'ai reçu la lettre de votre révérence dans cette prison, où je me trouve extrêmement contente, en considérant que tout ce que je souffre est pour l'amour de Dieu et pour mon ordre. Si quelque chose, MON PÈRE, me fait de la peine, c'est de savoir que vos révérences sont dans l'affliction par rapport à moi. Ne vous affligez donc point, MON FILS, ni vous, ni les autres religieux ; car je puis bien dire, comme un autre saint Paul (quoiqu'il n'y ait nulle comparaison à faire de lui à moi pour la sainteté), que les prisons, les souffrances, les persécutions, les tourmens, les ignominies et les affronts sont pour moi des régals et des faveurs, quand c'est pour Jésus-Christ et pour mon ordre que je les endure.

Jamais je ne me suis vue si dégagée de soins et d'embarras que je le suis présentement. C'est le propre de Dieu d'accorder son secours et sa protection à ceux qui vivent dans la peine et dans les fers. Je lui rends mille grâces, et il est juste que vous lui en rendiez tous autant pour les faveurs qu'il me fait dans cette prison. Ah !

MON CHER FILS ET MON CHER PÈRE, y a-t-il une plus grande satisfaction, un plus grand plaisir, que de souffrir pour un si bon maître ! Dans quel temps les saints ont-ils été au comble de leur joie, si ce n'est quand ils ont souffert pour leur Sauveur et leur Dieu ! C'est là le chemin le plus sûr pour arriver au Ciel, puisque la croix doit faire un jour toute notre félicité. Ainsi, MON PÈRE, cherchons la croix, soupçons après la croix, embrassons les souffrances ; et malheur à nous et à notre réforme, si jamais elles viennent à nous manquer !

Vous me marquez par votre lettre que monseigneur le nonce a défendu que l'on fondât dorénavant aucun couvent de réformés, et qu'il a même donné ordre, à la réquisition du Père général, qu'on détruisit ceux qui ont été fondés jusqu'à présent ; que ce prélat est furieusement irrité contre moi ; qu'il me traite de femme inquiète, et qui ne demande qu'à courir. Vous ajoutez que tout le monde s'armé contre moi et contre mes enfans, et que ceux-ci sont obligés de se cacher dans les cavernes les plus inaccessibles des montagnes, ou dans les maisons les plus écartées, pour n'être point découverts et arrêtés. Voilà ce qui fait couler mes larmes ; voilà ce qui me fait saigner le cœur, de voir mes chers enfans en butte aux persécutions et aux travaux, et cela pour une pécheresse, pour une mauvaise religieuse telle que je suis. Mais si tout le monde les abandonne, Dieu ne les abandonnera pas : c'est de quoi je suis bien certaine. Il n'abandonnera pas ceux qui l'aiment tant.

Recommandez-nous, je vous prie, à Notre Seigneur, et dites une messe d'action de grâces

à mon Père saint Joseph. Ne m'écrivez point sans nouvel avis. Je prie Dieu qu'il vous donne la perfection de votre état, et qu'il fasse de vous un grand saint, et je demeure avec beaucoup de respect,

MON RÉVÉREND PÈRE,

Votre très humble servante,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

25 mars 1579.

---

## LETTRE XL.

AU RÉVÉREND PÈRE JÉRÔME-GRATIEN.

La sainte lui parle des souffrances et des persécutions.

JÉSUS soit toujours avec votre révérence, MON PÈRE. J'avois écrit la lettre qui est sous cette enveloppe, lorsqu'on m'a apporté toutes les vôtres. Comptez sûrement que nous n'avons pas manqué, vos filles et moi, de prier Dieu de répandre sur vous, dans ces saintes fêtes de Pâques, un fleuve de grâces et de bénédictions.

Dieu soit loué de ce que nous pouvons espérer de voir finir bientôt cette longue et dure absence, pendant laquelle la pauvre Angélique (\*) n'a reçu nulle consolation de la découverte de son intérieur. Comment donc ne désireroit-elle pas de s'entretenir avec Paul, surtout ayant eu à sou-

(1) C'est sainte Thérèse qui est ici désignée sous le nom d'Angélique, et le Père Gratien sous celui de Paul.



tenir depuis son départ des travaux et des persécutions qui lui ont donné sans cesse une occupation bien triste et bien affligeante? Comme vous avez eu, MON RÉVÉREND PÈRE, plus de part que personne à ces persécutions, Dieu vous en a aussi récompensé plus promptement par le grand nombre de conversions qu'il a bien voulu que vous ayez faites.

J'ai néanmoins trouvé fort plaisant que vous vous soyez avisé, au sortir de tant de persécutions, d'en souhaiter de nouvelles. Au nom de Dieu, défaites-vous de ce désir, et laissez-nous goûter, au moins pendant quelques jours, la douceur du repos qu'une si violente tempête nous a ravi tant de temps, puisque enfin ce n'est pas vous seul qui devez souffrir, mais que bien d'autres doivent partager vos croix et vos souffrances. J'en connois cependant parfaitement le prix; je suis même très persuadée que c'est un pain si délicieux, que quiconque en aura mangé une fois de bon cœur, sera convaincu qu'il n'y a point de nourriture plus solide, ni qui donne tant de force à l'âme. Mais, comme j'ignore si ces persécutions ne doivent point s'étendre sur d'autres personnes que sur celles qui les souhaitent, je n'oserois tout-à-fait les désirer: je veux dire que je trouve une différence infinie entre souffrir, moi seule, et voir souffrir mon prochain. C'est une question, MON PÈRE, qu'il faudra, s'il vous plaît, que vous décidiez la première fois que j'aurai l'honneur de vous entretenir. En attendant, je prie Dieu de nous faire la grâce de le servir fidèlement par toutes les voies par lesquelles il lui plaira de nous conduire, et de vous conserver un grand nombre d'années,

vous faisant croître tous les jours en grâce et en sainteté.

Je prie Dieu, MON RÉVÉREND PÈRE, de vous accompagner incessamment, et que le soin que vous avez de prier pour le salut de tant d'âmes dont vous êtes chargé, ne vous fasse pas oublier de lui recommander les besoins de la mienne, dont vous devez aussi lui rendre compte. Je suis très respectueusement,

Votre indigne servante et fille,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

14 avril 1579.

## LETTRE XLI.

A LA RÉVÉRENDE MÈRE MARIE-BAPTISTE, SA NIÈCE,  
PRIÈRE DU MONASTÈRE DE VALLADOLID.

Elle lui marque qu'elle craint de recevoir des filles riches; que l'honneur qu'on lui fait partout lui est insupportable, et lui donne ensuite quelques avis de perfection.

Jésus soit toujours avec votre révérence, MA CHÈRE MÈRE. Quelque envie que j'aie de dépêcher promptement le courrier, parce qu'il est temps d'entendre la messe, il ne laissera pas d'être assez tard quand il partira; car je me suis un peu arrêtée avec le Père Nicolas qui vient d'arriver, et dont la venue me cause bien de la joie. J'ai envoyé votre lettre au révérend Père vicaire, à qui j'ai écrit aussi pour lui faire savoir les raisons qu'on a eues de ne pas recevoir la sœur N.

Je lui représente en même temps celles qui peuvent l'obliger à donner permission de faire prendre l'habit à votre illustre postulante. Je vous dirai cependant, MA CHÈRE FILLE, que, quelque avantageux que soit le portrait qu'on m'en fait, et quelque sujet qu'on ait de croire que Dieu l'appelle à notre saint ordre, je ne puis m'empêcher de craindre beaucoup à cause de ses grands biens. Le croiriez-vous ? j'ai toujours appréhendé de donner l'habit à des filles riches et opulentes. Plaise à Dieu que celle-ci le serve fidèlement ! Faites-lui, je vous prie, mes amitiés, et dites-lui, s'il vous plaît, que jeme réjouis de ce que je la verrai bientôt.

La maladie de madame de Mendocça me touche sensiblement ; je prie Dieu de lui rendre la santé : son absence me fait sentir le tendre attachement que j'ai pour sa personne, et combien je l'honore.

Je ne sais si vous avez appris que, le jour de la Fête-Dieu, le Père vicaire m'envoya un ordre exprès de me rendre incessamment chez vous, sous peine de désobéissance. Je partirai donc, avec l'aide de Dieu, un jour ou deux après la fête de Saint-Jean.

Avertissez, s'il vous plaît, la Mère prieure de Médine de ne pas me recevoir avec tant d'appareil et de magnificence : c'est, au lieu de me faire plaisir, m'affliger sensiblement, et me donner une peine extrême, dont j'ai le cœur si saisi, que tout ce que je puis faire, c'est de me confondre et de m'anéantir intérieurement de ce qu'on me rend un honneur que je mérite si peu. Plus cet honneur est grand, plus j'en suis touchée vivement. Si donc on veut me mortifier au

dernier point, on n'a qu'à me recevoir avec toutes ces cérémonies, qui me sont mille fois plus insupportables que je ne puis l'exprimer. Ainsi, je vous demande en grâce, MA CHÈRE FILLE, de me recevoir chez vous bonnement et sans façon.

L'ardeur que vous avez, MA CHÈRE FILLE, pour tout ce que vous voulez, ne vous permet pas d'apercevoir aucun obstacle dans vos entreprises, et vous donne assez d'adresse pour vaincre tout ce qui s'oppose à vos desseins, et pour venir à bout de tout. C'est un défaut dont vous devez vous corriger, et que je prie Dieu de vouloir bien vous pardonner. Demandez-lui, MA CHÈRE FILLE, que mon séjour auprès de vous vous soit utile, et qu'il serve à vous rendre moins attachée à ce que vous voulez : je n'oserois presque m'en flatter, quoique je ne doute nullement du pouvoir infini de celui à qui rien ne résiste. Plaise à sa bonté de vous rendre une aussi grande sainte que je désire que vous le soyez. Je suis, MA RÉVÉRENDE MÈRE, tout à vous.

THÉRÈSE DE JÉSUS.

21 juin 1579.

---

## LETTRE XLII.

A DOM LAURENT DE CÉPÈDE, SON FRÈRE.

Elle lui parle d'une visite ennuyeuse, et lui donne quelques avis spirituels.

LA grâce de Jésus-Christ soit avec vous, MON CHER FRÈRE. Je vous avoue que ce parent qui

m'est venu voir m'a bien ennuyée; mais qu'y faire? Il faut passer ainsi la vie. Nous ne sommes pas tout-à-fait à l'abri de ces bienséances, nous autres qui faisons profession de vivre séparées du monde. Croiriez-vous que, dans tout le temps qu'il y a que je suis ici, je n'ai pas encore pu trouver celui de parler à nos sœurs, je veux dire à chacune en particulier, quoiqu'il y en ait plusieurs qui désirent beaucoup de s'entretenir avec moi? Il n'y a pas eu moyen. Cependant je partirai, s'il plaît à Dieu, jeudi prochain sans faute, et je laisserai un petit mot d'écrit pour vous, afin que celui qui a coutume d'apporter l'argent, porte aussi ma lettre; il n'en coûtera pas davantage.

Je crois que le mieux que vous puissiez faire, est d'éviter la rencontre des personnes dont vous me parlez. Il vaut mieux que votre mélancolie (car ce n'est que cela) s'exhale de cette façon que d'une autre, qui seroit sujette à de plus grands inconvéniens.

Je ne m'étonne point de l'ennui qui vous accable; mais ce qui m'étonne, c'est qu'ayant un si grand désir de servir Dieu, une croix si légère vous semble néanmoins si pesante. Vous m'allez dire que, si vous souhaitez d'en être délivré, ce n'est que pour servir Dieu davantage. Ah! MON CHER FRÈRE, que nous nous connoissons peu nous-mêmes, et que nous mêlons d'amour-propre en toutes choses! Ne vous étonnez pas de ce que vous aimez à changer de croix. C'est l'âge qui vous porte à cela; et ne pensez pas, malgré cette imperfection, que tout le monde soit aussi exact que vous à remplir ses devoirs. Il faut remercier

Dieu de ce que vous n'avez pas de plus grands défauts.

Je suis de tout mon cœur, etc.

29 juillet 1579.

---

### LETTRE XLIII.

AU RÉVÉREND PÈRE JÉRÔME-GRATIEN.

La sainte lui marque le besoin qu'elle a de lui dans ses inquiétudes, le prie de se ménager pour Dieu, et lui témoigne sa joie du bon état des affaires de l'ordre.

LA grâce du Saint-Esprit accompagne incessamment votre révérence, MON PÈRE. Angélique ne revient point du soupçon qu'elle a conçu : ainsi ses inquiétudes n'ont point cessé. Comme elle est naturellement foible, qu'elle souffre beaucoup, qu'elle n'a nul soulagement dans ses maux, et qu'elle ne désire pas même d'en avoir, je ne suis pas étonnée qu'elle succombe quelquefois sous le poids de tant d'afflictions, surtout lorsqu'elle s'aperçoit qu'on reconnoît mal son amitié. C'est pourquoi, ayez, s'il vous plaît, la bonté de dire à Paul de n'être plus si négligent, et de se souvenir que le vrai zèle n'est ni paresseux, ni endormi.

J'ai bien de la douleur, MON RÉVÉREND PÈRE, de votre indisposition et de la foiblesse de tête que vous sentez. Sûrement, elle ne vient que d'une trop grande application d'esprit. Ainsi je vous conjure, au nom de Dieu, de modérer un peu votre travail : si vous ne le faites à présent,

vous verrez dans la suite votre mal tellement augmenté, qu'il sera sans remède. Possédez-vous donc, je vous supplie, un peu davantage, et tâchez de vous rendre maître de vous-même, pour ne pas faire toujours tout ce que vous souhaiteriez. Que l'exemple de tant de gens devenus par leur faute incapables d'application, vous fasse prendre garde à ne vous pas réduire à un pareil état : vous savez que votre santé est utile à la gloire de Dieu, et le besoin que nous avons que vous ne tombiez pas malade.

Je rends mille grâces à Dieu de ce que les affaires de notre ordre sont en si bon état, qu'on les peut compter terminées, mais terminées si avantageusement, que personne ne pourra douter que ce ne soit un effet de la bonté infinie de Dieu. Laissant le capital, je me réjouis en particulier de ce que vous goûterez, avec plaisir, le fruit délicieux de tant de travaux que vous avez essuyés si généreusement ; et lorsque cette horrible tempête aura cessé de nous agiter, vous verrez, avec une extrême joie, les avantages qui en reviendront à tout l'ordre, non-seulement à présent, mais aussi dans la suite des temps.

Vous ne croiriez jamais, MON RÉVÉREND PÈRE, les soins et les inquiétudes que nous cause à présent la maison que nous ayons achetée. Avouons donc qu'on a grand tort de se fier aux enfans des hommes ; car celui dont je parle nous avoit priées lui-même d'acheter sa maison ; et il est en si grande réputation d'homme d'honneur et de probité, que tout le monde, de concert, disoit que sa parole toute seule valoit un contrat. Cependant, après nous l'avoir donnée solennellement, après avoir amené un notaire qu'il avoit

choisi, devant qui il signa le contrat, en présence de témoins et avec toutes les formalités requises; après, dis-je, tout cela, il s'en dédit aujourd'hui. Toute la ville en est dans le dernier étonnement; on publie que ce sont ses amis qui l'ont fait changer de résolution, pour certaines raisons qui les regardent eux et leurs proches; raisons plus puissantes sur son esprit que la fidélité inviolable qu'il devoit à sa parole.

Son frère, qui avoit sollicité charitablement la conclusion de cette affaire par amitié pour nous, en est inconsolable: pour moi, ce qui m'afflige le plus, c'est encore une fois que nous ne trouverons pas dans tout Salamanque une maison pareille à celle-là. Notre consolation, après tant de peines essuyées, est d'avoir recours à celui qui peut nous tirer de ce grand embarras. Je ne vous en dirai pas davantage, car il est trois heures du matin. On ne peut être avec plus de vérité,

Votre indigne servante et fille,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

4 octobre 1579.



## LETTRE XLIV.

AU RÉVÉREND PÈRE JÉRÔME GRATIEN.

Son estime pour ce Père; danger des longs et fréquens entretiens des religieuses avec les hommes même les plus saints.

LA grâce du Saint-Esprit accompagne sans cesse votre révérence, MON PÈRE. Il y a fort peu



que j'eus l'honneur de vous écrire une fort grande lettre par le courrier de Tolède : celle-ci sera succincte, parce qu'il est tard, et que le beau-frère de monsieur Ruis, qui veut bien s'en charger, part demain dès la pointe du jour. Je mourrois d'envie qu'il m'apportât de vos lettres, et je ne me suis consolée d'en être privée que par les bonnes nouvelles qu'il m'a données de votre santé, et de vos prédications dont on dit des merveilles. Il m'a récité presque entièrement votre sermon de saint Eugène, qui m'a charmée. Que celui qui est la source de tout ce qu'il y a de bon dans les hommes, en soit loué à jamais ! C'est une grande grâce que Dieu nous fait de vouloir bien se servir de nous pour le salut des âmes.

J'oubliois de vous dire, MON RÉVÉREND PÈRE, que la sœur N. se porte bien, et que les autres sont fort en paix et fort contentes, depuis que j'ai défendu que nulle ne se confessât, ni ne parlât au confesseur que vous savez. Je lui fais en tout le reste mille honnêtetés, et je l'entretiens souvent ; il nous a même prêché aujourd'hui d'une manière très édifiante, et son sermon étoit très bon ; car il n'a point de malice, et je suis sûre qu'il est incapable de vouloir faire tort à personne.

Je ne laisse pas d'être persuadée qu'il est avantageux aux carmélites d'avoir peu de commerce avec les hommes, quand même ce seroit avec Paul, ou avec de vrais saints, parce que Dieu les instruira lui-même. Les longues et les fréquentes conversations, quelque spirituelles qu'elles soient, ne sont pas d'ordinaire d'une fort grande utilité, à moins que ce ne soit en chaire : sou-

vent, loin de profiter, elles font perdre l'estime qu'on doit avoir des personnes les plus vertueuses et les plus dignes d'être estimées.

La Mère prieure et toutes nos sœurs se recommandent à vos saintes prières, et moi aux prières aussi du Père recteur. La nuit s'avance fort. Je finis donc par vous assurer que j'aurois bien du plaisir d'entendre les sermons que vous ferez à Noël. Plaise à Dieu de vous combler d'autant de grâces et de bénédictions que vous en souhaitez

Votre indigne servante et fille,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

6 décembre 1579.

---

## LETTRE XLV.

A LA RÉVÉRENDE MÈRE MARIE DE SAINT-JOSEPH.

La sainte exige d'elle qu'elle quitte la serge pour porter le linge; l'encourage à remplir sans dégoûts ses fonctions de prieure; se plaint d'une religieuse qui lui écrivoit d'un style affecté, et excite cette Mère, par la considération de la disgrâce de la maison de Malagon, à redoubler son attention sur sa communauté.

LA grâce du Saint-Esprit soit avec votre révérence, MA CHÈRE FILLE. Aujourd'hui, veille de la présentation de Notre Seigneur, j'ai reçu vos lettres, et celles de nos sœurs, qui m'ont fait grand plaisir. Je ne sais comment cela se fait; mais vous avez beau me donner du chagrin, je ne puis m'empêcher de vous aimer toujours bien ten-

drement, et j'oublie dans le moment tout ce que vous m'avez fait ; je sens même que ma tendresse pour votre maison est augmentée à proportion de l'accroissement de mérite qu'elle a reçu dans la persécution dont elle a été affligée. Dieu soit béni de ce qu'il conduit tout à une si heureuse fin !

Je me doute que votre santé est un peu meilleure, puisque vos filles n'ont pas le ton si plaintif qu'à l'ordinaire. Mais quant à la tunique que vous désirez de garder tout l'été, si vous voulez me faire plaisir, vous la quitterez aussitôt la présente reçue, quelque peine que cela puisse vous faire. Toutes vos filles savent que c'est pour vous une nécessité ; ainsi vous ne devez pas craindre qu'elles en soient mal édifiées, et de plus vous ferez une chose agréable à Dieu en m'obéissant : n'y manquez donc pas. Je sais par expérience le chaud qu'il fait dans le pays où vous êtes, et je trouve qu'il vaut beaucoup mieux que les religieuses soient en état de suivre les exercices de la communauté, que si elles étoient obligées de s'en abstenir pour cause de maladie. Ce que j'en dis est pour toutes celles qui se trouveront dans le même cas que vous.

Je remercie Dieu du bon succès de l'élection. On dit que, lorsqu'elle se fait de cette façon, le Saint-Esprit y préside toujours. Réjouissez-vous des occasions de souffrir que vous allez avoir, et ne donnez pas lieu au démon de troubler la paix de votre âme, en vous inspirant du dégoût pour votre charge. Je vous trouve charmante, en vérité, de me mander, comme vous le faites, que vous seriez bien aise d'apprendre que je prie Dieu pour vous, tandis que je ne fais autre chose

depuis un an, et qu'on en fait autant à ma sollicitation dans toutes nos maisons. C'est peut-être à nos prières que vous êtes redevable de tout le bien qui vous est arrivé. Dieu veuille vous en faire encore davantage par la suite.

Je regarderois comme un grand bonheur si, dans mon voyage à Villeneuve, le chemin étoit de passer par chez vous, pour avoir le plaisir de vous voir, et de vous bien quereller, ou pour mieux dire de m'entretenir avec vous. A présent que vous avez passé par le creuset des souffrances, vous devez être une personne accomplie.

C'a été pour moi une grande satisfaction de voir, par les lettres de nos sœurs, l'attachement qu'elles ont pour vous; vous le méritez bien assurément; mais tout de bon, la vôtre m'a donné une récréation parfaite, et j'en avois grand besoin, pour dissiper le dégoût que m'a donné celle de la Sœur Saint-François. Ah! que cette lettre annonce peu d'humilité et d'obéissance! De grâce, MA CHÈRE MÈRE, prenez soin de son avancement dans la vertu; car je trouve qu'elle s'est un peu gâtée à Paterne. Recommandez-lui de ne point tant donner dans l'exagération. On croit ne point mentir avec tous ces détours; mais, en vérité, ce style est bien opposé à la perfection religieuse, qui ne permet pas qu'on s'exprime autrement qu'avec franchise et clarté. C'est exposer les supérieurs à faire mille bévues. Je vous serois obligée de vouloir bien lui dire cela de ma part, pour toute réponse à sa lettre, et que je ne serai contente d'elle que quand elle se sera corrigée de ce défaut. Mais je souhaite bien plus encore

qu'elle contente le Seigneur, car pour moi c'est peu de chose.

Que n'ai-je le loisir, MA FILLE, et la tête assez forte, pour m'étendre dans cette lettre sur les choses qui se sont passées ici, afin de vous instruire par cet exemple, et vous porter à demander pardon à Dieu de ne m'avoir pas donné avis de ce qui est arrivé chez vous; car j'ai su que tout s'est passé en votre présence. Il y en a quelques-unes que la bonne intention peut excuser; mais toutes ne sont pas dans ce cas-là. Que cela vous serve de leçon, MA CHÈRE MÈRE; et puisque vous êtes si amie des règles, tenez vous y toujours attachée, si vous ne voulez, en gagnant bien peu de chose avec le monde, perdre tout avec Dieu.

Le confesseur ordinaire n'a point confessé les sœurs depuis que je suis arrivée, et je ne crois pas même qu'il les confesse davantage. C'est une complaisance qu'il a fallu avoir pour le peuple, que j'ai trouvé terriblement animé. Cependant, c'est un homme fort propre pour cet emploi, et c'est dommage qu'il ait affaire à des gens si peu raisonnables. Dieu veuille pardonner à quiconque est la cause que cette maison en est privée. Il y auroit fait beaucoup de bien, et s'y seroit lui-même avancé dans la vertu. Il vient me voir quelquefois, et il est le premier à approuver le parti que j'ai pris à son égard. Je lui ai toujours fait politesse, et je crois qu'il ne conviendrait pas d'en user autrement avec lui. Je suis surtout charmée de sa franchise. Il faut avouer que la trop grande jeunesse, et le défaut d'expérience, sont quelquefois bien nuisibles. Oh! MA CHÈRE MÈRE, que le monde est plein de malice, et qu'il

se plait à empoisonner toutes choses ! Si nous ne profitons pas, vous et moi, de l'expérience que nous avons du passé, et si nous ne prenons pas garde à nous, tout ira de mal en pis. Pour l'amour de Dieu, puisque vous avez si bonne part dans cette expérience, rendez-vous vieille avant le temps, en redoublant votre attention sur tout ce qui est confié à vos soins, et je ferai la même chose de mon côté.

J'ai été étonnée que vous ne m'ayez point envoyé de chansons spirituelles ; car, à coup sûr, il y en a eu beaucoup de faites à l'occasion de votre élection. Je ne demande pas mieux qu'on se réjouisse dans votre maison, pourvu que ce soit avec modération ; et s'il m'est arrivé d'y trouver à redire, vous savez que ç'a été pour des considérations particulières. C'est à ma chère Gabrielle qu'il faut s'en prendre. Faites-lui, je vous prie, mille amitiés de ma part. J'aurois bien voulu pouvoir lui écrire.

Je suis, en vérité, confuse des obligations que nous avons au bon Prieur des Grottes ; faites-lui passer les assurances de mon respect et de ma reconnoissance. Recommandez-moi aux prières de toutes vos filles, et ne m'oubliez pas dans les vôtres ; car je suis bien vieille et bien cassée. Le Père prieur ne fait pas un grand effort de m'aimer ; il me rend seulement ce qu'il me doit. Dieu le conserve ; nous possédons en sa personne un si grand trésor, que nous sommes intéressées à prier Dieu pour sa conservation. Dieu veuille aussi vous conserver, et demeurer toujours avec vous.

Je suis bien tendrement, etc.

1<sup>er</sup> février 1580.

## LETTRE XLVI.

A LA RÉVÉRENDE MÈRE MARIE DE SAINT-JOSEPH.

Sa douleur de la maladie d'un saint prieur des chartroux de Séville. Elle lui donne des conseils sur le temporel de sa communauté.

JÉSUS soit toujours avec votre révérence, MA CHÈRE MÈRE. Aujourd'hui 8 février, j'ai reçu votre lettre du 21 de janvier. Elle m'apprend le danger de mort où est mon saint prieur des Grottes : j'en suis sensiblement affligée, et même beaucoup plus que je ne l'aurois été si son grand âge, ou une maladie ordinaire, l'eût conduit au tombeau : mais de le perdre par une bévue aussi funeste qu'est celle que vous me marquez, c'est ce qui me désole. Je condamne en ceci ma simplicité ; car, selon les lumières de la foi, il sera d'autant plus heureux qu'il souffrira davantage. Malgré cette persuasion, je ne puis m'empêcher de regretter infiniment que nous ayons un saint de moins sur la terre, tandis que les pécheurs, qui ne cessent point d'offenser Dieu, s'y multiplient, et y vivent fort long-temps. Plaise à Dieu de le mettre dans l'état le plus avantageux à son salut ! c'est la grâce que nous devons toutes lui demander pour notre saint prieur, puisque c'est par cet endroit-là que nous pouvons lui marquer notre reconnoissance de tant de bienfaits dont nous lui sommes redevables. Oublions donc nos intérêts, et tout ce que nous perdons en sa personne, pour ne penser qu'à ses intérêts particu-

liers. Nous aurons dans ce monastère tout le soin qu'on peut avoir de prier Dieu pour lui ; mon inquiétude , c'est qu'il sera mal aisé de me faire savoir de ses nouvelles à la Rode , ou à Villeneuve qui en est proche ; je crois cependant qu'il ne peut , sans miracle , revenir de cette extrémité.

Pour ce qui est , MA CHÈRE FILLE , du reproche que vous me faites que nos sœurs de ces quartiers-ci vous ont oubliée , et qu'elles ont pris bien peu de part à vos souffrances , soyez persuadée qu'elles les ont ressenties avec toute la vivacité imaginable , et qu'elles n'ont point cessé de prier Dieu pour vous avec bien de l'ardeur. Si donc elles ne vous ont point écrit pour vous en assurer , c'est que , ne pouvant vous rendre aucun service , ce n'auroit été que des lettres de complimens et de pure civilité , qui doivent être peu en usage parmi nous : outre que leur ayant dit que la tempête étoit apaisée , et que Dieu avoit remédié à tout , il ne leur restoit qu'à lui en rendre grâces , et à se réjouir , comme elles ont fait , des bontés de Dieu pour vous et pour votre communauté. Je vous rendrai encore , MA CHÈRE MÈRE , ce témoignage en leur faveur , qu'elles ont fait tant de vœux et tant de prières pour obtenir du Ciel les secours dont vous aviez besoin , que j'étois ravie de voir en elles ce renouvellement de ferveur , qui m'a fait augurer qu'elles serviront le Seigneur avec encore plus de zèle et de courage.

La maladie de la nouvelle sous-prieure , me chagrine beaucoup : je souhaitois qu'elle remplît cette place , étant aussi saine qu'elle l'étoit ; je me flattois même que ce seroit un grand soulage-



ment pour votre révérence, d'avoir une sous-prieure qui eût de la santé, et qui pût suppléer à ce que vous ne pourriez pas faire. J'espère, cependant, qu'elle s'acquittera bien de cette charge. Faites-lui, je vous prie, mes amitiés : surtout ne manquez pas, s'il vous plaît, de la faire honorer et respecter de la communauté, et de punir sévèrement celles des sœurs qui, en votre absence, ne lui obéiroient pas comme à vous-même ; par ce moyen, vous lui donnerez l'autorité qui lui convient, et sans laquelle elle ne pourroit gouverner.

J'ai aussi écrit au Père prieur des carmes, pour le prier de ne point penser à vous acheter une maison, que vous-même ne l'avez vue et considérée auparavant. Monseigneur votre archevêque ne peut pas vous refuser la permission de vous rendre sur les lieux pour en juger par vous-même, et pour reconnoître si elle vous convient ou non, surtout si vous le faites souvenir de ce que j'ai souffert en pareille occasion, et si vous lui représentez très respectueusement que les carmes ne comprennent rien à ce qui regarde les carmélites. Il ne faut cependant rien précipiter ; car toutes choses demandent du temps, selon l'ancien proverbe, qui dit, que quiconque ne prévoit pas l'avenir, trouve un grand sujet de mécompte.

Considérez souvent, MA CHÈRE FILLE, de combien d'artifices le démon s'est servi pour renverser notre monastère ; combien de peines et de fatigues nous avons essayées pour le soutenir. Ne nous engageons donc plus dans ses pièges, en lui donnant, par quelques changemens mal concertés, sujet de nous troubler de nouveau :

ainsi, ne faites rien sans un mûr examen, et sans prendre de bons conseils. Je ne me fierois cependant pas au prieur des carmes; il n'entend rien aux affaires. Croyez, MA CHÈRE FILLE, que personne ne passionne tant que moi, votre repos, votre satisfaction, et que vous soyez bien logées : n'oubliez donc pas qu'il vous sera plus avantageux que la maison ait une belle vue, que d'être située dans un beau quartier, et qu'il faut tâcher qu'elle ait un grand jardin.

Les religieuses déchaussées de Saint-François, à Valladolid, s'imaginèrent faire merveilles de quitter leur ancienne maison pour en acheter une proche de la Coutellerie : elles en sont inconsolables à l'heure qu'il est, réduites comme dans une étroite prison, à ne pouvoir ni se remuer, ni faire le moindre bruit sans être entendues des voisins; ce qui les désole : par-dessus cela, elles sont fort endettées.

Comme donc je vous aime très tendrement, et même beaucoup plus que vous ne pouvez penser, je désire avec ardeur, que vous réussissiez dans tout ce que vous entreprenez, surtout dans une chose de cette importance. D'ailleurs, c'est que plus j'aime une personne, moins je puis souffrir ses défauts. Je vois bien que c'est une simplicité à moi, puisqu'en faisant des fautes, on acquiert de l'expérience : mais, comme lorsque les fautes sont considérables, rien n'est capable d'en dédommager, il faut tâcher de les prévenir; or, la meilleure prévoyance est de se défier beaucoup de soi-même.

Je suis désolée, MA CHÈRE FILLE, que vous ayez tant de rentes à payer; rien ne ruine si absolument ni si promptement une maison. Puisque le

Père prieur l'approuve, ce doit être un bien pour vous, dont cependant je prie Dieu de vous décharger, car c'est une source d'inquiétudes pour de pauvres religieuses. Si mon frère était dans la situation où je désirerois qu'il fût, et qu'il vous vit dans la nécessité, je suis bien sûre qu'il ne manqueroit pas de vous secourir. Comptez que je vous ai fait les complimens de notre Mère et de toutes nos sœurs, car je ne saurois plus écrire. Je suis, MA RÉVÉRENDE MÈRE, avec une affection sans égale, toute à vous,

THERÈSE DE JÉSUS.

*Le 9 février 1580.*

---

## LETTRE XLVII.

AU RÉVÉREND PÈRE JÉRÔME-GRATIEN.

Mérite de la Mère prieure de Tolède, et danger de laisser entrevoir aux religieuses un changement de demeure. La sainte demande à être déchargée du gouvernement.

JÉSUS soit toujours avec votre révérence, MON PÈRE. Nous n'avons présentement aucun monastère qui ait autant besoin de personnes de mérite et de capacité que celui de Tolède : la Mère prieure est sur le point de sortir de charge, et nulle des religieuses de sa maison ne me paroît capable de lui succéder. Quelque infirme qu'elle soit, je suis sûre que nous ne trouverons pas ailleurs une prieure de son mérite, et qui ait autant de talens qu'elle en a pour bien gouverner une

maison religieuse : elle est d'une prudence consommée, fort vigilante et très vertueuse.

Si vous le jugez à propos, MON RÉVÉREND PÈRE, elle pourroit, en cas de nécessité, renoncer à sa charge, afin qu'on procédât à une nouvelle élection, puisqu'elle est toujours malade à Tolède, et que la chaleur du pays la tue. D'un autre côté, si elle fait cette renonciation, j'apprends de ne pas trouver autre part une religieuse de son mérite, pour remplir une place qu'elle occupe si dignement. Par-dessus cela, ses filles l'aiment et la respectent tant, qu'il y a peu d'apparence que, tant qu'elle vivra, elle puisse s'accommoder d'une autre prieure. Je sais cependant qu'il y en a quelques-unes parmi elles, comme il y en a partout, qui sont tentées sur son sujet, et qui ne l'aiment pas ; mais il ne faut avoir nul égard à cela.

Je vous supplie donc, MON RÉVÉREND PÈRE, de faire une sérieuse attention sur le besoin de cette communauté, et de vouloir bien vous laisser persuader que je connois mieux que votre révérence l'humeur des filles : rien ne leur est plus préjudiciable que de leur faire espérer de passer aisément d'une maison à une autre, si ce n'est pour une nouvelle fondation ; changement qui ne laisse pas de leur faire aussi quelquefois bien du tort : il a même été tel, que j'ai souhaité qu'on cessât d'établir des monastères, afin que chacune demeurât tranquillement dans celui de sa profession.

Faites-moi aussi le plaisir, MON RÉVÉREND PÈRE, d'être bien assuré de ce que je vais vous dire, et ne l'oubliez pas, je vous supplie, après ma mort. C'est que le démon ne demande pas mieux que de tenter par cet endroit-là les personnes qui,

comme nous, font profession d'une étroite clôture, pour peu qu'on leur laisse apercevoir un changement de situation ; j'aurois quantité d'exemples à rapporter sur ce chapitre ; je les supprime pour vous dire qu'après avoir obtenu, de notre Père général, la permission de faire changer de monastère les carmélites, lorsque l'air du pays seroit contraire à leur santé, j'ai reconnu tant de danger dans ces sortes de déplacemens, que je ne crois pas qu'on en doive user à moins que le bien de l'ordre ne le demande. C'est, ce me semble, un moindre mal de laisser mourir une seule religieuse dans son monastère, que de préjudicier par son exemple au repos et à la tranquillité de toutes les autres.

Comme je suis plus convaincue que jamais de vos soins et de votre application pour le bien de l'ordre, présentement que vous ne pouvez pas me soupçonner d'agir par tentation, je vous conjure, au nom de Dieu, de souffrir que je ne me mêle plus du gouvernement, mais que je vous l'abandonne en entier. J'aurai une joie inexplicable, si vous m'accordez cette grâce, que je vous demande si instamment. Je me flatte que dans l'état où sont maintenant nos monastères, tout y étant sur un meilleur pied, votre révérence aura moins de peine à les gouverner.

Ma santé, depuis quelque temps, a été très dérangée : j'ai pris médecine aujourd'hui, et je me porte mieux que je ne me suis portée depuis quatre mois. Le mal a été si violent, que j'en ai pensé mourir. On ne peut être avec plus de vérité que je le suis, etc.



## LETTRE XLVIII.

AU RÉVÉREND PÈRE JÉRÔME-GRATIEN.

La sainte approuve le sentiment qu'il avoit soutenu dans une dispute sur la charité; elle marque son indifférence pour la vie ou pour la mort.

LA grâce du Saint-Esprit accompagne incessamment votre révérence, MON PÈRE. Je reçus hier les lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire peu de temps après l'arrivée de celles du Père recteur d'Alcala : j'avois déjà communiqué l'affaire dont il s'agit à madame Louise de la Cerda, et au licencié Serano, qui a répondu ce que vous verrez dans le papier que je vous adresse.

A l'égard de la dispute dont vous me parlez, je suis ravie que votre révérence ait pris le bon parti; parce qu'encore que les Pères qui ont soutenu l'opinion contraire, pussent avoir de bonnes raisons, il me paroît que c'est une chose bien terrible à l'heure de la mort, de ne prendre pas toutes les sûretés possibles, et de se souvenir de cet infortuné point d'honneur, lorsqu'on est plus étroitement obligé de le mépriser, que tout finit pour nous, et qu'on sent mieux que jamais le vide de la créature, et de quelle importance il est à une âme de ne penser qu'à la gloire du souverain Créateur.

Ceux qui ont disputé là-dessus, se sont peut-être fondés sur ce qu'il pourroit arriver que la présence d'une personne qui nous a offensés nous causât une telle émotion, qu'elle nous mit

en danger de commettre un plus grand mal que ne seroit celui de ne pas prévenir cette personne : mais il est certain qu'on ne risque rien dans cette occasion , la bonté de Dieu étant si grande, qu'il ne manque jamais de nous secourir de ses grâces, lorsque nous nous déterminons à faire quelque chose purement pour son amour.

Vous ne devez donc point, MON RÉVÉREND PÈRE, avoir de peine de tout ce qui s'est passé à ce sujet : il seroit cependant fort à propos que vous fissiez tous vos efforts pour justifier la conduite de ceux qui ont soutenu avec tant de chaleur l'opinion contraire. Que j'ai de chagrin de vous voir embarqué dans ces contestations !

Je me réjouis du bon état de votre santé ; la mienne est meilleure, et mon mal n'est plus rien en comparaison de ce qu'il a été. J'ai néanmoins une foiblesse de tête extrême, que les douleurs aiguës m'ont laissée. Durant tout ce temps, j'ai fort peu gardé le lit ; accoutumée que je suis à souffrir de grands maux, je m'imagine toujours, quoiqu'ils soient excessifs, les pouvoir soutenir debout : il est constant qu'ils ont été tels que je pensois devoir rendre l'esprit. Je ne le croyois pas néanmoins bien fermement, et je n'en étois pas plus alarmée, également contente de mourir ou de vivre. C'est visiblement une grâce que Dieu m'a faite, que j'estime d'autant plus, que j'ai eu autrefois d'horribles craintes de la mort.

Je prie Dieu, MON RÉVÉREND PÈRE, de me conserver votre secours, et de vous donner toutes les grâces que lui demande incessamment pour vous, celle qui est très respectueusement, etc.

*Ce 5 mai 1580.*

---

 LETTRE XLIX.

A LA RÉVÉRENDE MÈRE MARIE DE SAINT-JOSEPH,  
PRIEURE DE SÉVILLE.

La sainte lui fait part de la mort de son frère, qui lui fournit matière à des réflexions chrétiennes.

LE Saint-Esprit soit avec votre révérence, MA CHÈRE MÈRE. Je vois bien que le Seigneur ne veut pas que je sois long-temps aux afflictions. Vous saurez qu'il lui a plu d'appeler à lui son bon ami et son serviteur, Laurent de Cépède. Il lui a pris un vomissement de sang si violent, qu'en moins de six heures il a été suffoqué. Il avoit communié deux jours auparavant, et il est mort en se recommandant à Dieu, ayant connoissance jusqu'au dernier moment. J'ai lieu d'espérer que Dieu lui aura fait miséricorde, et qu'il est actuellement dans la gloire; car il vivoit de façon que tout lui étoit à charge, hors ce qui concernoit le service de Dieu. Aussi restoit-il volontiers à sa maison de campagne, à une lieue d'Avila, pour se délivrer, disoit-il, du honteux commerce des complimens.

On pouvoit dire de lui qu'il prioit continuellement, puisqu'il se tenoit toujours en la présence de Dieu; et il en recevoit des faveurs si grandes, que quelquefois j'en étois surprise. Il étoit fort porté à la pénitence, et sur cette article, il alloit souvent plus loin que je n'aurois voulu; car c'étoit à moi qu'il confioit ses plus secrètes pen-



sées, et il y avoit lieu de s'étonner du cas qu'il faisoit de tout ce que je lui disois ; ce qui venoit de la grande amitié qu'il m'avoit vouée. Je ne puis mieux lui en marquer ma reconnoissance, qu'en me réjouissant, comme je le fais, de ce qu'il est sorti de cette vie misérable, et de ce qu'il est à présent dans un asile assuré. Et ne pensez pas que ce soit façon de parler ; car il est exactement vrai que la pensée de son bonheur me cause de la joie. Il n'y a que ses enfans qui me font de la peine ; mais j'espère que Dieu les assistera en faveur de leur père.

Je suis entrée dans ce détail avec vous, MA CHÈRE MÈRE, dans la vue de vous consoler, parce que je ne doute pas du chagrin que cette mort vous causera. Et certainement mon frère mérite bien que vous le regrettiez vous et toutes nos sœurs ; car la part qu'il prenoit à vos peines, et l'attachement qu'il avoit pour vous, étoient inconcevables. Le temps est venu de vous acquitter envers lui, en priant Dieu pour le salut de son âme, à condition que, si elle n'en a pas besoin, comme je le crois, et comme j'ai lieu de le croire, suivant les lumières de la foi, vos prières seront appliquées aux âmes qui se trouveront dans la plus grande nécessité, et tourneront à leur profit.

Quelque peu avant sa mort, il m'avoit écrit ici (je veux dire au couvent de Saint-Joseph de Ségovie, où je suis présentement, qui est à onze lieues d'Avila), et il me disoit, par sa lettre, des choses qui faisoient bien connoître qu'il étoit instruit du peu de temps qu'il avoit à vivre. J'en ai été extrêmement étonnée. Je vois, MA FILLE, que tout passe si promptement, qu'au lieu de

nous occuper continuellement, comme nous faisons, des moyens de vivre, nous ne devrions penser qu'aux moyens de bien mourir. Dieu veuille, puisque je reste en ce monde, que j'y puisse faire quelque chose pour son service. Je suis l'aînée de mon frère de quatre ans, et je ne puis parvenir à mourir. Au contraire, me voilà parfaitement rétablie de ma maladie; je n'ai plus que mes incommodités ordinaires, et entre autres mes maux de tête.

Puisque je demeure sur la terre, je voudrois bien employer au service de Dieu le peu qui me reste à vivre, plutôt que de le passer dans l'oïveté, comme j'ai fait ces dernières années, où j'ai seulement souffert quelques peines intérieures, sans produire au-dehors aucune bonne œuvre. Demandez toutes au Seigneur qu'il me donne des forces, afin que je puisse faire quelque chose pour lui. Je crois vous avoir déjà priée, MA CHÈRE FILLE, de remettre la présente lettre au Père Grégoire, en le suppliant de la recevoir comme si elle lui étoit adressée. Vous lui direz aussi que je l'aime beaucoup en Notre Seigneur, et que j'ai grande envie de le voir. Mon frère est mort le dimanche d'après la Saint-Jean. Je prie le Seigneur qu'il vous conserve, et qu'il vous rende aussi parfaite que je le désire. Croyez que personne n'est plus tendrement que moi,

MA RÉVÉRENDE MÈRE.

Votre servante,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

*Ce 4 juillet 1580.*

## LETTRE L.

A DOM SANCHO D'AVILA, DEPUIS ÉVÊQUE DE JAEN,  
L'UN DE SES DIRECTEURS.

Elle le console sur la mort de sa mère dont elle fait l'éloge, et le rassure sur quelques scrupules.

LA grâce du Saint-Esprit soit toujours avec vous, MONSIEUR. Vous vous reprochez, comme un défaut de sentiment, d'avoir enfin modéré l'excès de la douleur que vous a causée la mort de madame la marquise, votre mère. Pour moi, j'en loue Dieu, et l'en remercie comme d'une faveur singulière qu'il a bien voulu vous accorder. En perdant cette chère dame, nous avons tous fait une perte irréparable, mais elle jouit de Dieu présentement; et plutôt au Ciel eussions-nous fait tous une pareille fin!

Que je vous salue bon gré, MONSIEUR, d'avoir écrit sa vie! On peut bien dire qu'elle fut toute sainte, et c'est une vérité dont je suis témoin. Vous me faites grand plaisir de me dire que vous voulez me l'envoyer: j'y trouverai une ample matière à méditer, et de nouveaux motifs pour louer Dieu.

Quant à la peine que vous vous faites de ne pas sentir au-dedans de vous cette ferme résolution de ne jamais offenser Dieu, je ne la trouve pas fondée, pourvu qu'en effet vous ne l'offensiez pas, lorsque l'occasion s'en présente. C'est là la preuve la plus convaincante que vous puis-

siez avoir que tel est votre désir. D'ailleurs, votre empressement à vous approcher chaque jour de Notre Seigneur dans le très saint sacrement de l'autel, et le regret que vous avez, lorsque vous n'en approchez pas, sont des marques bien certaines de votre amour pour lui. Occupez-vous donc sans cesse des grâces infinies que vous recevez de ses mains libérales, et ne vous arrêtez point trop sur le détail de vos misères, car nous en avons bonne provision, surtout moi ; et c'est assez, je crois, que nous nous les représentions en gros.

Pour ce qui est des distractions que vous éprouvez en récitant l'office divin, j'y suis sujette comme vous, et je vous conseille d'attribuer cela, comme je le fais, à foiblesse de tête ; car le Seigneur sait bien que, puisque nous le prions, notre intention est de le bien prier.

Ma santé est meilleure, Dieu merci, et je puis dire que je me porte bien, en comparaison de l'année passée, quoique je ne sois guère sans souffrir ; mais ce n'est rien que cela ; et puisqu'il faut se résoudre à vivre, le mieux, sans doute, c'est de vivre en souffrant.

Je salue très humblement monsieur le marquis, votre frère, et madame la marquise, votre sœur. Assurez-les bien, je vous prie, que, quoique je me sois éloignée d'eux, je ne les oublie point dans mes foibles prières. C'est aussi le moins que je puisse faire pour vous, MONSIEUR, puisqu'en qualité de mon confesseur, vous êtes mon maître et mon père. Voulez-vous bien vous charger de mes complimens pour dom Fabrique et madame Marie ? Ma tête se refuse absolument, sans quoi je leur écrierois. Pardon de la liberté que je prends.

Je prie Dieu qu'il vous conserve, et qu'il vous donne les grâces nécessaires pour votre sanctification; et j'ai l'honneur d'être très respectueusement, etc.

*D'Avila, ce 10 octobre 1580.*

---

## LETTRE LI.

A LA RÉVÉRENDE MÈRE PRIEURE, ET AUX  
RELIGIEUSES DE SAINT-JOSEPH D'AVILA.

Elle leur donne des conseils sur le soin d'un bien de campagne, et témoigne combien les embarras des affaires temporelles la dégoûtent.

JÉSUS soit toujours avec vos révérences, MES CHÈRES FILLES. Les actes concernant ce qui doit revenir à votre monastère de la succession de feu mon frère, sont passés et mis aujourd'hui dans la meilleure forme qu'ils pouvoient avoir. Dieu soit loué d'avoir mis fin si heureusement à cette affaire, qui m'a donné une peine extrême.

Je vous supplie, MA CHÈRE MÈRE, de ne vous point trop fier aux fermiers de la Serne, mais d'envoyer souvent un de vos chapelains sur les lieux pour prendre garde à ce qu'ils font, pour voir s'ils ne gâtent ou ne dissipent rien, et si l'on recueille les fruits dans la saison de les recueillir. Cette terre doit être d'un grand revenu, si on en a le soin qu'on doit en avoir; mais si on la néglige, on n'en retirera nul profit. Vous êtes cependant obligée en conscience de ne pas la négliger, mais de la faire valoir le plus qu'il vous sera possible.

Que ne puis-je vous exprimer, MES CHÈRES FILLES, la lassitude accablante, le chagrin et le dégoût qui accompagnent le soin des biens de la terre ! Je l'avois toujours cru, mais je le sens présentement par ma propre expérience. Toutes les peines que j'ai essuyées dans nos établissemens, ne sont rien en comparaison de ce que j'ai souffert à régler ces intérêts temporels. Peut-être que mes continuelles infirmités ont augmenté ma sensibilité sur ce sujet, et qu'elles ont contribué à me rendre ce travail si insupportable.

[Je vous conjure, MES CHÈRES FILLES, de demander à Dieu d'en tirer sa gloire ; vous y êtes d'autant plus obligées, que c'est en votre considération que j'ai pris cette affaire si à cœur. Il est constant que je vous aime très tendrement, et même beaucoup plus que je ne pensois. Encore une fois, MES CHÈRES FILLES, recommandez-moi à Notre Seigneur, et demandez-lui, s'il vous plaît, que les richesses temporelles ne nous fassent pas perdre la véritable pauvreté d'esprit. Je suis du fond du cœur toute à vous,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

*Ce 17 octobre 1580.*

## LETTRE LII.

A LA RÉVÉRENDE MÈRE MARIE-BAPTISTE, SA NIÈCE,  
PRIEURE DU MONASTÈRE DE VALLADOLID.

Sensibilité de la sainte ; oubli des injures ; conseil  
contre les scrupules.

LA grâce du Saint-Esprit soit toujours avec votre révérence, MA CHÈRE MÈRE. Si vous vouliez bien quelquefois faire ce que je vous conseille, les choses ne seroient pas dans l'extrémité où elles sont aujourd'hui. Je suis très affligée de votre indisposition, et de ce que votre plus grand mal est dans la tête.

Je viens de recevoir toutes vos lettres ; elles me sont rendues ponctuellement par cette voie qui est fort sûre. Le Père visiteur m'a écrit, il y a peu de jours ; il se porte bien ; le soin qu'il a de me donner de ses nouvelles ne se peut exprimer, non plus que la joie que j'ai de vivre sous sa conduite, qui est accompagnée de tant de sagesse, de douceur et de prudence, qu'on en est charmé. Il m'a fait un vrai plaisir de me dire des nouvelles du Père Pierre Fernandès dont j'étois fort en peine ; j'avois appris sa maladie, et je ne savois rien de sa convalescence. Il ne ressemble point à son ingrat ami ; car, malgré une foule d'affaires accablantes, il trouve toujours le loisir de me donner des marques de son souvenir. J'avoue qu'il me rend justice, et que c'est une dette dont il s'acquitte envers moi. Je vous

dirai cependant qu'en fait de dettes et d'obligations, son ami m'est infiniment plus redevable.

Si je n'avois pas appréhendé de déplaire à Dieu, il y a long-temps, MA CHÈRE FILLE, que j'aurois fait ce que vous m'aviez conseillé à son sujet; mais je n'ai pu me résoudre à me souvenir du déplaisir que nous avens reçu : trop de raisons m'engagent à en éloigner l'idée; ce seroit offenser Dieu; celui qui en use si mal à notre égard lui appartient; il est consacré à son service; et enfin, quand il n'auroit pas cet honneur, nous ne laisserions pas d'être obligées de l'aimer, aussi-bien que tous les autres hommes sortis des des mains souveraines du Dieu tout-puissant.

Vous savez assez, MA CHÈRE MÈRE, que, si nous attendions notre récompense des hommes, nous serions dans une illusion bien déplorable. Ne comptons donc point sur eux, je vous prie; mais évitons de ressembler à celui-ci, en nous rendant, de jour en jour, plus reconnaissantes des bienfaits reçus, et de Dieu et de nos amis. Défaites-vous donc, MA CHÈRE FILLE, de cette délicatesse et de ce faux point d'honneur, qui est l'effet d'une trop grande sensibilité; et ne laissez pas d'écrire à la personne dont il s'agit, comme si de rien n'étoit. Efforcez-vous d'acquérir peu à peu, avec le secours de la grâce, une parfaite liberté d'esprit et un entier détachement de tout ce qui n'est point Dieu. Il me paroît que je lui suis redevable de cette heureuse liberté; qu'il en soit béni à jamais, lui qui est l'ami véritable, lorsqu'on préfère le bonheur d'en être aimé à tout ce qui est créé.

Quant à ce que vous me dites de l'état de votre âme, n'en faites point de cas. C'est foiblesse



d'imagination, c'est mauvaise humeur dont le démon profite, et à laquelle il contribue. Mais souvenez-vous de ce que dit saint Paul, que *Dieu ne permettra point que nous soyons tentés au-dessus de nos forces*, et rassurez-vous. Quoique vous craigniez qu'il n'y ait du consentement, il n'y en a point; soyez tranquille; Dieu fera servir tout ceci à votre avantage. Mais, je vous en prie, songez à rétablir votre santé; mangez; peu de solitude; point de réflexions. Je souhaiterois être auprès de vous, car j'aurois bien des choses à vous dire.

Je suis surprise, MA CHÈRE MÈRE, que votre révérence ne m'ait pas mandé l'affliction arrivée à dom François : pénétrée des obligations que je lui ai, je n'eusse pas manqué de lui témoigner la part que je prends à sa douleur. Assurez, je vous prie, la duchesse d'Ossonne de mes respects lorsque vous la verrez; et faites, s'il vous plaît, mes complimens au Père Dominique lorsque vous lui écrirez; apprenez moi aussi de ses nouvelles. Que ferons-nous, MA CHÈRE MÈRE, de la novice aveugle? Sans mentir, elle me donne bien du chagrin. Je suis toute à vous,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

2 novembre 1580.



## LETTRE LIII.

A DOM LAURENT DE CÉPÈDE, SON NEVEU, AUX  
INDES.

Elle lui apprend la sainte mort de monsieur son père, l'exhorte à en imiter les vertus, et lui apprend le mariage de monsieur son frère.

LA grâce du Saint-Esprit soit toujours avec vous, MON FILS. Faites-moi la justice d'être persuadé que c'est avec une douleur très vive que je me vois contrainte de vous annoncer par cette lettre de très mauvaises nouvelles : mais considérant qu'il faut de nécessité que vous les sachiez, et que, si ce n'est pas par moi, ce sera sans doute par des personnes qui, peu instruites des circonstances du malheur dont j'ai à vous parler, ne pourront vous faire une relation exacte des sujets de consolation qui s'y rencontrent ; j'ai pensé, MON FILS, qu'il seroit plus à propos que ce fût moi qui vous en donnasse la triste nouvelle, et qui vous apprise que Dieu appela à lui, deux jours après la fête de Saint-Jean, mon cher frère Laurent de Cépède, votre père.

Sa maladie a été un vomissement de sang qui nous l'enleva en peu d'heures. Je regarde comme un bonheur pour lui, de l'humeur dont il étoit, d'avoir eu une mort aussi prompte. Pour l'état de sa conscience, nous ne devons point en être en peine ; il s'étoit confessé, et il avoit communiqué le jour de Saint-Jean ; mais ce qui doit nous mettre encore plus en repos sur ce sujet, c'est

qu'il se préparoit depuis long-temps à paroître devant Dieu : j'en avois souvent des nouvelles, et il n'y avoit que huit jours qu'il m'avoit écrit qu'il mourroit dans peu, quoiqu'il ne sût pas précisément quel jour seroit celui de sa mort. Nous avons donc lieu d'espérer, selon les règles de la foi, qu'il a été fort peu en purgatoire; peut-être même n'y a-t-il pas été, car il est mort comme un saint, faisant sincèrement à Dieu le sacrifice de sa vie.

Quelque vertueux qu'il eût toujours été, il paroissoit depuis quelque temps si détaché de la vie, qu'il ne prenoit plaisir qu'à parler de l'éternité : tout autre entretien l'ennuyoit et l'affligeoit tellement, que j'étois souvent obligée de le consoler des conversations ordinaires dont il n'avoit pu se dispenser. La solitude étoit ses délices : pour en jouir plus tranquillement, il s'étoit retiré à la Serne, sa maison de campagne, dans laquelle il est mort, ou pour mieux dire, dans laquelle il a commencé de vivre de la véritable vie.

Si je pouvois, MON FILS, vous entretenir de ses dispositions intérieures, je vous ferois sentir l'obligation que vous avez à Dieu de vous avoir donné un tel père, et combien vous êtes obligé de vivre d'une manière qui fasse connoître à tout le monde que vous êtes son fils, et que vous imitez ses vertus. Mais une lettre ne me permet pas de m'étendre davantage. Je me contenterai donc de vous exhorter à ne vous pas affliger à l'excès, et de vous assurer que monsieur votre père peut vous faire plus de bien du lieu où il est à présent, que s'il vivoit encore sur la terre. Si nous considérons des yeux de la foi les misères cette vie, nous nous réjouissons du bonheur de ceux qui en

sont sortis, et qui possèdent Dieu sans crainte de le perdre jamais.

Cette séparation m'a été infiniment sensible, ainsi qu'à votre sœur Thérèse, qui a néanmoins reçu ce coup du Ciel comme un ange, ce qu'elle est en effet. Elle a fait paroître, en cette amère conjoncture, une vertu consommée. Elle est fort contente d'avoir pris l'habit des carmélites. Ainsi j'ose espérer qu'elle suivra les exemples de vertu que son cher père lui a laissés, et qu'elle sera un jour une excellente religieuse.

Pour moi, MON CHER NEVEU, j'ai été accablée de mille occupations tout le temps que votre frère dom François n'a pas été établi. Vous n'aurez pas de peine à le croire, si vous faites réflexion au peu de parens qui nous restent à présent. Il y avoit à Avila tant de partis qui le recherchoient en mariage, que je mourois de peur qu'il ne choisit le pire. Mais Dieu par sa bonté nous a préservés de ce malheur, car il a permis qu'il ait très bien rencontré, et qu'il ait épousé, le jour de la Conception de la sainte Vierge, une demoiselle de Madrid, de grande qualité. Elle se nomme Orofrisia de Mendosa et Castilla; elle n'a que quinze ans, belle, bien faite, fort sage et fort vertueuse, et a de très grandes alliances. Enfin, on prétend que, soit du côté de monsieur son père, soit du côté de madame sa mère, nulle demoiselle d'Espagne n'est mieux alliée.

La mère de votre belle-sœur se nomme Béatrix. C'est une dame de mérite, capable de gouverner sagement toute la famille. Je me réjouis de ce qu'ils sont tous convenus de ne pas faire une grosse dépense. Dom François est fort raisonnable; il a toujours fait paroître beaucoup de pro-

bité, beaucoup de piété : ainsi j'espère qu'il sera protégé de Dieu, et qu'il continuera comme il a commencé, car il est très bon chrétien. Donnez-moi, MON CHER NEVEU, la consolation d'apprendre d'aussi bonnes nouvelles de vous, et que vous imitez les vertus de votre frère. Ne voyez-vous pas avec quelle rapidité tout passe et s'enfuit, et qu'il n'y aura que le bien et le mal qu'on aura faits dans cette vie qui ne passeront point ? Le bien procurera une éternité de bonheur, et le mal une éternité de misères.

THÉRÈSE DE JÉSUS.

*A la fin de l'année 1580.*

---

LETTRE LIV.

A MONSIEUR DOM ALONSO VELASQUÉ, ÉVÊQUE  
D'OSME, L'UN DE SES DIRECTEURS.

Elle lui rend compte de ses dispositions de corps et d'esprit, de la confiance qu'elle a de posséder Dieu, et des grâces qu'il lui fait.

LA grâce du Saint-Esprit accompagne incessamment VOTRE GRANDEUR. Que je serois contente si je pouvois vous exprimer la paix profonde et la tranquillité parfaite qui règnent à présent dans mon âme ! La certitude qu'elle a de posséder Dieu est si grande, que, quoiqu'elle n'ait pas encore ce bonheur, il lui semble qu'elle en jouit en quelque sorte par anticipation. Pour vous en expliquer la manière, je me servirai, s'il vous plaît, MONSIEUR, d'une comparaison qui éclair-

cira un peu ce que je désire avoir l'honneur de vous faire entendre.

C'est de même que, si par un contrat très assuré on avoit donné à quelqu'un une rente fort considérable, afin qu'il la recueillit dans un temps déterminé, avec cette condition qu'en attendant l'expiration du terme, il n'auroit simplement qu'un titre incontestable à la possession, sans jouir d'aucun de ses fruits; et de plus, que convaincu de son indignité, et pénétré d'une vive reconnoissance, il refuseroit d'accepter la donation jusqu' ce qu'en servant avec zèle son bienfaiteur, il s<sup>e</sup> fût efforcé de la mériter, lui fallût-il pour cela souffrir jusqu'à la fin du monde tous les maux imaginables, qui lui paroistroient moins que rien, en comparaison d'une grâce si signalée, et d'une si excessive libéralité. Voilà l'image de mon état.

Les grâces que Dieu me fait par sa bonté infinie sont si grandes, qu'il me semble que je puis dire, avec vérité, que mon âme n'est plus sujette, comme elle l'étoit autrefois, aux foiblesses et aux misères de la vie : les peines et les travaux qu'elle endure, ne la touchent point véritablement, et ne lui font pas plus de mal que si l'on déchiroit mes habits : elle goûte au milieu des plus dures persécutions la douceur d'un repos et d'une paix inaltérables, retirée en elle-même comme dans une forte citadelle dont on lui a donné le commandement, et d'où elle n'apprehende point les attaques et les efforts de ses ennemis. Cette paix ne m'ôte cependant pas la crainte d'offenser Dieu; au contraire, j'ai plus de soin que jamais d'éviter tout ce qui pourroit lui déplaire, ou m'empêcher de le servir fidèlement.

Je vis dans un tel oubli de moi-même et de tous mes intérêts, qu'il me semble que mon être soit en quelque sorte détruit, tant je me perds de vue et suis peu attentive à ce qui me regarde; appliquée uniquement à Dieu, à sa gloire, à son honneur et aux moyens de me conformer tous les jours plus parfaitement à sa souveraine volonté. J'ai peine néanmoins à accorder cet entier oubli de moi-même avec le soin que j'ai de ma santé, qui est plus grand qu'à l'ordinaire; j'ai moins d'application à me mortifier à l'égard de ma nourriture, moins de désir de faire des pénitences et des austérités corporelles. Il me paroît cependant que, si je ménage un peu plus ma foiblesse, c'est dans la vue de plaire à Dieu, et de lui rendre quelque service plus important. Ainsi je lui offre comme un très grand sacrifice ce soin même que je suis contrainte d'avoir de ma santé: je fais de temps en temps quelques essais de mes forces pour éprouver de quoi je suis capable; mais ces épreuves ne durent guère, ne pouvant les continuer sans altérer cette santé, et sans contrevenir aux ordres de mes supérieurs.

Je ne doute pas que, dans cette obéissance et dans ce soin de mon corps il ne se glisse bien de l'amour-propre: quoiqu'il me paroisse que j'aurois plus de joie à faire des austérités qu'à m'en dispenser, comme effectivement j'en avois bien davantage lorsque je pouvois les pratiquer; parce qu'outre la consolation qu'on a de faire quelques petites choses pour Dieu, et de donner bon exemple à ses sœurs, on est de plus soulagé de l'extrême peine qu'on sent de ne pouvoir rendre le moindre service à cette haute Majesté à qui nous sommes si redevables. Ayez, s'il vous plaît, la

bonté, MONSEIGNEUR, de m'ordonner ce que je dois faire à cet égard, après avoir examiné tout ceci avec une sérieuse attention.

Pour les actes que je fais, et les désirs que j'ai de ce que je crois pouvoir servir à la gloire de Dieu, ils ne sont plus si vifs qu'ils étoient; car bien qu'ils soient très grands, la passion que j'ai que sa volonté soit accomplie, est encore infiniment plus grande; et comme je connois plus parfaitement que jamais qu'il sait mieux que moi ce qui convient le plus à sa gloire, et que je me trouve bien plus éloignée de tout intérêt particulier, ces désirs et ces actes ne peuvent subsister long-temps, ni avoir la même ardeur et la même vivacité qu'ils avoient autrefois. C'est de là cependant que procède la crainte dont je suis quelquefois frappée, quoique sans inquiétude et sans trouble, que je ne sois devenue stupide, et que je ne fasse plus rien pour Dieu. Ma mauvaise santé m'interdit les pénitences corporelles; et à l'égard des actes et des désirs de souffrir et d'endurer le martyre, et même de voir Dieu, je vous l'ai dit, MONSEIGNEUR, ils ne sont plus impétueux, et très souvent il n'est pas en mon pouvoir de les former. Ainsi il me paroît que je ne vis que pour manger, pour dormir, pour être insensible à tout; ce qui ne m'est pas une petite peine, et me fait appréhender d'être dans l'illusion. Je ne puis néanmoins le croire, parce que, selon tout ce me qui paroît, l'amour des créatures ne règne point dans mon cœur, et que je ne sens d'attachement pour aucune, pas même pour toute la gloire du Ciel: tout mon désir est de voir Dieu, et que toutes les créatures lui obéissent; et cette passion, loin de diminuer, s'augmente de jour en jour.



Ma surprise est néanmoins très grande de ne plus sentir cette amère douleur, et la vive inquiétude dont j'étois agitée, lorsque je pensois à la perte de tant d'âmes infortunées, qui seront éternellement séparées de leur souverain bien. Je suis également étonnée de ne plus éprouver la cuisante affliction que me causoit l'incertitude si je n'offensois point Dieu. Et cependant je ne brûle pas moins du désir que le péché soit entièrement détruit et banni de dessus la terre.

Je vous supplie, MONSEIGNEUR, d'être persuadé que, dans tout ce qui se passe maintenant dans mon âme, et dans tout ce qui s'y est passé jusqu'à ce jour, il n'est nullement en mon pouvoir d'y rien ajouter ou changer, et qu'il ne m'est pas possible de servir Dieu d'une autre manière; je mentirois si je disois autrement. Par exemple, je sais bien que, si je voulois, à l'heure qu'il est, exciter en moi le désir de mourir, je n'en viendrois jamais à bout. Je ne pourrais pas non plus, quelques efforts que je fisse, former les actes enflammés que je formois autrefois, ni sentir cet horrible tourment que me faisoit endurer le souvenir des offenses infinies qui se commettent contre Dieu. Il me seroit également impossible de concevoir à présent l'extrême crainte qui m'a agitée tant d'années, d'être malheureusement séduite et trompée par le démon.

Ainsi, si je ne me trompe, je n'ai plus besoin de consulter personne sur ce qui s'est passé autrefois dans mon âme, ni de parler davantage des grâces que Dieu me faisoit : je souhaite seulement savoir si je marche à présent dans le bon chemin, et si je puis faire quelque chose pour Dieu : j'ai consulté sur cela même plusieurs directeurs,

le Père Dominique , le Père Médine , et quelques jésuites à qui j'avois autrefois communiqué les dispositions de mon cœur. Il ne me reste donc plus , MONSEIGNEUR , pour mettre fin à mes consultations , qu'à savoir les sentimens de votre grandeur , et à recevoir ses ordres , auxquels je ferai gloire toute ma vie d'obéir. Ainsi , je vous conjure , au nom de Dieu , de vous y appliquer sérieusement.

Dieu ne m'a pas ôté la connaissance qu'il m'avoit donnée du bonheur que possèdent dans le Ciel les âmes des personnes qui me sont unies , lorsqu'elles sortent de ce monde ; mais je ne sais rien de celles qui ne me touchent point.

La paix que je goûte est si pleine et si parfaite , que ni les joies et les plaisirs de la terre , ni les peines et les afflictions , quelles qu'elles puissent être , ne sont capables de la troubler. La certitude que j'ai de la présence des trois personnes divines dans mon âme me fait expérimenter à la lettre ce que dit Notre Seigneur Jésus-Christ , chap. 14<sup>e</sup> de l'évangile selon saint Jean , que la sainte Trinité y fera sa demeure , non-seulement par sa grâce sanctifiante , mais encore par une autre sorte de présence qu'il veut que nous connoissions , présence qui nous remplit de biens ineffables. L'un de ces biens est de n'être point obligée à chercher des considérations qui me fassent comprendre que Dieu habite en moi , puisque je l'y vois d'ordinaire , à moins que quelque violente maladie ne m'enlève sa divine présence , sa volonté étant alors de me laisser souffrir sans consolations intérieures.

Quelque grands cependant que puissent être mes maux , mon âme ne sent jamais de révolte

contre la volonté de Dieu , pas même un premier mouvement : tout ce qui est en moi est, au contraire, si soumis à ses ordres, que je ne désire ni de vivre, ni de mourir, si ce n'est dans de certains momens, lorsque la passion de voir Dieu s'est fort augmentée; mais à l'instant la présence adorable de l'auguste Trinité, qui s'offre à mon âme, s'y imprime si vivement, que cette faveur immense me console, et me fait désirer de vivre, si c'est son bon plaisir, pour le servir mieux que je n'ai fait jusqu'ici, et pour contribuer à le faire aimer et louer plus parfaitement, ne fût-ce que par une seule créature et pour un moment. Je préférerois cet état, s'il étoit à mon choix, à celui d'entrer d'abord dans la gloire. C'est la disposition de celle qui est très respectueusement,

MONSEIGNEUR,

DE VOTRE GRANDEUR,

L'indigne servante et fille,

THERÈSE DE JÉSUS.

1581.

---

LETTRE LV.

AU RÉVÉREND PÈRE JÉRÔME-GRATIEN.

Plaintes contre une communauté qui se relâchoit : réglemens à faire, tant pour les communautés d'hommes, que pour celles de filles : autres affaires de l'ordre.

Jésus soit toujours avec votre révérence, MON PÈRE. La persuasion où je suis que vous n'avez

pas le loisir de lire de longues lettres, me fait prendre le parti de vous écrire le plus brièvement qu'il m'est possible. Je vous dirai donc, après vous avoir remercié de m'avoir fait voir les papiers que je vous renvoie, que les religieuses de Saint-Joseph d'Avila, qui témoignent désirer si ardemment qu'on fit ce que vous savez, sont à présent tellement éloignées de la perfection de leur état, que peu s'en faut qu'elles ne soient aussi mitigées que les religieuses de l'Incarnation. Je suis prodigieusement alarmée des artifices du démon; et je ne reviens pas de ce que leur propre confesseur, quoique grand homme de bien, est plus coupable que personne de ce relâchement, s'étant imaginé qu'elles doivent toutes manger de la viande. C'est même une des demandes qu'elles ont faites au Père provincial, à laquelle elles ont ajouté celle de pouvoir garder quelque chose à manger dans leurs cellules lorsqu'elles sont indisposées. Elles lui ont représenté avec tant d'adresse le besoin que quelques sœurs en peuvent avoir, que je ne m'étonne pas qu'elles aient obtenu de lui cette permission. Quel étrange renversement! Vous ne devineriez jamais celle qui a présenté cette belle requête. C'est ainsi que peu à peu, et par de foibles commencemens, l'observance régulière se détruit, et que d'une petite faute on tombe insensiblement dans une plus grande. Que j'ai de douleur de voir ce monastère si déchu de sa première ferveur, et de prévoir l'extrême peine qu'on aura à le rétablir dans la perfection où il étoit, quoiqu'il y ait d'excellentes filles dans cette communauté!

Mon désir étoit qu'au chapitre général on fit un réglemeut qui ôtât aux supérieurs le pouvoir

de permettre de rien posséder en particulier ; et maintenant je vous supplie de faire ajouter à ce règlement qu'on ne pourra pas non plus rien garder à manger dans sa cellule, quand même on seroit infirme ; mais que l'infirmière aura soin de pourvoir aux besoins des malades, et de leur laisser la nuit ce qui pourroit leur être nécessaire pour leur nourriture, selon la qualité de la maladie et l'état des malades, pour lesquelles on doit avoir une très grande charité, telle qu'on l'a eue jusqu'ici.

J'ai toujours oublié de vous dire une chose dont on vient de me faire souvenir ; c'est qu'il seroit très à propos qu'on réglât au chapitre général les prières que les religieux seront obligés de faire pour chaque religieuse qui viendra à mourir : car selon que vous en userez envers nous, nous en userons envers vous. Je m'imagine que vous ne nous dites point de messe, et que vous vous contentez de réciter quelques courtes prières pour le repos de l'âme de la défunte. Nous autres religieuses nous en usons bien mieux : nous faisons chanter une messe, et récitons un office des morts en chœur : c'est, si je ne me trompe, une des anciennes constitutions qu'on observe encore aujourd'hui au monastère de l'Incarnation. Faites donc, MON RÉVÉREND PÈRE, tout ce que vous pourrez pour que cet article soit réglé, et ne l'oubliez pas, je vous en supplie.

Je désirerois aussi qu'on décidât, au même chapitre général, s'il est d'une obligation précise d'observer le décret donné par le pape, *motu proprio*, de ne sortir ni pour parer l'église, ni pour fermer la porte du monastère. Je suis persuadée qu'on y est obligée lorsqu'on le peut, quand même le

pape ne l'auroit pas ordonné. Il est bon cependant de résoudre cette difficulté, et de déclarer que les monastères qui commencent à s'établir, et qui n'ont encore personne pour les servir, ne sont point compris sous cette loi. J'espère néanmoins qu'il n'y en aura point qui ne s'y soumette avec plaisir, et qui ne trouve le moyen de se passer de cette exemption, lorsqu'on y apprendra qu'elle n'est donnée que pour le cas d'une nécessité indispensable. Encore une fois, MON RÉVÉREND PÈRE, faites en sorte, je vous prie, qu'on ne néglige aucun de ces points.

Nos prieures de Tolède et de Ségovie, qui sont d'excellentes filles, ont fait fermer sans ma participation la porte qui va dans l'église : je suis ravie, comme je ne puis pas être partout, de trouver de telles prieures pleines de sagesse et de zèle, et qui me fassent souvenir de ce que je puis oublier. Pour le décret dont il s'agit, je suis sûre qu'il n'y a point de maisons réformées où il ne soit gardé très exactement.

A l'égard de la prière que je vous ai faite touchant les religieuses qui sortent de leur maison pour faire des établissemens, il me paroît que votre révérence a dressé un article un peu trop rigoureux. Il porte que, quand elles sortiront pour quelques fondations, elles doivent rester dans le nouveau monastère, à moins qu'elles ne soient élues prieures dans un autre ; il faudroit, ce me semble, ajouter : Ou qu'il n'y ait quelques autres raisons fort considérables pour lesquelles il convienne qu'elles aillent ailleurs.

Je vous ai déjà écrit, MON RÉVÉREND PÈRE, que si l'on pouvoit assembler tous les réglemens des visiteurs apostoliques, et les joindre aux consti-

tutions, en sorte que ce ne fût qu'une même chose, ce seroit un grand bien pour les carmélites, parce que les contrariétés qui se rencontrent en divers endroits des constitutions, embarrassent tellement celles qui ont moins de lumière, qu'elles ne savent où elles en sont. Faites-moi donc le plaisir, MON RÉVÉREND PÈRE, malgré cette multitude d'occupations qui vous accablent, de vouloir bien prendre un peu de temps pour ranger tout cela, comme je vous en ai écrit en diverses occasions : je crains que vous ne l'oubliez, et que la lecture des saintes Ecritures ne vous charme au point de vous faire négliger le reste.

Nous nous trouvons fort bien ici, et tous les jours de mieux en mieux. Nous sommes sur le point d'acheter une maison des mieux situées. Plût à Dieu que nos affaires me permissent de me rapprocher de vous ! Ne vous opposez pas, je vous prie, à l'établissement du monastère de Saint-Alexis ; cette maison, tout éloignée qu'elle est de la ville, est très belle, et on aura bien de la peine à en trouver une mieux placée : j'en fus très contente lorsque je la vis en allant à Valladolid. D'ailleurs, il faut se souvenir que cette pauvre femme nous l'a achetée au prix de ses larmes. Je souhaiterois que ce monastère et celui de Salamanque, établis dans de grandes villes, fussent les deux premiers. Souffrez donc, MON RÉVÉREND PÈRE, que je vous supplie de ne vous point amuser à tant choisir, puisque vous n'avez pas d'argent ; tout consiste à prendre possession, et cette possession prise, Dieu fera le reste.

Les maisons sont au poids de l'or à Salamanque : nous ne pouvons, quelque diligence que

nous fassions, en trouver une à acheter pour nos sœurs. Fiez-vous donc, s'il vous plaît, à ma parole; j'ai de l'expérience dans ces sortes d'affaires. Encore une fois, Dieu fera plus pour nous que vous n'imaginez. C'est beaucoup de pouvoir poser le pied dans ces grandes villes, ne fût-ce que dans un coin.

Dieu soit le terme et la fin de tous nos désirs! je le prie de nous donner ce qui nous est nécessaire pour le servir fidèlement.

Votre indigne servante et fille,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

27 février 1581.

---

## LETTRE LVI.

A UNE RELIGIEUSE D'UN AUTRE ORDRE, QUI DÉSIROIT  
D'ÊTRE CARMÉLITE.

Elle la refuse, et lui donne les raisons de son refus; elle lui indique la manière de se sanctifier dans son état, malgré la dissipation des personnes avec qui elle vit.

JÉSUS soit toujours avec votre révérence, MA CHÈRE MÈRE. J'ai un vrai chagrin de ne pouvoir vous rendre service dans la chose principale que vous me demandez; elle est contraire à nos constitutions, qui nous défendent très expressément de recevoir dans nos monastères des religieuses d'un autre ordre. C'est même à ma prière que cette défense a été faite. Jugez par-là, MA CHÈRE



MÈRE, de ce que je puis faire pour vous. J'ai remarqué tant d'inconvéniens dans ces sortes de translations, que j'ai pensé qu'il seroit plus aisé de leur fermer d'abord la porte, que d'y remédier après la leur avoir ouverte. Par-dessus cela, le nombre des religieuses qui ont demandé d'entrer parmi nous, et qui le demandent encore aujourd'hui, est si grand, qu'il seroit impossible, quelque désir qu'on en eût, de les contenter toutes. Il y en a cependant quelques-unes parmi elles que nous aurions été ravies de recevoir, et que nous n'avons pas reçues pour les raisons que je viens de vous exposer.

Il ne me reste donc, MA CHÈRE MÈRE, qu'à vous assurer du désir que j'ai de vous obliger, désir qui fait que j'ai une vraie peine de ne pouvoir vous donner la marque d'estime et d'amitié que vous me demandez. Je vous dirai cependant, quoique je sois pressée de finir cette lettre, qu'avant que les monastères de notre réforme fussent établis, j'ai demeuré vingt-cinq ans dans un couvent où il y avoit cent quatre-vingts religieuses, avec lesquelles je vivois comme s'il n'y eût eu que Dieu et moi sur la terre. C'est ce qu'on peut faire, MA CHÈRE MÈRE, quand on aime le Seigneur comme vous l'aimez. Soyez donc fidèle à cette pratique; et toutes choses, jusqu'aux croix même les plus pesantes, loin de vous nuire, contribueront beaucoup à vous faire avancer de plus en plus dans la perfection.

Ajoutez, s'il vous plaît, à cela, de ne vous mêler que de ce qui vous regarde, lorsque vous ne serez point par votre charge obligée d'observer ce que font les autres. Aimez vos sœurs pour les vertus que vous remarquerez en elles, vous

efforçant de les imiter, et ne pensez jamais à leur défauts.

Cette conduite m'a procuré tant de paix intérieure, que, quoique la communauté où j'étois fût si nombreuse, elle ne me laissoit pas plus de distraction que si j'eusse été seule; au contraire, elle me servoit beaucoup à m'avancer dans la vertu. Car enfin, MA CHÈRE MÈRE, nous pouvons partout aimer et servir ce grand Dieu infiniment aimable. Qu'il soit donc béni à jamais de ce que rien ne peut, malgré nous, séparer nos cœurs de son divin amour! Je suis, pleine de respect,

Votre servante,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

*Cette lettre n'a point de date.*

---

## LETTRE LVII.

A MONSIEUR DOM ALONSO VELASQUÉ, ÉVÊQUE  
D'OSME, L'UN DE SES DIRECTEURS.

Elle lui apprend la manière de faire l'oraison.

MONSIEUR ET MON PÈRE,

JE regarde comme une des plus grandes grâces que le Seigneur m'ait faites, celle de m'avoir donné le goût de l'obéissance. Je trouve un contentement et une consolation inexprimables dans la pratique de cette vertu, qui est celle qu'il nous a le plus recommandée. Ainsi, MONSIEUR, quoique je sois fort exacte à prier le Seigneur pour vous, il est certain que le commandement

que vous m'en fites l'autre jour, m'y a rendue encore plus ardente. Je me suis depuis acquittée de ce devoir, sans m'arrêter à mon peu de mérite, et uniquement parce que vous l'aviez ordonné. C'est ce qui me donne lieu d'espérer que vous obtiendrez de sa bonté divine ce que j'ai cru devoir lui demander pour vous, et que mon zèle vous sera d'autant plus agréable, qu'il est le fruit de ma soumission.

J'ai donc exposé, aux yeux de Dieu, les grâces que je sais qu'il vous a faites, en vous donnant l'humilité, la charité, et ce zèle infatigable, tant pour le salut des âmes, que pour sa gloire; et connoissant vos bonnes intentions, je lui ai demandé pour vous l'accroissement de toutes ces vertus, afin que vous fussiez aussi parfait que l'exige la dignité où il lui a plu de vous élever; mais on m'a fait connoître que le principal vous manquoit, c'est-à-dire le fondement de toutes ces vertus; et vous savez qu'ou manque le fondement, l'édifice est bientôt renversé. Or, ce principal qui vous manque, c'est l'oraison avec la lampe allumée, qui est la lumière de la foi; c'est la persévérance dans l'oraison, avec la force nécessaire pour rompre et briser tout ce qui s'oppose à l'union de l'âme, qui n'est autre chose que l'onction du Saint-Esprit, par le défaut de laquelle l'âme n'éprouve que sécheresse et dissipation.

Il faut souffrir patiemment cette foule de pensées, d'imaginations importunes, et de mouvemens naturels et impétueux, dont les uns viennent de l'âme à cause de sa sécheresse et de sa dissipation, les autres du corps par le défaut d'assujettissement à l'esprit. Nous ne nous apercevons pas de toutes ces imperfections; mais quand Dieu nous

ouvre les yeux de l'âme, comme il a coutume de le faire dans l'oraison, c'est alors qu'elles se présentent à nous telles qu'elles sont.

Voici l'ordre qu'on m'a montré que vous deviez tenir dans le commencement de votre oraison. Après que vous aurez fait le signe de la croix, vous vous accuserez de tous les péchés que vous aurez commis depuis votre dernière confession. Vous vous dégagerez de toutes choses d'ici-bas, comme si vous deviez mourir à l'heure même. Vous excitez en vous un regret sincère de toutes vos fautes, et pour pénitence vous récitez le *Miserere*. Ensuite vous direz à Dieu : *Je viens à votre école, Seigneur, pour apprendre, et non pas pour enseigner. J'oserai m'entretenir avec votre souveraine majesté, quoique je ne sois que cendre et poussière, et un misérable ver de terre. Daignez, Seigneur, manifester en moi votre puissance, quoique je ne sois qu'une misérable fourmi.* Cela dit, vous vous offrirez à Dieu en perpétuel sacrifice d'holocauste, et vous mettrez devant vos yeux, soit de l'âme, soit du corps, l'image de Jésus crucifié que vous considérerez attentivement et en détail, avec tout le recueillement et l'amour dont vous serez capable.

Vous considérerez d'abord la nature divine du Verbe éternel du Père, unie avec la nature humaine, qui par elle même n'étoit rien si Dieu ne lui eût donné l'être. Vous réfléchirez sur cet amour ineffable et cette humilité profonde d'un Dieu qui s'est anéanti en se faisant homme pour faire de l'homme un Dieu. Enfin, vous ferez attention à cette magnificence et à cette libéralité avec laquelle Dieu a usé de son pouvoir pour se communiquer aux hommes, et les rendre participans de sa gloire, de sa puissance et de sa grandeur.

Si cette considération produit en vous l'admiration qu'elle produit ordinairement, arrêtez-vous-y; vous ne sauriez trop méditer sur l'élevation de celui qui s'abaisse, et sur la bassesse de celui qui est élevé.

En voyant la tête de ce divin Sauveur couronnée d'épines, vous penserez à la foiblesse et à l'aveuglement de notre esprit. Vous lui demanderez qu'il lui plaise de nous ouvrir les yeux, et d'éclairer notre esprit de la lumière de la foi, afin que nous puissions comprendre avec humilité ce que c'est qu'un Dieu, et ce que nous sommes; et que cette humble connoissance nous porte à garder ses commandemens, à suivre ses conseils, à faire en tout sa volonté.

A la vue de ses mains clouées, vous penserez à sa libéralité et à notre insuffisance; et vous comparerez ce qu'il nous donne avec ce que nous lui donnons. A la vue de ses pieds pareillement cloués, vous considérerez la promptitude avec laquelle il nous cherche, et la lenteur avec laquelle nous le cherchons. La plaie de son côté par laquelle il nous laisse voir son cœur à découvert, vous fournira d'utiles réflexions sur l'amour extrême qu'il nous a marqué, lorsqu'il a voulu que cette plaie sacrée fût notre nid et notre asile, et qu'elle nous servit de porte pour entrer dans l'arche au temps du déluge des tentations et des tribulations. Vous le supplierez que, comme il a voulu que son côté fût ouvert pour preuve de l'amour qu'il nous portoit, il donne ordre que le nôtre s'ouvre à son tour, que nous lui découvriions notre cœur, que nous lui déclarions nos misères, et que nous lui en demandions avec succès le remède.

Vous devez, MONSIEUR, vous présenter à

L'oraison avec résignation et soumission, et vous laisser conduire sans résistance par le chemin où Dieu voudra vous faire marcher, vous confiant absolument en sa divine majesté; vous écouterez avec attention les leçons qu'il vous donnera, soit qu'il se retire en vous fermant la porte et vous laissant dehors, soit qu'il vous montre son visage en vous prenant par la main, et vous conduisant dans l'intérieur de son palais. Il faut tout prendre de sa part avec une parfaite égalité d'esprit; et quand il vous fera quelques réprimandes, approuver avec humilité son jugement équitable.

Lorsqu'il daignera vous consoler, vous vous en reconnoîtrez indigne, et en même temps vous louerez sa bonté qui l'engage à se manifester aux hommes, et à les rendre participans de sa puissance et de ses perfections. C'est lui faire une grande injure que de douter de son inclination libérale à nous favoriser. Il se plaît davantage à faire éclater sa magnificence que sa justice. Et comme ce seroit un horrible blasphème de nier le pouvoir qu'il a de venger les injures qui lui sont faites, c'en est encore un beaucoup plus grand de douter de ce même pouvoir dans l'objet où il cherche le plus à le faire connoître, je veux dire dans la distribution de ses bienfaits. Ne vouloir point soumettre son entendement dans l'oraison, ce seroit vouloir instruire et ne vouloir pas être instruit; tandis que c'est l'instruction que l'on doit principalement chercher. Ce seroit aller directement contre la fin que l'on doit se proposer.

Il ne suffit pas de reconnoître que l'on est cendre et poussière, il faut encore en avoir les qualités, dont la première est de s'attacher à la terre; mais comme c'est le propre de la poussière de

s'élever quand le vent souffle, de se soutenir en l'air tant qu'il dure, et de retomber à terre quand il cesse, de même l'âme dont elle est l'emblème, doit demeurer dans l'oraison bassement assise sur la connoissance de son néant; et quand le doux souffle du Saint-Esprit l'élève, la met dans le cœur de Dieu, et l'y soutient en lui découvrant sa bonté et lui manifestant son pouvoir, il faut qu'elle sache jouir d'une aussi précieuse faveur avec reconnaissance, puisque alors Dieu l'introduit, pour ainsi dire, dans ses entrailles, en la serrant contre sa poitrine, comme fait un tendre époux à son épouse bien-aimée.

Ce seroit sans doute une incivilité et une grossièreté impardonnable à la femme d'un roi (femme qu'il auroit choisie dans une basse condition), de ne pas paroître à la cour un jour où le roi auroit désiré qu'elle y parût, comme l'Écriture nous apprend que fit la reine Vasthi, ce qui lui attira l'indignation de son mari. Notre Seigneur regarde du même œil les âmes qui se retirent de lui, et il nous le déclare lui-même en disant que *ses plus grands plaisirs sont d'être avec les enfans des hommes*. Il suit de ce passage que, si toutes les âmes s'éloignoient de lui, elles le priveroient de ses plaisirs. Et cette conduite ne pourroit même être excusée par un sentiment d'humilité; car ce seroit plutôt une indiscretion, une incivilité et une espèce de mépris de ne pas recevoir de la main de Dieu ce qu'il veut bien nous donner. Quelle idée auroit-on du jugement d'un homme, qui, ayant besoin d'une chose pour le soutien de sa vie, la refuseroit quand on la lui présenteroit?

J'ai dit encore que vous devez être comme un ver de terre. Or, la propriété du ver est d'avoir

toujours le ventre contre terre, d'être toujours humble et soumis, non-seulement au Créateur, mais à toutes les créatures, et de ne jamais s'élever, quoiqu'on le foule aux pieds et que les oiseaux le piquent. De même on peut dire que celui qui prie est foulé aux pieds lorsque la chair se révolte contre l'esprit, et que par mille tromperies et mille inquiétudes elle lui représente qu'il pourroit s'occuper à toute autre chose avec plus de profit, comme, par exemple, à secourir le prochain dans ses nécessités, à étudier pour se mettre en état de prêcher, ou à régler les affaires dont il est chargé.

On peut répondre à cela que nous devons être plus touchés de nos propres besoins que de ceux des autres ; que la charité bien ordonnée commence par soi-même ; et qu'enfin le pasteur qui fait son devoir doit se tenir sur le lieu le plus élevé, pour de là découvrir son troupeau, et voir si les loups ne l'attaquent point. Or, ce lieu élevé, c'est celui de l'oraison.

Reprenons la comparaison du ver de terre ; il a beau être piqué des oiseaux du ciel, il ne s'élève pas pour cela, il ne se dérange point de la soumission qu'il doit au Créateur, laquelle consiste à ne point quitter le lieu qui lui a été assigné. De même, l'homme doit demeurer ferme dans son poste, qui est celui de l'oraison, quoique les oiseaux, qui sont les démons, le piquent, le fatiguent par des imaginations et des pensées importunes, et détournent son attention par mille inquiétudes, en le faisant errer tantôt d'un côté, tantôt d'un autre. Le malheur est que le cœur suit la pensée ; mais c'est toujours tirer beaucoup de fruit de l'oraison, que de souffrir avec patience



toutes ces importunités ; et c'est ce que j'appelle s'offrir en holocauste, c'est-à-dire consumer totalement la victime dans le feu de la tentation, de manière qu'il n'en reste rien.

En effet, il ne faut pas croire que ce soit un temps perdu que de demeurer en oraison, sans en tirer aucune consolation sensible. C'est, au contraire, gagner beaucoup, parce que c'est travailler sans intérêt, et pour la seule gloire de Dieu. Car, quoiqu'il semble qu'on travaille alors inutilement, il en arrive à l'âme comme aux enfans qui travaillent dans le champ de leur père ; ils ne sont pas payés à la journée comme les autres, mais ils reçoivent leur récompense tout à la fois à la fin de l'année.

Ceci a beaucoup de rapport à l'oraison de Notre Seigneur dans le jardin des Oliviers. Il prioit son Père de lui épargner l'amertume et la peine extrême qu'on éprouve quand il est question de vaincre la foiblesse de la nature humaine. Il ne demandoit pas à être délivré des souffrances, mais de la répugnance que la nature lui donnoit pour les souffrances. Il désiroit pour la partie inférieure de l'homme, que la force de l'esprit se communiquât à la chair, de manière que celle-ci se trouvât disposée, comme l'esprit, à tout souffrir ; mais il ne reçut d'autre réponse, sinon qu'il falloit boire le calice, c'est-à-dire surmonter le découragement et la foiblesse de la chair, pour nous faire entendre que, quoiqu'il fût vraiment Dieu, il ne laissoit pas d'être aussi vraiment homme, puisqu'il étoit assujetti, comme nous, aux peines du péché.

Celui qui se dispose à l'oraison doit encore être laborieux comme la fourmi. Il doit, comme elle, ne jamais se lasser de travailler tant que durent

l'été et les beaux jours , et d'amasser des provisions pour l'hiver et pour le temps des grandes eaux, afin de ne pas mourir de faim dans ces mauvais temps , comme les animaux sans prévoyance. La mort et le jugement sont pour l'homme le temps des grandes eaux.

Enfin , pour aller à l'oraison , il faut prendre la robe nuptiale , l'habit des grandes fêtes , des jours de repos et de délassement. En ces jours-là chacun se pare du mieux qu'il lui est possible : on n'épargne rien pour honorer la fête ; et si l'on y réussit , l'on ne regrette point son argent. Il n'est pas possible dans le monde de devenir un grand homme de lettres , ou un courtisan distingué , sans beaucoup de dépense et de travail. De même , pour devenir courtisan du Ciel , et pour acquérir la science des anges , il faut qu'il en coûte beaucoup de temps et de travaux.

Je n'en dirai pas davantage , MONSEIGNEUR , et je demande pardon à votre grandeur , de la hardiesse que j'ai eue de lui faire ces remontrances. Elles sont sans doute bien défectueuses et bien indiscrètes ; mais elles sont l'effet du zèle et de l'attachement que je dois avoir pour vous , comme étant une de vos brebis. Je me recommande à vos saintes prières ; je prie Dieu qu'il augmente en vous sa grâce , et je demeure avec la vénération la plus parfaite et le plus profond respect ,

MONSEIGNEUR ,

DE VOTRE GRANDEUR ,

L'indigne et soumise servante ,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

## LETTRE LVIII.

AU RÉVÉREND PÈRE JÉRÔME-GRATIEN, SON  
DIRECTEUR.

La sainte l'engage à concilier les carmélites d'Albe avec leur fondatrice, et lui recommande de veiller à l'observation de la règle, pour la fermeture des grilles des parloirs dans toutes les maisons.

JÉSUS soit avec vous, MON RÉVÉREND PÈRE. Votre révérence verra par la lettre ci-jointe ce qui se passe entre les carmélites d'Albe et leur fondatrice. Il paroît que nos sœurs commencent à la craindre, parce qu'elle leur a fait recevoir quelques novices qui les réduisent à une grande nécessité, et je ne vois pas trop quel remède on peut apporter à cela. Ayez la bonté de vous informer de tout.

N'oubliez pas aussi, je vous prie, de recommander dans toutes les maisons l'observation de nos constitutions quant à l'ouverture des grilles, et qu'il soit bien expliqué pour quelles personnes elles doivent être ouvertes ou fermées, afin que les religieuses ne viennent point à se plaindre par la suite qu'on les tient plus resserrées qu'elles ne doivent l'être. Je ne crains rien tant que de leur voir perdre cette heureuse paix dans laquelle Notre Seigneur les a maintenues jusqu'à présent. Je sais ce que c'est qu'une religieuse mécontente; et tant qu'elles ne donneront pas d'occasion à les resserrer davantage, je crois qu'on ne doit pas exiger d'elles plus qu'elles n'ont promis.

A l'égard des confesseurs, je ne vois point de

raison pour leur parler la grille ouverte, non plus qu'aux religieux de quelque ordre que ce soit, et encore moins à nos Pères réformés; mais on pourroit se relâcher, par exemple, en faveur d'un oncle, à l'égard de celles qui n'ont point de père, lorsque cet oncle leur en tient lieu: cela me paroît raisonnable. On pourroit en user de même pour une princesse, ou quelque autre personne du premier rang, et enfin dans toutes les occasions où il y auroit quelque avantage sans aucun risque. Hors ces cas, la grille doit toujours être fermée; et s'il s'en présentoit quelqu'un où il y eût du doute, je voudrois que l'on consultât le provincial, et qu'on n'ouvrit point sans lui avoir demandé la permission; encore est-il à craindre que le provincial ne la donne avec trop de facilité. Il me semble que, pour traiter des choses spirituelles, il n'est pas nécessaire de se voir. Je m'en rapporte sur tout cela à votre révérence.

Je désire fort que l'on puisse bientôt recevoir à Albe quelques novices dont la dot puisse servir à payer la dépense du bâtiment. Dieu connoît les besoins de cette maison; je le prie d'y pourvoir. Nos sœurs d'ici sont fort à leur aise; elles ont abondamment tout ce qu'il leur faut, du moins pour le temporel; mais ce n'est pas l'abondance qui donne la paix à l'âme. Cette paix se trouve plus aisément dans la pauvreté. Dieu veuille nous faire bien comprendre cette vérité, et vous donner les grâces nécessaires pour votre sanctification. Ce sont les vœux de celle qui est avec la plus parfaite vénération,

MON RÉVÉREND PÈRE,

Votre indigne et très soumise servante,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

## LETTRE LIX.

A DOM DIÈGUE DE MENDOÇA, CONSEILLER D'ÉTAT.

Elle le remercie d'une lettre qu'il lui avoit écrite et à ses religieuses, et l'exhorte à se retirer pour travailler à son salut.

L'ESPRIT SAINT soit toujours avec vous, MONSIEUR. Si vous saviez la douce consolation et la joie que nous a causées votre lettre, à nos sœurs, et à moi, cela est inconcevable ! On nous écrit tous les jours de tous les côtés, et il nous est assez ordinaire de recevoir des grâces des personnes de la première considération ; mais nous n'y sommes point sensibles comme nous l'avons été à votre lettre. Il y a quelque chose là-dessous que je ne comprends pas, et j'en ai fait la remarque tant sur nos sœurs que sur moi-même. Le messager est, dit-on, prêt à partir, et on ne nous laisse qu'une heure pour vous faire réponse. Mais vraiment il en faudroit bien davantage à nos sœurs pour s'acquitter, comme elles le voudroient, de la commission que vous leur donnez. Votre commère, entre autres, croit de la meilleure foi du monde que ses avis ne vous seront pas inutiles, et je le croirois comme elle, si l'effet répondoit à sa bonne intention ; mais c'est l'ouvrage de Dieu : il n'appartient qu'à lui de toucher les cœurs. C'est déjà beaucoup, et nous lui rendons grâces de vous ouvrir les yeux, et d'exciter en vous de bons désirs. Il est impossible que ces deux dispositions n'aboutissent pas insensiblement à une heureuse fin dans un si grand esprit que le vôtre.

Tout ce que je puis vous dire, MONSIEUR, c'est que, mettant à part ce qui intéresse monseigneur l'évêque, votre frère, je n'envisage rien qui pût me faire tant de plaisir que de vous voir maître de vous-même. Je suis intimement persuadée qu'il n'y a que Dieu qui soit capable de remplir les désirs d'une aussi grande âme que la vôtre, et je regarde comme une grâce singulière qu'il vous fait, de permettre que vous soyez oublié et négligé de ceux qui pourroient vous donner en ce monde quelque légère satisfaction.

Mais je m'aperçois, MONSIEUR, que j'extravague : pardonnez-le-moi. Vous savez que les sujets les plus bornés sont toujours les plus téméraires, et que pour peu de liberté qu'on leur donne, ils en abusent.

Le Père Jérôme-Gratien m'a paru bien sensible à l'honneur de votre souvenir. Je connois son attachement pour vous, et l'envie qu'il a de vous être utile autant qu'il le doit, et même au-delà. Je sais qu'il a soin de vous recommander aux prières des bonnes âmes avec qui il communique, et il le fait avec un si grand désir que ces prières vous soient profitables, que je ne doute pas que Dieu les exauce. Il n'est pas content, à ce qu'il me dit un jour, que vous soyez un grand homme de bien, il veut encore que vous soyez un saint.

Pour moi, je ne porte pas mes vues si haut, et je serois bien contente de vous voir penser à votre salut, sans que votre charité s'étendît jusqu'à procurer celui des autres. Travaillez seulement à mettre la paix dans votre âme. Vous en viendrez bientôt à bout ; vous acquerrez insensiblement le goût des biens éternels, et vous trouverez du plai-

sir à servir ce maître si bon, qui vous tiendra toujours avec lui sans se lasser de vous faire du bien.

Nous étions déjà instruites du jour que tombe la fête de votre saint. Nous sommes convenues de communier toutes ce jour-là à votre intention. C'est une dette dont nous voulons nous acquitter. Nous nous ferons un plaisir de célébrer pour vous cette fête, et nous la passerons le plus dévotement qu'il nous sera possible.

Quant aux offres de service que vous me faites, MONSIEUR, je prévois que je ne manquerai pas d'occasions de m'en prévaloir. Mais Dieu sait que le plus grand service que vous me pourriez rendre, ce seroit de vous mettre en situation de ne pouvoir m'en rendre aucun quand vous le voudriez. Je ne laisserai pourtant pas d'avoir recours à vous dans le besoin, comme au maître de cette maison.

La sœur Marie, la sœur Isabelle, et votre commère, sont bien embarrassées pour vous écrire. J'entends d'ici le bruit qu'elles font. Pour Isabotte, autrement la sœur Saint-Jude, elle ne souffle pas, et je ne sais pas trop comment elle s'en tirera; car c'est un coup d'essai. J'ai résolu de ne leur pas corriger un seul mot. Je suis bien aise que vous essuyiez toutes leurs impertinences, puisque c'est vous qui les leur faites dire. Et sans doute ce ne sera pas pour vous une petite mortification de lire ces belles lettres, comme ce n'est pas une petite preuve de votre humilité de vous être si mal adressé. Je prie le Seigneur qu'il nous éclaire toutes, afin que vous ne perdiez pas le fruit de votre bonne œuvre par notre incapacité; et j'ai l'honneur d'être avec autant de respect que de reconnoissance, etc.

20 août 1581.

## LETTRE LX.

AU RÉVÉREND PÈRE JÉRÔME-GRATIEN.

Embarras de la sainte au sujet d'une novice ; elle demande quel est le caractère d'un chanoine ; fait un règlement à observer dans les visites qu'on fait aux sœurs malades ; n'est point contente de la conduite d'un confesseur de son couvent.

LA grâce du Saint-Esprit soit toujours avec votre révérence, MON PÈRE. Permettez-moi, s'il vous plaît, de vous dire qu'outre la douleur que j'ai de ne point recevoir de vos nouvelles, il m'est bien dur de ne savoir pas même le lieu de votre résidence. Dans quel embarras cette incertitude ne nous jetteroit-elle pas, s'il arrivoit que, pour quelques affaires importantes, on eût besoin de s'adresser indispensablement à vous !

Il faut vous dire, MON RÉVÉREND PÈRE, qu'ayant déclaré, il y a quelque temps, à la sœur Anne des Anges qu'elle ne s'attendit point à faire profession de la règle réformée, elle s'est affligée à l'excès, et m'a demandé, avec les dernières instances, que nous ne la fissions pas sortir ; que nous l'éprouvassions autant de temps que nous le jugerions à propos ; qu'elle se soumettoit à ne parler qu'aux confesseurs qu'on lui donneroit ; et que, si, après l'avoir examinée, ils lui conseil-loient d'aller au monastère de l'Incarnation, elle leur obéiroit. Enfin, elle est si changée depuis quinze jours, qu'elle est le sujet de notre admiration : ses scrupules et ses peines intérieures ont



cessé; elle fait paroître plus d'ouverture de cœur et de simplicité; elle est gaie, contente, et se porte bien. Sur ce pied-là on ne peut pas, en conscience, lui refuser la profession, pourvu qu'elle persévère dans ces bonnes dispositions. Je me suis informée d'elle à ses anciens confesseurs; ils m'ont tous assuré que ces inquiétudes d'esprit ne lui sont pas naturelles, et qu'il n'y a pas plus de dix-huit mois qu'elle en est agitée. J'ai été bien aise de l'apprendre de leur bouche; car on m'avoit dit qu'elle est d'une humeur inquiète, et et je ne savois qu'en penser, parce que je ne la connois pas, et qu'il y a très peu que je suis avec elle.

Il m'est quelquefois venu dans l'esprit que ce calme intérieur dont elle jouit, pourroit bien n'être qu'une illusion du démon pour nous tromper plus finement, et nous engager par de si belles apparences à lui faire faire profession; après quoi il la tourmentera plus que jamais, et nous causera à toutes, aussi-bien qu'à sa mère, mille peines et mille chagrins.

Cette novice eut envie, il y a quelque temps, de rendre nul le contrat que vous savez, pour pouvoir donner davantage à cette maison; elle me pria donc, mais sans me déclarer son dessein, de lui procurer un entretien avec le chanoine dom Pedro de Castro, de qui je l'ai appris. Je répondis à monsieur de Castro, lorsqu'il me fit ce récit, qu'elle ne devoit pas se donner tant de mouvemens; que les choses étoient en bon état; qu'il n'y falloit rien changer, parce que si elle n'est pas propre à notre état, ses richesses, quelque grandes qu'elles fussent, ne nous la feront

pas recevoir, comme nous ne la renverrons pas si elle en a les qualités.

Obligez-moi de me dire de quel caractère est ce chanoine, et si l'on peut se confier à lui : je fus charmée de son esprit et de ses manières obligeantes : mais n'est-ce point parce qu'il est de vos amis que j'en ai été si contente ? Il est venu diverses fois ; il nous a même prêché un des jours de l'octave de la Toussaint ; mais il ne veut, dit-il, confesser personne. Cependant, si mon préjugé ne me trompe, il avoit fort envie d'entendre ma confession ; et comme il a beaucoup d'éloignement de la direction des âmes, j'ai soupçonné qu'il y avoit un peu de curiosité. Il assure qu'il est l'ennemi déclaré des visions et des révélations, et qu'il ne croit pas même à celles de sainte Brigitte. Ce n'est pas à moi qu'il a fait ce joli compliment, mais à la Mère Marie de Jésus-Christ. Si j'avois encore les peines d'esprit que j'ai eues autrefois, je serois ravie de lui parler, et de lui communiquer mes dispositions intérieures ; car j'ai bien de la confiance aux directeurs incrédules en fait de grâces extraordinaires, persuadée qu'ils seroient plus capables que les autres de me détromper si j'étois dans l'erreur : mais délivrée par la grâce de Dieu de tant d'alarmes, le désir que j'ai de l'entretenir est médiocre. Je pourrai donc, si vous l'agréez, MON RÉVÉREND PÈRE, lui parler un de ces jours, quoique je ne parle plus guère de mon âme à présent qu'elle jouit de la paix, si ce n'est à mes anciens directeurs.

J'ai fait ici, MON RÉVÉREND PÈRE, un règlement tout nouveau. Il porte que, lorsqu'il y aura une sœur malade, on n'ira pas la visiter plusieurs à la

fois, mais que, quand une sœur entrera, celle qui y étoit auparavant lui cédera la place, à moins que la maladie ne fût telle qu'elle obligeât de se joindre plusieurs ensemble pour rendre service à la malade. Je trouve mille inconvéniens à s'assembler de cette sorte à l'infirmerie, non-seulement à cause du silence, mais aussi parce que la communauté, qui est si peu nombreuse, se trouve alors toute dérangée. Outre cela, les plaintes et les murmures se peuvent glisser aisément dans de pareils entretiens. Si vous approuvez ce règlement, faites-le garder, je vous prie, dans votre monastère, sinon ayez la bonté de m'en donner avis.

Le confesseur d'ici est mécontent et déconcerté de ma conduite à son égard, non que je lui refuse de parler à la sœur Marie-Anne lorsqu'il le désire, mais parce que je le prie de multiplier et de prolonger moins ses entretiens. Tout y est saint : mais Dieu nous garde de ces confessions qui durent des années. Il n'est pas aisé d'en détruire les inconvéniens. Qu'en arriveroit-il, si ce n'étoit pas un aussi saint homme, et si cette fille étoit moins sainte? Certaines choses que j'ai remarquées ici depuis que j'ai fini ma lettre, m'ont fort déplu : c'est ce qui fait que je vous parle de cette affaire, quoique je n'eusse pas d'abord pensé à vous en entretenir. Si l'établissement à Madrid vient à réussir, le plus court sera d'y envoyer cette sœur, et de nous défaire honnêtement du confesseur, dont la façon d'agir et de penser m'est insupportable.

Je prie Dieu, MON TRÈS RÉVÉREND PÈRE, de vous conserver, et de vous donner une sainteté

aussi parfaite que vous la souhaitez celle qui est très respectueusement , etc.

20 octobre 1581.

---

LETTRE LXI.

A LA RÉVÉRENDE MÈRE MARIE DE SAINT-JOSEPH.

Elle lui parle de sa nièce, de son neveu, d'un bienfaiteur des carmélites, et d'une règle sur la clôture.

LA grâce du Saint-Esprit soit toujours avec votre révérence, MA CHÈRE FILLE. Votre dernière lettre m'a donné une joie très sensible, mais qui ne m'est pas nouvelle, accoutumée que je suis à recevoir de celles que vous m'écrivez, une consolation qui me dédommage du chagrin et de l'ennui que me causent quantité d'autres lettres. C'est une justice que vous me rendez, MA CHÈRE MÈRE, de m'aimer un peu; et j'ai pour vous une tendresse qui me fait désirer que vous me donniez quelquefois des marques de la vôtre; notre inclination naturelle nous porte à souhaiter du retour en fait d'amitié: cela ne doit pas être mauvais, puisque Notre Seigneur même l'exige de nous; car bien qu'il y ait une distance infinie entre l'amour qui est dû à cette haute Majesté, et celui qui convient à de foibles créatures, c'est cependant un avantage pour nous de ressembler à Dieu en quelque chose, ne fût-ce qu'en celle-là.

Je vous ai écrit de Sorie une grande lettre; je crains que le Père Nicolas ne vous l'ait pas envoyée. Je vous y marquois que nous avons tant

prié pour vous dans tous nos monastères, que loin d'être surprise que vous jouissiez d'une si grande tranquillité, et que vous soyez si bonnes et si vertueuses, je m'étonne que vous ne soyez pas devenues des saintes à canoniser; car nous n'avons point cessé, tant que cette horrible tempête a duré, d'implorer le secours du Tout-Puissant, et de le solliciter de vous rendre le calme.

Vous devez donc, MA CHÈRE MÈRE, à présent que vous goûtez les douceurs de la paix, prier pour ceux qui sont dans la guerre, principalement pour ce couvent de Saint-Joseph d'Avila, qui en a un vrai besoin, et qui vient de m'élire prieure, seulement pour remédier à la nécessité où il se trouve. Quel fardeau pour une personne de mon âge, accablée d'infirmités et de mille occupations, d'être chargée de la conduite d'une maison dans l'état où est celle-ci!

Il faut que je vous dise que j'ai du chagrin que vous me ressembliez en quoi que ce soit, parce qu'il n'y a rien de bon en moi; je ne suis qu'un composé de misères selon l'esprit et selon le corps; mais misères qui ne peuvent s'exprimer. Néanmoins, je n'ai pas été fâchée que vous ayez mes maux de cœur; ils guérissent quelquefois plusieurs autres infirmités; et d'ailleurs, quoique insupportables dans leur grande violence, ils ne sont plus dangereux, principalement pour vous qui êtes hydropique.

Ma nièce Thérèse, qui vous aime ardemment, vous fait mille et mille complimens. Vous serez charmée, MA CHÈRE MÈRE, de la voir à présent: avec beaucoup de vivacité d'esprit, elle devient fort savante et fort éclairée dans ce qui concerne

sa perfection. Demandez à Dieu, je vous prie, qu'il lui continue ses grâces : l'air du monde est si contagieux, qu'on ne sauroit trop appréhender pour les personnes qui le respirent; ainsi, je loue Dieu de l'avoir mise auprès de moi, et de m'avoir chargée de son éducation.

Que vous m'avez fait de plaisir, MA CHÈRE MÈRE, d'apprendre que le Père Garcia est arrivé à Séville, et que je vous en suis obligée ! On m'avoit assuré qu'il y seroit bientôt; mais comme je le désirois passionnément, je n'y ajoutois point de foi, et j'en douterois encore si vous ne me l'aviez pas mandé. N'oubliez pas de lui témoigner une grande reconnaissance : vous devez le considérer comme un fondateur de notre réforme, à laquelle il a infiniment contribué par les bons offices qu'il nous a rendus. Il ne faut donc point baisser son voile devant lui, quelque exactitude qu'on doive avoir à le baisser devant tout le monde, mais principalement devant les carmes qui ne nous doivent jamais voir.

Si vous saviez en quel état est le bien de mon neveu, vous en seriez touchée de compassion. C'est un jeune homme dont l'attrait dominant est la retraite et la prière, et qui néglige tout le reste : ainsi quelque désir que j'aie de ne point entrer en connoissance de ses affaires, je suis contrainte de m'en mêler, car on m'assure que j'y suis obligée en conscience. Cela me fait sentir que le malheur que j'ai eu de perdre un frère, pour qui j'avois tant de tendresse, n'étoit pas le plus grand qui dût m'arriver : celui d'être obligée de démêler mille affaires avec tous mes parens, et de ne savoir à quoi se termineront tant d'embarras, m'est encore plus sensible.

Mandez-moi, MA CHÈRE MÈRE, vos dispositions intérieures; je serai ravie de les apprendre: après tant de persécutions souffertes si constamment, il ne faut pas douter que votre âme n'ait fait de merveilleux progrès dans la perfection. Je serois bien aise aussi de voir les cantiques que vos filles ont composés. Vous faites bien de les entretenir dans une sainte joie, dans l'allégresse spirituelle; elle leur est très nécessaire pour se soutenir au milieu de tant d'afflictions. Faites-moi savoir aussi si la santé de la Mère sous-prieure est entièrement rétablie; Dieu vous a fait une très grande grâce de vous la conserver.

Il faut faire boucher la porte de la sacristie qui donne dans votre église, afin que vos religieuses ne puissent jamais y entrer. Le décret du pape, donné *motu proprio*, excommunique les religieuses qui, sans une nécessité indispensable, entreront dans l'église, ou qui sortiront de la clôture, même pour aller fermer les portes de la rue.

Vous devez donc, MA CHÈRE MÈRE, avoir un bon sacristain, et un tour dans la sacristie; l'excommunication du pape ne regarde que la sacristie et la porte du monastère. Quand même le pape ne l'auroit pas ordonné, nous ne pourrions, nous autres, en user autrement, car c'est un point de nos constitutions; et vous savez assez à quel péril on s'expose lorsqu'on ne les garde pas, et que, si c'est par coutume qu'on manque d'en observer une seule, on pêche mortellement.

Mes amitiés, s'il vous plaît, à toutes mes chères filles; je désire ardemment qu'elles deviennent toutes de grandes saintes. Nos sœurs de cette maison vous assurent de leurs respects, et se recommandent très instamment à vos ferventes

prières. Je suis, MA RÉVÉRENDE MÈRE, avec une véritable estime, tout à vous,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

8 novembre 1581.

---

## LETTRE LXII.

A LA SOEUR ÉLÉONORE DE LA MISÉRICORDE, NOVICE,  
AU MONASTÈRE DE LA SAINTE-TRINITÉ DE SORIE.

La sainte la rassure et la fortifie sur certains scrupules qu'elle se faisoit dans les commencemens de sa vocation.

LE Saint-Esprit soit avec vous, MA CHÈRE FILLE. Ah ! que je voudrois bien n'avoir point d'autres lettres à écrire que celle-ci, pour répondre tout à mon aise aux deux vôtres, dont la première m'a été remise par les Pères jésuites. Persuadez-vous, MA CHÈRE FILLE, que je ne reçois point de lettres de vous, sans ressentir une satisfaction toute particulière. Ainsi, s'il vous venoit dans l'esprit de ne plus m'écrire, regardez cela comme une tentation du démon. Celle que vous éprouvez actuellement, en ce qu'il vous semble que vous ne faites aucun progrès, vous en fera faire un très considérable. C'est ce que le temps vous apprendra. Dieu vous traite comme une personne qu'il tient déjà dans son palais, et qu'il sait ne pouvoir lui échapper. Il veut vous donner moyen de mériter de plus en plus. Peut-être auparavant vous traitoit-il avec plus de douceur ; mais c'est que ce traitement vous étoit alors nécessaire pour vous détacher des choses du monde.



Je me souviens, à propos de cela, d'une sainte que j'ai connue à Avila; je l'appelle sainte, parce qu'assurément elle en menoit la vie. Elle avoit donné, pour l'amour de Dieu, tout ce qu'elle possédoit au monde. Il ne lui restoit plus qu'une couverture, elle la donna encore. Aussitôt après, Dieu lui fit éprouver, pendant quelque temps, des peines intérieures inexprimables, et de très grandes sécheresses. Elle en faisoit ses plaintes à Notre Seigneur, et lui disoit agréablement : *Vraiment, Seigneur, vous êtes admirable! Après m'avoir tout ôté, vous me laissez là.* Ainsi, MA FILLE, mettez-vous dans l'esprit que Dieu est de ceux qui paient les grands services qu'on leur a rendus par des mortifications, et c'est bien là le meilleur paiement que l'on puisse recevoir, puisqu'on acquiert par-là l'amour de Dieu.

Je lui rends grâces du profit intérieur qu'il vous fait faire dans la vertu. Laissez-le agir en maître dans votre âme. Elle est son épouse, il vous en rendra bon compte, et la conduira par le meilleur chemin. Il vous semble que la nouvelle vie que vous menez, et les exercices qu'on vous fait pratiquer, éloignent de vous cette paix après laquelle vous soupirez; mais ne vous mettez point en peine, tout viendra à la fois; mettez votre gloire à porter la croix du Sauveur; ne faites aucun cas des douceurs et des consolations; il n'appartient qu'aux simples soldats de vouloir être payés par jour; servez gratuitement comme les grands seigneurs servent le roi, et que celui du Ciel soit toujours avec vous.

Mes obéissances très humbles, je vous prie, à ceux de messieurs vos frères que je connois.

Dieu vous conserve et vous rende telle que je souhaite ! Je suis bien tendrement , etc.

THÉRÈSE DE JÉSUS.

1582.

---

### LETTRE LXIII.

A LA SOEUR THÉRÈSE DE JÉSUS , NIÈCE DE LA SAINTE,  
NOVICE AU MONASTÈRE DE SAINT-JOSEPH D'AVILA.

La sainte donne à sa nièce de salutaires instructions.

LA grâce de l'Esprit saint soit avec vous , MA CHÈRE FILLE. Votre lettre m'a fait grand plaisir : et comme nous avons quelque temps à passer éloignées l'une de l'autre , je suis charmée que les miennes fassent le même effet sur vous.

Par rapport aux sécheresses que vous éprouvez , il me paroît que Dieu vous traite déjà comme une âme forte , puisqu'il veut vous mettre à l'épreuve pour connoître l'amour que vous lui portez , et pour juger si cet amour est de même dans la sécheresse que dans la consolation. Vous devez tenir ce traitement à très grande faveur de sa part , bien loin de vous en chagriner. C'est dans la pratique des vertus , bien plus que dans la ferveur sensible , que consiste la perfection ; et d'ailleurs la ferveur reviendra dans le temps que vous y penserez le moins.

Quant à ce que vous me marquez de cette religieuse , c'est une pensée que vous devez chasser de votre esprit ; n'allez pas non plus vous figurer

qu'une simple pensée soit un péché, quelque mauvaise qu'elle soit. Ce que vous me dites de cette fille n'est rien au fond; mais je voudrois qu'elle éprouvât cet état de sécheresse et de tiédeur où vous êtes présentement; car je doute qu'elle sache ce qu'elle fait; et nous pouvons lui souhaiter cet état pour son plus grand avantage. Dorénavant, MA CHÈRE FILLE, quand il vous viendra quelque mauvaise pensée, faites le signe de la croix, ou dites un *Pater*, ou frappez-vous la poitrine, et faites en sorte de détourner votre esprit à d'autres objets. En résistant de cette façon, vous tirerez un mérite de la tentation même.

J'aurois bien voulu répondre à la sœur Isabelle de Saint-Paul, mais je n'en ai pas eu le temps; faites-lui mes compliments. Elle sent bien que vous devez être la plus chérie. Dom François se porte à merveille; il vit comme un saint: il communia hier avec tous ses domestiques. Nous allons demain à Valladolid, d'où il vous écrira; car je ne l'ai point averti de ce messenger-ci. Dieu vous conserve, MA CHÈRE FILLE, et vous rende une grande sainte. Je me recommande à toutes vos sœurs, et suis toujours votre bonne tante,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

2 mai 1582.

## LETTRE LXIV.

A LA RÉVÈRENDE MÈRE MARIE DE SAINT-JOSEPH.

La sainte traite dans cette lettre divers sujets détachés.

LA grâce du Saint-Esprit soit toujours avec votre révérence, MA CHÈRE FILLE. Une de vos lettres que je reçus hier, toute succincte qu'elle étoit, m'a infiniment soulagée de la peine que me causoit la mortalité qui règne à Séville. Depuis cette triste nouvelle je n'ai pas été la longueur d'un *Credo* sans penser à vous, saisie de mille alarmes que la crainte de vous perdre jetoit dans mon cœur : tout ce que j'ai pu faire dans cette désolation, a été de prier ardemment Notre Seigneur pour votre conservation, et d'ordonner des prières dans tous nos monastères pour attirer sur vous sa protection.

Je ne vous ai pas encore parlé, MA CHÈRE MÈRE, sur les plaintes que vous faites de la Mère prieure de Grenade : elles me paroissent plaisantes. Vous devriez vraiment, au lieu de la blâmer, la remercier un million de fois de vous avoir renvoyé vos religieuses avec tant d'honneur et de bienséance. Quand même elle leur eût donné une litière, je ne l'aurois pas trouvé mauvais au défaut d'une autre commodité. Loin donc de la censurer et de regretter la dépense qu'elle a faite, je prie Dieu de l'en dédommager ; car elle l'a très bien employée. Si cette conduite est improuvée, ne nous en mettons nullement en peine ;

ce ne sont que des délicatesses et des raffinemens de précieuses, à quoi on ne doit avoir nul égard. A Dieu ne plaise que l'on en use autrement que j'en ai usé moi-même dans nos fondations : j'en aurois bien du chagrin ; mais j'espère que cela n'arrivera pas, et que l'on continuera comme on a commencé. Pour ce qui est d'y rencontrer des obstacles et des contradictions, ce n'est point un mal ; au contraire, c'est une marque que Dieu en doit être glorifié.

Ma nièce Thérèse, qui est une petite sainte, désire avec bien de l'ardeur de faire profession ; elle vous assure de la continuation de son respect, et vous supplie de ne pas l'oublier devant Dieu. Je vous demande la même grâce pour moi. Nos sœurs vous saluent, et toute votre sainte communauté pareillement ; elles ont bien de la confiance en votre crédit auprès du Seigneur.

Je prie Dieu d'être toujours avec vous, de vous soutenir sans cesse de sa main, et de vous rendre une grande sainte. C'est le souhait, MA RÉVÉRENDE MÈRE, de celle qui est, pleine de tendresse, toute à vous,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

Le 6 juillet 1582.



## LETTRE LXV.

A LA RÉVÉRENDE MÈRE THOMASSINE - BAPTISTE ,  
PRIEURE DU MONASTÈRE DE BURGOS.

La sainte lui recommande les malades ; lui défend et lui permet la quête, selon la différence des temps.

JÉSUS soit toujours avec votre révérence, MA CHÈRE FILLE. Je suis sensiblement touchée de la maladie de la sœur dont vous me parlez : outre que c'est une excellente religieuse que je regretterois beaucoup, ce vous est, MA CHÈRE MÈRE, un étrange embarras, dans la conjoncture présente, d'avoir des malades à assister. Donnez-m'en des nouvelles le plus souvent que vous pourrez, et ne vous approchez point si près de son lit, de peur que vous ne tombiez aussi malade : votre présence n'est nullement nécessaire à sa guérison, et l'on peut, en votre absence, l'assister, la soulager et en avoir un fort grand soin. Vous savez que je vous ai prescrit d'avoir une charité compatissante pour les malades, et je sais que vous n'en manquez pas ; ainsi ce n'est que pour vous renouyeller dans ces bonnes dispositions que je vous en parle ici : le désir que j'ai qu'on ne néglige rien pour leur soulagement est si vif, que je ne cesse point d'y exciter toutes les prieures.

La proposition que vous me faites, MA CHÈRE MÈRE, de faire quêter pour vous dans la ville, me désole ; et je ne puis comprendre que vous me

demandiez ce que je souhaite que vous fassiez à ce sujet. Je vous ai dit tant de fois qu'il est pour vous de la dernière conséquence qu'on ne sache pas que votre monastère ne possède aucun revenu, ce qu'on ne manqueroit pas de savoir si vous vous avisiez de faire quêter. C'est, si je ne me trompe, un point de constitution, de ne rien demander, à moins que la nécessité ne soit bien grande; et vous n'êtes pas, Dieu merci, dans cette extrémité; car madame de Tolosa m'a promis de vous donner peu à peu la légitime de ses filles.

Quêtez, à la bonne heure, lorsqu'on saura que vous n'avez aucune rente : mais à Dieu ne plaise que vous le fassiez présentement que tout le monde est persuadé que vous avez du bien, et que vous ne manquez pas du nécessaire ! Croyez-moi, ce que vous gagneriez par cet endroit-là, vous le perdriez par mille autres. Il vous sera donc plus avantageux de parler de ma part à vos messieurs, et de leur représenter le besoin où vous êtes de quelque assistance.

Je me souviens de vous avoir déjà priée de leur faire mes respectueux complimens : aujourd'hui je vous donne procuration de leur dire, en mon nom, tout ce qu'il vous plaira ; ainsi vous ne mentirez point.

Je prie Dieu, MA RÉVÉRENDE MÈRE, d'être toujours avec vous, de vous conserver et de vous sanctifier de plus en plus. Toute à vous.

THÉRÈSE DE JÉSUS.

9 août 1582.

## CHAPITRE LXVI.

AU RÉVÉREND PÈRE JÉRÔME-GRATIEN.

La sainte lui expose sa peine de ce qu'il est parti ; lui apprend les difficultés qu'on formoit au testament de monsieur son frère ; lui donne quelques avis sur des plaintes ; marque son éloignement des monastères magnifiques, et parle de diverses affaires.

LA grâce du Saint-Esprit soit toujours avec votre révérence, MON PÈRE. Le plaisir de recevoir souvent de vos nouvelles, quelque grand qu'il soit, n'est pas capable de me consoler de votre absence, quoique j'aie appris avec bien de la joie que vous vous portez bien, et que l'air du pays où vous demeurez est sain. Dieu veuille que vous vous portiez de mieux en mieux. J'ai reçu toutes vos lettres. Cette absence m'est d'autant plus sensible, que je ne puis goûter les raisons qui vous ont déterminé à partir avec tant de précipitation.

De bonne foi, j'ai peine à comprendre la vraie cause de mon chagrin. Il est cependant vrai que je fus touchée d'une si vive douleur en vous voyant partir si inopinément, qu'elle m'avoit fait perdre entièrement le goût de vous écrire. Voilà pourquoi je ne vous ai pas écrit, et pourquoi je ne vous écrierois pas encore aujourd'hui, si une nécessité indispensable ne m'y obligeoit. Avec cela j'ai un grand mal de tête ; et quoique mon mal de gorge soit diminué, je n'en suis pas quitte.



Peut-être que dans le décours de la lune j'aurai la tête moins souffrante.

Il faut vous dire que j'ai eu depuis peu bien des affaires à démêler avec la belle-mère de mon neveu, laquelle se donne bien du mouvement pour faire casser le testament de feu mon frère. Quoique le droit ne soit pas pour elle, néanmoins, comme bien des gens lui font entendre le contraire, et que d'ailleurs c'est une femme entreprenante et résolue à intenter procès, on m'a conseillé l'accommodement, tant afin que mon neveu ne se ruine pas en procédures, que pour que nous ne fassions pas des frais inutiles. Il est vrai que ce sera faire tort à notre monastère de Saint-Joseph d'Avila : mais j'espère que, pourvu que l'accommodement se fasse avec solidité, tôt ou tard tout nous reviendra avec l'aide de Dieu. Que cette chicane m'a fatiguée, et qu'elle me fatigue encore aujourd'hui !

Ma nièce Thérèse, toute désolée qu'elle est de votre absence, se porte néanmoins assez bien : nous lui avons caché votre départ jusqu'à présent, pour lui épargner la douleur que je prévoyois qu'elle en sentiroit. Sa tristesse ne laisse pas de me consoler, étant bien aise qu'elle apprenne en cette occasion combien peu l'on doit compter sur l'amitié des créatures, et combien l'on seroit à plaindre de mettre sa confiance autre part qu'en Dieu. Cette réflexion m'a été à moi-même très avantageuse.

Prenez bien garde, je vous supplie, à la manière dont vous prêchez dans l'Andalousie : je n'ai jamais goûté que vous fissiez un long séjour dans ce pays-là. Le récit que vous m'avez fait des persécutions que certaines personnes y ont

souffertes, augmente tellement la peur que j'ai qu'il ne vous en arrive autant, que je ne cesse point de demander à Dieu de ne pas permettre de mes jours un tel malheur. Le démon ne s'endort point, comme vous le remarquez fort bien; et nous devons toujours nous défier de ses artifices. Enfin, je serai dans l'inquiétude tant que vous resterez à Séville. Je vous le répète; ne vous naturalisez pas dans l'Andalousie, votre humeur n'y est pas propre; et quoique vous y prêchiez rarement, n'oubliez pas d'être bien attentif à tout ce que vous direz en chaire.

Que de choses j'aurois à vous dire, MON RÉVÉREND PÈRE, touchant l'affaire de Salamanque, qui m'a fait passer de bien mauvais momens!

Je ne puis comprendre l'empressement excessif qu'ont nos sœurs d'acquérir la maison en question: souffrez, MON PÈRE, que je vous donne un avis: c'est de ne vous jamais fier à des filles, quoique religieuses et saintes, lorsque vous leur verrez de la vivacité dans les désirs; car l'envie de réussir leur fera imaginer cent mauvaises raisons qu'elles croiront admirables.

Il vaut bien mieux que nos sœurs de Salamanque achètent, comme pauvres, une petite maison, et qu'elles s'y établissent humblement, que de s'endetter pour en avoir une spacieuse. Si quelque chose, MON RÉVÉREND PÈRE, est capable de me consoler de votre éloignement, c'est de vous voir délivré de ce terrible embarras, car j'aime bien mieux soutenir seule la peine qu'il me cause, que de la partager avec vous.

Permettez que je vous prie de faire mes complimens à la révérende Mère prieure, et à toutes les sœurs; je ne leur écris pas, parce qu'elles ap-

prendront de mes nouvelles par cette lettre. J'ai de la joie de ce qu'elles se portent bien ; et je les prie d'avoir bien soin de votre santé, et de prendre garde de ne point trop vous fatiguer.

Dieu vous conserve, MON RÉVÉREND PÈRE, et vous préserve de tous dangers, comme l'en supplie celle qui est, pleine de vénération,

Votre indigne servante et fille,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

4<sup>er</sup> septembre 1582.

---

## LETTRE LXVII.

A LA RÉVÉRENDE MÈRE MARIE DE CHRIST, PRIEURE  
DU MONASTÈRE DE LA SAINTE-TRINITÉ DE SORIE.

Cette lettre roule sur le peu de cas qu'on doit faire  
des préséances dans les maisons religieuses.

JÉSUS soit avec votre révérence, MA CHÈRE MÈRE, et vous conserve. J'ai reçu vos lettres qui m'ont fait grand plaisir. J'aurois bien souhaité que ce que je vous ai marqué, au sujet de la cuisine et du réfectoire, eût pu se faire ; mais, comme vous êtes plus à portée de voir ce qui convient, vous en ferez ce que vous jugerez à propos. Je suis bien aise d'apprendre que la fille de Roch de Houerte soit un bon sujet. Quant à la profession de la sœur dont vous me parlez, je trouve fort à propos qu'on la diffère jusqu'au temps que vous dites. Comme elle est encore extrêmement jeune, il n'y a pas d'inconvénient.

Et ne vous étonnez point de lui voir quelques petites fantaisies ; cela est de son âge, et ce sont ordinairement celles-là qui, avec le temps, deviennent les plus mortifiées. Dites, je vous prie, à la sœur Eléonore de la Miséricorde, que ce qu'elle me demande, est le moins que je voulusse faire pour son service. Plût à Dieu qu'il me fût possible d'aller à sa profession ! J'y irois de grand cœur, et cela me feroit plus de plaisir que bien des choses qui m'occupent ici.

Au reste, si je suis d'avis qu'on diffère la profession de la petite novice, ne pensez pas que ce soit dans la vue de donner à sa compagne l'ancienneté sur elle, à cause de la différence de leurs âges. Ce sont là de ces petites vanités mondaines que je ne puis souffrir, et auxquelles je serois fâché, MA CHÈRE MÈRE, que vous vous arrêtassiez. Mais je considère seulement qu'elle est fort jeune, et qu'il est bon de la rendre plus mortifiée qu'elle ne l'est. Si je savois qu'on dût prendre la chose autrement, je ne voudrois pas qu'on différât d'un moment à lui faire faire ses vœux, dans l'opinion où je suis que c'est dans nos actions que doit paroître l'humilité, dont nous faisons profession. Vous êtes la première à qui je parle de ceci ; car à l'égard de la sœur Eléonore de la Miséricorde, je la crois trop humble pour faire la moindre attention à de pareilles minuties. J'approuve donc le retardement par les raisons que je viens de vous dire. Je ne puis m'étendre davantage, parce que nous allons partir pour Médine. Ma santé est comme à l'ordinaire. Mes compagnes se recommandent à vos prières. Nous avons reçu depuis peu une lettre de la Mère Anne, qui nous mande ce qui se passe là-bas.

Mes complimens à toutes nos sœurs. Dieu les rende saintes, et vous aussi. Je suis de tout mon cœur,

MA RÉVÉRENDE MÈRE, etc.

*De Valladolid, ce 15 septembre 1582.*

---

### LETTRE LXVIII.

A DOM DIEGUE DE GUSMAN ET CÉPEDE, SON NEVEU.

Elle le console sur la mort de sa femme.

LA grâce de l'Esprit saint soit avec vous, MONSIEUR ET CHER NEVEU, et vous donne la consolation dont vous avez besoin, pour vous faire supporter avec constance ce que nous regardons aujourd'hui comme une très grande perte. Dieu, qui l'a ainsi permis et qui nous aime plus que nous ne nous aimons nous-mêmes, amènera le temps où nous connoissons que c'étoit au contraire la plus grande grâce qu'il pouvoit faire à ma cousine et nièce, et à tous ceux qui lui étoient attachés, puisqu'il ne l'a retirée de cette vie que pour la faire passer à une meilleure.

Ne vous affligez point, MON CHER NEVEU, sur ce qu'il vous semble que vous ayez encore longtemps à demeurer sur la terre : ce qui finit si tôt est toujours court. Considérez plutôt que ce temps qui vous reste à passer sans cette chère compagne n'est qu'un moment, et mettez tout entre les mains de Dieu, qui disposera toutes choses pour votre plus grand avantage. Ce qui

doit le plus nous consoler, c'est que ma cousine a fait une fin qui ne nous permet pas de douter qu'elle ne vive actuellement pour ne plus mourir. Croyez que, si vous la perdez pour cette vie, elle vous sera d'un bien plus grand secours dans l'autre, où elle priera Dieu pour vous et pour vos enfans. Puisse-t-il exaucer les ferventes prières que nous lui adressons à cette occasion, et vous donner la grâce de vous conformer en tout à sa sainte volonté, avec les lumières nécessaires pour bien comprendre combien peu durent les plaisirs et les peines de ce monde ! Je suis avec toute la tendresse possible, etc.

*Année incertaine.*

---

### LETTRE LXIX.

Elle console un mari de la mort de sa femme.

LA grâce du Saint-Esprit soit avec vous, MONSIEUR, et vous donne la force de l'esprit et du corps dont vous avez besoin pour soutenir un aussi grand coup que celui que vous venez de recevoir. Je suis si touchée de votre état, que, si je ne savois pas que ce coup part d'une main miséricordieuse et infiniment juste, je n'entreprendrois assurément pas de vous consoler. Mais je connois l'amour sincère que Dieu nous porte ; je sais d'ailleurs que vous êtes persuadé de la misère et du peu de stabilité de cette malheureuse vie. C'est ce qui me fait espérer que Dieu vous éclairera de plus en plus, et que vous concevrez la grâce singulière qu'il fait à ceux qui ont le bon-

heur de le connoître lorsqu'il les retire de ce monde. Il ne vous est même pas permis de douter, suivant les lumières de la foi, que cette sainte âme ne soit actuellement dans un lieu de repos, où elle reçoit la récompense des longs travaux qu'elle a éprouvés dans cette vie, et qu'elle a supportés avec tant de patience.

Je n'ai pas laissé cependant de bien prier pour elle, et nos sœurs en ont fait autant à ma recommandation. Nous avons aussi supplié la divine miséricorde de vous donner la consolation et la santé, qui vous sont nécessaires pour vous mettre en état de lutter de nouveau contre les tribulations de cette vie. Bienheureux ceux qui en sont délivrés pour jamais. La circonstance ne me permet pas de vous en dire davantage ; je ferai beaucoup mieux de redoubler mes vœux au Seigneur pour qu'il se charge de vous consoler lui-même. Dans une affliction aussi excessive, vous ne devez rien attendre des créatures, et surtout d'une misérable pécheresse telle que je le suis. Que le Tout-Puissant soit donc votre refuge, et qu'il vous tienne désormais compagnie, de manière que vous ne trouviez point à regretter celle que vous avez perdue. C'est ce que souhaite ardemment,

MONSIEUR,

Votre indigne et très soumise servante,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

*Année incertaine.*

---

---

CINQUIÈME PARTIE.

OPUSCULES.

---

MÉDITATIONS DE SAINTE THÉRÈSE

SUR LE PATER,

POUR CHAQUE JOUR DE LA SEMAINE.

---

AVANT-PROPOS DE LA SAINTE.

DIEU, qui nous a faits ce que nous sommes, connoit parfaitement son ouvrage. Il sait que la capacité de notre âme étant infinie, elle désire chaque jour des choses nouvelles, et ne se tranquillise pas pour avoir reçu satisfaction de quelques-uns de ses désirs. Aussi voyons-nous dans le sixième chapitre du Lévitique, que Dieu commanda autrefois aux prêtres de porter chaque jour du nouveau bois au feu de l'autel pour l'empêcher de s'éteindre, comme s'il eût voulu nous faire entendre par cette figure, que, pour prévenir l'extinction ou le refroidissement de la ferveur de notre dévotion, nous devons chaque jour l'entretenir par de nouveaux motifs les plus capables de nous animer. Et ceci ne doit pas être regardé comme une imperfection dans l'homme, mais plutôt comme une faveur de la divine Providence, qui a voulu que notre âme, en suivant



son penchant naturel, fût toujours occupée de la recherche des perfections infinies de Dieu, et ne pût se satisfaire à moins, lui seul pouvant remplir sa capacité.

En effet, il n'y a qu'une seule chose que notre âme ait intérêt de conserver en elle : c'est le feu de l'amour de Dieu ; mais ce feu demande beaucoup de bois, et il faut y en mettre chaque jour du nouveau, parce que la chaleur et l'activité de notre volonté le consomment bientôt ; jamais il ne s'y en trouve assez, quelque quantité qu'on y en mette, jusqu'à ce que notre âme parvienne à se nourrir de ce feu même qui est la félicité suprême, et qui seul est capable de la satisfaire pleinement.

L'oraison dominicale est, sans contredit, le bois le plus propre à entretenir la vivacité de ce feu divin : mais comme il est à craindre que la répétition fréquente de cette sainte prière n'engendre la tiédeur dans notre volonté, il m'a paru raisonnable de chercher quelque moyen pour faire en sorte, qu'en la répétant chaque jour, elle fournisse à notre entendement de nouveaux motifs de ferveur, et qu'en même temps elle fomenté le feu et la chaleur de notre volonté.

C'est ce à quoi l'on parviendra facilement en répartissant les sept demandes du *Pater* entre les sept jours de la semaine, de manière que chaque jour ait sa demande particulière, et en donnant à Dieu chaque jour un titre ou un nom différent qui convienne à la demande du jour, et qui réunisse sous un point de vue tout ce que nous désirons d'obtenir par cette demande.

Les sept demandes sont suffisamment connues.

Quant aux noms différens qu'on doit donner à Dieu, ce sont ceux de père, de roi, d'époux, de pasteur, de rédempteur, de médecin et de juge. Nous tâcherons donc de réveiller notre attention, en disant à Dieu le lundi : *Notre père qui êtes aux Cieux, que votre nom soit sanctifié.* Le mardi : *Notre roi, que votre royaume nous arrive.* Le mercredi : *Epoux de nos âmes, que votre volonté soit faite.* Le jeudi : *Notre pasteur, donnez-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour.* Le vendredi : *Notre rédempteur, pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés.* Le samedi : *Notre médecin, ne nous laissez pas succomber à la tentation.* Et le dimanche : *Notre juge, délivrez-nous du mal.*

---

## PREMIÈRE DEMANDE.

### POUR LE LUNDI.

Notre père qui êtes aux Cieux, que votre nom soit sanctifié.

LE nom de père est, sans contredit, celui qui convient le mieux à chacune des sept demandes, et celui qui nous donne le plus de confiance; il semble que Dieu ait voulu s'obliger par ce nom à nous accorder ce que nous lui demanderions. Ce n'est cependant pas agir contre ses ordres d'ajouter les six autres noms à celui-ci, puisque, outre qu'ils lui appartiennent tous avec justice, ils servent à ranimer notre dévotion, à entretenir le feu qui brûle sur l'autel de notre cœur à y fournir du bois nouveau, enfin à augmenter notre

confiance par la considération de la gloire qui revient à Dieu, de tous ces titres et des avantages précieux que nous en tirons.

Si nous voulons donc que le feu de notre cœur trouve pendant toute la journée du lundi un aliment suffisant dans le seul nom de père, et dans cette première demande, nous devons considérer que c'est Dieu même qui est notre père : un Dieu en trois personnes, quoique un en essence : créateur de toutes choses : le seul être sans principe, et le principe de tous les êtres : par qui nous nous mouvons, en qui nous vivons, par qui nous subsistons, et qui soutient et conserve toutes choses. Nous devons considérer que nous sommes les enfans de ce père, qui est si puissant qu'il pourroit créer une infinité de mondes, comme il a créé celui-ci ; si sage qu'il les pourroit gouverner tous comme il gouverne celui-ci, sans que rien échappât à sa providence, depuis le plus élevé des séraphins jusqu'au plus petit ver de la terre ; et si bon qu'il se communique sans cesse gratuitement à ses créatures, selon leur capacité.

Chacun de nous doit réfléchir sur soi-même et dire : « Que Dieu est un bon père pour moi, » d'avoir bien voulu me donner l'être et m'élever à la dignité de son fils, en me créant préférentiellement à d'autres hommes qui auraient été meilleurs que moi ! Puis-je jamais assez aimer et servir un tel père, qui a poussé la bonté jusqu'à créer toutes les choses de la terre pour moi, et moi pour le servir et pour jouir de lui ? »

Ceci nous conduit naturellement à demander à Dieu, pour tous les hommes, qu'il leur donne

la lumière dont ils ont besoin pour le connoître; qu'il échauffe leur cœur de son saint amour; qu'il excite en eux la reconnoissance de tous ses bienfaits; et qu'il les rende assez vertueux et assez saints, pour qu'on reconnoisse en eux l'image de Dieu leur père; de manière que son nom paternel soit glorifié et sanctifié en chacun d'eux, comme on célèbre le nom d'un père vertueux qui a des enfans qui lui ressemblent.

Réfléchissant ensuite sur la multitude des péchés des hommes, nous devons concevoir une douleur amère de voir un si bon père, si indignement offensé par des fils ingrats, et ressentir une joie pure de ce qu'il se trouve aussi de vrais serviteurs de Dieu, en qui reluit la sainteté de leur père; nous affliger de chaque péché et de chaque action de mauvais exemple dont nous serons témoins, ou dont nous entendrons parler; et nous réjouir de chaque vertu, rendant grâces à Dieu de ce qu'il a fait naître tant de saints martyrs, de saints confesseurs, et de vierges saintes, qui se sont montrés de dignes enfans de leur père.

De là passant à ce qui nous regarde chacun en particulier, nous tomberons dans la confusion d'avoir nous-mêmes offensé ce père si bon; d'avoir manqué de reconnoissance pour les bienfaits que nous avons reçus de lui; d'avoir porté si indignement le nom d'enfans de Dieu, nom qui ne devrait produire que des cœurs magnanimes et généreux. C'est ici le lieu de considérer les qualités d'un bon père; comme il aime ses enfans malgré leur difformité! comme il en prend soin malgré leur ingratitude! comme il les souffre malgré leurs défauts! comme il leur pardonne

lorsqu'ils reviennent à lui, et qu'ils rentrent dans l'obéissance ! comme il travaille à augmenter le bien qu'il leur destine, dans le temps même qu'ils ne s'occupent que de leur plaisirs ! Toutes ces qualités qui se rencontrent en Dieu avec un avantage infini, doivent attendrir notre âme, exciter en nous une nouvelle confiance d'obtenir de lui miséricorde, tant pour nous que pour les autres, et nous apprendre à ne mépriser personne, puisque nous sommes tous enfans d'un même père, qui est en même temps celui des hommes et celui des anges.

Durant le jour consacré à cette première demande, nous devons y rapporter tout ce qui se présente à notre esprit. Si nous jetons les yeux sur des images de Jésus-Christ, nous devons dire : Voici mon père. Si nous regardons le Ciel : Voilà la maison de mon père. Si nous entendons la lecture : c'est une lettre que mon père m'écrit. Si nous nous habillons, si nous mangeons, si nous goûtons quelque satisfaction : Je tiens ceci de la main de mon père. Si quelque chose nous afflige et nous fait de la peine, si nous sommes tourmentés par quelque tentation : C'est mon père qui m'envoie ceci pour m'exercer, et me faire mériter une couronne plus brillante. Enfin sur chaque objet, nous devons dire à Dieu avec affection : *Que votre saint nom soit sanctifié.*

Par ces considérations et en se tenant ainsi en la présence de Dieu, l'âme parviendra à se montrer une digne fille de son père ; elle lui marquera sa reconnaissance des bienfaits dont il l'a comblée ; elle éprouvera au-dedans d'elle la joie la plus vive de se voir fille de Dieu, sœur de Jésus-Christ et cohéritière avec lui du royaume éternel.

A la vue de ce trône éclatant auquel elle est appelée, elle désirera que tous les hommes soient saints pour augmenter sa félicité qui croîtra toujours à proportion du nombre de ceux qui y participeront.

On peut aussi méditer ici sur cette première parole de Jésus-Christ sur la croix : *Seigneur pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font* : parole précieuse, qui nous fait connoître d'une manière bien sensible les entrailles de Dieu pour les hommes ; et cette considération doit nous porter à former des actes de charité à l'égard de ceux de qui nous avons reçu quelque injure, et même nous disposer à en souffrir encore de plus fortes avec patience. Enfin l'histoire de l'enfant prodigue vient encore ici fort à propos, parce qu'elle nous représente au naturel l'amour tendre d'un père pour son fils, qui après avoir été longtemps perdu est heureusement retrouvé, et rétabli dans tous ses droits.



## SECONDE DEMANDE.

POUR LE MARDI.

Que votre royaume nous arrive.

L'AME, après s'être occupée, durant la nuit du lundi, des mêmes réflexions dont elle s'étoit occupée pendant la journée, se reposera dans le sein de Dieu son père, et dès le matin du lendemain mardi, après avoir demandé pardon à Dieu de sa tiédeur à procurer la gloire de son saint nom, elle se disposera à traiter comme son roi

celui qu'elle avoit traité le jour précédent comme son père. Elle lui dira donc à son réveil : *Notre roi, que votre règne nous arrive.*

Cette demande vient naturellement à la suite de la première, puisque personne n'a plus de droit au royaume que les enfans du roi. Nous dirons donc à Dieu : « Que le monde, le démon et » la chair règnent sur la terre; c'est à vous, ô » mon roi! de régner sur nous, et de détruire » en nous le règne de l'avarice, de l'orgueil et » de la mollesse. » Et cette demande peut être entendue de deux façons, soit en demandant au Seigneur la possession du royaume des Cieux, dont la propriété nous appartient comme à ses enfans; soit en lui demandant qu'il règne sur nous et qu'il fasse de nous son royaume.

Ces deux sens différens sont également orthodoxes et conformes à la sainte Ecriture, suivant ce que j'ai appris des théologiens. C'est dans le premier sens que Dieu a dit : *Venez, les bénis de mon père, et possédez le royaume qui vous est préparé depuis le commencement du monde* : et c'est dans le second sens que saint Jean fait dire aux saints dans le séjour de la gloire : *Seigneur, vous nous avez rachetés par votre sang, et vous avez fait de nous le royaume de votre père et de notre Dieu.* Il y a dans ces deux sens une délicatesse admirable : lorsque c'est Dieu qui nous parle, il dit qu'il est notre royaume, et quand c'est nous qui lui parlons, nous le bénissons de ce que nous sommes son royaume; ce qui forme entre Dieu et nous un espèce de combat de politesse tout spirituel et tout céleste.

Je ne sais lequel des deux est le plus glorieux pour nous, ou que Dieu mette sa gloire à nous

avoir pour son royaume, et sa satisfaction à nous posséder, étant ce qu'il est : ou qu'il veuille être notre royaume et nous rendre possesseurs de lui-même. Cependant j'aime mieux, quant à présent, que nous soyons son royaume, puisqu'il suit de là qu'il est notre roi. Il a dit à sainte Catherine de Sienne : *Pensez à moi, et je penserai à vous ; et à une certaine religieuse : Chargez-vous de mes affaires et je me chargerai des vôtres.*

Efforçons-nous donc de nous rendre tels, que Dieu se glorifie de régner en nous, et il aura soin de nous faire régner en lui. C'est ce royaume que Notre Seigneur a eu en vue, lorsqu'il a dit dans son Evangile : *Cherchez premièrement et avant toutes choses le royaume de Dieu, et ne vous mettez point en peine de tout le reste, car votre père s'en charge.* Et saint Paul dit encore, en parlant du même royaume : *que c'est la joie et la paix dans le Saint-Esprit.*

Considérons ensuite quels doivent être ceux dont Dieu se glorifie d'être le roi, et qui de leur côté se glorifient d'être son royaume ; de combien de vertus ils doivent être ornés ; combien ils doivent être réservés dans leurs paroles, généreux, humbles, d'un commerce doux, et patients dans les travaux ; combien leur âme doit être nette et leurs pensées pures ; combien ils doivent être paisibles et tranquilles dans toutes leurs démarches, dégagés de tout sentiment d'envie, et empressés à procurer le bien du prochain.

Considérons aussi comment les bons sujets se conduisent à l'égard de leur roi. De là élevant notre pensée vers le Roi du Ciel, qui est le nôtre, nous comprendrons comment nous devons en user à son égard, et nous sentirons la valeur de ce



que nous lui demandons en lui disant : *Que votre royaume nous arrive.*

Nous vivons sous l'autorité de certaines lois, obligés de les garder, et de nous aider les uns les autres, de manière que l'on communique à l'autre ce qui lui manque. Nous sommes dans l'obligation de sacrifier nos biens et nos vies pour notre roi, et nous désirons sincèrement de lui donner satisfaction en toute rencontre. Si quelqu'un nous a fait tort, c'est au roi que nous demandons justice. Nous avons recours à lui dans nos nécessités. Chacun de nous le sert à sa manière et sans jalousie, le soldat à la guerre, l'officier dans les fonctions de sa charge, le laboureur dans son travail. Il en est de même du gentilhomme, du docteur, du matelot, de celui-là même qui n'a jamais vu le roi ; tous s'empres- sent également à lui rendre quelque service, tous désirent de le voir. Le moissonneur, tout couvert de sueur dans la plus grande chaleur du mois d'août, est bien aise que le roi se réjouisse et se délasse avec ses courtisans. C'est assez qu'on sache que quelqu'un est dans les bonnes grâces du roi, pour que chacun vienne lui offrir ses services et lui marquer son respect. Enfin tous les sujets s'accordent à procurer autant qu'il est en eux la paix et la tranquillité de l'état, et l'avantage du service du roi.

Repassons présentement sur toutes ces circonstances d'un royaume bien policé, et faisons-en l'application à notre demande. Nous trouverons que ce que nous demandons à Dieu, c'est que ses lois soient ponctuellement gardées, qu'il soit fidèlement servi, et que tous ses sujets vivent en paix : que nos âmes, au-dedans desquelles il

se plaît d'établir son royaume, soient toujours disposées de façon qu'il y règne véritablement : que toutes nos puissances lui soient parfaitement soumises : que notre entendement demeure ferme dans sa foi : que notre volonté soit toujours déterminée à garder ses saintes lois, au péril même de notre vie : que nos affections soient si bien réglées, qu'elles ne résistent jamais à la volonté divine : que nos passions et nos désirs soient si tranquilles, qu'ils ne murmurent point contre les préceptes de la charité : que nous soyons tellement exempts d'envie, que nous voyions sans peine Dieu se communiquer plus intimement à d'autres qu'à nous, et qu'au contraire nous nous réjouissions de le voir régner sur la terre comme au Ciel : que nous soyons contents de le servir en qualité de moissonneurs, c'est-à-dire dans les plus bas emplois, et que nous regardions comme une récompense s'il daigne tirer de nous le moindre service dans son royaume : enfin qu'il soit fidèlement servi et obéi, qu'il règne sur nous, et qu'il dispose de chacun de nous comme notre roi et notre souverain maître.

Tout ce que nous ferons et tout ce que nous entendrons durant ce jour, doit être rapporté à Dieu considéré comme notre roi, de même que nous lui avons tout rapporté dans la journée précédente en le considérant comme notre père. Ici vient fort à propos cet endroit de la passion de notre Sauveur, où Pilate, après avoir entendu les accusations portées contre lui, le présente au peuple, couronné d'épines, ayant à la main un roseau au lieu de sceptre, et revêtu d'un vieux manteau de pourpre, et leur dit : *Voici le roi des Juifs*. Rendons-lui le tribut d'adoration qui lui

est dû, au lieu des blasphèmes et des insultes qu'il reçut des soldats et des Juifs, lorsqu'ils le virent en cet état; faisons des actes d'humilité, et désirons sincèrement que les honneurs et les éloges du monde soient désormais pour nous un sujet d'affliction, et comme une couronne d'épines.

---

### TROISIÈME DEMANDE.

POUR LE MERCREDI.

Que votre volonté soit faite en la terre comme au Ciel.

PAR cette troisième demande nous désirons que la volonté de Dieu s'accomplisse en toutes choses; mais nous allons encore plus loin, nous désirons qu'elle s'accomplisse *en la terre comme au Ciel*, avec amour et charité. Cette demande est une suite naturelle des deux précédentes: il est infiniment juste que la volonté du Père éternel soit exécutée parfaitement et en toutes choses par ses enfans, et celle du monarque suprême par ses sujets.

Pour nous exciter à nous conformer de plus en plus à cette divine volonté, considérons ce père si bon, ce Roi des rois, sous le nom du tendre époux de nos âmes. Quiconque méditera avec attention sur ce beau nom, et comprendra bien toute la douceur et toute la faveur qu'il renferme, ne peut manquer de sentir naître dans son cœur des désirs incroyables d'accomplir la volonté de ce souverain Maître, qui, étant le Roi de gloire, la splendeur de son Père, un abîme de richesses, un océan de perfections, le plus fort,

le plus puissant, le plus sage et le plus aimable de tous les êtres, désire cependant d'être aimé de nous, et veut bien nous aimer avec toute la tendresse qu'empporte avec soi le doux nom d'époux.

Ce nom est si agréable à Dieu, que, voulant inviter Jérusalem, coupable de fornication et d'adultère, à faire pénitence et à se convertir à lui, il la prie de l'appeler son père et son époux, dans la vue de lui donner une assurance certaine qu'elle sera toujours bien reçue de lui.

Comme le nom d'époux annonce des gages réciproques d'un amour heureux et payé de retour, une conformité parfaite, et pour ainsi dire, un échange des deux volontés, il exige toute la tendresse, toute la sollicitude et tout le cœur de la personne aimée. Aussi voyons-nous que lorsque Dieu eut fait dans le désert l'accord et le contrat de son mariage spirituel avec Israël, il lui demanda et même lui commanda de l'aimer de tout son cœur, de toute son âme, de tout son entendement, de toute sa volonté et de toute sa force. Quelle sagesse et quelle retenue, tant au-dehors qu'au-dedans, ne doit pas observer l'épouse bien-aimée d'un si grand roi!

Considérons les pierreries et les habits riches dont cet époux a coutume d'orner ses épouses, et tâchons de disposer nos âmes à mériter ces ornemens. On ne court pas risque avec lui d'être pauvre, sans habits, ou mal vêtu; mais il faut toujours demander les ornemens qui lui sont les plus agréables. L'âme doit se jeter aux pieds de son époux avec une humilité profonde; et quelquefois il daignera la relever avec douceur et la recevoir dans ses bras, comme fit le roi Assuérus à la reine Esther.

Nous pouvons aussi réfléchir sur la pauvreté de la dot que notre âme apporte à ce mariage, et en même temps sur la magnificence de la dot de l'époux : considérez qu'au prix de son sang il l'a rachetée et l'a sauvée de la justice de son Père pour en faire son épouse, d'esclave de Satan qu'elle étoit auparavant, raison pour laquelle il peut, à juste titre, être appelé *un époux de sang* (1) : que ce mariage s'est fait au baptême où il nous a donné sa foi avec d'autres vertus et d'autres dons qui sont la parure de notre âme : que par ce mariage ce divin époux nous a donné tous ses biens, et a pris sur lui toutes nos faiblesses et tous nos maux : admirable échange qui mérite toute notre reconnaissance. A la suite de ces réflexions, comment pourrions-nous voir offenser ce cher époux, sans être saisis de douleur, ou le voir fidèlement servi, sans être saisis de joie ? Comment pourrions-nous, sans être émus de compassion et sans que nos entrailles se déchirent, le voir attaché à une colonne, ensuite cloué sur une croix, puis renfermé dans un sépulcre ? Et d'un autre côté, comment pourrions-nous, sans une satisfaction inexprimable, le voir sortir du tombeau, triomphant et glorieux ?

Nous ferons bien aussi de le considérer ce même jour dans le jardin des Oliviers, prosterné devant le Père éternel, baigné d'une sueur de sang, s'offrant pour nous en holocauste avec une résignation parfaite, et disant à son père : *Que votre volonté soit faite, et non pas la mienne.* Les actes de cette journée doivent être des actes de la plus grande mortification. Nous devons contra-

(1) C'est l'expression de l'Écriture.

rier notre volonté, renouveler nos trois vœux de religion, et nous féliciter de les avoir faits, d'avoir pris Dieu pour époux, et d'avoir confirmé par-là le mariage spirituel que nous avons contracté avec lui par le baptême. Quant aux personnes séculières, elles doivent aussi renouveler leurs bonnes résolutions, leurs protestations de fidélité, et les promesses qu'elles ont tant de fois faites au souverain époux de leurs âmes.



### QUATRIÈME DEMANDE.

POUR LE JEUDI.

Donnez-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour.

CETTE demande, destinée pour le jeudi, s'accorde parfaitement avec le nom de pasteur, car c'est au pasteur à paître son troupeau, et à lui fournir chaque jour la nourriture qui lui est nécessaire. Il sied bien à celui qui est déjà le père, le roi et l'époux de nos âmes, d'en être le pasteur; et nous avons un droit naturel, étant ses enfans, ses sujets et ses épouses, de lui demander qu'il nous fournisse une nourriture qui convienne également à sa majesté et aux titres glorieux que nous portons. Aussi ne disons-nous pas qu'il nous la prête, mais qu'il nous la donne : ce n'est point un pain étranger que nous lui demandons, c'est le nôtre : et en effet, étant les enfans du Père céleste, ses biens sont les nôtres.

Je ne puis me persuader que cette demande ait pour objet les biens temporels servant à la

conservation de la vie du corps ; je crois, au contraire, que l'objet en est tout spirituel, et qu'il s'agit de la nourriture de l'âme. Car des sept demandes, les trois premières sont pour Dieu ; savoir : la sanctification de son nom, l'avènement de son royaume, et l'exécution de sa volonté ; et des quatre qui nous regardent, celle-ci est la première et la seule par laquelle nous demandons qu'il nous donne quelque chose, puisque dans les autres nous demandons qu'il nous délivre de nos péchés, des tentations et de tout mal : or, il ne seroit guère convenable que, demandant à Dieu une seule chose, ce fût une chose temporelle et qui regardât le corps ; outre qu'il sied mal aux enfans d'un tel père de lui demander des choses basses et communes qu'il a coutume de donner aussi-bien aux créatures inférieures qu'à l'homme, sans attendre qu'on les lui demande. Joignez à cela que Dieu nous conseille lui-même de lui demander avant toutes choses son royaume, qui est le salut de nos âmes, et de lui laisser le soin de tout le reste ; et que dans saint Matthieu, il dit encore : *Donnez-nous aujourd'hui notre pain supersubstantiel*. Concluons donc que, par cette demande, nous demandons le pain de la doctrine évangélique, les vertus, la sainte eucharistie, enfin, tout ce qui peut entretenir et fortifier nos âmes dans la vie spirituelle.

Ainsi, considérons ce père, ce roi, cet époux de nos âmes, comme leur pasteur et sous les attributs des autres pasteurs, mais comme les possédant dans un degré bien plus éminent ; considérons-le tel qu'il s'annonce lui-même dans son Evangile, en disant : *Je suis le bon pasteur, qui*

*donne sa vie pour ses brebis.* Combien n'est-il pas supérieur à ces excellens pasteurs dont l'Écriture fait mention, Jacob et David ! L'Écriture dit de celui-ci, qu'étant encore fort jeune, il luttoit contre les ours et les lions, et les prenoit à la gorge pour leur arracher ses agneaux d'entre les dents ; et de Jacob, que jamais ses brebis ni ses chèvres ne furent stériles ; que jamais il ne mangea ni agneau, ni mouton de son troupeau ; que, s'il arrivoit que le loup lui en mangeât quelqu'un, ou que les larrons lui en dérobaient, il les payoit à son maître Laban ; qu'il supportoit la chaleur du jour et le froid de la nuit ; qu'il ne prenoit aucun repos pendant le jour et ne dormoit point pendant la nuit, pour être toujours en état de rendre un compte fidèle à son maître.

Les réflexions se présentent d'elles-mêmes sur ces bonnes qualités, et il est facile de les appliquer à notre divin pasteur. N'est-ce pas lui qui, au prix de son sang, a brisé la gueule du lion infernal pour lui faire abandonner sa proie ? Quand a-t-on vu une de ses brebis stériles ? Avec quelle vigilance ne les garde-t-il pas ? Peut-on dire qu'il ait épargné ses soins ni ses peines, lui qui a donné sa vie pour elles ? Celles que le loup infernal lui avoit enlevées, il les a payées de son propre sang. Jamais il n'a fait son profit du produit de son troupeau. Il emploie à l'entretenir non-seulement tout ce qu'il en tire, mais ses propres biens. Il en est si amoureux, qu'une de ses brebis lui étant morte, il s'est revêtu de sa peau pour ne point effaroucher les autres par l'éclat de ses habits majestueux.

Qui pourrait suffisamment priser les pâturages de doctrine spirituelle où il les fait paître, l'ex-



cellence des vertus dont il les fortifie, la grâce des sacremens par lesquels il les soutient ? Si une d'entre elles se détourne et s'égaré, il court après elle pour lui couper chemin, et tâche de la ramener par le doux sifflet (\*) de son inspiration. Si elle s'obstine à ne pas revenir, il la frappe de sa houlette en lui envoyant quelque affliction, non pas dans le dessein de la tuer ni de la blesser, mais seulement pour lui faire peur. Celles qui sont fortes, il les conserve dans leur vigueur et les fait marcher. Celles qui sont foibles, il les attend. Celles qui sont malades, il en prend soin. Celles qui ne peuvent absolument marcher, il les porte sur ses épaules. Enfin il compatit à toutes leurs foiblesses. Quand après avoir mangé elles se reposent et ruminent l'herbe qu'elles ont broutée dans le pâturage évangélique, il s'assied au milieu d'elles; et pour les empêcher de dormir, il régale leurs âmes de la douce musique de ses consolations intérieures, comme un pasteur ordinaire réjouit son troupeau en jouant de son flageolet. Durant l'hiver, il leur cherche des abris où elles puissent se délasser de leurs fatigues; il les préserve des herbes vénéneuses, en ne permettant pas qu'elles paissent dans les lieux où elles pourroient en trouver. Il les mène en sûreté par les bois et les prairies, en les assistant toujours de ses conseils. Et s'il arrive qu'elles passent par des terres sablonneuses où le vent fasse voler en l'air des tourbillons de poussière, ou bien par des fondrières, au moins sont-elles sûres avec lui de trouver toujours les eaux les plus claires et les plus douces, qui sont celles de la doctrine de l'Évangile.

(1) C'est l'expression du texte.

Saint Jean vit autrefois ce divin pasteur, sous la figure d'un agneau, au milieu de ses brebis, qui les gouvernoit et les faisoit passer par les jardins les plus rians et les plus frais, et qui les menoit aux sources des eaux vives. O l'agréable spectacle, de voir le pasteur devenu agneau ! C'est bien un pasteur, puisqu'il mène paître ; c'est un agneau, puisqu'il veut être lui-même la pâture ; c'est un pasteur, puisqu'il nourrit ; c'est un agneau, puisqu'il sert de nourriture ; c'est un pasteur, puisqu'il donne la vie à ses brebis ; c'est un agneau, puisqu'il a pris naissance de l'une d'elles. Lors donc que nous lui demandons qu'il nous donne notre pain quotidien et supersubstantiel, c'est comme si nous lui demandions que lui qui est notre pasteur, soit aussi notre nourriture et notre soutien.

Notre Seigneur ne peut être que très content que nous le considérions, comme il s'est présenté lui-même à une de ses servantes, en habit de pasteur, avec un maintien extrêmement doux, appuyé sur sa croix comme sur une houlette, et appelant ses brebis les unes de la voix, les autres de son sifflet. Mais il se plaît encore davantage d'être considéré élevé sur la croix comme un agneau rôti et préparé pour notre nourriture, notre régal et notre consolation. Qu'il est doux de le voir comme un agneau, porter lui-même sa croix, ou comme un bon pasteur, porter sa brebis égarée sur ses épaules ! Comme pasteur, il nous reçoit et nous met à l'abri dans ses entrailles, en nous y faisant entrer par les portes de ses plaies ; comme agneau, il se renferme lui-même dans nos propres entrailles.

Considérons l'embonpoint et la beauté des

brebis qui suivent de plus près le pasteur, et la sécurité avec laquelle elles marchent; et tâchons, à leur imitation, de ne point nous éloigner du nôtre, et de ne le jamais perdre de vue. Les brebis qui marchent autour du pasteur sont toujours mieux soignées que les autres, et s'il mange de quelque chose, il leur en donne toujours quelque petit morceau. Si le pasteur se cache ou s'endort, la bonne brebis ne bouge de l'endroit où elle se trouve, jusqu'à ce qu'il paroisse ou qu'il se réveille, ou bien elle le réveille elle-même à force de bêler, et à son réveil il lui fait de nouvelles caresses.

L'âme doit se regarder comme étant dans une solitude ténébreuse où l'on ne découvre aucun chemin tracé, et où elle se trouve environnée de loups, de lions et d'ours, sans aucune assistance du Ciel ni de la terre, si ne n'est celle de son pasteur qui la défend et la guide. C'est ainsi que souvent nous nous trouvons dans les ténèbres, environnés d'ambition, d'amour-propre et d'une multitude d'autres ennemis visibles et invisibles, sans autre ressource que celle d'appeler à notre secours le divin pasteur de nos âmes, qui seul peut nous délivrer des périls dont nous sommes menacés.

Nous devons aussi dans ce jour méditer sur le très saint sacrement de l'eucharistie, sur l'excellence de cette nourriture qui est la substance même du Père éternel, de laquelle David a dit (pour relever le prix de la faveur que Dieu a faite aux hommes en établissant ce sacrement) qu'il les rassasie de la moelle de ses propres entrailles.

Cette faveur est fort au-dessus de celle que

Dieu nous a faite en s'incarnant pour nous ; car par l'incarnation il a seulement déifié son âme et son corps en les unissant à sa personne ; mais dans ce sacrement il a voulu déifier tous les hommes ; et comme la nourriture que l'homme a reçue dans son enfance est toujours la plus propre à entretenir sa vigueur, après nous avoir régénérés et nourris de son esprit par le baptême, il a voulu que nous n'eussions d'autre pain que lui-même, afin que notre nourriture répondît toujours à la dignité de ses enfans, où il nous avoit élevés.

L'amour avec lequel il se donne aux hommes dans ce sacrement, va jusqu'à leur commander à tous de se nourrir de son corps, sous peine de la vie. Ce n'est pas qu'il ait ignoré que plusieurs s'en nourrissoient étant en état de péché mortel ; mais l'amour qu'il nous porte est si véhément et si actif, que, pour jouir de l'ardeur avec laquelle ses amis s'en nourrissent, il franchit tous les obstacles et s'expose volontiers aux outrages de ses ennemis. C'est aussi pour nous donner une nouvelle preuve de son amour, qu'il a voulu consacrer et instituer cette divine nourriture dans le temps même qu'il se livroit pour nous à la mort : et quoique sa chair et son sang soient également présens dans chacune des deux espèces sacramentales, il a encore voulu que chaque espèce fût consacrée séparément, afin de nous montrer par cette sorte de division, qu'il seroit mort volontiers pour nous, s'il eût été nécessaire, autant de fois qu'on consacre et qu'on offre le sacrifice de la messe dans toute l'Eglise.

Cet amour avec lequel Dieu se donne à nous, et le tendre artifice dont il use en cette occasion,

sont au-dessus de toute expression ; car comme deux choses ne peuvent s'unir sans un moyen qui participe de l'une et de l'autre, qu'a fait ce Dieu d'amour pour s'unir à l'homme ? Il a pris chair parmi nous, il a joint intimement notre chair à sa personne divine, afin qu'après l'avoir ainsi déifiée, il pût nous la donner en nourriture, et nous unir à lui par nous-mêmes.

C'est sur cet amour que le Seigneur veut que nous méditations quand nous approchons de la sainte table. C'est là que doivent tendre et s'arrêter toutes nos pensées. C'est toute la reconnaissance qu'il exige de nous, lorsqu'il nous commande de nous souvenir en communiant qu'il est mort pour nous. Et pour nous faire connoître combien volontiers il nous donne cette précieuse nourriture, il l'appelle notre pain quotidien ; il veut que nous la lui demandions chaque jour.

Mais nous ne devons jamais perdre de vue la pureté et les autres dispositions saintes avec lesquelles ce pain divin doit être mangé. On raconte d'une grande servante du Seigneur, que, comme elle désiroit communier tous les jours, le Seigneur lui montra un globe de cristal parfaitement beau, et lui dit : Vous pourrez communier quand vous serez semblable à ce cristal. Il ne laissa pas cependant de le lui permettre sur-le-champ.

On peut aussi se rappeler en ce jour cette parole du Seigneur sur la croix, *j'ai soif*, et le breuvage amer qu'on lui donna, et en même temps comparer la douceur du breuvage qu'il nous fournit, avec l'amertume de celui que nous lui présentons dans la soif ardente qu'il a de notre salut.



## CINQUIÈME DEMANDE.

POUR LE VENDREDI.

Pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés.

CETTE demande, jointe au titre de rédempteur, convient fort au vendredi, puisqu'à pareil jour le fils de Dieu est devenu notre rédempteur et notre rédemption (comme dit saint Paul) en répandant son sang pour nous. C'est lui qui nous a délivrés de la puissance de Satan auquel nous étions assujettis, qui nous a préparé le royaume destiné aux enfans de Dieu, qui nous a rendus nous-mêmes son royaume; et c'est en lui que nous avons trouvé notre rédemption, c'est-à-dire le pardon de nos péchés et le prix dont il a fallu les expier.

Tous les biens que nous pouvons désirer pour nous, sont compris dans la précédente demande; et tous les maux dont nous pouvons souhaiter d'être délivrés, sont renfermés dans les trois suivantes, dont celle-ci est la première: « Remettez-nous, Seigneur, ce que nous vous devons comme à notre Dieu et au souverain maître de toutes choses, ce que nous vous devons pour les bienfaits que nous avons reçus de vous, et ce que nous vous devons pour les offenses que nous avons commises contre votre divine majesté. Pardonnez-nous comme nous pardonnons à ceux qui nous offensent ou qui nous sont redevables. »

Mais un pardon pareil à celui que nous accordons pourroit paroître à quelques-uns fort limité; c'est pourquoi il est bon d'avertir que ceci peut s'entendre de deux manières. Premièrement, nous devons nous figurer que, toutes les fois que nous récitons l'oraison dominicale, nous la disons de compagnie avec Notre Seigneur, qui est toujours à côté de nous quand nous prions, quand nous demandons quelque chose en son nom, et quand nous appelons Dieu notre père. Cela étant ainsi, notre pardon ne peut être que complet, puisque c'est le fils de Dieu qui s'est chargé lui-même de le procurer aux hommes. En second lieu, l'on peut aussi prendre les paroles de notre texte à la lettre et à la rigueur, et dire que nous demandons à Dieu qu'il nous pardonne de la même manière que nous pardonnons; car tout homme qui prie est présumé pardonner de cœur à ceux qui l'ont offensé; et dans ce sens nous nous notifions à nous-mêmes la manière dont nous devons demander et dont nous pouvons espérer d'obtenir notre pardon, et nous prononçons nous-mêmes notre sentence d'indignité dans le cas où nous n'aurions pas pardonné. *Comment se peut-il faire, dit le Sage, que l'homme ne pardonne pas à son frère et qu'il demande pardon à Dieu?* Celui qui désire de se venger, doit s'attendre que Dieu se vengera de lui, et le punira de ses péchés sans rémission. La matière de cette demande est très étendue et embrasse une infinité de choses; car nos dettes sont innombrables, la rédemption du Sauveur très abondante, et le prix de cette rédemption infini, puisque ce prix est la mort et la passion de Jésus-Christ.

Nous devons ici nous rappeler et nous repré-

senter non-seulement nos propres péchés, mais ceux de tous les hommes; l'énormité du péché mortel, qui, étant une offense contre Dieu, ne peut être expié par un autre que par Dieu même; enfin, quelle doit être la réparation de tant d'offenses commises contre une si grande bonté et une si grande majesté.

Nous devons à Dieu l'amour, la crainte et la plus parfaite adoration, parce qu'il est Dieu; de plus, nous sommes redevables à sa justice pour les offenses dont nous payons journellement ses bienfaits. C'est donc la remise de toutes ces dettes que nous lui demandons, lorsque nous le prions de nous pardonner; c'est dans cette remise que consiste notre bonheur et qu'il déploie toutes ses richesses, puisqu'il est en même temps l'offensé, le rédempteur et la rançon.

Je ne pense pas qu'il soit nécessaire de m'arrêter ici sur aucun trait particulier de la passion de Notre Seigneur, puisqu'elle est dans son entier l'ouvrage de notre rédemption, dont nous sommes suffisamment instruits par tant d'excellens livres que nous avons entre les mains. Mais je compte faire chose agréable à Dieu, en rapportant un petit discours qu'il a tenu lui-même à une de ses servantes, et qui vient fort bien à mon sujet. Il lui apparut un jour crucifié, et lui dit : *Otez-moi ces trois clous par lesquels tous les hommes me tiennent attaché sur la croix, qui sont leur manque d'amour pour moi, qui suis la bonté et la beauté par excellence; leur ingratitude pour tous mes bienfaits, et leur dureté de cœur à recevoir mes inspirations; et quand vous aurez ôté ces trois clous, je ne laisserai pas de demeurer encore attaché par trois autres, qui sont l'amour sans mesure que je vous*



*porte, la reconnoissance infinie que je dois à mon Père des biens dont il vous comble pour l'amour de moi, et la douceur ineffable de mon cœur toujours prêt à vous pardonner.*

Il seroit bon de garder un grand silence durant ce jour, de pratiquer quelque austérité ou quelque mortification, et d'invoquer les saints en qui nous avons une dévotion particulière : leur intercession ne peut que nous aider beaucoup à obtenir de la miséricorde de Dieu le pardon que nous lui demandons. Nous devons aussi prier particulièrement pour ceux qui ont le malheur d'être en péché mortel, de même que pour ceux qui nous veulent ou qui nous ont voulu du mal, ou qui nous ont fait quelque tort.

---

### SIXIÈME DEMANDE.

#### POUR LE SAMEDI.

Et ne nous laissez pas succomber à la tentation.

Nos ennemis sont si puissans et si opiniâtres, que nous courons risque perpétuellement d'en être opprimés; et notre foiblesse est si grande, que nous sommes toujours prêts à tomber si le Tout-Puissant ne nous soutient. Il est donc de la dernière importance pour nous, d'implorer sans cesse la protection du Seigneur, pour qu'il ne permette pas que nous succombions aux tentations présentes, ni que nous retombions dans nos iniquités passées.

Nous ne lui demandons pas de n'être point tentés, mais seulement de n'être point vaincus

par la tentation : lorsque nous la surmontons par le secours de la grâce et par la correspondance de notre volonté, elle tourne alors à la gloire de Dieu, et nous assure une couronne immortelle. Si donc il veut que nous le priions de ne pas permettre que nous succombions, c'est pour nous faire entendre que c'est par sa permission que nous sommes tentés ; que c'est par notre faiblesse que nous succombons, et que c'est par son secours que nous demeurons vainqueurs.

Considérons ici qu'il n'est que trop vrai que nous sommes tous foibles, infirmes et blessés, tant parce que nos pères nous ont transmis tous ces maux avec la vie, parce que nous nous sommes encore affoiblis nous-mêmes, et que nous nous sommes couverts de plaies (1), depuis les pieds jusqu'à la tête, par nos propres péchés et par nos mœurs corrompues ; et présentons-nous devant le médecin céleste en le priant de ne pas permettre que nous succombions à la tentation, de nous soutenir toujours de sa main puissante, et de ne nous point abandonner.

Le nom de médecin est fort agréable à Dieu, et c'est la fonction qu'il a le plus exercée durant le temps qu'il a vécu parmi nous, ne s'étant presque occupé que du soin de guérir les maladies, tant corporelles que spirituelles, les plus incurables et les plus invétérées. Il s'est qualifié lui-même de médecin, lorsqu'il a dit : *Ce ne sont pas les sains, mais les malades qui ont besoin du médecin.* Et pour nous faire voir qu'il vouloit être le nôtre, il s'est peint lui-même dans la parabole du Samaritain, qui pansa avec de l'huile et du vin les plaies d'un voyageur, que les voleurs

(1) C'est l'expression du prophète.

avoient dépouillé, blessé et laissé à demi mort. Le médecin et le rédempteur ne sont en Dieu qu'une seule et même chose, si ce n'est que, comme rédempteur, il s'est chargé des péchés passés, selon l'expression de saint Paul, et que comme médecin, il prend soin de nos plaies et infirmités, tant pour le présent que pour l'avenir.

Considérons la conduite des médecins de la terre. Ils ne visitent que ceux qui les appellent, et préfèrent ceux qui les paient le mieux à ceux qui auroient le plus besoin de leur secours. Ils exagèrent la maladie, et quelquefois même la prolongent pour gagner davantage. Ils ont des substituts pour visiter les pauvres, et ne vont en personne que chez les riches. Les remèdes qu'ils ordonnent, soit aux uns soit aux autres, ils ne les leur fournissent pas; et ces remèdes sont aussi coûteux qu'incertains.

O médecin céleste! vous ne leur ressemblez que par le nom! Vous venez sans être appelé, et plus volontiers chez les pauvres que chez les riches. Vous visitez en personne tous vos malades indistinctement. Il vous suffit que le malade se reconnoisse pour tel, et qu'il sente le besoin qu'il a de vous. Non-seulement vous n'exagérez pas la maladie, ni la difficulté de la guérir, mais vous rendez facile la guérison, quelque grave que soit le mal, et vous promettez la santé pour peu que l'on soupire pour l'obtenir. Jamais vous ne vous êtes dégoûté d'aucun malade, quelque rebutante que fût sa maladie. Vous allez par les hôpitaux cherchant les pauvres et les incurables. Vous vous payez vous-même de vos peines, et vous tirez de chez vous tous les remèdes. Eh! quels re-

mèdes encore ! des remèdes composés de l'eau et du sang qui coulèrent autrefois de votre sacré côté. Vous vous servez du sang pour guérir nos maux, et de l'eau pour nous laver, pour effacer en nous jusqu'à la moindre souillure et jusqu'au plus petit vestige de la maladie.

Il y avoit au milieu du paradis terrestre une source si abondante, qu'elle se partageoit en quatre grands fleuves qui arrosoient toute la terre ; de même nous voyons que de la source d'amour qui s'élançe avec impétuosité du cœur de Jésus, sont sortis cinq fleuves de sang qui, prenant leur cours par les ouvertures de ses pieds, de ses mains et de son côté, coulent incessamment pour la guérison de nos plaies et de toutes nos infirmités. Combien voit-on dans le monde de malades qui meurent faute de médecin, ou faute d'avoir de quoi acheter les remèdes dont ils auroient besoin ! Nous ne courons pas de pareils risques avec le médecin de nos âmes. Il s'invite lui-même et vient à nous chargé de remèdes pour tous nos maux ; et quoique ces remèdes lui coûtent fort cher, il les donne gratuitement à quiconque les lui demande, et prie même qu'on les prenne. Il a rendu notre guérison facile en achetant ces remèdes ; ils lui ont coûté la vie : et c'est en le voyant mort que nous avons recouvré la santé, de même qu'autrefois ceux qui avoient été mordus des serpens animés, étoient guéris en regardant un serpent inanimé élevé sur un poteau. Enfin, c'est Dieu même qui a entrepris notre guérison, c'en est assez pour que nous ne puissions plus douter de l'efficacité de ses remèdes. Il ne nous reste qu'à lui montrer nos plaies, à lui déclarer nos maladies, et à lui ouvrir nos cœurs,

surtout en ce jour où il se présente à nous plus particulièrement comme médecin, avec un désir ardent de nous rendre la santé,

C'est ici l'occasion de considérer l'aveuglement de notre esprit et la corruption de notre volonté, qui nous portent à nous aimer et à nous estimer nous-mêmes par-dessus tout : l'oubli où tombe notre mémoire des bienfaits que nous avons reçus de Dieu ; la fatale facilité de notre langue à débiter des extravagances ; la légèreté de notre cœur et son inconstance dans ses affections bizarres ; son peu de persévérance dans le bien ; l'habitude qu'il a de rapporter tout à soi, et la dissipation avec laquelle il se livre aux objets extérieurs. Enfin, qu'il n'y ait en nous aucune plaie, ni vieille, ni nouvelle, que nous ne découvriions à cet habile médecin, pour lui en demander le remède.

Quand le malade ne veut pas prendre ce qui lui est ordonné, ou s'abstenir de ce qui lui est défendu, le médecin a coutume de l'abandonner, si ce n'est que le malade ait l'esprit aliéné. Mais le médecin céleste ne sait ce que c'est que d'abandonner ses malades, même les plus indociles ; il les traite tous comme des gens qui ont perdu l'esprit, et il n'y a rien qu'il n'emploie pour les rappeler à la raison.

On fera fort bien encore de se représenter en ce jour la sépulture de Notre Seigneur, et de méditer sur ses cinq plaies qui sont et demeureront toujours ouvertes jusqu'à la résurrection générale pour la guérison des nôtres. Puis donc que nous tirons notre salut de ces sacrées plaies, ayons soin de les embaumer du parfum précieux de la mortification, de l'humilité, de la patience et de la douceur, en nous employant de tout notre

cœur aux besoins de notre prochain ; et puisque nous ne pouvons ici-bas servir Dieu en personne et dans sa forme visible, assurons-nous sur sa parole, qu'il prend et reçoit pour son compte ce que nous faisons pour nos frères, comme si nous le faisons pour lui-même.



## SEPTIEME DEMANDE.

POUR LE DIMANCHE.

Délivrez-nous du mal.

Nous ne demandons pas à Dieu, par la septième demande, qu'il nous délivre de tel ou tel mal, mais de tout ce qui est proprement et véritablement mal, c'est-à-dire de tout ce qui peut nous priver des biens de la grâce, et mettre obstacle à notre salut.

Il y a des maux qui nous affligent réellement, comme les tentations, les maladies, les affronts, etc. Ce ne sont pourtant pas là des maux à proprement parler, si ce n'est en ce qu'ils nous donnent occasion de pécher ; et dans ce point de vue, les richesses, les honneurs, et tous les biens temporels pourroient, à juste titre, être comptés au nombre des maux, puisqu'ils sont souvent cause que nous offensons Dieu. Or, nous demandons ici d'être délivrés, non-seulement de tous ces maux, mais aussi de tous ces biens qui peuvent occasionner notre réprobation ; et comme c'est au juge suprême qu'il appartient d'accorder une pareille délivrance, le nom de juge convient fort bien à notre demande.

La matière de cette demande est très abondante, puisqu'elle embrasse les quatre fins de l'homme sur lesquelles on a tant écrit ; savoir : la mort , le jugement dernier, les peines de l'enfer , et la félicité du paradis.

On peut reprendre ici toutes les considérations des demandes précédentes, eu égard au compte que nous devons à Dieu de tous les bienfaits qu'emportent avec eux les noms glorieux sous lesquels nous l'avons successivement envisagé. Nous devons considérer ces bienfaits, tantôt pour nous couvrir de confusion , tantôt pour exciter en nous la confiance. En effet, quelle honte n'y a-t-il pas pour nous, qui avons le bonheur d'avoir un père si tendre, un roi si puissant, un époux si aimable, un pasteur si vigilant, un rédempteur si riche et si miséricordieux, un médecin si habile et si compatissant, d'être néanmoins aussi ingrats que nous le sommes, et de savoir si mal profiter de nos avantages ! De quelle crainte ne devons-nous pas être saisis à la vue de tant de bienfaits de la part de Dieu, et de tant d'ingratitude et de dureté de notre part ! Mais aussi quelle doit être notre confiance en comparoissant au tribunal suprême, d'avoir à répondre devant un juge qui est en même temps notre père, notre roi, notre époux et tout le reste !

On peut terminer cette journée et l'oraison dominicale, par l'action de grâces que le prophète David rend à Dieu dans les cinq premiers versets du psaume, *Benedic, anima mea, Domino : et omnia quæ intra me sunt, etc.* Les voici :

1. O mon âme ! bénissez le Seigneur, et que tout ce qui est au-dedans de moi célèbre son saint nom.

2. O mon âme ! bénissez le Seigneur. Ne per-

dez jamais le souvenir de ses grâces et de ses bienfaits.

3. C'est lui qui vous remet tous vos péchés, et qui guérit toutes vos langueurs.

4. C'est lui qui vous délivre de la mort, et qui vous environne de toutes parts des effets de sa miséricorde.

5. C'est lui qui remplit tous vos désirs en vous comblant de ses biens, et qui vous renouvelle et vous rajeunit comme l'aigle.

C'est-à-dire que Dieu, ouvrant pour nous les trésors de sa miséricorde, oppose à nos offenses le pardon, à nos maladies la santé, à la mort du péché la vie de la grâce, à nos défauts et à nos imperfections la perfection en toutes choses, et ne cesse de nous favoriser jusqu'à ce qu'il nous ait fait parvenir à une vie nouvelle, qui est au-dessus de toute comparaison.

Il semble que le psalmiste ait voulu renfermer dans ces cinq versets, les sept noms que nous venons de donner à Dieu ; c'est ce qu'on reconnoitra en faisant une attention particulière sur chaque verset.

Au reste, quoiqu'il soit exactement vrai que l'oraison dominicale tient le premier rang entre toutes les oraisons vocales, il ne faut pas pour cela négliger les autres, parce que, si l'on s'en tenoit à celle-ci, on courroit risque de tomber dans le dégoût. On fera donc très bien d'en réciter d'autres, et par préférence celles que l'Écriture-Sainte nous a transmises, qui ont été faites par de saintes âmes inspirées de l'esprit de Dieu. Telles sont, par exemple, celle du publicain de l'Évangile, celle d'Anne, mère de Samuel, celle d'Esther, celle de Judith, celle du roi Manassès, celle de Daniel et



de Judas Machabée. Nous remarquons dans ces prières, que ceux qui les ont faites exposoient à Dieu leurs besoins avec des paroles dictées par le sentiment et par l'état actuel de leur âme; et certainement la prière que fait la personne même qui se trouve dans la détresse est toujours plus efficace; elle élève l'esprit; elle enflamme la volonté; elle provoque les larmes, parce qu'alors les paroles partent du cœur qui exprime sa propre peine.

Cette sorte d'oraison est aussi fort agréable à Dieu: car de même que les grands seigneurs prennent plaisir quelquefois à entendre les gens de la campagne leur demander des grâces dans leur langage simple et grossier, de même le Seigneur est bien aise que nous le priions de l'abondance du cœur, et qu'au lieu de perdre du temps à chercher des expressions élégantes, nous nous servions des premières qui nous viennent à la bouche pour lui déclarer en peu de mots nos nécessités. Telle fut la prière de saint Pierre et des apôtres, lorsque, craignant de se noyer, ils criaient: *Sauvez-nous, Seigneur, nous périssons.* Telle fut celle de la Chananée, lorsqu'elle demandoit miséricorde. Telle fut celle de l'enfant prodigue, qui disoit à son père: *Mon père, j'ai péché contre le Ciel et contre vous.* Telle fut celle de la mère de Samuel qui s'écrioit: *O Dieu des batailles! si, tournant vos yeux sur moi, vous daignez voir l'affliction de votre servante; si vous daignez vous souvenir de moi, et ne point oublier votre esclave; et si vous donnez à mon âme une vertu parfaite, je m'engage à l'employer tout entière à votre service!*

La sainte Ecriture est pleine de ces prières vocales par lesquelles ceux qui les ont faites ont ob-

tenu ce qu'ils ont demandé. Ainsi, il y a tout lieu d'espérer que nous obtiendrons par les nôtres les remèdes convenables à nos afflictions et à nos souffrances. Et quoique ce soit un très saint conseil de préférer l'oraison mentale à la vocale, comme plus efficace, les exemples de plusieurs saints, et notre propre expérience, nous apprennent que du moins dans l'oraison vocale Dieu réveille notre tiédeur, enflamme notre cœur et le dispose à mieux faire l'oraison mentale.

## EXCLAMATIONS DE L'ÂME

A SON DIEU,

ÉCRITES PAR SAINTE THÉRÈSE,

Conformément à l'esprit que notre Seigneur lui communiquoit après la sainte communion, l'année 1569 (1).

## PREMIÈRE EXCLAMATION.

Plaintes de l'âme qui se voit séparée de Dieu durant cette vie.

O MA vie, ma vie ! comment pouvez-vous subsister séparée de votre véritable vie ? A quoi vous occupez-vous dans une si grande solitude ? Que pouvez-vous faire lorsque tout ce que vous faites est si défectueux et si imparfait ? O mon âme ! qui peut vous consoler, exposée comme vous êtes, sur une mer si pleine d'orages et de tempêtes ? Je ne saurois, sans m'affliger, considérer quelle je suis ; et je suis encore plus affligée d'avoir vécu si long-

(1) C'est le titre de l'ouvrage dans l'espagnol, et celui que lui donne le Père Cyprien de la Nativité, dans la traduction française des œuvres de sainte Thérèse, publiée en 1650, et imprimée à Paris, chez Huré. Ce titre nous a paru plus convenable que celui de *Méditations après la communion*, employé par M. d'Andilli ; et sûrement le lecteur en jugera de même. La traduction du Père Cyprien, que nous venons de citer, nous a paru à bien des égards très estimable : nous nous en sommes servis pour éclaircir, dans cet opuscule et le suivant, quelques endroits de la traduction de M. d'Andilli, qui nous paroissoient obscurs et louches.

temps sans en être affligée. O Seigneur, que vos voies sont douces ! mais qui peut y marcher sans crainte ? Je crains de ne pas vous servir ; et lorsque je travaille pour votre service, je ne trouve rien qui me satisfasse, parce que je ne saurois rien faire qui soit capable de payer la moindre partie de ce que je vous dois. Il me semble que je voudrois m'y employer tout entière : et quand je considère attentivement quelle est ma misère, je vois que je ne puis rien faire de bon si vous-même ne me le faites faire.

O mon Dieu et ma miséricorde ! que ferai-je donc pour ne pas détruire ce que vous faites de grand dans mon âme ? Toutes vos œuvres sont saintes, sont justes, sont d'un prix inestimable, et accompagnées d'une sagesse merveilleuse, parce que vous êtes, ô mon Dieu ! la sagesse même. Mais je sens dans moi, que si mon entendement s'occupe à les considérer, ma volonté se plaint de ce que, trop foible pour pouvoir s'élever jusques à vos grandeurs incompréhensibles, il la détourne par ses pensées, et qu'il interrompt ainsi les mouvemens et l'application de son amour ; car elle voudroit sans cesse jouir de vous, quoiqu'elle ne le puisse pas, étant, comme elle l'est, renfermée dans la prison si pénible de cette vie mortelle où tout la détourne de cette parfaite jouissance. Mais quelque mécontente que soit ma volonté de mon entendement, il est vrai néanmoins qu'il l'aide d'abord à vous aimer, en lui représentant jusqu'à un certain point l'élévation de votre suprême majesté, dans laquelle, comme un contraire se voit mieux par son contraire, je reconnois plus clairement la profondeur de mon infinie bassesse.

Mais, pourquoi, mon Dieu, dis-je ceci ? A qui

est-ce que je me plains ? qui m'écoute sinon vous, ô mon père et mon créateur ? quel besoin ai-je de parler pour vous faire savoir toutes mes peines, puisque je vois si clairement que vous êtes dans mon cœur ? C'est ainsi que je m'égare, et que je me perds dans mes pensées. Hélas ! mon Dieu, qui m'assurera que je ne suis point séparée de vous ? O vie incertaine et si peu assurée dans la chose du monde la plus importante, qui pourra vous désirer, puisque le seul avantage que l'on peut tirer de vous, qui est de contenter Dieu en toutes choses, est toujours douteux, et accompagné de tant de périls ?

---

## II<sup>e</sup> EXCLAMATION.

Comme l'âme qui aime beaucoup Dieu se trouve partagée entre le désir de jouir de lui, et l'obligation d'aider le prochain.

JE considère souvent, mon Sauveur, que, si l'âme peut se consoler en quelque sorte de vivre sans vous, c'est dans la retraite et la solitude, parce qu'alors elle se délasse et se repose dans celui qui est son véritable repos : quoique alors même, s'il arrive qu'elle ne jouisse pas de vous avec une entière liberté, elle sente souvent redoubler sa peine : mais quand elle considère qu'elle souffre encore bien davantage lorsqu'elle est obligée de traiter avec les créatures, cette peine se change en délices.

Mais d'où vient, mon Dieu, qu'une âme qui ne veut point avoir d'autre contentement que celui de vous contenter, vous quitte souvent pour aller

servir ses frères, comme si elle se lassoit de jouir dans vous d'un si saint repos? O amour tout-puissant de mon Dieu, que vos effets sont différens de ceux que produit l'amour du monde! celui-ci ne veut point de compagnie, parce qu'il lui semble qu'elle le sépare de la personne qu'il aime; mais le vôtre, ô mon Dieu! s'augmente, au contraire, plus il voit augmenter le nombre de ceux qui vous aiment, et sent diminuer sa joie lorsqu'il considère que tout le monde ne jouit pas d'un si grand bonheur.

C'est pour cette raison, ô mon bien suprême! qu'au milieu des plus grandes consolations qu'on reçoit avec vous, l'âme s'afflige lorsqu'elle se représente le grand nombre de ceux qui les méprisent, et qui en seront privés éternellement: ainsi elle cherche des moyens d'engager ses frères à participer à son bonheur, et s'en prive avec joie lorsqu'elle espère de pouvoir le procurer aux autres.

Mais, ô mon père céleste! ne vaudroit-il pas mieux remettre ces désirs à un autre temps où l'âme se trouvât moins consolée de vos faveurs, et qu'elles s'employât alors tout entière à jouir de vous? Jésus mon Sauveur, que l'amour que vous portez aux enfans des hommes est admirable, puisque le plus grand service qu'on puisse vous rendre est de vous abandonner pour procurer leurs avantages! et c'est sans doute par ce moyen que nous vous possédons plus pleinement. Il est vrai que notre volonté goûte alors moins de douceurs; mais notre âme se réjouit de la satisfaction qu'elle vous donne: elle sait que tous les contentemens que nous recevons ici-bas, ceux même qui semblent procéder de vous, n'ont rien d'assuré s'ils

ne sont accompagnés de la charité que nous devons avoir pour notre prochain. Quiconque ne l'aime pas ne vous aime pas, ô mon rédempteur ! puisque vous nous avez fait voir par l'effusion de tout votre sang l'excès de l'amour que vous portez aux enfans d'Adam.

---

### III<sup>e</sup> EXCLAMATION.

Sentimens d'une âme pénitente dans la vue de ses péchés et de la miséricorde de Dieu.

QUAND je considère, ô mon Dieu ! la gloire que vous avez préparée à ceux qui accomplissent votre sainte volonté jusqu'à la fin, avec quels travaux et quelles douleurs votre fils nous l'a méritée : quand je considère combien nous étions indignes d'une si grande faveur, et combien il est juste que nous ne payions pas d'une extrême ingratitude l'amour extrême qu'il nous a porté, et dont il nous a donné des preuves qui lui ont coûté la vie : quand je considère, dis-je, toutes ces choses, mon âme se trouve saisie de la plus sensible affliction. O mon rédempteur ! est-il possible que tout cela s'efface de l'esprit des hommes, et qu'après avoir perdu le souvenir de tant de grâces, ils aient encore la hardiesse de vous offenser ? Est-il possible qu'ils s'oublient ainsi eux-mêmes, et qu'au milieu de notre oubli pour vous, vous vous souveniez encore de nous ? Est-il possible que vous ayant porté un coup mortel par notre chute, vous ne laissiez pas de nous tendre la main pour nous relever, et nous tirer ainsi de

servir ses frères, comme si elle se lassoit de jouir dans vous d'un si saint repos? O amour tout-puissant de mon Dieu, que vos effets sont différens de ceux que produit l'amour du monde! celui-ci ne veut point de compagnie, parce qu'il lui semble qu'elle le sépare de la personne qu'il aime; mais le vôtre, ô mon Dieu! s'augmente, au contraire, plus il voit augmenter le nombre de ceux qui vous aiment, et sent diminuer sa joie lorsqu'il considère que tout le monde ne jouit pas d'un si grand bonheur.

C'est pour cette raison, ô mon bien suprême! qu'au milieu des plus grandes consolations qu'on reçoit avec vous, l'âme s'afflige lorsqu'elle se représente le grand nombre de ceux qui les méprisent, et qui en seront privés éternellement: ainsi elle cherche des moyens d'engager ses frères à participer à son bonheur, et s'en prive avec joie lorsqu'elle espère de pouvoir le procurer aux autres.

Mais, ô mon père céleste! ne vaudroit-il pas mieux remettre ces désirs à un autre temps où l'âme se trouvât moins consolée de vos faveurs, et qu'elles s'employât alors tout entière à jouir de vous? Jésus mon Sauveur, que l'amour que vous portez aux enfans des hommes est admirable, puisque le plus grand service qu'on puisse vous rendre est de vous abandonner pour procurer leurs avantages! et c'est sans doute par ce moyen que nous vous possédons plus pleinement. Il est vrai que notre volonté goûte alors moins de douceurs; mais notre âme se réjouit de la satisfaction qu'elle vous donne: elle sait que tous les contentemens que nous recevons ici-bas, ceux même qui semblent procéder de vous, n'ont rien d'assuré s'ils



ne sont accompagnés de la charité que nous devons avoir pour notre prochain. Quiconque ne l'aime pas ne vous aime pas, ô mon rédempteur ! puisque vous nous avez fait voir par l'effusion de tout votre sang l'excès de l'amour que vous portez aux enfans d'Adam.

---

### III<sup>e</sup> EXCLAMATION.

Sentimens d'une âme pénitente dans la vue de ses péchés et de la miséricorde de Dieu.

QUAND je considère, ô mon Dieu ! la gloire que vous avez préparée à ceux qui accomplissent votre sainte volonté jusqu'à la fin, avec quels travaux et quelles douleurs votre fils nous l'a méritée : quand je considère combien nous étions indignes d'une si grande faveur, et combien il est juste que nous ne payions pas d'une extrême ingratitude l'amour extrême qu'il nous a porté, et dont il nous a donné des preuves qui lui ont coûté la vie : quand je considère, dis-je, toutes ces choses, mon âme se trouve saisie de la plus sensible affliction. O mon rédempteur ! est-il possible que tout cela s'efface de l'esprit des hommes, et qu'après avoir perdu le souvenir de tant de grâces, ils aient encore la hardiesse de vous offenser ? Est-il possible qu'ils s'oublient ainsi eux-mêmes, et qu'au milieu de notre oubli pour vous, vous vous souveniez encore de nous ? Est-il possible que vous ayant porté un coup mortel par notre chute, vous ne laissiez pas de nous tendre la main pour nous relever, et nous tirer ainsi de

IV<sup>e</sup> EXCLAMATION.

Prière à Dieu, afin qu'il nous fasse regagner le temps que nous n'avons pas employé à l'aimer et à le servir.

Mon Dieu, il me semble que mon âme se délasse et se repose, en considérant quelle sera sa joie si par votre miséricorde elle vous possède un jour. Mais je voudrais qu'auparavant elle vous servît, puisque ç'a été en la servant que vous lui avez acquis le bonheur qu'elle espère. Que ferai-je, mon Dieu, que ferai-je ! Oh ! que j'ai attendu tard à m'enflammer du désir de vous aimer ; et que vous vous êtes hâté, au contraire, à me favoriser de vos grâces, et à m'appeler à vous, afin que je m'employasse tout entière à votre service. O mon Seigneur ! abandonneriez-vous un misérable ? rejetteriez-vous un pauvre mendiant qui vient se donner à vous ? votre grandeur est-elle limitée ? votre magnificence a-t-elle des bornes ?

O mon Dieu et ma miséricorde ! comment pouvez-vous mieux faire éclater ce que vous êtes, qu'en faisant grâce à votre servante ? Grand Dieu ! signalez votre toute-puissance ; faites-la comprendre à mon âme en lui faisant regagner en un moment, par l'ardeur de son amour, tout le temps qu'elle a perdu en manquant de vous aimer. Mais ne dis-je point une extravagance, puisque, comme on dit ordinairement, *le temps perdu ne peut se recouvrer* ? Mon Dieu, que toutes vos créatures vous bénissent.

Seigneur, je reconnois la grandeur de votre

puissance. Si donc vous pouvez tout, comme vous le pouvez en effet, qu'y a-t-il d'impossible à celui qui est tout-puissant? Il suffit, mon Dieu, que vous le vouliez; et quelque misérable que je sois, je crois fermement que vous pouvez tout ce que vous voulez. Plus les merveilles que j'entends raconter de vous sont grandes, plus je considère que vous en pouvez faire encore de plus grandes, plus je sens ma foi se fortifier, et je crois avec encore plus de certitude que vous ferez ce que je vous demande. Eh! qui pourra s'étonner de voir faire des choses extraordinaires à celui qui peut tout faire? Vous savez, mon Dieu, que, dans ma plus grande misère, je n'ai jamais cessé de connoître la grandeur de votre pouvoir et de votre miséricorde; ayez, Seigneur, quelque égard à la grâce que vous m'avez faite de ne pas vous offenser en ce point; faites que je répare le temps perdu, en redoublant vos faveurs dans le temps présent et à l'avenir, afin qu'en ce dernier jour je paroisse devant vous revêtue de la robe nuptiale; vous le pouvez si vous le voulez.

V<sup>e</sup> EXCLAMATION.

De la plainte de Marthe. Et comme l'âme qui aime Dieu peut se plaindre à lui de sa misère.

SEIGNEUR mon Dieu, comment celle qui vous à si mal servi, et qui n'a pas su conserver ce que vous lui avez donné, peut-elle avoir la hardiesse de vous demander des faveurs? Qui peut se fier à une personne dont on a été trahi tant de fois?

Mais que ferai-je, ô consolateur de ceux qui sont sans consolation, et vrai médecin de ceux qui cherchent leur remède en vous ? Il me seroit peut-être plus avantageux de couvrir du silence mes misères et mes maux, et d'attendre qu'il vous plaise de les guérir. Mais je me trompe, ô mon Sauveur et ma joie ! car sachant qu'ils devoient être en si grand nombre, et quel soulagement nous recevons en vous les exposant, vous nous ordonnez de vous demander du secours, et vous nous promettez en même temps de nous l'accorder.

Je pense quelquefois, ô mon Dieu ! à la plainte que vous faisoit sainte Marthe, et il me semble qu'elle ne se plaignoit pas seulement de sa sœur, mais que son plus grand déplaisir venoit sans doute de ce qu'elle se persuadoit que vous ne la plaigniez point dans son travail, et que vous ne vous souciez pas qu'elle eût le bonheur d'être auprès de vous. Elle s'imaginoit peut-être encore que vous ne l'aimiez pas autant que sa sœur ; ce qui lui donnoit sans doute bien plus de peine que le service qu'elle vous rendoit ; car son amour pour vous étant si tendre, la peine qu'elle prenoit en vous servant ne pouvoit lui être que très agréable. Cette disposition de son esprit paroît encore plus clairement en ce que, sans dire une seule parole à sa sœur, toute sa plainte s'adresse à vous ; et la violence de son amour lui donne même la hardiesse de vous dire que vous ne preniez pas garde que sa sœur ne l'aidoit point à vous servir. Votre réponse, mon Seigneur, témoigne que cette plainte procédoit de cette cause, puisque vous lui déclarez que l'amour est ce qui donne le prix à tout, et que cette *unique chose nécessaire* dont vous lui

parlez, est d'en avoir un si grand pour vous, qu'il renverse tous les obstacles qu'on lui oppose.

Mais, mon Dieu, comment pourrons-nous vous aimer comme vous méritez d'être aimé, si à notre amour pour vous vous n'unissez votre amour pour nous? Me plaindrai-je avec cette grande sainte? Hélas! Seigneur, je n'en ai point de sujet, puisque les témoignages que vous m'avez donnés de votre amour ont toujours surpassé de beaucoup mes désirs et mes demandes. Si j'ai donc quelque sujet de me plaindre, c'est seulement de la trop grande bonté que vous avez eue de me souffrir avec tant de patience. Que pourra donc vous demander une créature aussi misérable que je le suis? Je vous demanderai, ô mon Dieu! avec saint Augustin, *que vous me donniez de quoi vous donner*, et que je puisse ainsi vous payer quelque petite partie sur cette grande dette dont je vous suis redevable: je vous demanderai de vous souvenir que je suis votre créature, et de me faire la grâce de connoître quel est mon créateur, afin que je l'aime.

---

#### VI<sup>e</sup> EXCLAMATION.

Combien cette vie est pénible à qui désire ardemment d'aller à Dieu.

O SOUVERAIN créateur, mon Dieu et mes délices, jusqu'à quand vivrai-je ainsi dans l'attente de vous voir un jour? Quel remède donnez-vous à celle qui n'en trouve point sur la terre, et qui ne peut prendre aucun repos qu'en vous seul? O vie longue, vie pénible, vie qui n'est point une vie! O

solitude profonde ! ô mal sans remède ! Jusques à quand , Seigneur , jusques à quand ? Que ferai-je , ô mon bien ! que ferai-je ? désirerai-je de ne pas vous désirer ? O mon Dieu et mon créateur ! vous nous blessez par les traits de votre amour , et vous ne nous guérissez point : vous faites des plaies d'autant plus sensibles qu'elles sont plus intérieures et plus cachées : vous donnez la mort sans ôter la vie. Enfin , mon Seigneur , vous faites tout ce que vous voulez , parce que vous êtes tout puissant. Comment un ver de terre aussi misérable que je le suis , peut-il soutenir de si grandes contrariétés ? Mais qu'il soit ainsi , mon Dieu , puisque vous le voulez et que je ne veux que ce que vous voulez. Hélas ! Seigneur , l'excès de ma douleur me force à me plaindre et à dire qu'elle est sans remède si vous n'en êtes vous-même le remède. Mon âme est dans une prison trop pénible pour ne pas désirer sa liberté ; mais en même temps elle ne voudroit pas , pour obtenir ce qu'elle désire , s'éloigner d'un seul point de ce que vous avez ordonné d'elle. Ordonnez donc , mon Dieu , s'il vous plaît , ou que sa peine croisse en vous aimant ici davantage , ou qu'elle cesse entièrement en jouissant de vous dans le Ciel.

O mort , ô mort ! je ne sais qui peut te craindre , puisque c'est dans toi que nous devons trouver la vie ; mais comment ne te craindra pas celui qui aura passé une partie de sa vie sans aimer son Dieu ? Puisque tel a été mon aveuglement , que désiré-je et que demandé-je , lorsque je demande de mourir , sinon peut-être qu'on me fasse souffrir pour mes péchés la peine que j'ai si justement méritée ? Ne le permettez pas , mon Sauveur , puisque ma rançon vous a tant coûté. O mon âme !

abandonne-toi à la volonté de ton Dieu ; c'est le seul parti qui te convienne. Sers ton Seigneur, et espère de sa grâce qu'il soulagera ta peine, lorsque ta pénitence t'aura rendue digne en quelque sorte d'obtenir le pardon de tes péchés. Ne désire point de jouir sans avoir souffert. Mais, ô mon Seigneur et mon véritable roi ! je ne saurois faire ce que je dis, si votre main toute puissante ne me soutient, et si la grandeur de votre miséricorde ne m'assiste ; mais avec cela je pourrai tout.

---

### VII. EXCLAMATION.

De l'excessive bonté de Dieu, qui met ses délices à être avec les enfans des hommes.

O MON espérance unique, mon père, mon créateur, mon vrai Seigneur et mon frère ! quand je considère ce que vous dites dans votre Ecriture, que vos délices sont d'être avec les enfans des hommes, mon âme est comblée d'une extrême joie. Que ces paroles sont puissantes, ô Seigneur du Ciel et de la terre ! qu'elles sont puissantes pour empêcher les plus grands pécheurs de perdre l'espérance de leur salut ! Seroit-il possible, ô mon Dieu ! que vous n'eussiez point d'autres créatures en qui vous pussiez prendre vos délices ; et qu'ainsi vous fussiez réduit à venir chercher un ver de terre aussi corrompu et d'une aussi mauvaise odeur que je le suis ! Lorsque Jésus-Christ, votre fils, fut baptisé, vous fîtes entendre une voix du Ciel par laquelle vous déclarâtes que vous preniez en lui vos délices. Hélas ! Seigneur, sommes-nous

donc égaux à lui pour vous plaire en nous comme en lui ? O miséricorde incompréhensible ! ô faveur infiniment élevée au-dessus de nos mérites ! Et après cela, misérables que nous sommes, nous oublions toutes ces grâces. O mon Dieu ! vous qui savez tout, souvenez-vous au moins d'une si extrême misère, et regardez avec des yeux de compassion notre lâcheté et notre foiblesse.

Et toi, mon âme, considère avec combien d'amour et de joie le Père éternel connoît son Fils, et le Fils éternel connoît son Père, et l'ardeur avec laquelle le Saint-Esprit s'unit à eux sans qu'il puisse jamais arriver de diminution à cet amour et à cette connoissance, parce qu'ils ne sont tous trois qu'une même chose. Ces trois souveraines personnes se connoissent et s'aiment mutuellement, et trouvent l'une dans l'autre leurs délices ineffables et incompréhensibles. Quel besoin avez vous donc, ô mon Dieu ! de mon amour ? pourquoi le désirez-vous ? et quel avantage vous en revient-il ? Soyez à jamais béni, ô mon Seigneur ! soyez béni aux siècles des siècles : que toutes choses vous louent et qu'elles vous louent éternellement comme vous subsistez éternellement.

O mon âme ! réjouis-toi de ce qu'il se trouve quelqu'un qui aime ton Dieu comme il le mérite : réjouis-toi de ce qu'il se trouve quelqu'un qui connoît sa bonté et son excellence : réjouis-toi, et rends-lui grâces de ce qu'il nous a donné ici-bas son propre fils, afin qu'il y eût quelqu'un dont il fût connu aussi parfaitement sur la terre qu'il l'est dans le Ciel. Sous l'appui de cette protection, approche-toi de lui et prie-le, que, puisqu'il se plaît avec toi, il fasse que rien dans le monde ne soit capable de te priver de la joie de penser à sa



grandeur, et de considérer combien il mérite d'être aimé et d'être loué. Demande-lui aussi qu'il t'assiste, afin que tu puisses contribuer à faire bénir son saint nom, et dire avec vérité ces paroles de la Vierge : *Mon âme glorifie et loue le Seigneur.*

---

### VIII<sup>e</sup> EXCLAMATION.

Prières pour les pécheurs qui sont tellement aveugles, que même ils ne veulent pas voir.

O SEIGNEUR, mon Dieu ! vos paroles sont des paroles de vie où les hommes trouveroient l'accomplissement de leurs souhaits s'ils y cherchoient ce qu'ils désirent. Mais, Seigneur, faut-il s'étonner que, dans cet état de folie et de langueur où nous réduisent nos mauvaises actions, nous oublions vos saintes paroles ? O Dieu, créateur de l'univers, grand Dieu ! que seroit tout ce que vous avez créé s'il vous avoit plu d'en créer davantage ? Vous êtes tout puissant, et vos œuvres sont incompréhensibles : faites donc, ô mon Dieu ! que vos paroles ne s'effacent jamais de ma mémoire ! Vous avez dit : *Venez à moi, vous tous qui êtes accablés de travail et de peine, je vous soulagerai.* Que désirons-nous de plus, ô mon Dieu ! que demandons-nous, et que cherchons-nous ? Pourquoi se perdent tous ceux qui se perdent dans le monde, sinon pour rechercher leur soulagement et leur repos ?

O mon Dieu ! faites-moi miséricorde ! Quelle misère, Seigneur, quel aveuglement que de chercher ainsi le repos où il est impossible de le trou-

ver ! Ayez compassion, ô mon Créateur ! de vos créatures : considérez que nous ne nous entendons pas nous-mêmes, que nous ne savons ce que nous voulons, et que nous nous éloignons infiniment de ce que nous désirons. Donnez-nous la lumière, ô mon Dieu ! considérez qu'elle nous est plus nécessaire qu'elle n'étoit à l'aveugle-né ; car, ne pouvant voir, il désiroit voir ; mais nous sommes aveugles, et nous voulons l'être : quel mal fut jamais si incurable ? C'est ici, mon Dieu, que vous devez témoigner votre souveraine puissance : c'est ici que vous devez faire paroître votre infinie miséricorde.

Dieu de mon cœur, seul Dieu véritable, combien grande est la demande que je vous fais, lorsque je vous demande d'aimer ceux qui ne vous aiment point ; d'ouvrir à ceux qui ne frappent point à votre divine porte, et de guérir ceux qui non-seulement prennent plaisir à être malades, mais qui travaillent même à entretenir et à augmenter leurs maladies ! Vous dites, mon Dieu, que vous êtes veuu sur la terre chercher les pécheurs : ce sont là, Seigneur, les véritables pécheurs. Ne considérez pas notre aveuglement, considérez seulement les ruisseaux de sang que votre fils a répandus pour notre salut : faites éclater votre clémence au milieu de ces épaisses ténèbres où nous a plongés notre malice : regardez-nous, Seigneur, comme l'ouvrage de vos mains : sauvez-nous par votre bonté et par votre miséricorde.

IX<sup>e</sup> EXCLAMATION.

Prière à Dieu, afin qu'il délivre par sa grâce ceux qui, ne sentant point leur maux, ne demandent pas qu'il les en délivre.

O DIEU de mon âme, et qui avez tant de compassion et d'amour pour elle ! vous avez dit : *Venez à moi vous tous qui êtes altérés, et je vous donnerai à boire.* Mais comment ceux qui brûlent dans les flammes de la malheureuse convoitise des choses terrestres, peuvent-ils ne pas être dans une altération étrange ? et de quelle abondance d'eau n'ont ils point besoin pour n'être pas entièrement consumés ? Je sais, mon Dieu, que votre bonté est telle, que vous ne leur refuserez pas cette eau céleste ; vous la leur avez promise, et vos paroles sont inviolables. S'ils sont accoutumés depuis si long-temps à vivre dans un feu si dangereux ; si, bien loin d'en ressentir la violence, ils se nourrissent même de son ardeur ; s'ils ont tellement perdu l'esprit, qu'étant très misérables, ils ne s'aperçoivent point de leur misère, quel remède peuvent-ils espérer, mon Dieu ? Vous êtes néanmoins venu au monde pour remédier à de si grands maux. Commencez donc, Seigneur, commencez : ce sont les grands maux qui doivent faire éclater la grandeur de votre miséricorde.

Considérez, Seigneur, les progrès que font tous les jours vos ennemis. Ayez pitié de ceux qui n'ont point pitié d'eux-mêmes : et puisqu'ils ne veulent point aller à vous, allez vous-même à eux, mon Dieu. Je vous le demande en leur nom, as-

surée que ces morts ressusciteront aussitôt qu'ils commenceront à rentrer dans eux-mêmes, à connoître leur misère, et à goûter la douceur de votre grâce. O vie, qui donnez la vie à tout, ne me refusez pas cette eau si douce que vous promettez à tous ceux qui la désirent ! Je la désire, mon Sauveur, je la demande, et je viens à vous pour la recevoir de vous. Ne me la refusez pas, mon Dieu, puisque vous savez l'extrême besoin que j'en ai, et qu'elle est seule le véritable remède pour guérir l'âme que votre amour a blessée.

O mon Seigneur, qu'il y a sujet de craindre pendant que l'on est en cette vie, et qu'il s'y rencontre de feux différens ! Les uns corrompent l'âme et la réduisent comme en cendre, et les autres la purifient pour la rendre capable de vivre, et de vous posséder éternellement. O vives sources des plaies de mon Dieu ! vous coulerez toujours avec abondance pour nous soutenir par l'effusion de votre grâce ; et ceux qui se nourriront de votre liqueur divine, marcheront sans crainte au milieu des troubles et des dangers de cette misérable vie.



### X<sup>e</sup> EXCLAMATION.

Du petit nombre des vrais serviteurs de Dieu. Autres prières pour les âmes endurcies qui ne veulent point sortir du tombeau de leurs péchés.

O DIEU de mon âme, combien sommes-nous prompts à vous offenser, et combien l'êtes-vous encore davantage à nous pardonner ! Seigneur, d'où peut procéder en nous une audace si insen-

sée ? est-ce de ce que nous savons quelle est la grandeur de votre miséricorde ? mais ne savons-nous pas aussi quelle est la grandeur de votre justice ? *Les douleurs de la mort m'ont environné*, disoit autrefois votre prophète en votre personne : oh ! combien le péché est-il terrible, puisqu'il a pu causer tant de douleurs à un Dieu, et même lui donner la mort ! Mais ces douleurs mortelles, ô mon Sauveur ! vous environnent encore aujourd'hui ; car où pouvez-vous aller sans les ressentir ? les hommes ne vous blessent et ne vous percent-ils pas de tous côtés ?

O chrétiens ! c'est maintenant qu'il faut combattre pour la défense de votre roi : c'est maintenant qu'il faut le suivre dans ce grand abandonnement où il se trouve. Il ne lui est demeuré qu'un très petit nombre de ses sujets, et la grande multitude suit en foule le parti de Lucifer. Mais ce qui est encore plus déplorable, ceux qui veulent passer en public pour ses amis, sont ceux-là même qui le trahissent en secret ; et il ne trouve presque plus personne à qui il se puisse fier. O seul véritable ami, que celui qui vous traite de la sorte vous paie mal de la fidélité avec laquelle vous nous aimez ! O véritables chrétiens, pleurez avec votre Dieu : les larmes qu'il a répandues n'étoient pas seulement pour le Lazare, mais encore pour tous ceux qu'il prévoyoit qui ne voudroient pas ressusciter lorsqu'il crieroit à haute voix pour les faire sortir du tombeau.

O mon souverain bonheur, combien vous étoient présents alors tous les péchés que j'ai commis contre vous ! mais faites-les cesser, mon Dieu, faites-les cesser, et ceux encore de tout le monde. Mon Sauveur, que vos cris soient si puissans,

qu'ils leur donnent la vie, quoiqu'ils ne vous la demandent pas, et qu'ils les fassent sortir de l'abîme si profond de leurs malheureuses délices. Le Lazare ne vous pria pas de le ressusciter : vous fîtes ce miracle en faveur d'une femme pécheresse. En voici une, Seigneur, qui l'est encore davantage ; faites donc éclater, mon Dieu, la grandeur de votre miséricorde ; je vous la demande, toute misérable que je suis, pour ceux qui ne veulent pas vous la demander ; vous savez, mon roi, que ce qui m'afflige, c'est de voir qu'ils pensent si peu aux tourmens épouvantables qu'ils souffriront dans l'éternité, s'ils ne se convertissent à vous.

O vous tous qui êtes si accoutumés à ne faire que ce qu'il vous plait, et à vivre continuellement dans les plaisirs et dans les délices, ayez compassion de vous-mêmes. Songez qu'un jour viendra où vous serez pour jamais assujettis à la tyrannie des puissances et des furies infernales. Considérez, mais avec attention, que ce même juge, qui vous prie maintenant de vous convertir, sera celui qui alors vous condamnera, si vous ne vous convertissez pas : et songez que vous n'êtes pas assurés d'avoir encore un moment à vivre. Quoi ! vous ne voulez donc pas vivre éternellement avec Dieu ? O dureté du cœur des hommes ! Amollissez ces cœurs de pierre, ô mon Dieu ! par votre bonté qui n'a point de bornes.

XI<sup>e</sup> EXCLAMATION.

Image effroyable de l'état d'une âme qui, au moment de la mort, se voit condamnée à des tourmens éternels.

O MON Dieu, mon Dieu ! faites-moi miséricorde. Comment pourrai-je exprimer quelle est ma douleur lorsque je me représente l'état d'une âme, qui, s'étant vue dans le monde toujours considérée, toujours aimée, toujours servie, toujours respectée, toujours caressée, se verra au moment où elle sortira de cette vie, perdue sans ressource, et comprendra clairement que sa misère n'aura point de fin ; qu'il ne lui servira plus de rien de détourner son esprit des vérités de la foi, ainsi qu'elle a fait ici-bas : quand elle se verra séparée et comme arrachée de ses divertissemens et de ses plaisirs dont elle n'avoit pas seulement commencé à jouir, à ce qu'il lui semblera, et avec raison, parce qu'en effet, tout ce qui passe avec la vie n'est qu'une vapeur et un souffle ; qu'elle se verra environnée de cette compagnie si hideuse et si cruelle avec laquelle elle doit souffrir éternellement : qu'elle se verra plongée dans un lac infect et plein de reptiles furieux, et enfin qu'elle sera comme abîmée dans cette horrible obscurité, où, n'ayant pour toute lumière qu'une flamme ténébreuse, elle ne verra que ce qui peut entretenir à jamais ses peines et ses tourmens.

Oh ! que ce que je dis est peu en comparaison de ce qu'il en est ! O Seigneur ! et qui a donc tellement couvert de boue les yeux de cette âme,

qu'elle n'ait point aperçu cet état funeste jusqu'au moment où elle y a été précipitée pour jamais ? Qui a tellement bouché ses oreilles , qu'elle n'ait point entendu ce qu'on lui a dit mille et mille fois de la grandeur et de l'éternité de ces tourmens ! O vie éternellement malheureuse ! O supplices sans fin et sans relâche ! est-il possible que ceux-là ne vous craignent point , qui craignent tellement les moindres incommodités du corps , qu'ils ne peuvent souffrir de passer seulement une nuit dans un lit un peu dur ?

O Seigneur ! que je regrette le temps auquel je n'ai point compris ces vérités ! Mais puisque vous savez , mon Dieu , la douleur que je sens de voir le grand nombre de ceux qui ne veulent pas les entendre , faites au moins , je vous en conjure , que votre lumière éclaire quelque âme qui soit capable d'en éclairer beaucoup d'autres. Je ne vous demande pas , Seigneur , que vous le fassiez pour l'amour de moi , car j'en suis indigne : mais je vous le demande par les mérites de votre fils. Jetez , ô mon Dieu ! les yeux sur ses plaies ; et puisqu'il les a pardonnées à ceux qui les lui ont faites , pardonnez-nous aussi les péchés que nous avons commis contre vous.



## XII<sup>e</sup> EXCLAMATION.

Que les hommes sont lâches pour servir Dieu , et hardis pour l'offenser. Vives remontrances pour les faire rentrer en eux-mêmes.

O MON Dieu , et mon véritable soutien ! d'où vient qu'étant si lâches en toutes choses , nous



ne sommes hardis que lorsqu'il s'agit de vous attaquer et de vous combattre ? c'est ce à quoi s'emploient aujourd'hui toutes les forces et tout le courage des enfans des hommes. Si notre esprit n'étoit aussi aveugle et aussi couvert de ténèbres qu'il l'est , tous les hommes , joints ensemble , auroient-ils assez de hardiesse pour prendre les armes contre leur créateur , et pour faire une guerre continuelle à celui qui peut en un moment les précipiter dans les abîmes ? mais étant aussi aveugles qu'ils le sont , ils agissent comme des fous , ils cherchent et rencontrent la mort dans les choses mêmes où ils s'imaginent trouver la vie. Que peut-on faire , ô mon Dieu ! pour ces insensés , et quel remède est capable de les guérir ? On dit que la frénésie donne des forces à ceux qui n'en ont point ; nous le voyons en tous ceux qui se séparent de vous : sans force et sans courage en toute autre chose , ils n'en ont que pour combattre , en vous combattant , celui qui leur fait le plus de bien , et pour s'opposer à vous dans la fougue de leurs passions.

O sagesse incompréhensible ! vous aviez besoin sans doute de tout l'amour que vous portez à vos créatures pour pouvoir souffrir une telle extravagance , pour attendre que nous soyons revenus à notre bon sens , et pour procurer par mille moyens et mille remèdes la guérison de notre folie. Je ne saurois considérer sans étonnement , que lorsqu'il faut faire le moindre effort pour abandonner une occasion et fuir un péril où il ne s'agit pas de moins que de perdre pour jamais son âme , les hommes manquent tellement de courage , qu'ils s'imaginent que , quand ils le voudroient , ils ne le pourroient pas , et qu'en même temps ils aient

l'audace d'attaquer une majesté aussi puissante et aussi redoutable qu'est la vôtre.

D'où vient cette folie, ô mon tout ! et qui leur donne cette force ? est-ce le chef qu'ils suivent dans cette guerre ? mais n'est-il pas à jamais votre esclave, et ne brûle-t-il pas dans des flammes éternelles ? Comment peut-il donc se révolter contre vous ? comment celui qui a été vaincu peut-il donner du courage aux autres, pour leur faire espérer de vous vaincre ? comment peuvent-ils se résoudre à suivre celui qui a été dépouillé de toutes les richesses du Ciel ? Que peut donner celui qui a tout perdu, et à qui il ne reste qu'une épouvantable et incompréhensible misère ?

Qu'est-ce que ceci, mon Dieu ? Qu'est-ce que ceci, mon créateur ? D'où vient que nous sommes si forts contre vous, et si lâches contre le démon ? Mais quand même, ô mon roi ! vous ne favoriserez pas ceux qui sont à vous : quand même nous serions redevables en quelque chose à ce prince de ténèbres, quelle folie n'y auroit-il pas de nous attacher à lui, puisque les biens que vous nous réservez dans l'éternité, ne sont pas moins véritables que les plaisirs et les contentemens qu'il nous promet sont faux et imaginaires : et quelle liaison pouvons-nous avoir avec celui qui a eu l'audace de s'élever contre vous ?

O mon Dieu, quel étrange aveuglement ! ô mon roi, quelle horrible ingratitude ! quelle épouvantable folie ! Nous employons pour le service du démon ces mêmes biens que nous tenons de votre bonté : nous payons votre extrême amour pour nous, en aimant celui qui vous hait et qui vous haïra éternellement ; et après tant de sang que vous avez versé, après les coups de fonet, les dou-

leurs et les tourmens que vous avez soufferts pour nous, au lieu de venger votre Père des injures qu'on lui a faites en votre personne (car pour vous, mon Sauveur, loin d'en désirer quelque vengeance, vous avez tout pardonné), nous prenons pour nos compagnons et pour nos amis ceux qui vous ont traité de la sorte; or, puisque nous marchons ici-bas sous les enseignes de leur capitaine infernal, qui doute que nous n'ayons un jour le même sort, et que nous ne vivions à jamais dans sa compagnie, si votre miséricorde ne nous fait rentrer dans notre bon sens, et ne nous pardonne nos fautes passées?

O misérables mortels! rentrez enfin dans vous-mêmes; arrêtez vos yeux sur votre roi pendant qu'il est encore doux et compatissant: cessez de commettre tant de crimes; tournez vos forces et votre fureur contre celui qui vous fait la guerre, et qui veut vous ravir les biens et les avantages de votre régénération divine. Rentrez, rentrez, dis-je encore une fois, en vous-mêmes: ouvrez les yeux, poussez des cris, et versez des larmes pour demander la lumière véritable à celui qui est venu la donner au monde. Considérez, au nom de Dieu, que tous vos efforts vont à donner la mort à celui qui a donné sa vie pour sauver la vôtre: considérez que c'est celui qui vous défend de vos ennemis: et si tout cela ne suffit pas, qu'il vous suffise au moins de connoître qu'en vain vous vous opposez à son pouvoir, et que tôt ou tard un feu éternel vous fera payer la peine de votre mépris et de votre audace.

Est-ce parce que vous voyez cette majesté suprême liée et attachée par l'amour qu'elle a pour nous, que vous êtes si insolens et si hardis à l'of-

fenser ? Eh ! qu'ont fait de plus ceux qui lui ont donné la mort , sinon de le charger de coups et de le couvrir de blessures après l'avoir attaché à une colonne ? O mon Dieu ! est-il possible que vous souffriez pour ceux qui sont si peu touchés de vous voir souffrir ? Il arrivera un temps où votre justice éclatera , et fera voir qu'elle est égale à votre miséricorde.

Considérons bien cela , chrétiens : considérons-le attentivement , et nous connoissons que les obligations que nous avons à Dieu sont infinies , et que les richesses de sa bonté sont inconcevables.

Or , si sa justice n'est pas moindre que sa clemence , hélas ! que deviendront ceux qui auront mérité qu'il en fasse connoître la grandeur en leurs personnes , et qu'il exerce sur eux la sévérité de ses jugemens ?



### XIII<sup>e</sup> EXCLAMATION.

Du bonheur des saints dans le Ciel , et de l'impatience des hommes , qui aiment mieux jouir pour un moment des faux biens de cette vie , que d'attendre les véritables et les éternels.

O SAINTES ÂMES qui jouissez déjà dans le Ciel d'une parfaite félicité sans aucune crainte de la perdre , et qui êtes sans cesse occupées à louer mon Dieu , que votre condition est heureuse ! que c'est avec grande raison que vous n'interrompez jamais vos louanges et vos actions de grâces ! et que je vous porte envie d'être libres et exemptes comme vous l'êtes de la douleur que je ressens en voyant la multitude des offenses qui se commet-

tent aujourd'hui contre mon Dieu, l'ingratitude des hommes, et ce profond assoupissement qui ne leur permet pas la moindre réflexion sur ce grand nombre d'âmes que le diable entraîne tous les jours dans les enfers ! O bienheureuses et célestes âmes, qui jouissez des délices du paradis, ayez compassion de notre misère, et intercédez pour nous envers Dieu, afin qu'il nous donne quelque part à votre bonheur ; qu'il répande dans nos esprits un rayon de cette vive lumière dont vous êtes toutes remplies, et qu'il nous donne quelque sentiment de ces récompenses inconcevables préparées à ceux qui combattent courageusement pour lui durant le sommeil si court de cette malheureuse vie. O âmes toutes brûlantes d'amour ! obtenez-nous la grâce de bien comprendre quelle est la joie que vous donnent la connoissance et la certitude de l'éternité de votre joie.

O mon Sauveur, quelle est notre misère ! Il semble que nous n'ignorons pas ces vérités, et même nous les croyons ; mais nous sommes si peu accoutumés à les considérer, elles sont si étrangères à notre esprit, qu'en effet ni nous ne les connoissons, ni ne voulons les connoître.

O esprits intéressés et passionnés pour vos plaisirs ! est-il possible que, pour ne vouloir pas attendre un peu de temps, afin d'en posséder de si grands, pour ne vouloir pas attendre un an, pour ne vouloir pas attendre un jour, pour ne vouloir pas attendre une heure, et pour ne vouloir pas attendre peut-être un moment, vous perdiez tous ces plaisirs pour jouir d'une misérable satisfaction, parce que vous la voyez et qu'elle est présente ? O mon Dieu, mon Dieu, que nous avons peu de confiance en vous, de vous refuser ainsi

un peu de temps ! et que vous avez, au contraire, de confiance en nous ! car quelles richesses inestimables ne nous avez-vous pas confiées en nous donnant votre propre fils ; en nous donnant trente-trois ans de sa vie qu'il a passée dans des travaux incroyables ; en nous donnant sa mort cruelle et sanglante, et en nous donnant tout ce que je viens de dire, si long-temps avant que nous fussions nés, sans en être détourné par la connoissance que vous aviez que nous ne garderons pas fidèlement ce trésor inestimable ; mais vous n'avez pas voulu, ô le plus doux de tous les pères ! qu'il tint à vous qu'en le faisant profiter, nous pussions nous enrichir pour jamais.

Quant à vous, ô âmes bienheureuses, qui avez si bien employé ces riches talens que vous en avez acquis un héritage de délices éternelles, apprenez-nous à les faire profiter à votre exemple : assistez-nous ; et puisque vous êtes si proches de la fontaine céleste, tirez-en de l'eau pour nous qui mourons de soif sur la terre.

---

#### XIV<sup>e</sup> EXCLAMATION.

Combien le regard de Jésus-Christ dans le dernier jugement sera doux pour les bons, et terrible pour les méchans.

O MON Seigneur et mon véritable Dieu, celui qui ne vous connoît pas ne vous aime pas ! Hélas ! que cette vérité est grande, et que malheureux sont ceux qui ne veulent pas vous connoître ! L'heure de la mort est une heure redoutable ; et qui peut, mon Créateur, assez craindre ce jour

terrible où s'exécutera le dernier arrêt que doit prononcer votre justice ? Jésus mon Sauveur et tout mon bien , j'ai considéré plusieurs fois quelles sont la douceur et la joie que votre regard porte dans les âmes de ceux qui vous aiment , et que vous daignez voir d'un œil favorable. Il me semble qu'un seul de ces regards leur donne tant de consolation , qu'il suffit pour les récompenser de plusieurs années de services.

Oh ! qu'il est difficile de faire comprendre ceci à ceux qui ne savent pas par expérience combien le Seigneur est doux ! O chrétiens , chrétiens ! considérez que vous êtes devenus les frères de votre Sauveur et de votre Dieu. Considérez quel il est , et ne le méprisez pas. Sachez qu'en ce jour de sa majesté et de sa gloire , autant son regard sera doux et favorable pour ses serviteurs et ses amis , autant il sera terrible et plein de fureur pour ses persécuteurs et ses ennemis. Oh ! que nous comprenons mal que le péché n'est autre chose qu'une guerre que nous faisons à Dieu , qu'un combat contre lui de tous nos sens et de toutes les puissances de notre âme , qui conspirent comme à l'envi à qui usera de plus de trahisons et de perfidies contre leur créateur et leur commun roi !

Vous savez , mon Seigneur , que j'ai souvent plus appréhendé de voir votre divin visage animé de colère contre moi dans ce jour épouvantable de votre dernier jugement , que d'être au milieu des supplices et des horreurs de l'enfer ; et que je vous priois , comme je vous en prie encore , mon Dieu , de vouloir par votre miséricorde me préserver d'un malheur si déplorable. Que pourroit-il m'arriver dans le monde qui en approche ? Ah ! que tous les maux de la terre viennent

fondre sur moi, ô mon Dieu ! pourvu que vous me garantissiez d'une telle affliction : que je ne vous abandonne jamais, et que je ne cesse jamais, ô mon Sauveur ! de jouir de la vue de votre souveraine beauté. Votre père vous a donné à nous : ne souffrez pas, ô mon cher maître ! que je perde un trésor si précieux. Je confesse, ô Père éternel ! que je l'ai très mal conservé, mais cette faute n'est pas sans remède : non, elle n'est pas sans remède, ô mon Seigneur ! pendant que nous respirons encore dans l'exil de cette vie.

O mes frères, mes frères, qui êtes, comme moi, les enfans de Dieu, efforçons-nous, mais de tout notre pouvoir, de réparer nos fautes passées, puisque vous savez qu'il a dit que, si nous nous en repentons, il oubliera toutes nos offenses ! O bonté sans mesure, que désirons-nous de plus ! oserons-nous même tant demander sans quelque honte ? Mais c'est à nous maintenant de recevoir ce que son extrême bonté veut nous donner. Puis donc qu'il ne désire de vous que notre amour, qui pourroit le refuser à celui qui n'a pas refusé de répandre son sang, et de donner sa propre vie pour nous ?

Considérons qu'il ne nous demande rien qui ne soit pour notre avantage. O mon Dieu, quelle dureté ! quel aveuglement ! quelle folie ! La perte d'une aiguille nous fait de la peine : un chasseur est fâché de perdre un épervier dont il ne tire d'autre avantage que le plaisir de le voir prendre son essor dans les airs ; et nous ne sommes point touchés de regret de perdre cet aigle royal, de perdre la majesté de Dieu même, et ce royaume dont la possession et le bonheur dureront éternellement. Qu'est-ce que cela, Seigneur ? qu'est-



ce que cela ? j'avoue que je ne le comprends pas. Tirez-nous, ô mon Dieu ! d'un si grand aveuglement ; guérissez-nous d'une si extrême folie.

---

XV<sup>e</sup> EXCLAMATION.

Ce qui peut consoler une âme dans la peine qu'elle ressent d'être si long-temps en cet exil.

HÉLAS ! hélas ! ô mon Dieu ! que le temps de ce bannissement est long, et que j'y souffre de peine par le désir que j'ai de vous voir ! Seigneur, que peut faire une âme qui se trouve enfermée dans la prison de ce corps ? O Jésus mon Sauveur, que la vie de l'homme est longue, quoique l'on dise qu'elle est courte ! elle est courte en effet, si on considère le temps qu'on a pour gagner une vie heureuse qui n'aura jamais de fin ; mais elle est bien longue pour une âme qui désire jouir de la présence de son Dieu. Quel soulagement, ô mon Sauveur, donnez-vous donc à mes souffrances ? l'unique soulagement, mon Dieu, est que je souffre pour vous. O bienheureuse souffrance, qui es la seule consolation de ceux qui aiment Dieu, ne fais pas l'âme qui te cherche, et qui ne peut espérer que par toi de voir croître et adoucir tout ensemble le tourment que cause celui qui est aimé à l'âme qui l'aime.

Tout mon désir, Seigneur, est de vous plaire, et je sais certainement que je ne puis trouver aucune satisfaction parmi les hommes. Si cela est, comme il me semble, vous ne blâmez point sans doute ce désir. Me voici, ô mon Dieu ! que s'il est nécessaire que je vive pour vous rendre

quelque service, j'accepte de bon cœur tous les travaux qui peuvent se souffrir sur la terre, comme le disoit autrefois votre grand amateur saint Martin. Mais, hélas ! mon Sauveur, qui suis-je ? et qui étoit-il ? il avoit des œuvres, et je n'ai que des paroles : c'est là tout ce que je puis. Au défaut de mon pouvoir, regardez, Seigneur, mes désirs, et ne les rejetez pas de votre divine présence. Ne considérez pas mon peu de mérite, mais faites que nous méritions tous de vous aimer. Puisque nous avons encore à vivre ici-bas, faites, mon Dieu, que nous n'y vivions que pour vous seul, sans avoir plus d'autres intérêts ni d'autres desseins : car que pouvons-nous souhaiter davantage que de vous contenter et de vous plaire ?

O mon Dieu et toute ma consolation, que ferai-je pour vous contenter ? Tous les services que je puis vous rendre, quand même je vous en rendrois plusieurs, sont défectueux et misérables. Qui me peut donc obliger à demeurer davantage en cette malheureuse vie ? rien, sans doute, sinon pour accomplir la volonté de mon Seigneur et de mon maître : et que pourrois-je souhaiter qui me fût plus avantageux ? Attends donc, ô mon âme ! attends avec patience, puisque tu ne sais ni le jour ni l'heure : garde-toi bien de t'endormir : veille avec soin, parce que tout se passe bientôt sur la terre, quoique ton désir te fasse paroître douteux ce qui est certain, et long ce qui ne dure que peu. Considère que plus tu combattras pour ton Dieu, plus tu témoigneras ton amour pour lui, et plus tu jouiras un jour de ce Seigneur que tu aimes, avec une joie et des délices qui dureront éternellement.

XVI<sup>e</sup> EXCLAMATION.

Que Dieu seul peut donner quelque soulagement aux âmes qu'il a blessées par les traits de son amour.

O MON Dieu et mon Seigneur ! c'est une grande consolation pour une âme qui souffre avec douleur la solitude où elle se trouve quand elle est absente de vous , de penser que vous êtes présent partout. Mais de quoi lui peut servir cette pensée , quand son amour devient plus ardent , et que cette peine la presse avec plus d'effort et de violence ? C'est alors que son entendement se trouble , et que sa raison étant , comme obscurcie , ne lui permet pas de concevoir et de connoître cette vérité. Toute la pensée qui l'occupe alors , est qu'elle se voit séparée de vous ; et elle ne trouve point de remède à un si grand mal ; car le cœur qui aime beaucoup ne reçoit ni conseil ni consolation que de celui-là même qui l'a blessé de son amour , sachant que c'est de lui seul qu'il doit attendre le soulagement de sa peine. C'est vous , mon Sauveur , qui causez cette blessure , et vous la guérissez bientôt quand vous le voulez : mais sans cela , il ne nous reste de santé ni de joie que celle que nous trouvons à souffrir , en considérant l'objet et la cause de notre souffrance.

O véritable amant de nos âmes , avec quelle bonté , quelle douceur , quelle complaisance , quelles caresses et quelle démonstration d'amour guérissez-vous les blessures que vous nous faites avec les flèches de ce même amour ! Mais , mon

Dieu, et ma consolation dans toutes mes peines, que je suis indiscrete de parler ainsi : car, comment des remèdes humains pourroient-ils guérir ceux qu'un feu divin a rendus malades ? qui pourroit connoître la profondeur de cette blessure ? qui pourroit connoître d'où elle procède ? qui pourroit connoître les moyens de soulager un tourment si pénible et si agréable tout ensemble ? et quelle apparence qu'un mal si précieux se pût adoucir par des remèdes aussi méprisables que sont ceux que peuvent donner les hommes !

Certes, ce n'est pas sans grande raison que l'épouse dit dans les Cantiques : *Mon bien-aimé est à moi, et je suis à mon bien-aimé.* Mon bien-aimé est à moi, dit-elle, parce qu'il n'est pas possible que cet amour mutuel entre Dieu et la créature commence par une chose aussi basse qu'est mon amour. Mais si mon amour est si bas, d'où vient qu'il ne s'arrête pas à la créature, et comment peut-il s'élever jusqu'au Créateur ? Pourquoi, ô mon Dieu, suis-je à mon bien-aimé comme il est à moi ? C'est vous, ô mon véritable amant ! qui commencez cette guerre toute d'amour ; et cette guerre ne me semble être autre chose qu'un abandon et une inquiétude de tous nos sens et de toutes les puissances de notre âme, qui courent dans les rues et dans les places publiques, comme il est marqué par la sainte épouse, lorsqu'elle conjure les filles de Jérusalem de lui apprendre des nouvelles de son Dieu.

Mais, Seigneur, quand cette guerre est commencée, contre qui ces sens et ces puissances peuvent-ils combattre, que contre celui qui s'est rendu maître de la forteresse qu'ils occupoient, qui est la partie la plus élevée de notre âme, et

qui ne les en a chassés que pour les obliger à la reconquérir en quelque sorte sur leur divin conquérant, ou à reconnoître leur foiblesse par la douleur qu'ils souffrent de se voir éloignés de lui; afin que, renonçant ainsi à leurs propres forces, ils combattent plus courageusement qu'auparavant avec les forces qu'il leur donnera, et qu'en se confessant vaincus, ils vainquent heureusement leur vainqueur? O mon âme, que vous avez éprouvé la vérité de ce que je dis, dans le combat merveilleux qui s'est passé en vous lorsque vous étiez en cette peine! *Mon bien-aimé est donc à moi, et je suis à mon bien-aimé.* Qui sera celui qui entreprendra d'éteindre ou de séparer deux si grands feux? certes, il travailleroit en vain, puisque ces deux feux ne sont plus qu'un feu.

---

### XVII<sup>e</sup> EXCLAMATION.

Que nous ignorons ce que nous devons demander à Dieu. Désirs ardents de quitter ce monde pour jouir de la parfaite liberté, qui consiste à ne pouvoir plus pécher.

O MON Dieu, ô sagesse sans bornes et sans mesure, élevée au-dessus de tout ce qu'en peuvent concevoir tous les hommes et tous les anges! ô amour qui m'aimez beaucoup plus que je ne me saurois aimer moi-même, et que je ne saurois comprendre! pourquoi désiré-je autre chose que ce que vous voulez me donner? pourquoi me tourmenté-je à vous demander ce qui est conforme à mon désir, puisque vous savez où peut aboutir tout ce que mon esprit peut s'imaginer, et tout

ce que mon cœur peut souhaiter ? au lieu que ne le sachant pas moi-même, je trouverois peut-être ma perte dans ce que je me persuade être mon bonheur. Ainsi, par exemple, si je vous demandois de me délivrer d'une peine dans laquelle vous auriez pour fin de mortifier mon âme, que vous demanderois-je, ô mon Dieu ? et si je vous priois de me laisser dans cette peine, peut-être ne seroit-elle pas proportionnée à ma patience, qui, étant encore foible, ne pourroit soutenir un si grand poids ; ou si elle le soutenoit, n'étant pas encore bien affermie dans l'humilité, peut-être m'imaginerois-je avoir fait quelque chose ; au lieu que c'est vous qui faites tout, ô mon Dieu ! Si je vous demandois de souffrir, il me viendroit peut-être en la pensée que ce ne doit pas être en des choses qui pourroient me faire perdre l'estime et la croyance qui me sont si nécessaires pour votre service, et il me semble que ce n'est point l'amour de mon propre honneur qui me fait avoir cette crainte. Mais ensuite il pourroit arriver que ce que j'aurois cru devoir me faire perdre cette croyance, l'augmenteroit, et me donneroit plus de moyens de vous servir, qui est le seul avantage que j'en prétends.

Je pourrois, Seigneur, ajouter plusieurs choses pour me faire mieux entendre, car je ne m'explique pas assez ; mais, comme je sais qu'elles vous sont toutes présentes, pourquoi parlerois-je davantage ? et pourquoi même ai-je dit ce que j'ai dit ? Je l'ai dit, mon Dieu, afin que lorsque le sentiment de ma misère se réveille, et que ma raison me paroît comme obscurcie et couverte de ténèbres, je me cherche et je tâche de me retrouver moi-même dans ce papier écrit de ma

main : car souvent, mon Dieu, je me sens si foible, si lâche et si misérable, que je ne sais plus ce qu'est devenue votre servante, elle qui croyoit avoir reçu de vous assez de grâces pour soutenir tous les orages et toutes les tempêtes du monde. Faites, ô mon Dieu, que je ne mette jamais plus ma confiance en ce que je puis vouloir pour moi-même; mais que votre volonté ordonne de moi tout ce qu'il lui plaît. Ce qu'elle veut est tout ce que je veux, parce que tout mon bien est de vous contenter en toutes choses. Si vous vouliez, mon Dieu, m'accorder tout ce que je veux, je vois clairement que cette grâce ne serviroit qu'à me perdre.

Oh ! que la sagesse des hommes est aveugle, et que leur prévoyance est trompeuse ? faites que la vôtre, ô mon Dieu, par les moyens que vous jugerez les plus propres, porte mon âme à vous servir à votre gré, et non pas au sien ; et ne me punissez pas en m'accordant ce que je demande ou ce que je désire, lorsqu'il ne sera pas conforme au dessein de votre divin amour qui doit être mon unique vie. Que je meure à moi-même, et qu'un autre qui est plus grand que moi, et qui m'aime mieux que je ne m'aime, vive en moi, afin que je puisse le servir : qu'il vive, et qu'il me donne la vie ; qu'il règne, et que je sois son esclave. C'est là la seule liberté que je souhaite ; car comment peut-on être libre sans être assujetti au Tout-Puissant ? et quelle captivité peut être plus grande et plus malheureuse que la liberté d'une âme qui s'est échappée des mains de son Créateur ? heureux ceux qui se trouvent si fortement attachés à vous par les chaînes de vos bienfaits et de vos miséricordes, qu'il n'est pas en leur pouvoir de

les rompre ! *L'amour est fort comme la mort : il est dur et inflexible comme l'enfer.* Oh ! qui pourroit se voir comme mort de sa main , et précipité dans ce divin enfer de l'amour divin , d'où il n'espéreroit plus , ou pour mieux dire , d'où il ne craindroit plus de pouvoir jamais sortir. Mais , hélas ! mon Dieu , nous sommes toujours en péril durant cette vie mortelle , et tant qu'elle dure on peut toujours perdre l'éternelle.

O vie ennemie de mon bonheur , que n'est-il permis de te finir ! je te souffre , parce que mon Dieu te souffre ; j'ai soin de toi , parce que tu es à lui , mais ne me trahis pas , et ne me sois pas ingrate. Hélas ! mon Seigneur , que mon bannissement est long ! il est vrai que tout le temps est court pour acquérir votre éternité : mais un seul jour et une seule heure durent beaucoup à ceux qui craignent de vous offenser , et qui ne savent pas s'ils vous offensent. O libre arbitre , que tu es esclave de la liberté , si tu n'es comme cloué par l'amour et par la crainte de celui qui t'a créé ! Hélas ! quand viendra cet heureux jour que tu te verras abîmé dans cette mer infinie de la souveraine vérité , où tu n'auras plus la liberté de pécher , ni ne voudras pas l'avoir , parce que tu seras alors affranchi de toute misère , et heureusement réuni et comme naturalisé avec la vie de ton Dieu , de ton créateur et de ton maître ?

Dieu est bienheureux , parce qu'il se connoît , qu'il s'aime et qu'il jouit de soi-même sans qu'il lui soit possible de faire autrement. Il n'a point , ni n'a pu avoir la liberté de s'oublier soi-même , ou de cesser de s'aimer : et ce ne seroit pas en lui une perfection , mais une imperfection que d'avoir cette liberté. Tu ne seras donc , mon âme , jamais



en repos , que quand tu seras parfaitement unie avec ce souverain bien : que tu connoîtras ce qu'il connoît ; que tu aimeras ce qu'il aime , et que tu posséderas ce qu'il possède : car alors tu ne seras plus sujette à changer ; mais ta volonté sera immuable , parce que la grâce de Dieu agira en toi si puissamment , et te rendra participante de sa divine nature dans un tel degré de perfection , que tu ne pourras ni oublier ce souverain bien , ni désirer de le pouvoir oublier , ni cesser de jouir de lui dans les transports de son éternel amour :

Bienheureux ceux qui sont écrits dans le livre de cette immortelle vie ! Mais , mon âme , si tu es de ce nombre , pourquoi es-tu si triste , et pourquoi me troubles-tu ? Espère en ton Dieu : je veux , sans différer davantage , lui confesser mes péchés et publier ses miséricordes , pour composer de l'un et de l'autre un cantique mêlé de mille soupirs à la louange de mon Sauveur et de mon Dieu. Peut-être qu'il arrivera un jour que je lui en chanterai un autre pour lui rendre grâce de la gloire qu'il m'aura donnée , sans que ma joie soit plus traversée par les reproches de ma conscience. Ce sera alors , ô mon âme , que tu verras cesser tous tes soupirs et toutes tes craintes : mais jusques-là toute ma force sera dans l'espérance et dans le silence , comme parle le prophète. J'aime mieux , mon Dieu , vivre et mourir dans l'espérance de cette vie éternellement heureuse , que de posséder tout ce qu'il y a de créatures dans le monde , et tous ces biens qui ne durent qu'un moment. Ne m'abandonnez pas , mon Seigneur , puisque ma confiance est toute en vous : ne trompez pas mes espérances. Faites moi toujours la grâce de vous servir ; et après disposez de moi comme il vous plaira.

—————

## MANIÈRE DE VISITER LES MONASTÈRES.

—————

JE commence par reconnoître et par avouer que j'ai travaillé avec beaucoup d'imperfection à ce traité ; j'entends pour ce qui regarde l'obéissance, quoique ce soit celle de toutes les vertus que je désire le plus de pratiquer ; car je l'ai écrit avec une grande mortification et beaucoup de répugnance. Dieu veuille que j'aie bien rencontré en quelque chose ; je ne puis l'espérer que de sa bonté, qui, sans avoir égard à mes défauts, a considéré l'humilité de celui qui m'a commandé d'entreprendre ce petit ouvrage.

1. Quoiqu'il ne semble pas à propos de commencer par le temporel, j'ai cru devoir le faire, parce qu'afin que le spirituel aille toujours de mieux en mieux, il est très important, même dans les monastères pauvres et sans revenus, d'avoir un très grand soin du temporel.

2. La prudence oblige un supérieur de prendre extrêmement garde à se conduire de telle sorte envers les religieuses soumises à son autorité, que, quoiqu'il leur témoigne beaucoup de douceur et d'affection, elles voient qu'il sera rigoureux et inflexible dans les choses essentielles : car un supérieur ne doit rien tant appréhender, à mon avis, que de n'être pas craint de ceux sur qui son pouvoir s'étend, et de leur donner ainsi la liberté de

traiter avec lui d'égal à égal, principalement si ce sont des femmes, parce que, si elles connoissent que son indulgence empêche de les corriger, de peur de les attrister, il lui sera très difficile de les bien gouverner.

3. Il est nécessaire qu'elles sachent qu'elles ont en lui un chef dont la fermeté est inébranlable dans tout ce qui est contraire à l'observance, et un juge incapable de rien faire de contraire au service de Dieu et à la plus grande perfection; mais qui d'un autre côté a pour elles une tendresse de père, afin qu'autant que sa juste sévérité le leur fera révéler, autant sa bonté les rassure et les console. S'il manque en l'une de ces deux choses, il vaut mieux, sans comparaison, que ce soit en celle d'être trop doux et trop facile, que d'être trop ferme et trop sévère, parce que les visites ne se faisant qu'une fois l'année pour punir les fautes avec charité, si les religieuses qui les commettent voient qu'on ne les en punit pas, elles n'auront point de soin de s'en corriger, ni durant l'année d'après, ni durant celles qui la suivront: et il arrivera de là un si grand relâchement, qu'il n'y aura plus de moyen d'y remédier quand on le voudra.

Si la faute vient de la prieure, quoique l'on en mette une autre en place, le mal ne laissera pas de continuer, tant la coutume a de pouvoir dans une nature aussi corrompue qu'est la nôtre. Des choses qui paroissent n'être point considérables, apporteront peu à peu un incroyable dommage à tout l'ordre, et le supérieur qui n'y aura pas remédié de bonne heure, en rendra à Dieu un terrible compte.

4. Mais ne dois-je point appréhender, en disant

ceci , de faire tort à nos monastères qui sont ceux de la sainte Vierge , puisque par la miséricorde de Dieu , ils sont si éloignés d'avoir besoin qu'on les traite avec rigueur ? il faut l'attribuer à la crainte que j'ai que le temps n'y apporte du relâchement , faute d'y prendre d'abord bien garde. Je vois que , par l'assistance de Notre Seigneur , ils vont , au contraire , toujours croissant en vertu ; mais peut-être y en auroit-il quelqu'un où cela n'iroit pas de la sorte , si les supérieurs n'eussent usé de cette sage sévérité dont j'ai parlé , en corrigeant jusqu'aux moindres imperfections , et en déposant les supérieures qui les négligeoient. C'est principalement en ce point qu'il faut agir avec force et demeurer inflexible , parce que plusieurs religieuses pourront être fort saintes , sans néanmoins être capables de commander , et qu'il n'y a point de temps à perdre lorsqu'il s'agit d'une chose si importante. Si elles sont aussi mortifiées et aussi humbles qu'elles doivent l'être dans des maisons consacrées à Dieu , où l'on fait une profession si particulière de mortification et d'humilité , elles ne croiront point avoir sujet de se plaindre de ce qu'on les déposera. Et si , au contraire , elles en ont de la peine , il paroîtra clairement , par ce désir d'être supérieures , qu'elles n'étoient pas capables de conduire des âmes qui aspirent à une si haute perfection.

5. Le visiteur doit considérer en la présence de Dieu combien grandes sont les grâces dont il favorise ces maisons saintes , afin de n'être pas si malheureux qu'elles diminuent par sa faute : et il ne sauroit trop rejeter cette fausse compassion dont le diable est ordinairement l'auteur , puisque ce seroit la plus grande cruauté dont il pourroit

user envers des âmes soumises à sa conduite.

6. Comme il est impossible que toutes celles que l'on établit supérieures aient les qualités nécessaires pour se bien acquitter d'une telle charge, il ne faut jamais, lorsqu'on voit qu'il leur en manque quelques-unes, les y laisser plus d'un an, parce qu'une seconde année pourroit apporter un grand dommage au monastère, et une troisième causer sa ruine, en y faisant passer en coutume les imperfections et les fautes qu'elles n'auroient pas corrigées. Ceci est tellement important que, quelque grande que soit la peine qu'ait le supérieur à déposer une prieure, parce qu'elle lui paroît une sainte, et qu'elle n'a que de bonnes intentions, il faut qu'il se fasse violence pour remédier à un si grand mal, et je l'en conjure au nom de Notre Seigneur.

Si le supérieur remarque dans les élections, que celles qui donnent leur voix ont eu quelque prétention ou quelque affection particulière (ce que Dieu ne veuille permettre), il doit casser l'élection et leur nommer d'autres monastères d'où elles puissent élire une prieure, parce qu'une élection aussi défectueuse que seroit celle-là, ne pourroit jamais que mal réussir.

7. Jene sais si ce que j'ai dit jusqu'ici regarde le spirituel ou le temporel; mais mon dessein étoit de commencer par dire que l'on doit voir très exactement les livres de la dépense, principalement dans les maisons rentées, afin de la proportionner au revenu, et en vivre le mieux que l'on pourra, puisque, grâce à Dieu, toutes celles de nos maisons qui sont rentées en ont suffisamment, pourvu que les choses soient bien réglées. Si elles commencent à s'endetter, elles se trouveront peu

à peu entièrement ruinées , parce que leurs supérieures, les voyant dans une grande nécessité, croiront ne leur pouvoir refuser de recourir à leurs parens, ou de rechercher ailleurs quelques secours, comme on en voit aujourd'hui des exemples en d'autres maisons. J'aimerois mieux, sans comparaison, qu'un monastère fût entièrement détruit, que de le voir en cet état. C'est ce qui m'a fait dire que le temporel peut causer un très grand préjudice au spirituel, et qu'il est très important d'y prendre garde.

Quant aux monastères pauvres et sans revenus, ils doivent aussi éviter avec grand soin de s'endetter, et avoir une ferme confiance que, pourvu qu'ils servent Dieu fidèlement, et se contentent du nécessaire, il ne les en laissera pas manquer. Il faut, dans les uns et dans les autres, c'est-à-dire, rentés ou non, prendre bien garde de quelle sorte les religieuses sont nourries, et comment les malades sont traitées, afin de pourvoir suffisamment à leurs besoins : l'expérience fait voir que Dieu ne les leur refuse jamais, lorsque la supérieure a une grande confiance en lui, et n'a pas moins de vigilance que de foi et de courage.

8. Il faut s'informer, dans tous les monastères, de ce que les religieuses ont gagné du travail de leurs mains : cela est utile pour deux raisons : la première, pour les encourager par le gré qu'on leur en fait ; la seconde, afin de le faire savoir aux autres monastères qui n'ont pas tant soin de travailler, parce qu'ils n'en ont pas tant de besoin. Outre le profit temporel qu'apporte ce travail, il console celles qui s'y appliquent, lorsqu'elles pensent qu'il sera connu de leur supérieur. Cela paroît d'abord peu important ; il l'est pourtant plus

qu'on ne pense, par la satisfaction que c'est à des filles qui vivent dans une si étroite clôture, de contenter leur supérieure, et à cause qu'il est juste d'avoir quelquefois de la condescendance pour leur foiblesse.

Le supérieur doit s'informer s'il ne se fait point de dépenses superflues, principalement dans les maisons rentées, qui sont celles qui y sont le plus sujettes. Cet abus, qui semble n'être pas considérable, cause ordinairement la ruine des monastères : s'il arrivoit que les supérieures fussent prodigues, leurs libéralités indiscrettes pourroient réduire les religieuses à n'avoir pas de quoi vivre, comme on le voit dans plusieurs maisons. Ainsi il faut avoir soin de mesurer la dépense au revenu et aux aumônes que l'on reçoit.

9. Il ne faut point souffrir de somptuosités dans les monastères, ni que l'on s'endette, sans une grande nécessité, pour faire de nouveaux ouvrages : il seroit donc nécessaire d'ordonner qu'on n'en entreprenne aucun sans consulter le supérieur, afin qu'il en accorde ou en refuse la permission, selon qu'il le jugera à propos ; mais cela ne se doit pas entendre des petites choses qui ne peuvent incommoder le monastère. Enfin les religieuses doivent plutôt souffrir d'être dans une maison qui n'est pas telle qu'elles pourroient le désirer, que de se mettre tant en peine d'être mieux, de donner mauvaise édification, de s'endetter, et de se mettre dans le cas de n'avoir pas de quoi subsister.

10. Il est fort important de visiter souvent toute la maison, pour voir s'il ne manque rien à la clôture et à la retraite qui doit y être, afin d'ôter toute occasion d'y contrevenir ; et on ne doit point

être détourné de cette exactitude par la sainteté qu'on remarqueroit en cette maison, quelque grande qu'elle puisse être; parce que personne ne pouvant juger de l'avenir, il faut prendre toutes choses au pis. Il doit y avoir deux grilles aux parloirs, une au-dedans et l'autre au-dehors, à travers desquelles on ne puisse passer la main; ce qui est très important. Il faut aussi prendre garde que la toile des confessionnaux soit clouée; que l'ouverture par où l'on donne la sainte communion soit la plus petite qu'il sera possible, et qu'il y ait deux clefs à la porte du cloître, dont la portière aura l'une, et la prieure l'autre. Je sais que tout ce que je viens de dire se pratique maintenant: mais j'en parle, afin que l'on s'en souvienne toujours, parce que ce sont de ces choses qu'il faut soigneusement observer; et il est bon que les sœurs s'aperçoivent qu'on y veille, afin qu'elles ne les négligent jamais.

41. Il faut s'informer de la conduite des confesseurs et du chapelain, et savoir si l'on ne communique avec eux que dans la nécessité: on doit donc interroger très exactement les religieuses sur ce point, aussi-bien que sur le recueillement qui doit régner dans la maison; et si quelqu'une, par une tentation qui lui feroit trouver du mal où il n'y en auroit point, exagéroit les choses, comme cela arrive quelquefois, il ne faudroit pas laisser d'écouter patiemment ce qu'elle auroit à dire pour s'en servir à apprendre la vérité de la bouche des autres; et lorsqu'on auroit reconnu que ce n'est qu'une imagination, on pourroit reprendre sévèrement cette sœur pour l'empêcher de commettre à l'avenir une semblable faute. S'il arrive que quelque autre, prenant des fantômes pour des réalités, blâme la supérieure même de certaines



choses en quoi elle n'auroit point failli, il faut la traiter avec rigueur, afin de lui faire connoître son aveuglement, et lui fermer la bouche pour une autre fois.

Quand les choses ne sont pas de conséquence, on doit se contenter d'y remédier, et toujours favoriser les supérieures, parce qu'il importe au repos des religieuses que la bonne opinion qu'elles en ont, les porte à leur rendre avec simplicité une parfaite obéissance; autrement le démon en pourroit tenter quelques-unes, en leur persuadant qu'elles sont plus éclairées que leur prieure, et leur faire ainsi toujours trouver à redire à des choses de nulle considération; ce qui causeroit beaucoup de mal. C'est à quoi la discrétion du supérieur doit bien prendre garde pour ne pas nuire à leur avancement spirituel; et il n'y aura pas peu de peine si elles sont mélancoliques. Quant à celles-là, il ne les doit pas traiter trop doucement, parce que, s'il leur laisse croire qu'elles ont raison en quelque chose, elles ne cesseront jamais de s'inquiéter; mais il faut, au contraire, leur donner sujet de craindre d'être rudement traitées, et de croire que l'on sera toujours contre elles pour la prieure.

12. S'il arrive que quelque religieuse témoigne désirer de passer dans un autre monastère, on doit lui répondre de telle sorte, que ni elle ni aucune autre ne puisse jamais s'imaginer que ce soit une chose qu'on lui accorde. Car il faut l'avoir vu pour pouvoir le croire, le mal que la facilité sur cet article est capable de causer, et quelle porte on ouvre au démon pour tenter les religieuses, en leur donnant lieu d'espérer cette permission, quelque grandes que soient les rai-

sons qu'elles allèguent pour l'obtenir. Quand même on voudrait les envoyer ailleurs, il faudroit bien se garder de leur laisser croire que ce seroit parce qu'elles l'auraient désiré; mais il faut prendre adroitement d'autres prétextes. Si l'on n'en usait pas ainsi, ces esprits inquiets ne seroient jamais en repos, et feroient grand tort aux autres. On doit, au contraire, leur faire entendre que si le supérieur venoit à connoître le désir qu'elles auroient de changer de maison, il perdrait toute estime pour elles, et que, quand il auroit eu dessein de les envoyer ailleurs pour quelque fondation ou d'autres affaires de l'ordre, la seule considération qu'elles le désirent, l'en détourneroit infailliblement. Cela est d'autant plus important, que ces tentations n'arrivent jamais qu'à des personnes mélancoliques, ou qui sont de telle humeur, qu'elles ne sont propres à rien. Il seroit même bon, avant qu'elles se déclarassent sur ce désir de sortir, de faire tomber la conversation sur ce sujet, et de leur faire connoître, sans témoigner que ce soit à dessein, combien ces sortes de tentations sont dangereuses, en donner les raisons, et laisser doucement entendre qu'aucune religieuse ne sortira du monastère, parce que le besoin de les envoyer ailleurs a cessé.

13. Le supérieur doit s'informer si la prieure a pour quelqu'une des sœurs une affection particulière qui la porte à la mieux traiter que les autres. En quoi, si elle ne se laisse point aller à l'excès, ce n'est pas une chose fort considérable, puisqu'elle est obligée, pour le bien même du gouvernement, d'avoir plus de communication et de liaison avec les plus vertueuses et les plus discrètes, qu'avec les autres. Mais comme la trop

bonne opinion que nous avons naturellement de nous-mêmes nous empêche de nous bien connoître, et que chacun se croit plus capable qu'il ne l'est, le démon peut se servir de ce fonds d'amour-propre pour persuader à quelques religieuses qu'elles ont droit à la même confiance; car le démon voyant qu'il ne s'offre pas de grands sujets de tentation au-dehors, il se sert de ces petites occasions qui se rencontrent dans les monastères pour y entretenir la guerre; et l'on mérite en y résistant. Ainsi, s'il y en a qui se persuadent que la prieure se laisse gouverner par quelques-unes des sœurs, il faut que la prieure s'observe sur ce point, pour ne pas être un sujet de tentation aux foibles: mais si elle a besoin, pour l'avantage du monastère, des mêmes sœurs, elle ne doit point cesser de les employer et de s'en servir; elle doit seulement prendre garde de n'avoir pas et de ne pas montrer trop d'attachement pour aucune d'entre elles. Si elle donne dans ce défaut, il sera bien facile au supérieur de le reconnoître.

14. Il est des religieuses qui, dans l'opinion qu'elles sont parfaites, trouvent à redire à tout ce que font les autres, tandis que ce sont elles-mêmes qu'on auroit toujours sujet de reprendre: elles rejettent toutes les fautes sur la prieure ou sur quelque autre, et elles pourroient surprendre le supérieur et l'engager à faire des réformes et des réglemens indiscrets: il ne faut donc pas qu'il s'arrête au rapport d'une seule; mais il doit s'informer aussi des autres. Si le supérieur, sans des raisons fort importantes et sans avoir auparavant consulté avec grand soin la prieure et les sœurs, ajoutoit dans chaque visite de nouveaux

réglemens aux anciens, il chargeroit des personnes qui mènent une vie si austère d'un fardeau si pesant, que, ne pouvant le porter, leur découragement les empêcheroit de satisfaire aux principales obligations de la règle.

Le supérieur doit prendre un très grand soin de faire observer les constitutions : et lorsqu'une supérieure se donne la liberté d'y contrevenir, quand ce ne seroit qu'en des choses qui paroissent légères, la prudence l'oblige de considérer cette liberté comme un fort grand mal, ainsi que le temps le fera connoître, quoique d'abord on ne s'en aperçoive pas ; car on tombe de ces petits relâchemens dans les plus grands, et ils causent enfin la ruine des monastères.

15. Il faut déclarer publiquement à toutes les religieuses qu'elles sont obligées d'avertir des fautes qui se commettent dans la maison, parce que, lorsqu'elles seront dé couvertes, on imposera une pénitence à celles qui les sachant n'en auront pas donné avis ; c'est le moyen de tenir en devoir, même les supérieures, et de les obliger à s'acquitter soigneusement de leur charge. Il ne faut point différer à remédier aux désordres, dans la crainte de leur faire de la peine ; mais on doit leur faire connoître qu'elles n'ont été établies en autorité que pour faire observer la règle et les constitutions, sans qu'il leur soit permis d'y rien ajouter ni diminuer, et qu'il y aura des personnes qui veilleront sur leur conduite pour en avertir le supérieur.

16. Je ne saurois croire qu'une prieure qui fait des choses qu'elle désireroit n'être point vues du supérieur, s'acquitte bien de son office. Elle montre par-là qu'elle ne sert pas fidèlement Dieu,